1619.



HISTOIRE

DU REGNE

DE

LOUIS XIII.

Roi de France & de Navarre.

LIVRE XIII.



Le Duc d'Epernon part de Mets dans le dessein de tirer la Reine mere du Château de Blois.

LE Duc d'Epernon avoit pris toutes ses mesures avec l'Abbé Rucellaï pour mettre la Reine mere en liberté. On devoit la conduire de Blois à Loches dont le Duc étoit Gouverneur, & de là au Château d'Angoulême. Elle pouvoit y attendre plus seurement que les grans Seigneurs mécontens de la faveur & de la trop grande autorité de Luines, avec qui la bonne Princesse étoit entrée en négociation, & sur lesquels elle comptoit trop, se déclarassent. Epernon changea quelque chose dans son premier

1619. mier dessein. Il avoit resolu d'abord que l'Archevêque de Toulouse son fils iroit joindre Marie de Medicis lorsqu'elle sortiroit de Blois, & que ce seroit le même jour que le Duc passeroit la riviére de Loire pour s'avancer vers Loches. Mais venant à réflechir que dans une entreprise difficile & périlleuse, il étoit plus à propos d'être prés de l'endroit, afin de donner des ordres sûrs & de remédier promptement aux accidens imprévus, il résolut d'aller lui même à Loches, d'y recevoir la Reine mere, & de la conduire à Angoulême. Tel fut le second projet d'Epernon mieux concerté que l'autre. Avant que de sortir de Mets, l'ordre & la bienséance vouloient qu'on en obtint la permission du Roi. Epernon la fait demander avec de grans ménagemens, depeur de s'exposer à un refus absolu. On represente de sa part que n'étant pas bien païé de ses apointemens, il ne peut vivre assez splendidement à Mets, ni faire la dépense convenable au Gouverneur d'une grande ville située sur le passage de France en Allemagne. Le Duc feignoit de ceder à sa mauvaise fortune, & d'avoir envie de joüir dans ses terres du repos que les gens de son âge cherchent ordinairement. On ne crut point à la Cour qu'Epernon fût d'humeur à prendre le parti de la retraite. Il étoit déja vieux, on le voyoit bien. Mais son ambition & ses autres passions étoient encore aussi vives, aussi fortes que dans les premieres années de son entrée dans le monde.

Vie du Duc d'Epernon. L. VII. Rélation du Cardinal de La Valette.

On

On l'amuse d'abord de quelque esperance. Mais enfin le Roi lui écrit au commencement de l'an 1619. que les troubles augmentant en Allemagne, sa Majesté jugeoit qu'il étoit important pour son service que le Duc demeurât encore quelque temps dans son Gouvernement de Mets, & qu'il prît garde à ce qui se passeroit dans l'Empire. Le Roi faisoit esperer qu'il consentiroit au voiage qu'Epernon vouloit faire en Angoumois & en Saintonge, dez que les affaires permetttoient qu'il s'éloignât de la frontiere du Roiaume. On ne savoit rien à la Cour de l'intrigue avec Marie de Medicis. Luines vivoit dans une indolence merveilleuse. Un Valet de Rucellaï portoit des lettres à la Reine mere. Elles l'avertissoient du jour que le Duc partiroit de Mets, & des mesures prises pour la conduire à Angoulême; ce Valet soupçonne qu'il est chargé de quelque pacquet important, & qu'on sera bienaise de savoir à la Cour ce qu'il contient. Il va droit à Paris, & propose à quelques gens du Favori de découvrir un grand secret, pourvû qu'on lui donne une bonne récompense. L'imprudent Luines neglige l'avis: il fait attendre le Valet deux ou trois jours avant que de lui parler. Du Buisson Conseiller au Parlement de Paris, serviteur de la Reine mere, apprend le plus heureusement du monde, que le Valet confident de Rucellaï est en ville. Surpris de ce que cet homme ne l'est point venu trouver comme il avoit fait dans quelques

1619.

Mercure François. 1619. *Vie du Duc d'Epernon. L. VII.*

1619. voiages precedens, Du Buiſſon craint qu'il n'y ait de la friponnerie & de la trahiſon. Il s'enquiert avec ſoin de ce que fait le Valet, & certaines gens l'aſſurent qu'on l'a vû à la porte de Luines. Le Conſeiller plus inquiet que jamais, s'aviſe d'apoſter un homme qui va parler au Valet, comme ſi Luines lui en avoit donné la commiſſion. Il compte cinq cens écus de recompenſe au compagnon & prend les lettres. On n'entendit plus parler de lui dans la ſuite. Ceux qui l'avoient trompé, le firent tuer apparemment pour ravoir leur argent. Les gens qui ſont au timon des affaires, ne doivent pas être trop crédules aux rapports qu'on leur fait: mais ils ont tort auſſi de négliger les moindres choſes. Luines mépriſa un Valet qui promettoit de revéler un ſecret important: il s'imagina que c'étoit un malheureux qui vouloit eſcroquer quelques piſtoles, ſi le Favori lui eût donné audience, il auroit deconcerté toute l'intrigue du Duc d'Epernon.

Avant que de partir de Mets, il fit prendre les devants à l'Archevêque de Toulouſe, & il écrivit au Roi le 17. Janvier pour prier ſa Majeſté de trouver bon qu'il allât dans ſon Gouvernement d'Angoumois & de Saintonge, puiſque les affaires étoient dans une ſi heureuſe ſituation, que ſa Majeſté n'avoit rien à craindre de la part de ſes voiſins. Epernon avoit auprés de lui le fameux Balzac. C'eſt un des Ecrivains qui a le plus travaillé à donner de la majeſté,

Mercure François. 1619.

jeſté, du tour & de l'harmonie à la langue Françoiſe; mais ſon ſtile fut toûjours enflé & ſes periodes trop meſurées. Le Duc ſe ſervit de la plume de Balzac pour écrire une lettre, qui fut comme le Manifeſte d'un ancien Officier de la Couronne qui ſe croioit en droit de deſobeïr ouvertement aux ordres précis de ſon Maître. L'Auteur de la vie d'Epernon pretend que c'eſt une des plus rares productions de l'eſprit de Balzac. Pour moi, je n'y trouve que des menſonges hardis, & des déguiſemens fort groſſiers, ſous un aſſez beau François pour ce temps-là. On y repreſentoit d'une maniére étudiée & reſpectueuſe en apparence que tout étoit ſi tranquille en deça & même fort loin au delà du Rhin, que le Marquis de la Valette ſecond fils d'Epernon qui demeureroit dans Mets, ſeroit capable de donner ordre lui ſeul à tout ce qui pouvoit regarder le bien des affaires du Roi. Ce n'étoit là qu'une vaine défaite. Epernon ne laiſſoit pas tant la Valette à Mets ponr y ſervir ſa Majeſté, que pour defendre une place importante qu'on auroit pû enlever à la Maiſon d'Epernon, pendant que le Duc ſeroit occupé à ſoutenir la Reine mere en Angoumois. *Je m'aſſure*, ajoutoit-il, *que votre Majeſté eſt ſi équitable, qu'elle aura égard à la néceſſité de mes affaires particuliéres, & qu'elle trouvera bon que j'uſe de la liberté qu'elle donne aux moindres de ceux qui ſont ſous ſon obeïſſance. Je ne doute point, Sire, que vous n'aiez agreable le deſir que j'ai de*

1619.

Digitized by Google

1619. *faire ce voiage : Et je me promets que vous prendrez la peine de considerer, que depuis votre avénement à la Couronne m'étant engagé de cent mille écus pour votre service, dont je paie la rente à Paris, & n'aiant reçu de vos bienfaits depuis deux ans, autre gratification que la simple paie de Colonel, il n'est pas possible que je puisse fournir aux grandes & necessaires depenses que je suis obligé de faire ici pour maintenir la dignité de ma charge, & pour servir votre Majesté avec plus de lustre & d'éclat.* Il est bon d'appeller quelquesfois les choses par leur nom. Ce que les Grans regardent comme une habile & prudente dissimulation, n'est souvent qu'une effronterie impertinente & ridicule. En voici un éxemple sensible.

La maniére dont Epernon reprochoit ensuite ses services passez, étoit mêlée de quelques flatteries pour adoucir l'esprit d'un jeune Roi jaloux d'une autorité qu'on méprisoit alors impunement. Mais le discours du Duc donnoit assez à connoître qu'il pensoit plus à se venger des chagrins que la Cour lui avoit causez, qu'à demeurer en repos chez lui. *Au reste, Sire,* disoit-il encore, *puisque tous les jours mes Ennemis tachent de faire naitre dans l'esprit de votre Majesté de la défiance de mes plus pures intentions, & que je suis si malheureux qu'aiant vieilli au service de trois grans Rois, je me vois encore dans la necessité de défendre une si longue fidélité contre la colomnie, il faut que je dise avec beaucoup de douleur, que je me suis tenu en mon devoir lors qu'on propo-*

soit

Digitized by Google

ſoit des recompenſes à la deſobëiſſance, & que 1619.
j'ai défendu votre autorité lors que les uns en abuſoient & qu'elle étoit mepriſée des autres. C'eſt me faire tort aujourd'hui que de croire que je vueille commencer à faillir dans l'age où je ſuis & que mes reſſentimens particuliers me ſoient plus chers que la conſidération de votre ſervice. En quoi, Sire, j'avouerai franchement que je n'ai ſujet de me plaindre que de ma mauvaiſe fortune; étant bien aſſuré que ce n'eſt pas ſous votre regne que la vertu eſt ſuſpecte & la réputation odieuſe. Votre Majeſté eſt trop juſte pour ne diſtinguer pas les innocens offenſez d'avec les coupables. Il n'y a point d'apparence, Sire, que vous aiez deſſein d'affliger la vieilleſſe d'un de vos meilleurs ſerviteurs & du plus ancien Officier de votre Couronne, ni de refuſer à ſon age le repos que la nature demande. Je penſe, Sire, devoir eſpérer à tout le moins cela pour recompenſe de mes longs & fideles ſervices. Doit-on rire, ou ſe mettre en colere en liſant de pareilles choſes. Le bon Duc proteſte que ſes intentions ſonr *pures:* Et il va ſe venger de ce que ſa Majeſté veut avoir un autre Favori que lui. Le ſervice du Roi lui eſt plus *cher que les reſſentimens particuliers;* Et le voila preſt à faire au jeune Louïs le plus grand affront qu'un Prince puiſſe recevoir. Il demande à paſſer le reſte de ſa vie en repos; Et il part pour une entrepriſe qui doit naturellement allumer la guerre civile dans le Roiaume. Eſt-il donc permis de jouër ainſi & le monde & ſon Prince?

Digitized by Google

1619. Epernon partit secretement de Mets peu de jours aprés cette lettre écrite. Cent Cavaliers bien montez & bien armez l'acompagnoient dans un voiage long & dangereux. *Notre fortune & notre reputation dépendent de cette entreprise*, dit-il avec beaucoup de raison en embrassant le Marquis de la Valette qu'il laissoit dans la ville. *Si elle reüssit nous serons comblez d'honneur. Et si nous succombons, nous passerons pour des criminels & pour des rebelles. Adieu. Il vaut mieux mourir que de tomber dans l'opprobre & dans le mépris. J'espére poutant que nous aurons le dessus & que nous vivrons.* A la fin de Janvier & dans la saison la plus facheuse de l'année, le Duc traverse la Bourgogne, passe la Loire au dessous de Roüane & l'Allier au pont de Vichi en Bourbonnois. De là, il écrit une seconde lettre au Roi pour le prier d'agréer sa sortie de Mets. *Ma presence y est moins necessaire qu'en Saintonge & en Angoumois*, disoit le fier Vieillard en ajoutant la raillerie & l'insulte au mépris des commandemens de son Maître. *Il y a de la division dans ces deux Provinces: Et c'est à moi de les retenir dans le devoir. Je ne croi pas, Sire, que votre Majesté fasse si peu d'état d'un vieux Officier qu'elle veuille l'emploier seulement à faire tenir avec plus de seureté vos depéches en Allemagne, je puis vous rendre ailleurs des services plus importans.* Les temps sont bien changez. Celui qui portoit cette lettre à la Cour, y fut bien reçu. Luines effraié & incertain des projets du Duc d'E-

Vie du Duc d'Epernon. L. VII.

Digitized by Google

d'Epernon, vouloit l'appaiser & le gagner même, s'il y avoit moien. Le Favori envoia promptement un exprés au Duc qui lui portoit l'aveu du Roi pour le voiage en Angoumois. 1619.

Son dessein fut d'abord fort secret. Mais quelques Gentilshommes de l'intrigue en aiant fait confidence à leurs maitresses, la chose devint presque publique C'est par là que les plus grans projets se découvrent ordinairement. On parloit tout ouvertement de celui-ci dans la maison du Duc d'Epernon. *M. de Luines*, dit le Cardinal de la Valette, *fut si malheureux, ou si négligent, qu'il ne fut point averti d'une chose que tant de gens savoient.* Il en reçut pourtant des avis & de fort bonne part. Mais le Favori demeura sur ce chapitre dans une indolence & dans une securité, dont tout le monde se mocquoit. Deageant plus fin & plus vigilant, lui porta l'avis qu'une personne envoioit du projet de l'évasion de la Reine mere, & de la maniére dont il se devoit exécuter. Luines traita la chose de vision & de chimére. Deageant ne se rebute pas. Quatre jours aprés, il porte au Favori un nouvel avis, qu'une autre personne donnoit. Prévenu que Deageant cherche à se faire de fête & à se rendre néceſſaire, Luines le reçoit aussi froidement que la premiére fois. *De grace, Monsieur*, lui-dit alors Deageant, *avertissez le Roi. La chose le mérite bien. Elle est capable de causer une guerre civile en France.* Le Favori n'en est pas plus ému.

Negligence de Luines au regard de l'entreprise du Duc d'Epernon.

Mémoires de Deageant. pag. 187. 188. *&c. Relation du Cardinal de la Valette.*

1619. Il temoigne n'avoir aucune envie de donner de l'inquietude à ſon Maître ſur les fantaiſies que Deageant lui paroit ſe mettre dans l'eſprit. *Du moins, Monſieur*, reprit Deageant, *parlez en pour votre décharge au Conſeil. Vous y allez maintenant. Les Miniſtres ſeront les premiers à crier contre vous, & à vous accuſer de négligence, ſi l'avis ſe trouve veritable.* Luines promit de le faire. *Tout le monde s'eſt mocqué de votre avis*, dit-il à Deageant en ſortant du Conſeil. *Ne vous amuſez point à de pareilles imaginations.* Il y a de l'apparence que Luines n'avoit rien dit aux Miniſtres. S'il leur fit part de l'avis, la pluspart de ſes Courtiſans las de la domination de Luines, furent bien aiſes que Marie de Medicis revint à la Cour afin de donner un contrepoids à l'autorité du Favori. C'eſt peut-être ce qui les portoit à l'entretenir dans ſon indolence ſur cette affaire. Quoi qu'il en ſoit, celui qui avoit donné le ſecond avis, étonné de ce qu'on n'y faiſoit pas attention, vint lui même à la Cour. Il parle à Luines; il répond ſur ſa tête que l'entrepriſe eſt certaine, il ſe ſoumet à tout, en cas que ſon rapport ſe trouve faux. Luines n'écoute rien: Il n'en dort pas moins tranquillement.

La Reine mere s'échappe de Blois.

Faut-il être ſurpris aprés cela, que Marie de Medicis ſe ſoit facilement échappée de Blois, & que le Duc d'Epernon ait trouvé ſi peu d'obſtacles dans ſon entrepriſe? Il étoit en Angoumois fort inquiet de ce qu'il ne recevoit aucune nou-

velle

Digitized by Google

velle de la Reine mere. La trahiſon du Valet de l'Abbé Rucellaï en étoit la cauſe. Du Buiſſon n'avoit pas encore envoié les lettres qu'il avoit heureuſement tirées des mains du Frippon. Dans cet embaras, Epernon depécha du Pleſſis ſon confident à Blois pour ſavoir la diſpoſition de Marie de Medicis. Il avoit ordre de paſſer par Loches, de préparer la Iliére qui commandoit dans la place à y recevoir la Reine mere, & de lui dire de mettre tout en bon état. Du Pleſſis trouva Marie de Medicis dans une aſſez grande perpléxité. Ses plus avides ſerviteurs n'étoient pas à Blois. Elle les avoit envoiez négocier avec quelques Seigneurs. Ils faiſoient presque tous difficulté d'entrer dans une affaire qu'Epernon conduiſoit. Le Duc de Bellegarde ſon parent & ſon ami, avoit écrit lui même à la Reine mere pour la diſſuader de ſe mettre entre les mains d'un Seigneur, dont l'humeur hautaine & incompatible rebutoit tous les autres. *Pour moi, Madame,* diſoit Bellegarde, *je ſuis prêt à recevoir votre Majeſté dans mon Gouvernement de Bourgogne. Mais je ne puis pas la ſervir, quand elle ſera dans un endroit où M. d'Epernon a droit de commander.* Ces remontrances jettoient Marie de Medicis dans l'incertitude. Elle craignoit d'être abandonnée de tous les grans Seigneurs chagrins de la voir aſſujettie, pour ainſi dire, à un homme, dont ils ne pouvoient ſouffrir les maniéres imperieuſes. Mais quand elle vint à conſiderer, que

1619.

Rélation du Cardinal de la Valette. Vie du Duc d'Epernon. L. VII & VIII.

Digitized by Google

1619. le Duc n'attendoit plus que ſa derniere reſolution, & qu'il étoit venu ſur la parole qu'elle lui avoit donnée, pour la recevoir à Loches & pour la conduire enſuite au château d'Angoulême, ſes craintes ſe diſſipérent. Elle écouta volontiers ce qu'on lui diſoit pour la preſſer de ne perdre pas le temps qui étoit précieux, & de ſortir au pluſtôt de ſa priſon.

Du Pleſſis diſpoſe le Comte de Brenne premier Ecuier de la Reine mére à la ſervir dans ſon évaſion. Il envoie à l'Archevêque de Toulouſe qui s'étoit avancé juſques à Loches avec le Duc ſon pere, pour le prier de venir à Montrichard, afin de s'aſſurer de ce paſſage; & de rendre le chemin plus libre & moins perilleux. Epernon entra dans une profonde reverie, quand on lui rapporta que Marie de Medicis n'attendoit plus que le moment de ſe jetter entre ſes bras. L'eſprit du Duc parut extrêmement agité. Les ſuites de ſon entrepriſe l'effraioient plus que jamais au moment de l'exécution. La crainte de reſter ſeul expoſé au reſſentiment & à la colere d'un Roi irrité, lui cauſa mille mouvemens divers. *Mais quoi?* ſe dit-il enfin à lui même. *Le Rubicon eſt paſſé. Il n'eſt plus temps de reculer. Mon honneur eſt trop engagé. Partez inceſſamment pour Montrichard avec quinze ou vingt Gentilshommes*, dit Epernon à l'Archevêque de Toulouſe. *J'attendrai ici la Reine.* Elle décendit de la fenêtre de ſon cabinet par une échelle, la nuit du 21. au 22. Fevrier,

Digitized by Google

vrier, accompagnée d'une femme de chambre, du Comte de Brenne & de trois quatre autres perſonnes. Marie de Medicis eut tant de peine en décendant la premiére échelle, que la pauvre Princeſſe ne voulut pas ſe hazarder ſur la ſeconde, pour décendre encore d'une plateforme dans la ruë. On la met ſur un manteau qu'on tire doucement en bas, parce que la terraſſe n'étoit pas revêtuë. Le Comte de Brenne & du Pleſſis la ſoutinrent ſous les bras pendant qu'elle alloit à pied au delà du pont de Blois, où ſon Caroſſe l'attendoit. On arriva heureuſement à Montrichard. L'Archevêque de Toulouſe y étoit avec ceux qu'il avoit amenez. On prend des relais; & on fait toute la diligence poſſible pour entrer de bonne heure à Loches. Le Duc d'Epernon alla au devant de ſa Majeſté, ſuivi de cent cinquante Cavaliers. C'étoit un jour de triomphe pour lui: mais il fut ſuivi de pluſieurs mauvaiſes nuits. Marie de Medicis ſejourna deux jours à Loches, où quelques-uns de ſes domeſtiques devoient la joindre. Elle prit enſuite la route d'Angoulême, fort incertaine de la réponſe que le Roi ſon fils feroit à la lettre qu'elle lui avoit écrite de Loches.

1619.

Divers mouvemens des eſprits à la Cour & ailleurs ſur

La Cour de France étoit tout occupée des divertiſſemens du Carnaval & de la foire S. Germain, lorſque l'évaſion de la Reine mere ſe tramoit. On ne parloit que de fêtes, de ballets, & de réjoüiſſances. Luines avoit conduit le Roi au lit de la

1619. jeune Reine pour la consommation de leur mariage qu'on avoit differée à cause de la foiblesse de Louïs. Il maria ce même Hiver Mademoiselle de Vendôme sa sœur naturelle au Duc d'Elbeuf aîné d'une branche cadette de la maison de Guise. Enfin Victor Amédée Prince de Piémont étoit venu à Paris pour épouser Madame Christine seconde fille de France. Las des divertissemens tumultueux de la ville, Louïs s'étoit retiré à S. Germain en Laïe pour prendre un peu de repos. Il n'y trouva pas ce qu'il cherchoit. On lui apporta tout aussi-tôt la nouvelle de l'évasion de sa mere. Le voilà de retour à Paris, où il assemble plusieurs fois son Conseil. Le monde étoit attentif à quoi de si longues, de si fréquentes déliberations aboutiroient, & chacun raisonnoit selon qu'il prenoit plus ou moins d'interêt à la fortune de Luines. *C'est une chose bien fâcheuse*, disoient quelques-uns, *que la Reine mere n'ait pas voulu avoir encore un peu de patience. Le Roi étoit sur le point d'aller à Blois & d'y mener le Prince de Piémont. Epernon a pressé la fuite de la Reine, dans l'espérance de renverser la fortune du Favori. Le Duc a eu peur que le fils & la mere ne se reconciliassent à la premiére entrevuë. Il ne veut pas que la Reine fasse sa paix sans l'y comprendre. Il est vrai qu'on l'a traitée avec trop de hauteur & de dureté. Mais ne devoit-elle pas sacrifier ses ressentimens particuliers au bien de l'Etat & de la Religion? Les Protestans ne manqueront pas de profiter de ces nouveaux mouvemens. Ils tiennent déja une assemblée à* la

L'évasion de la Reine mere.

Journal de Bassompierre. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 586. 587. 588.

la Rochelle contre la volonté du Roi. Il est jeune; on lui cache bien des choses. Doit-il être réponsable des maux que la Reine a soufferts: une bonne mere ne se venge pas aux dépens de son fils, de ceux qui abusent du nom & de l'autorité de celui qu'elle est obligée d'aimer plus que toutes choses. D'autres soutenoient au contraire que Marie de Medicis & Epernon avoient bien fait. *Il faut*, crioient-ils, *réprimer l'arrogance d'un Favori, qui bien loin de profiter de l'exemple du Maréchal d'Ancre, veut se rendre encore plus absolu.* 1619.

Les Courtisans voyoient avec un plaisir malin l'embaras, où Luines s'étoit mis par sa negligence. Persuadé que la Reine mere, le Duc d'Epernon, & quelques autres Seigneurs conspiroient à sa perte, il parloit de pousser les choses à la derniére extrémité, & de faire marcher incessamment le Roi à la tête d'une Armée pour réduire le Duc d'Epernon, & pour obliger la Reine mere à séparer ses intérets de ceux d'un Seigneur, qui ne seroit jamais content à moins qu'on ne le fît maître des affaires. Mais tous les anciens Ministres s'opposoient à Luines. Ils ne jugeoient point à propos que le Roi déclarât la guerre à sa mere. Le Cardinal de Retz vil esclave du Favori étoit lui seul de cet avis. La voie de la négociation paroissoit plus honnête & plus convenable. On parloit hautement dans le Parlement de Paris contre ceux qui vouloient engager un fils à poursuivre sa mere à force ouverte. Ce dessein donnoit de l'horreur aux honnêtes gens. Quand le Roi alla quelques

Digitized by Google

1619. jours aprés au Parlement faire verifier quelques Edits pécuniaires; car enfin, les coffres du Roi étant épuisez par les dépenses faites en liberalitez indiscretes, en ballets, & en divertissemens inutiles, il falloit bien chercher les moiens d'avoir de l'argent, puisque le Favori avoit en tête de faire marcher des troupes de plusieurs côtez: quand le Roi, dis-je, fut au Parlement, on entendit des gens qui crioient, que ceux qui entretenoient la division entre Louïs & Marie de Medicis, étoient ennemis du bien public. *Qu'on laisse faire le fils & la mere*, disoit-on: *ils seront bien-tôt d'accord. C'est à eux d'appaiser ces mouvemens, sans qu'aucun autre s'en mêle. Certaines gens cherchent à se rendre necessaires à l'un & à l'autre. Mais on ne doit pas souffrir que ces Messieurs établissent leur fortune aux dépens du peuple.*

La seule pensée d'un fils armé contre sa mere effarouchoit tellement les esprits, que le Jésuite Arnoux crut devoir faire sentir au Roi dans un sermon prononcé en sa presence, combien cette entreprise feroit tort à la réputation de sa Majesté, & qu'elle étoit indigne d'un Prince Chrétien. *Je sai*, dit-il assez finement, *quelle est la tendresse & la bonne volonté du Roi pour la Reine sa mere. On ne doit pas croire legérement qu'un Prince si religieux tire jamais l'épée pour verser le sang dont il a été formé. J'ose esperer, Sire*, ajouta-t'il en s'adressant à Louïs, *que vous ne permettrez pas que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de verité.*

Vittorio Siri Mémorie recondite. Tom. IV. pag. 590.

verité. Un fils ne peut avoir une raiſon legitime de prendre les armes contre ſa mere qui ne l'attaque pas. Vôtre Couronne ne vous diſpenſe point de l'obligation que la Loi de Dieu vous impoſe, d'honorer celle qui vous a mis au monde. Rejettez les conſeils violens qu'on voudroit vous inſpirer contre le commandement exprés du Roi des Rois. Je vous conjure, Sire, par les entrailles de Jeſus-Chriſt de ne donner pas un ſi grand ſcandale à toute la Chrétienté. Les Prédicateurs ne parlent pas ſi librement au fils de Loüis XIII. Bien loin de lui remontrer chrétiennement ſes devoirs & ſes défauts, ils feroient bien fâchez qu'il ſortît du ſermon, ſans avoir entendu dire qu'il eſt le plus grand & le plus religieux Prince qui ait paru dans le monde. L'auditoire fut ſurpris de ce qu'un Confeſſeur du Roi donné de la main de Luines, oſoit parler de la ſorte : car enfin, on ne doutoit point que le Favori ne conſeillât la guerre de toute ſa force. Le Courtiſan toûjours malin, s'imagina qu'il y avoit de la colluſion entre Luines & Arnoux. *Le Favori*, diſoit-on, *voudroit nous faire acroire qu'il ne demande qu'une prompte reconciliation entre le fils & la mere. Peut-être*, ajoûtoient les autres, *que le bon Pere Arnoux cherche à réparer le tort qu'il s'eſt fait dans l'eſprit de la Reine & de tous les honnêtes gens, en extorquant d'elle un écrit ridicule. Il craint que Marie de Medicis reconciliée avec ſon fils, ne ſe venge du parjure qu'on lui a fait commettre.* 1619.

Les amis, les alliez, & les parens du Prince

1619. Prince de Condé se réveillérent en cette occasion. Ils espéroient d'en profiter & d'obtenir la liberté de son Altesse, qui mouroit d'ennui & de chagrin dans une si longue prison. Le Duc d'Angoulême representoit à Luines, qu'il ne pouvoit mieux faire que de gagner la confiance & l'amitié du premier Prince du sang, qui lui seroit toûjours redevable de sa delivrance. *Vous empêcherez*, disoit-on au Favori, *que le Duc de Montmorenci ne se declare pour la Reine mere. Le Maréchal de Bouillon ami de Condé & le parti Protestant ne se remuéront point. Les Ducs de Maienne, de Nevers, de Longueville qui ont autrefois embrassé le parti de son Altesse, ne manqueront pas de se ranger encore de son côté. Epernon demeurera tout seul, & la Reine mere sera dans la nécessité de recevoir les conditions que le Roi voudra lui prescrire.* L'avis paroissoit fort bon, & Luines fut enfin obligé d'en venir-là. Mais le Nonce Bentivoglio détourna le coup à cette fois. La Cour de Rome devoüée aux Espagnols qui souhaitoient que la Reine mere rentrât dans le gouvernement, faisoit agir son Ministre avec toute la chaleur imaginable en faveur de Marie de Medicis. On craignoit à Rome & à Madrid que le Prince de Condé devenu superieur, n'ecoutât trop les conseils du Maréchal de Bouillon, & qu'il ne persuadât au Roi de prendre plus de part aux affaires d'Allemagne. Bentivoglio eut l'adresse d'engager le Cardinal de Retz, à détourner Luines d'écouter ceux qui lui insinuoient de

Vittorio Siri Mémorie recondite. Tom. IV. pag. 588. 592.

de s'acommoder avec le Prince de Condé. 1619.
On representoit au Favori qu'il étoit facile de gagner les Ducs de Maienne, de Nevers, de Longueville de Montmorenci, le Maréchal de Bouillon & les autres sans mettre le Prince en liberté. *Aucun de ces Messieurs*, dit le Cardinal de Retz à la persuasion du Nonce au Favori, *n'a envie d'entrer dans un parti dont le Duc d'Epernon qu'ils n'aiment point, est le Chef. Il n'y a rien à craindre de la part des Protestans. Epernon s'est toûjours declaré leur ennemi. Le chagrin qu'il leur a voulu faire depuis peu en attaquant la Rochelle, les a trop irritez contre lui.*

Vuës secretes du Maréchal de Bouillon dans ces mouvemens de la Cour.

Nous avons vû que le Maréchal de Bouillon avoit promis de servir la Reine mere, aprés que le Duc d'Epernon se seroit déclaré. On craignoit à la Cour que ce ne fût là son véritable dessein. Le Roi lui envoia un exprés quand on eut appris l'évasion de Marie de Medicis. Sa Majesté tâchoit de faire expliquer le Maréchal en lui demandant son avis sur l'état présent des affaires du Roiaume. Le vieux & adroit Courtisan répondit à la lettre de Loüis avec toute la reserve imaginable. Il conseilloit au Roi de se réconcilier avec sa mere, d'écouter les avis qu'elle avoit à lui donner, de prevenir la guerre civile, de maintenir les loix du Roiaume, d'ordonner que les Edits de pacification fussent exactement observez, de réparer les infractions qu'on y avoit faites, d'ôter à ses sujets toutes les occasions de jalousie & de défian-

Mercure François. 1619. *Vittorio Siri Mémorie recondite. Tom. IV. pag.* 588.

1619. défiance, de distribuer les honneurs & les dignitez à des personnes de merite & bien choisies; enfin de n'écouter point certaines gens *qui offrent leurs services pour avoir de quoi faire du mal, dont il y a bon nombre*, disoit le Maréchal. Les avis étoient dignes de sa prudence. Mais outre qu'ils n'étoient pas tous du goût de la Cour, elle eût voulu que Bouillon se fût expliqué en termes moins generaux: & c'est ce qu'il évitoit avec soin. Ses expressions vagues & ambiguës sur ce qui regardoit Marie de Medicis, donnerent à penser qu'il n'avoit pas grande envie de se declarer pour elle, & qu'il cherchoit seulement à mettre Luines dans la necessité de s'accommoder avec le Prince de Condé, de recourir à la protection du premier Prince du sang, & de lui donner part aux affaires. *Bouillon est fort avant dans les intrigues d'Allemagne*, disoit-on: *les Princes Protestans & quelques autres pensent à tirer l'Empire de la Maison d'Autriche, & à lui enlever la Couronne de Bohéme. L'Electeur Palatin neveu du Maréchal est à la tête du parti. Il ne faut pas douter que Bouillon n'aime mieux voir les affaires entre les mains du Prince de Condé, que dans celles de Marie de Medicis. Elle fait aveuglement tout ce que la Cour de Rome & le Conseil d'Espagne souhaitent. Condé connoit mieux les veritables intérets de la France. S'il revient une fois en crédit à la Cour, le Maréchal lui persuadera bien-tôt d'engager le Roi à profiter de l'occasion qui se presente de donner un échec terrible à la Maison d'Autriche,*

&

Digitized by Google

& à soutenir les Princes d'Allemagne qui veulent secouër un joug qui les presse depuis trop long-temps. 1619.

Marie de Medicis avoit écrit de Loches au Roi son fils. Elle déclaroit dans sa lettre qu'aprés avoir souffert à Blois les incommoditez d'une véritable prison, elle avoit cru devoir se procurer la liberté de lui donner les bons & salutaires conseils, que ceux sous la puissance desquels il étoit malheureusement reduit, ne lui permettoient pas d'écouter, & de lui apprendre des choses importantes que les plus grans Seigneurs souhaitoient qu'on découvrît à sa Majesté. *Voilà pourquoi*, disoit la Reine mere, *j'ai prié mon cousin le Duc d'Epernon de permettre que je me retirasse dans Angoulême. J'y vas, convaincue que je suis de sa fidélité, & de son zéle pour vôtre service. Le Roi vôtre pere me commanda dans les derniers jours de sa vie de confier à la prudence & à la probité de ce Seigneur vos plus importantes affaires & les miennes particuliéres, s'il étoit possible que je pusse avoir des intérets distinguez des vôtres. Je ne cherche qu'à remedier aux inconveniens capables de troubler le bonheur de vôtre regne. Vous me ferez plaisir de me donner les moiens de vous avertir sans haine & sans ambition de ce qui peut rendre vôtre Roiaume plus florissant & plus tranquille. Je vous proteste que je ne souhaite point de rentrer dans l'administration de vos affaires. Ma plus grande passion, c'est de vous voir gouverner vos Etats par vous même, & d'entendre vos sujets contents exalter vos vertus & la douceur de vôtre regne.*

Lettres de Marie de Medicis au Roi, à quelques Seigneurs & aux Ministre d'Etat.

Mercure François. 1619.

Cela

1619. Cela signifioit en bon François que Marie de Medicis demandoit l'éloignement de Luines. Et certes elle n'avoit pas si grand tort. On n'a guéres vû un plus indigne Favori. Son maître ne l'estima jamais. Il semble que ce fut par un esprit de contradiction aux desirs de sa mere, que Louïs s'obstina toûjours à combler Luines d'honneurs & de dignitez. Tel est souvent le génie des Princes. On en trouve d'un discernement plus exquis & plus fin que Louïs XIII. qui choisissent comme lui leurs Favoris par caprice, sans avoir égard au mérite, ni aux services rendus. Ils reconnoissent ensuite leur mauvais choix: & ils se font un point d'honneur de le soutenir à quelque prix que ce soit. De pareils prodiges de fortune & d'elévation, sont une marque du grand pouvoir de celui qui les a tirez de la poussiére: mais ils sont en même temps une preuve incontestable de la foiblesse, & de la bizarrerie de ceux que les Poëtes chantent comme des héros. Le Duc d'Epernon écrivit aussi au Roi. La lettre étoit courte; mais pleine de mensonges grossiers & impertinens. *Dez que je suis arivé à Loches,* disoit-il, *la Reine vôtre mere m'a commandé de l'y recevoir & de la conduire à Angoulême. J'ai cru qu'en lui desobeïssant, je manquerois au respect que je dois à vôtre Majesté. Je vous supplie trés humblement, Sire, de croire qu'un homme qui ne s'est jamais écarté du service des Rois vos prédecesseurs, ni de celui de vôtre Majesté, quelque mauvais traitement qu'il ait reçû, n'a pas envie dans l'âge ou je suis, de*

se

Digitized by Google

se démentir de la fidelité dont il a toûjours fait profession, & que je ne donnerai jamais un juste sujet à vôtre Majesté de douter de la droiture de mes intentions. Loüis reçut ce compliment comme il devoit. Sa Majesté le regarda comme une insulte que sa mere & un ancien Officier de la Couronne, faisoient encore à leur Souverain, aprés avoir ouvertement méprisé ses ordres & son autorité. Luines l'entretenoit dans ces sentimens: il l'exhortoit tous les jours à se faire craindre en punissant la temerité & la desobeïssance d'un sujet, que les bienfaits des Rois precedens avoient rendu trop puissant & trop orgueilleux. 1619.

Le Roi demeura quelque semaines sans répondre à sa mere. Elle fut bien-tôt avertie que Luines pressoit le Roi de mettre sur pied une Armée nombreuse, & de retenir les grans Seigneurs dans le devoir, en faisant un coup d'autorité contre le Duc d'Epernon. Marie de Medicis pense donc à se fortifier. La voila qui écrit aux Ducs de Maienne & de Rohan, au Maréchal de Lesdiguiéres & à quelques autres. Elle esperoit de les engager à la défendre & à s'opposer au Favori qui la vouloit perdre. Epernon écrit aussi de son côté; il invite ses amis à se joindre à lui. Presque tous les Seigneurs representérent à la Reine que sa resolution causeroit des mouvemens trop violens dans l'Etat: Ils repondirent que leur devoir ne leur permettoit pas de desobeïr au Roi: Enfin, ils envoiérent à la Cour les

Mémoires de Rohan. L. I. Histoire du Connétable de Lesdiguieres. L. IX. Chap. XII. Mercure François. 1619.

1619. les lettres que Marie de Medicis leur avoit écrites, & la copie de la réponse qu'ils y avoient faite. Quelques-uns de ceux sur qui la bonne Princesse comptoit, gagnez par les bienfaits & par les promesses du Favori, acceptent le commandement des troupes destinées contr'elle & contre Epernon. Le Duc de Rohan fut plus honnête & plus sincere que les autres. *Je suis bien faché, Madame*, dit-il à la Reine, *de ce que votre Majesté ne m'a pas fait l'honneur de m'emploier dez qu'elle a formé le dessein de sortir de Blois. Je l'aurois fidélement servie. Mais je me suis trouvé à la Cour lors que le Roi a reçû la nouvelle de vôtre retraite. Il m'a ordonné de venir dans mon Gouvernement de Poitou & de le maintenir en paix; j'ai promis d'obéir. Au reste, Madame, je n'entreprendrai rien contre vôtre Majesté. Le meilleur avis que je lui puis donner; c'est d'entendre à un prompt acommodement.*

Marie de Medicis déchut alors de ses grandes esperances. On comprit que les Seigneurs les mieux intentionnez pour elle demeureroient spectateurs de l'evénement. Ils ne vouloient pas dependre de l'humeur altiére d'Epernon. Quelques-uns n'étoient pas fachez de voir comment cet esprit presomptueux & entreprenant se demêleroit lui seul d'une affaire si delicate. *Nous aurions tort de nous embarquer maintenant*, disoient-ils. *Tout ceci finira par une négociation, quelque chose que fasse le Favori. M. d'Epernon aura l'honneur de l'entre-*

treprise, & nous nous ferons attirez la haine & le ressentiment du Roi. Marie de Medicis inquiete de ce que son fils ne lui répond point, & de ce qu'on ne parle à la Cour que de preparatifs de guerre, envoie une seconde lettre au Roi. Elle tache de le detourner des resolutions violentes que Luines semble lui inspirer. *Vous avez auprés de vous des gens*, lui dit-elle avec assez de bon sens, *qui cherchent à bâtir le miracle de leur fortune sur la ruine de vôtre mere. Je proteste devant Dieu que je n'ai aucune prétension. Le seul but que je me propose, c'est la prosperité de votre regne & le bonheur de vos sujets. Si vous fermez encore les oreilles à mes fideles & justes supplications, je serai contrainte de les faire entendre par tout, & de prendre la France & l'Europe à témoin de mon innocence & de ma sincerité. Veut-on me forcer à publier que mes malheurs deviennent tous les jours plus grans par l'ambition & par la cruauté de ceux qui disposent absolument de vôtre personne & de vôtre puissance? Si je me défens contre les armes qu'on vous fait prendre injustement, c'est que je veux vous épargner le regret que vous auriez un jour, d'avoir permis qu'on opprimât vôtre mere.* Marie de Medicis écrivit en même temps au Chancelier de Silleri, à du Vair Garde des Seaux, & au President Jeannin. Elle les sommoit de remplir les devoirs de leur Ministere, en avertissant le Roi, qu'il se feroit un tort extrême dans le monde, s'il marchoit à la tête de ses troupes contre une mere innocente & malheureuse. Ces

1619.

Digitized by Google

1619. Ces lettres qu'on avoit ſoin de rendre publiques, animoient extrémement le peuple contre Luines. Tout Paris deteſtoit ſon opiniatreté à preſſer le Roi de pouſſer la Reine mere à force ouverte. Les Predicateurs déclamoient dans les chaires: Et le Parlement de Paris ſembloit diſpoſé à faire des remontrances. Le Favori avoit ſes émiſſaires dans cette Compagnie. Ils propoſerent de proceder contre Epernon & de le condamner comme rebelle & criminel de Leze-Majeſté. Le Duc avoit eu la précaution de ſe faire donner la lettre du Roi qui permettoit à Marie de Medicis de s'aller promener hors de Blois, quand elle le jugeroit à propos pour ſa ſanté. La Reine mere avoit mis encore une lettre entre les mains de ſon libérateur, antidatée de la ſortie de Blois. Elle y prioit Epernon de l'aider dans ſon évaſion, de la recevoir à Loches & de la conduire à Angoulême. De maniere qu'on ne pouvoit plus accuſer le Duc d'avoir enlevé la Reine mere. Sa Majeſté lui permettoit d'aller où il lui plairoit: Et ce n'étoit qu'à ſa ſollicitation que le Duc l'avoit reçue dans Loches & dans Angoulême. La colluſion ſautoit aux yeux, je l'avouë. Mais ces deux piéces ſuffiſoient pour arrêter le Parlement. Marie de Medicis & Epernon y avoient beaucoup d'amis: Et cette Compagnie n'étoit pas reduite encore à faire tout ce qu'il plaît à la Cour de lui préſcrire. Quand on s'apperçut que le Parlement ne ſeroit pas ſi docile en cette rencontre

Le Roi envoie le Comte de Bethune pour négocier avec la Reine mere.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 592. 594. &c. Vie du Duc d'Epernon. L. VIII.

contre

contre que Luines l'espéroit, il proposa 1619.
au Roi d'envoier un Exempt de ses gardes
au Duc d'Epernon, pour lui ordonner de
venir à la Cour, & de remettre entre
les mains de sa Majesté les places dont il
étoit Gouverneur. On croioit bien que
le Duc refuseroit d'obeïr. Mais Luines
esperoit que sur une desobeïssance si manifeste,
le Parlement ne pourroit se dispenser
de poursuivre Epernon. Les plus sages
du Conseil ne furent point d'avis que le
Roi commît si facilement son autorité.
Ces artifices du Favori allarmoient les amis
d'Epernon. Mais il ne parut pas s'en
mettre beaucoup en peine. *Je saurai bien
parer les coups que mes ennemis me veulent porter,*
disoit le Duc. *Je ne me suis pas engagé
dans cette affaire sans avoir bien pensé aux
moiens de m'en tirer avec honneur.*

Dans les premiers Conseils tenus depuis *Mémoires de Deageant. pag. 193. 194. &c.*
l'évasion de Marie de Medicis, certaines
gens avoient remontré au Roi, qu'il devoit
réprimer avec vigueur la premiére
entreprise faite contre son autorité, depuis
qu'il avoit commencé de gouverner par
lui même. On proposa de lever cent mille
hommes. Une partie devoit être emploiée
à la seureté des Provinces, & l'autre
étoit destinée à marcher vers Angoulême
sous le commandement de sa Majesté.
Elle écouta cet avis sans déclarer ce
qu'elle en pensoit. Louïs vouloit examiner
la chose avec quelques-uns de ses confidens.
Deageant nous donne à penser que
ce fut lui qui fit remarquer au Roi, que

1619. les auteurs de la propoſition, n'avoient pas envie que l'affaire finît bien-tôt. *Il faut beaucoup de temps pour lever un ſi grand nombre de troupes*, dit-il au Roi. *Le threſor de vôtre Majeſté eſt épuiſé. Le fond qu'elle pretend avoir par le moien des nouveaux Edits, ne ſera pas ſi tôt prêt. L'Eté ſe paſſera ſans qu'on puiſſe rien entreprendre. Cependant le parti de la Reine mere poura devenir bien fort. Il eſt plus à propos de tenter un acommodement, & de lui offrir de bonnes conditions pourvu qu'elle ſe ſepare du Duc d'Epernon. Votre Majeſté trouvera bien-tôt les moiens de le punir, ſi la Reine mere conſent à l'abandonner. En tout cas, le Duc de Maïenne eſt mécontent d'elle depuis long-temps: il hait Epernon: il a de fort bonnes intentions pour le ſervice de vôtre Majeſté. Elle peut lui ordonner de lever douze ou quinze mille hommes dans ſon Gouvernement de Guienne, & de ſe poſter avantageuſement & le plus prés qu'il poura d'Augoulême. D'un autre côté vous ferez attaquer Mets, Boulogne & les autres places du Duc d'Epernon. La Reine mere & lui preſſez par tant d'endroits ſeront bien-tôt reduits à implorer la clémence de vôtre Majeſté & à recevoir les conditions qu'elle voudra leur accorder.*

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 593. 594. &c. Vie du Duc d'Epernon. L. VIII.

Loüis gouta cet avis. Le Comte de Bethune eut ordre de porter à la Reine mere la réponſe que le Roi faiſoit à la premiére lettre qu'elle lui avoit écrite. Bethune devoit ſonder premiérement les intentions de Marie de Medicis, l'aſſurer que le Roi deſiroit de la contenter, qu'il écouteroit les bons avis de ſa mere, & qu'elle

qu'elle auroit la liberté d'étre dans une autre ville que Blois. Le Favori avoit si bien tourné l'esprit de son maitre, qu'il ne vouloit point entendre parler de rappeller Marie de Medicis à la Cour. On defendit à Bethune de voir le Duc d'Epernon, de recevoir ses visites, & d'avoir aucun commerce avec lui. L'Envoié avoit ordre de presser la Reine mere de se séparer du Duc, & d'offrir à Marie de Medicis les conditions les plus avantageuses, en cas qu'elle abandonnât Epernon au juste ressentiment du Roi. Tout le monde se réjouit de ce que Louïs prenoit enfin la voie de la négociation. Mais les plus penetrans jugérent que l'acommodement ne seroit pas sitôt conclu. Ils ne pouvoient pas se persuader que Marie de Medicis fût si lache & si ingrate que de sacrifier un Seigneur qui l'avoit fort bien servie. Le Comte de Bethune lui même n'avoit pas envie de presser fortement la Reine mere de consentir à une chose trop indigne d'une personne de son rang, & capable de fletrir à jamais sa reputation, & de lui faire perdre tous ses serviteurs. Cependant Luines avoit une extreme passion de l'amener là. Convaincu que Bethune avoit trop d'honneur & de probité pour insister beaucoup sur un article si odieux de ses instructions, le Favori gagna secretement l'Abbé Rucellaï. Un ennemi reconcilié est presque toûjours plus dangereux qu'un ennemi déclaré. Outre que Rucellaï n'oublia jamais le chagrin qu'Epernon lui avoit don- 1619.

1619. né dans l'affaire du Marquis de Roilhac, le Duc s'étoit nouvellement brouillé avec l'Abbé: Luines le savoit bien. Il fait sonder Rucellaï, & le vindicatif Italien prend avidement l'occasion de gagner les bonnes graces du Favori, en insinuant à la Reine mere qu'elle ne doit pas faire scrupule d'abandonner un homme qui la tenoit, dit-il, encore plus resserrée dans Angoulême qu'elle ne l'étoit à Blois.

Lettres du Roi, du Prince de Piemont, & des Ministres à Marie de Medicis.

La lettre que le Comte de Bethune rendit à Marie de Medicis de la part du Roi, commençoit par de grandes menaces contre le Duc d'Epernon. Louïs supposoit qu'un sujet avoit enlevé la mere de son Roi, qu'il la tenoit prisonniere, & qu'elle écrivoit ce que le Duc lui avoit dicté. C'est sur ce fondement que Louïs appuioit son dessein d'armer. Il pretendoit marcher à la tête de ses troupes pour délivrer seulement sa mere d'une dure captivité. Vit-on jamais une plus plaisante comédie de part & d'autre? *Je ne croiois pas*, dit Louïs, *qu'il y eût un homme en France, qui en pleine paix eût l'audace, je ne dis pas d'exécuter, mais de former la résolution d'entreprendre sur la liberté de la mere de son Roi. Mais Dieu qui est le protecteur des Rois & qui m'assiste visiblement dans tous mes desseins, me fera la grace de châtier severement cette injure. Ceux qui se veulent couvrir de votre nom, & qui cherchent leur avantage dans la ruine de mon peuple & dans la diminution de mon autorité, sentiront les effets de ma juste colere. Les marques de la puissance que le*

Mercure François. 1619.

Duc

Duc d'Epernon exerce sur votre esprit, sont si visibles dans la lettre qu'il vous a dictée, qu'il est aisé de reconnoitre que vous l'avez écrite à regret. Qui pourroit s'imaginer qu'aprés m'avoir donné de si mauvaises impressions de son esprit & de sa conduite, vous me voulussiez maintenant persuader que le feu Roi mon seigneur & pere vous a commandé un peu avant son décés, de vous servir du conseil de cet homme tant en mes affaires qu'aux votres. Vous savez, Madame, en votre conscience que le feu Roi avoit des sentimens tout à fait contraires à ceux qu'on lui donne dans votre lettre. Vous me l'avez declaré plusieurs fois, & vous l'avez même experimenté. 1619.

Marie de Medicis méritoit bien la confusion que son fils lui fait en cette rencontre. Elle s'y étoit imprudemment exposée en disant trop de bien d'un Seigneur qu'elle avoit souvent décrié auprés de son fils. Que tout ceci nous decouvre admirablement le génie des Princes ! Il en est de même des autres hommes à proportion. Quand Epernon ne plioit pas assez au gré d'Henri IV, il en disoit mille maux. Mais lors qu'il vient à considérer de sang froid, que c'étoit le Seigneur le plus propre à servir la Reine & ses enfans contre les entreprises des Princes du sang, Henri recommande à Marie de Medicis de se servir des conseils du Duc d'Epernon, & de prendre confiance en lui. Marie de Medicis prevenuë par le Maréchal d'Ancre, ne pouvoit souffrir quelquesfois les airs de hauteur & d'autorité qu'Epernon avoit coutume

Digitized by Google

1619. de se donner. En ces occasions elle rapportoit à Louïs XIII. tout ce que Henri IV. lui avoit dit de mal contre le Duc. Aujourd'hui qu'Epernon l'a fort utilement servie, c'est, à son avis, un homme d'une probité reconnuë & d'une prudence consommée. Elle veut suivre le conseil que le feu Roi lui a donné de se confier parfaitement au Duc d'Epernon. Quel fonds peut-on faire aprés cela sur le bien, ou sur le mal que les Princes disent des gens? Ils tiennent un language différent selon que leurs interets, ou leurs passions changent. Je reviens à la suite de la lettre de Louïs à sa mere. Il est bon de voir comment les Rois parlent devant le monde, & de les comparer avec ce que l'Histoire nous apprend de leur conduite & de leurs actions.

Où est l'homme assez dépourvû de sens, ajoutoit Louïs, *qui ne voit pas qu'on vous a forcé à vous plaindre des mauvais traitemens que vous dites avoir reçus de ma part. Si ce que vous avancez est veritable, je dois être le premier blamé. Toutes les resolutions qui ont été prises sur ce qui vous regarde, ont été non seulement autorisées de mon nom; mais elles sont venues encore, ou de mon propre mouvement, ou de l'avis de mon Conseil, c'est-à-dire, de ceux dont le feu Roi se servoit. Ma conscience, la votre, & toute la France, sont témoins, Madame, que je n'ai omis aucun de mes devoirs à votre égard. La crainte de Dieu est tellement gravée dans mon ame, que je me tiens plus glorieux de cette grace que de la possession*

session de mon Roiaume. Je ne prétends pas que ma Couronne me dispense d'avoir pour vous les mêmes égards & le même respect, que les enfans d'une naissance inférieure à la mienne, doivent avoir pour leurs meres. Si je vous ai paru en certaines rencontres n'avoir pas tous les tendres sentimens d'un bon fils, c'est que je suis obligé d'agir quelquesfois en Roi & en pere de mon peuple. La conjoncture du temps des affaires ne me permettoit pas d'en user autrement. Vous m'avez souvent avoué par vos lettres que cette conduite étoit si juste, que vous ne pouviez pas vous en offenser, & que vous preferiez de bon cœur la seureté du repos public à vôtre contentement particulier. 1619.

Ne croiroit-on pas en lisant cette lettre que Louïs faisoit tout par lui-même, & qu'il étoit le premier auteur des resolutions prises dans son Conseil? Cependant, on nous rapporte comme une chose de notoriété publique, & quelques-uns de ses Courtisans l'assurent, qu'il s'occupoit à des amusemens puériles & indignes de lui, pendant que son Favori régloit les affaires les plus importantes. On ne peut assez louër les sentimens Chrétiens que Louïs témoigne dans sa lettre. Il est certain qu'il craignoit Dieu. Mais comme il avoit plus de superstition que de véritable religion, il fit souvent bien des choses qui ne conviennent pas à un Prince qui se picque de preférer la qualité de Chrétien à celle de Souverain. Sous prétexte de remplir ses devoirs de Roi, il oublioit à la sollicitation d'un Favori, ou d'un Ministre, que sa Couronne

Digitized by Google

1619. ne le diſpenſoit pas d'honorer ſa mere. Il eut la dureté de la laiſſer mourir d'ennui & de miſére dans un païs étranger. Marie de Medicis avoit ſouvent diſſimulé avec lui. Dans le deſſein de l'amuſer elle faiſoit ſemblant d'être contente de ſa conduite. Les Princes & les particuliers ne doivent pas toûjours dire ce qu'ils penſent. Mais il y a des meſures à garder dans la diſſimulation. En la pouſſant trop loin, on s'expoſe à paſſer pour fourbe, ou pour inconſtant. La réputation, c'eſt la bonne opinion que nous donnons de nous au public. Il n'eſt pas obligé d'approfondir tout, ni d'entrer en mille petits détails. Si Marie de Medicis avoit envie de ſe plaindre un jour de la dureté de ſon fils, elle ne devoit pas lui mettre en main de quoi juſtifier qu'elle approuvoit ſa conduite. C'eſt ſur ce fondement que pluſieurs gens l'ont accuſée d'inquiétude, d'inconſtance, d'une diſſimulation trop profonde & trop artificieuſe.

Quant à l'adminiſtration de mes affaires, diſoit encore le Roi, *je ferai connoître à ceux qui vous ont preſſée de vous en plaindre ſans ſujet, que c'eſt moi qui gouverne mon Roiaume, & qui agis dans tous mes Conſeils. Lors que vous ſerez mieux informée de la verité, vous loüerez Dieu avec moi de cette grande benédiction. J'ai reſolu de prendre les armes pour vous tirer de captivité, pour vous remettre dans la liberté que vos ennemis vous ont ôtée, & pour vous faire rendre l'honneur & le reſpect qui vous ſont dus. Si le ſéjour de*

Blois,

Digitized by Google

Blois ne vous est pas agréable, vous pourez choisir celle de vos maisons, ou des miennes, qui vous plaira davantage. Vous y serez en pleine liberté. J'irai vous voir incontinent aprés vôtre arivée. Ce sera dans cette entrevuë, que vous me direz de bouche tout ce que vous croirez important au bien & au repos de mes sujets. Toute autre maniére de me donner des avis sur mes affaires, feroit connoître au public, qu'on cherche plûtôt l'éclat que le profit. 1619.

Louis prioit ensuite sa mere d'ajouter foi à tout ce que le Comte de Bethune lui diroit de sa part. Les honnêtes-gens ne purent lire sans indignation les lettres de Marie de Medicis & la réponse du Roi. *Quel etrange jeu*, disoient-ils, *prétend-on jouër aux depens du peuple! La Reine mere crie qu'elle est prisonniére à Blois: elle fait venir le Duc d'Epernon pour la délivrer. Si nous l'en voulons croire, son unique dessein, c'est de donner de grans avis à son fils. Et à quoi se termineront ces conseils salutaires? A dire qu'il faut chasser Luines de la Cour. Le Roi le voit bien; & il n'en veut rien faire. Le voilà qui suppose à son tour que le Duc d'Epernon tient la Reine mere captive. Il faut mettre des Armées sur pied; il faut faire des levées extraordinaires d'argent pour tirer de prison celle qui prétend en être delivrée. Malheureuse condition de ceux qui vivent sous un Prince jeune & foible! Par ce qu'un Favori croit la presence de la Reine mere à la Cour préjudiciable à l'établissement de sa fortune, il mettra toute la France en feu pour éloigner de Paris une Princesse qui pouroit demeurer au*

1619. *Louvre, sans avoir aucune part au gouvernement de l'Etat. Qu'avons-nous gagné à la mort du Maréchal d'Ancre? Les Luines font encore plus de mal, que Conchini & la Galigaï n'en ont jamais fait.*

Le monde refléchit encore beaucoup sur la lettre que le Prince de Piémont écrivit en même temps à Marie de Medicis. Elle lui avoit demandé ses bons offices auprés du Roi. Mais la bonne Princesse se trompoit grossiérement, si elle croyoit que le Duc de Savoie & son fils souhaitassent de la voir rentrer dans sa premiére autorité. Charles Emmanuël étoit trop mécontent d'elle. Il prenoit des engagemens si contraires aux intérets de la Maison d'Autriche, qu'il étoit bien-aise que le Roi de France éloignât de son Conseil une mere trop facile à se laisser surprendre par la Cour de Rome & par celle de Madrid. Marie de Medicis jugea de la réponse que Victor Amédée lui fit qu'elle ne devoit rien attendre de Charles Emmanuël, ni de la Maison de Savoie. *Je suis bien faché, Madame,* lui dit le Prince de Piémont, *de ce que vous êtes sortie de Blois dans la pensée que vous n'y étiez pas en seureté, & que vous ne pouviez pas déclarer au Roi les desordres que vous vous figurez dans l'Etat. Cette resolution ne vient pas, à mon avis, de vôtre Majesté. Son naturel est trop bon, & son jugement est trop solide. C'est un artifice de certaines gens qui craignent vôtre reconciliation avec le Roi, & qui espérent de profiter de la mesintelligence de vos Majestez: il est cer-*

Mercure François. 1619.

Digitized by Google

certain, & je puis l'assurer que vous jouissiez d'une entiere liberté à Blois, & qu'on ne peut rien ajouter à la tendresse que le Roi a pour vous. Ses actions publiques & particuliéres répondent à la grande reputation qu'il s'est acquise dans l'Europe, & à l'estime qu'on y a conçuë de sa vertu & de sa generosité. Outre les effets que toute la Chrêtienté en a sentis, je remarque encore tous les jours de nouvelles preuves des rares qualitez du Roi. Il agit dans son Conseil entre les anciens Ministres du feu Roi son pere avec un jugement si exquis, avec une justice si exacte, avec un courage si ferme, que tous ceux qui le voient en sont ravis d'admiration. Dieu qui a comblé le Roi de tant de graces extraordinaires, veut bénir son regne, & le rendre encore plus glorieux que celui de ses ancêtres. L'amour que j'ai pour la verité, m'oblige à publier ce que je connois par ma propre experience. 1619.

Cette flatterie outrée sembla indigne d'une personne du rang de Victor Amédée. *Le témoignage avantageux que le Prince de Piémont rend au Roi, pouroit faire honneur à sa Majesté,* dirent quelques-uns, *si ces éloges paroissoient moins interessez. Peu s'en est fallu que le Duc de Savoie, ne se soit mis en tête de se faire Pape: il pense maintenant à l'Empire. Et que savons-nous s'il n'espere point aussi de profiter des mouvemens de la Bohéme? Son fils flatte le Roi bassement. On cherche à gagner sa Majesté, afin qu'elle appuie les projets ambitieux & chimériques de Charles Emmanuël.* On remarquoit aussi que Victor Amédée, non content de faire l'adulateur, emploioit

 enco-

1619. encore les menaces pour intimider une Reine inquiéte & affligée. *La Maison de Savoie, & moi par dessus tous*, ajoutoit le Prince de Piémont, *sommes tellement redevables au Roi, que nous exposerons librement nos vies & nos biens, en cas que le Roi soit obligé de prendre les armes pour maintenir son autorité, pour reduire les ennemis de la grandeur de sa Couronne, & pour rendre à votre Majesté sa liberté qu'on lui a ôtée, en vous tirant de Blois.*

On raisonnoit davantage sur les réponses que le Chancelier, le Garde des Seaux, & le Président Jeannin firent aux lettres de Marie de Medicis. Celle de Silleri étoit courte & en termes généraux. Le monde s'imagina que le vieux & habile Courtisan n'avoit pas voulu s'expliquer. Il avoit du chagrin contre le Favori: & le Duc d'Epernon étoit son ami. D'ailleurs le Chancelier se plaignoit de la Reine mere qui lui avoit ôté les Seaux. Pour se démêler de ces embaras, Silleri n'entroit dans aucun détail. Il se contenta d'exhorter Marie de Medicis à la paix, & à donner satisfaction au Roi son fils. Du Vair qui se picquoit d'éloquence, fit une lettre plus étenduë: mais il donna prise aux malins & aux railleurs. On n'étoit pas d'humeur à lui pardonner une fausse démarche. Plus il affectoit une vertu austére: plus les gens cherchoient à découvrir ses passions & ses vuës secrétes. On ne fut pas surpris qu'un ennemi déclaré d'Epernon qui lui avoit fait un affront public,

Mercure François. 1619.

Digitized by Google

public, insinuât à Marie de Medicis d'abandonner le Duc, en conseillant à cette Princesse de se contenter de ce que son fils lui promettoit dans sa lettre. *Arrêtez le cours du mal à sa source*, disoit le Garde des Seaux: *vous seule, Madame, le pouvez & par un seul moien. Remettez-vous franchement entre les bras du Roi votre fils. Vous voiez les assurances qu'il vous donne & de son amitié & du desir qu'il a de vous contenter. La parole d'un si grand Roi solennellement donnée, suffiroit à ses ennemis de quelque nation qu'ils fussent. La presence de votre Majesté, un seul regard maternel achevera tout ce que vous pouvez desirer davantage & pour vous & pour ceux que vous affectionnez.* Le monde comprit fort bien que du Vair vouloit faire esperer à Marie de Medicis, que le Roi pardonneroit plus facilement au Duc d'Epernon, quand elle se seroit remise entre les bras de son fils. *Si la Reine mere*, disoit-on, *est jamais assez imprudente pour suivre le conseil de M. le Garde des Seaux, sera-t-il d'avis pour lors que le Roi laisse à M. d'Epernon ses honneurs & ses dignitez, & que sa Majesté le reçoive dans ses bonnes graces? Non sans doute le bon M. du Vair a trop de complaisance pour le Favori.* 1619.

Les railleurs tournerent en ridicule les éloges outrez & flatteurs, qu'un vieux & grave Magistrat donnoit à un jeune Prince, qui n'entroit pas d'une maniere fort avantageuse dans le monde. *Votre Majesté*, disoit encore du Vair à Marie de Medicis, *a trop de discernement pour se persuader que le*

1619. *Roi, qui sait que son nom est en vénération jusques aux extrêmitez de la terre, & que toute l'Europe admire la maniére, dont il a promptement éteint le feu qui embrazoit son Roiaume, dont il a donné la paix à l'Italie, dont il se prépare à la procurer en Allemagne, dont il a rétabli la justice & le bon ordre en France: Votre Majesté voit bien, dis-je, que dans une pareille situation, le Roi doit regarder tout ce qu'on lui dira contre son administration, comme une voix injurieuse qui lui voudroit ravir la gloire éminente qu'il s'est acquise.* Les honnêtes gens levoient les épaules en lisant de si grandes pauvretez. *Que cela nous rend bien croiable,* disoient-ils, *ce que l'Histoire nous rapporte de la basse adulation des anciens Sénateurs de Rome en certaines rencontres! Le Garde des Seaux est plus lâche qu'eux. Sous le nom du Roi, il prétend donner de l'encens au Favori, auquel il est redevable de son retablissement. Et qu'a-t-on fait de merveilleux depuis que Luines gouverne l'Etat? Nous savons comment la paix a été donnée à l'Italie: en menageamt avec grand soin les interets de l'honneur de la Couronne d'Espagne. Nous verrons quel parti on fera prendre au Roi dans les grandes revolutions qui se préparent en Allemagne. Quel bien a produit l'assemblée des Notables à Roüen dont Luines a voulu nous amuser. Il s'en est servi pour mieux établir son autorité. Et M. le Garde des Seaux nous vient dire gravement que la justice est retablie, que les abus sont corrigez, que le vice & le crime sont bannis?*

Les gens étoient sur tout indignez contre un

un endroit de la même lettre. Du Vair avoit si grande peur que Luines son patron, ne fût éloigné de la Cour, que le bon Magistrat avertit sans façon la Reine mere, qu'elle ne doit pas esperer que Louïs se défasse jamais de son Favori, quoique toute la France crie contre lui: *Il ne faut point penser, Madame,* disoit le Garde des Seaux, *qu'on puisse rendre le coup moins sensible au Roi, en le portant sur ceux qui sont auprés de sa personne. Outre que vous lui avez inspiré trop de courage & trop de jugement, il a déja connu aussi bien que vous par sa propre expérience, que tous ceux qui ont voulu ci-devant attaquer les Princes & troubler l'Etat, ont fait semblant de n'en vouloir qu'à ceux qui les approchoient. Pardonnez, Madame, à un homme qui fait profession d'avoir son cœur sur ses levres. Si je parle trop librement à vôtre Majesté, c'est que je pense uniquemene à suivre les lumiéres de ma conscience, comme vous m'y exhortez.* Quelques-uns se mirent à rire en disant: *M. le Garde des Seaux n'est que trop sincére. Il déclare franchement à la Reine qu'elle fera bien de se tenir en repos, de sacrifier M. d'Epernon, & de permettre que Luines demeure le maître absolu des affaires.* 1619.

La réponse du Président Jeannin parut mieux concertée & plus judicieuse. Il se contentoit d'exhorter la Reine mere à se racommoder avec le Roi, & à ne suivre pas trop aveuglément les conseils du Duc d'Epernon, par ce que les troubles de l'Etat lui sembloient necessaires à la conserva-

1619. servation & même à l'acroissement de sa fortune. *Faites cesser, Madame, les mouvemens qui se preparent sous votre nom*, disoit Jeannin de fort bon sens. *Au lieu de profiter au public & de causer le soulagement, & la réformation que vous demandez, ils ne serviront que de prétexte pour couvrir les mauvaises intentions de ceux qui prétendent s'élever sur les ruines du Roiaume. Votre interêt vous engage à maintenir l'autorité du Roi. Plus il sera respecté, & plus on aura d'égards pour sa mere. Craignez de vous repentir d'avoir trop écouté les mauvais conseils de ceux qui veulent vous jetter dans le précipice.* Il y avoit de grans abus dans le gouvernement. Jeannin semble en convenir. Cependant il avoit raison de vouloir arrêter Marie de Medicis, qui faisoit mine d'en demander le retranchement. Elle pensoit plus à ses avantages particuliers, qu'au bien de l'Etat. Tant que la bonne Princesse eut la souveraine administration des affaires, elle ne voulut jamais entendre parler de réformation. La voilà chassée de la Cour: Elle crie *au mauvais gouvernement*: elle a les meilleures intentions du monde pour le soulagement du peuple. Si Louïs eût rétabli la Reine mere dans sa premiére autorité, elle auroit pensé à la conserver mieux, elle auroit oublié les grandes plaintes dont elle remplit l'Europe en s'enfuiant de Blois. Juste jugement de Dieu! Ceux qui travaillent le plus à l'établissement du pouvoir arbitraire des Rois, sont souvent les premiers à gémir sous la pesanteur.

Digitized by Google

ſanteur du joug, dont ils ont voulu accabler le peuple. Marie de Medicis s'eſt efforcée de mettre Louïs au deſſus de toutes les loix. Elle vouloit commander à ſon aiſe ſous le nom de ſon fils: & l'ambitieuſe Princeſſe a connu par ſa propre expérience, qu'un Roi trop abſolu peut devenir le tiran de ſa mere & de ſes plus proches parens. 1619.

Le Marquis de Béthune jugea dez le premier entretien avec Marie de Medicis qu'il ſeroit inutile de lui propoſer d'abandonner le Duc d'Epernon. Elle donna d'abord à connoître que ſon cœur n'étoit pas capable d'une ſi grande lâcheté. Quand Bethune lui dit que le Roi armoit uniquement pour punir un ſujet qui avoit eu l'audace d'enlever la mere de ſon Roi, elle ſe mit à diſculper Epernon, à dire que s'il y avoit du crime, elle étoit ſeule coupable, & que le Duc la traitoit en Reine dans Angoulême, où elle avoit une parfaite liberté, enfin, à proteſter qu'elle ſe mettroit au devant de lui pour recevoir les coups qu'on voudroit porter à un Seigneur qu'elle avoit engagé dans cette affaire par ſes ſollicitations & par ſes inſtantes priéres. On connut alors qu'il falloit rompre la négociation ſi on vouloit inſiſter trop fortement ſur une choſe que la Reine mere rejettoit avec indignation. Bethune avoit paru lui même la propoſer à regret & avec quelque confuſion. Il écrivit au Roi pour lui conſeiller de ceſſer de faire des levées & des preparatifs de guer-

Le Roi envoie encore l'Archevêque de Sens & le P. de Berulle à la Reine mere.

Journal de Baſſompierre. Mémoires de Déageant. pag. 205. 206. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 594. 597. 598.

1619. guerre. *Cela donne*, disoit-il, *de trop grans ombrages à la Reine mere. Je crains qu'elle ne prene la resolution de publier un Manifeste. Cet écrit ne feroit pas un bon effet au dedans ni au dehors du Roiaume.* Louïs continua son armement, persuadé qu'il étoit que sa mere intimidée se rangeroit plûtôt à la raison, & que certains Seigneurs mécontens & factieux ne se declaréroient pas si facilement pour elle. Cependant, on pretendoit l'amuser toûjours de l'esperance d'un acommodement avantageux.

Comme elle avoit de la déference pour les Ecclesiastiques, ou les Religieux d'une pieté distinguée, le Roi resolut de lui envoier le P. de Berulle Superieur General de l'Oratoire, dont Marie de Medicis estimoit la douceur, la prudence, & la probité. Le Duc d'Epernon avoit lui même beaucoup de respect pour Berulle. Il étoit proche parent du Président Séguier intime ami d'Epernon. Et cela donnoit beaucoup d'accés au P. de Berulle auprés du Duc. On étoit bien aise de l'amuser aussi. Deageant continuoit son intrigue pour une entreprise sur la ville de Mets, & il ne desesperoit pas de reüssir. Il tachoit de faire en sorte qu'Epernon & la Valette son fils leurrez de l'esperance d'un prompt acommodement, se tinssent moins sur leurs gardes. Quelque échauffé que Luines parût pour les voies de hauteur & d'autorité, une guerre civile l'effraioit : Et la haine que la pluspart des grans Seigneurs avoient pour lui, augmentoit sa timidité naturelle. S'ils ne

se

Digitized by Google

ſe declaroient pas pour Marie de Medicis, 1619.
c'eſt qu'ils ne vouloient pas dependre du Duc d'Epernon. Mais il n'étoit pas impoſſible qu'en ſervant trop foiblement le Roi contre ſa mere, & en ſe tenant même dans une eſpéce de neutralité, ils ne reduiſiſſent enfin Louïs à donner à Marie de Medicis des conditions préjudiciables à la fortune du Favori. Voila pourquoi Luines fit envoier à Angoulême un homme agreable au Duc d'Epernon. Le Favori penſoit à le gagner en cas que Rucellaï ne pût pas venir à bout de perſuader à la Reine mere de ſacrifier ſon liberateur. Tel eſt l'eſprit de toutes les Cours qui ſe picquent de rafinement en politique. On y entretient les gens d'une negociation, pendant que par une perfidie qu'on couvre du nom moins odieux d'addreſſe & de ſubtilité, on travaille ſourdement à les perdre ſans reſſource. Berule avoit tout le ſecret de ce que le Roi vouloit acorder à ſa mere. Cependant il ne paroiſſoit que comme un adjoint à l'Archevêque de Sens que le Roi envoia quélque temps aprés le départ de Bethune. Ce Prélat etoit frere du Cardinal du Perron mort l'année precedente. Deageant avoit dreſſé des mémoires particuliers pour Berulle. Il avoit ordre de s'ouvrir ſeulement juſques à un certain point au Comte de Bethune & à l'Archevêque de Sens. Il ſemble que le Roi & le Favori ne ſe fioient pas entiérement à eux.

La Reine mere

Marie de Medicis, cette Reine ſi bigote,

ſi

1618. si zélée contre les Protestans fit comme les autres. Elle les rechercha dans sa disgrace. Le Duc d'Epernon leur ennemi declaré s'intriguoit à la Rochelle pour engager l'Assemblée genérale qui s'y tenoit, à se remuer en faveur de la Reine mere, & contre la trop grande autorité de Luines, dont les Reformez étoient fort mécontens. La conjoncture se trouvoit favorable aux desseins de Marie de Medicis. Et l'Assemblée de la Rochelle auroit bien pû prendre la resolution d'agir pour la Reine mere, si du Plessis-Mornai n'eût pas eu la prudence de prévenir promptement ceux de sa Religion, & de les exhorter vivement à se servir de l'occasion, pour obtenir de la Cour du moins une partie de ce qu'ils demandoient. L'Assemblée generale que les Reformez tenoient à la Rochelle sans la permission du Roi, deliberoit sur les mesures que tout le parti Protestant devoit prendre pour s'opposer aux innovations qu'on faisoit dans le Bearn à la sollicitation du Clergé. Le Duc de Rohan, le Maréchal de Lesdiguiéres, & du Plessis-Mornai se donnérent de grans soins pour trouver une voie d'acommodement; de maniére que l'autorité du Roi commise avec beaucoup de hauteur, fût sauvée, & que les Reformez de Bearn obtinssent un dedommagement certain des biens Ecclesiastiques & des autres choses que la Cour leur ôtoit. L'affaire sembloit prendre un assez bon train: mais certaines gens de la Cour se mirent en tête de pousser les choses

Sollicite inutilement le parti Protestant à se declarer pour elle.

Vie de M. Du Plessis-Mornai. L. IV. Lettres & Memoires du même. 1618. & 1619.

ses à l'extremité. On represente au Roi 1619.
que c'est donner une trop grande atteinte à son autorité que de souffrir la convocation & la tenuë d'une assemblée generale des Réformez à la Rochelle sans la permission & même contre la volonté du Souverain. Le Parlement de Paris donne au commencement de cette année un Arrêt, par lequel les gens assemblez à la Rochelle sont déclarez rebelles, aussi bien que ceux qui les ont députez : Et les Magistrats des Provinces commencent en effet des procedures contre quelques-uns en vertu de l'Arrêt.

Cette nouvelle affaire donnoit une extrême inquiétude à du Plessis-Mornai. Il étoit dans une crainte mortelle que tout le parti Protestant ne se remuât, lors qu'il reçut la nouvelle de l'évasion de la Reine mere. Du Plessis dépéche promptement un exprés à la Rochelle : Il lui donne des lettres pour l'Assemblée. On y exhortoit les Députez à profiter de l'occasion. *Il faut envoier promptement en Cour*, disoit du Plessis, *& protester au Roi que nos Eglises lui demeureront fideles, nonobstant les sujets de plainte qu'on leur donne, & que nous ne demandons à sa Majesté que le libre exercice de notre Religion & la conservation de nos privileges.* La maxime constante du sage du Plessis, c'étoit d'empêcher autant qu'il pouvoit, que ceux de sa Religion n'entrassent dans les partis & dans les factions d'Etat. Il savoit que toute la haine du Roi retomberoit infailliblement sur ses sujets Réfor-

mez,

1619. mez, aprés que les Princes & les grans Seigneurs auroient fait leur traité. Et cela ne s'eſt trouvé que trop veritable. L'Aſſemblée de la Rochelle embraſſa l'ouverture que du Pleſſis lui donnoit. Elle envoia des Députez à la Cour: Ils furent bien reçus, & les Magiſtrats eurent ordre d'arrêter leurs pourſuites. Chambret gendre de la Noüe vint ſur ces entrefaites à la Rochelle de la part de Marie de Medicis & du Duc d'Epernon. Ils eſperoient l'un & l'autre de profiter du mécontentement des Proteſtants: Mais ils s'y prirent trop tard. On avertit ſecretement Chambret de ſe retirer au plûtôt de la Rochelle.

Du Pleſſis-Mornai fut un de ceux à qui la Reine mere écrivit incontinent aprés ſa ſortie de Blois. Elle ne parloit dans ſa lettre que de ſes bonnes intentions pour la réformation des abus du Gouvernement, & de ſes eſperances que tous les bons François la ſeconderoient; enfin elle témoignoit compter beaucoup ſur les bons conſeils de Mornai, & ſur la parole que certains Proteſtants lui avoient donnée. Du Pleſſis répondit avec un extréme reſpect à la lettre de Marie de Medicis. Il plaignoit le malheur de cette Princeſſe; il lui confeſſoit de bonne foi qu'il y avoit de grans deſordres à corriger dans l'Etat. *Cependant, Madame*, ajoutoit le prudent Gentilhomme, *je ſupplie trés-humblement votre Majeſté d'éviter tous les remedes violens, ils ſeroient pires que le mal, que vous pretendez guérir. Penſez que vous êtes non ſeule-*

ſeulement la mere du Roi, mais encore du Royaume. Beaucoup de gens vous promettent des merveilles. Ils feront peu de choſe; peut-être rien du tout. Du Pleſſis profita ſi habilement de la conjoncture, en faveur de ceux de ſa religion : il agit ſi efficacement à la Cour, que l'Arrêt donné contre l'Aſſemblée de la Rochelle fût caſſé. Le Roi déclara qu'elle avoit été convoquée à bonne intention; & il permit d'en tenir une autre le mois de Septembre prochain à Loudun. Les Députez ſortirent de la Rochelle fort contens. Ils eſperoient que les affaires du Bearn s'acommoderoient à l'amiable. Mais on y trouva de plus grans obſtacles qu'ils ne croyoient. 1619.

Du Pleſſis-Mornai ne s'occupoit pas ſeulement à tirer ceux de ſa Religion en France d'un aſſez grand embaras, il étoit attentif encore à ce qui ſe paſſoit au Sinode ouvert à Dordrecht en Hollande le trézième Novembre de l'année precédente. C'étoit comme le premier Concile Genéral des Egliſes Reformées. Il y avoit un Evêque & trois Docteurs d'Angleterre, des Miniſtres députez des Egliſes du Palatinat, de Heſſe, de Suiſſe, de Genéve & de quelques autres endroits. Le Roi de France ne voulut pas permettre à ſes ſujets Réformez d'y envoier quelques Théologiens: & ceux que l'Electeur de Brandebourg avoit nommez ne purent pas faire le voiage. Il en eſt de ce Sinode, comme de pluſieurs Conciles anciens & modernes. La fin n'en fut avantageuſe qu'au parti qui avoit pris le deſſus,

Ouverture du Sinode aſſemblé à Dordrecht contre les Arminiens.

Lettres & Mémoires de M. du Pleſſis-Mornai. 1619.

1619. dessus. Bien loin de terminer les contestations, il les augmenta. Le schisme fut confirmé, & il devint plus opiniatre. Une longue experience de plusieurs siécles devoit avoir appris au monde que c'est là le fruit ordinaire de ces sortes d'Assemblée. *Je n'ai point encore vû de Concile qui ait bien reüssi*, disoit un illustre Evêque de l'Antiquité. *On y aigrit plûtôt les maux de l'Eglise, qu'on ne les guérit.* Les Etats Genéraux des Provinces-Unies, envoiérent à l'exemple des Empereurs Chrétiens des Commissaires à Dordrecht pour maintenir le bon ordre dans le Sinode, pour empécher la confusion; disons la verité, pour y régler absolument toutes choses. Messieurs les Commissaires en usérent de la même maniére que ceux de l'Empereur: quand un des deux partis avoit plus de crédit à la Cour que l'autre, les Commissaires faisoient un rapport favorable au parti le plus puissant; & l'Empereur ne manquoit pas d'autoriser ce que ses Commissaires avoient ordonné. Les Contre-Remontrans étoient supérieurs dans les Provinces-Unies: les Etats Genéraux les appuiöient hautement. On avoit si bien menagé toutes choses dans les assemblées tenuës pour députer au Sinode Genéral, que les Remontrans devoient seurement être condamnez. Les Commissaires bien avertis de l'intention des Etats Genéraux favorisoient le parti le plus agréable à la Cour, & les Souverains confirmoient ce que leurs Commissaires avoient réglé. *Le Clergé n'entre en connoissance*

Gregorius Nazianzenus. Epist. 53. ad Procopium.

noissance de ce qui se passe ici, qu'autant qu'il plaît aux seculiers de lui en faire part, dit un Docteur Anglois écrivant à Carleton Ambassadeur du Roi de la Grande Bretagne à la Haïe.

1619. *Hales's Letters from the Synod of Dort.*

Je ne sai comment du Plessis-Mornai fut prié de donner son avis sur la maniére de procéder dans le Sinode, & sur les moiens de le rendre plus utile à la Réformation. Le sage & pieux Gentilhomme déclara son sentiment avec beaucoup de prudence & de modération. *Il faut sur tout*, disoit-il, *que l'Assemblée garde une équité parfaite, & qu'elle temoigne plus d'indulgence que de rigueur, en maintenant les interêts de la verité. On doit autant qu'il est possible ouvrir le chemin à la reünion generale des Protestans, & éviter avec soin les maniéres de parler capables d'exciter de nouvelles disputes, ou de reveiller les anciennes. Demeurons en à ce qu'il a plû à Dieu de nous reveler, non seulement au regard du dogme; mais encore dans la maniere de s'exprimer.* Plût à Dieu que le Sinode eût voulu suivre des maximes si équitables. Je l'ai déja dit: il y avoit à Dordrecht des gens plus éclairez & plus habiles qu'à Trente. Les articles controversez paroissent examinez avec plus d'application & d'exactitude; je dirai même avec plus d'apparence de bonne foi. Mais il faut avouër que les passions furent presqu'également violentes, & que les préjugez ne furent guéres moins opiniâtres dans l'une de ces deux Assemblées que dans l'autre. Il y aura du desordre tant

Digitized by Google

1619. qu'il y aura des hommes. Je ne ferai point ici le détail d'un Sinode qui eut plus de cent cinquante Sessions. Je toucherai seulement quelque chose de la maniére dont il crut devoir procéder à la condamnation des Remontrans.

Procedures du Sinode contre les Remontrans.

Acta Synodi Dordracenæ. &c. Acta & Scripta Synodalia Remonstrantium.

Ces pauvres gens effraiez de ce qu'on avoit fait par tout contr'eux avant l'ouverture du Sinode, s'étoient assemblez à Leide pour délibérer sur les mesures qu'ils devoient prendre. Ils resolurent de n'abandonner point la cause qu'ils avoient defenduë jusques alors. Episcopius & trois autes se chargerent d'aller à Dordrecht & d'y demander qu'il fût permis à tout le corps des Remontrans de nommer des gens capables de bien defendre leur doctrine dans le Sinode. Episcopius & ses trois Collegues aprenent en arivant à Dordrecht qu'on les a déja citez dans les formes à comparoître devant le Sinode, que les lettres de citation sont expédiées tant au nom des Commissaires envoiez par les Etats Genéraux, que de la part du Sinode, qui s'occupoit à regler certains points de discipline en attendant qu'on pût proceder avec quelqu'apparence de justice à l'examen de la doctrine. Les Arminiens presentérent diverses requêtes & plusieurs mémoires aux Commissaires & au Sinode. Ils reçusoient sans façon tous les Ministres & tous les Théologiens députez des Provinces-Unies. On disoit que les Contre-Remontrans étoient parties declarées, qu'il n'y avoit nulle justice à espérer de gens qui s'étoient sepa-

Digitized by Google

ſeparez ouvertement de la communion des Remontrans en faiſant des aſſemblées particulieres, & que les Contre-Remontrans aiant déja fait pluſieurs actes où ils condamnoient les cinq articles des Arminiens comme herétiques & pernicieux ; on ne pouvoit pas les regarder comme Juges compétens. C'eſt à peu près ce que les Proteſtans avoient autrefois allégué contre le Concile de Trente, lorſque l'Empereur Charles-Quint entreprit de les contraindre à ſe ſoumettre aux decrets de cette Aſſemblée. Avant que d'entrer en conférence, les Arminiens demandérent qu'on leur acordât douze conditions. Ils prouvoient fort au long dans un écrit la juſtice & l'équité de ces conditions; & ils affectérent de repreſenter qu'ils demandoient les mêmes choſes que les Proteſtans avoient propoſées au temps du Concile de Trente. En verité Bogerman Préſident du Sinode & les autres chefs du parti Contre-Remontrant ne prirent point trop mal les maniéres du Légat du Pape & des Evêques dans le Concile de Trente. Le Préſident & ſon Sinode ſe recriérent dez qu'ils entendirent dire aux Remontrans qu'ils étoient venus pour entrer en conférence avec leurs freres ſur les articles controverſez. *Entrer en conference*, diſoient les Contre-Remontrans, *ce n'eſt pas ainſi que nous l'entendons. Les Arminiens ſont citez devant leurs Juges legitimes. On écoutera leurs defenſes & nous déciderons enſuite.* Le Légat & les Evêques parloient-ils autrement dans l'Aſſemblée de Trente? 1619.

 Les

Digitized by Google

1619. Les Contre-Remontrans gueres moins artificieux que ceux-ci, vouloient que leurs adverſaires vinſſent ſeulement au Sinode pour y entendre prononcer leur condamnation.

Un Docteur Anglois remarque fort bien que le projet d'un Sinode propoſé par les Arminiens, étoit chimérique. Ils demandoient qu'il fût uniquement composé de gens qui n'euſſent point pris parti dans les conteſtations. Où les auroit-on trouvez dans les Provinces-Unies, ces Juges desintereſſez ? Les Remontrans faiſoient une autre propoſition que le Docteur Anglois ne juge pas plus praticable : cependant on en trouveroit des exemples dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. C'eſt qu'il y eût un nombre égal de Théologiens des deux partis qui conferaſſent en preſence des Commiſſaires des Etats Genéraux, & qui cherchaſſent des voies d'acommodement. Que ſi les deux partis ne pouvoient pas convenir entr'eux, le Souverain prononceroit définitivement pour les uns, ou pour les autres, ou du moins en faveur d'une tolérance mutuelle. Un pareille choſe ne ſeroit pas ſans exemple. Et c'eſt peut-être la méthode la plus ſûre de terminer les diſputes ſur la Religion. Quand les Théologiens ſont une fois échauffez, ils ne ſont gueres capables d'avoir des ménagemens, ni d'entendre raiſon. Ils ne veulent point demeurer en repos juſques à ce que leurs adverſaires ſoient condamnez & flétris. Cependant le Docteur Anglois n'avoit pas tort de croire que ce

Hales's Letters from the Synod of Dort.

ſecond

Digitized by Google

second projet étoit chimerique dans la si- 1619.
tuation presente des affaires des Provinces-Unies. Depuis que l'Arminianisme devint une affaire d'Etat, les Magistrats ne furent ni moins prévenus, ni moins passionnez que les Théologiens. Les uns & les autres vouloient qu'il y eût des herésies à condamner. Les Remontrans furent déboutez de toutes leurs demandes par les Commissaires des Etats Genéraux: & il fut enjoint à Episcopius & à ses Collégues de donner incessamment l'exposition de leur doctrine, afin que le Sinode l'examinât.

Les Arminiens sont entiérement exclus du Sinode.

Une des choses que les Ministres du Pape & les Evêques du Concile de Trente, craignoient le plus, c'étoit que les Protestans eussent non seulement la permission d'y proposer leurs sentimens, mais encore d'expliquer & de réfuter avec une entiére liberté les dogmes monstrueux & ridicules de l'Eglise de Rome. On fit remuer une infinité de ressorts pour empécher les Protestans de venir au Concile & d'y parler du moins d'une maniere trop libre, en cas qu'on ne pût se dispenser de les entendre. Il ariva quelque chose de semblable à Dordrecht. Les Arminiens furent citez pour la forme: on fit mine de leur permettre de soutenir leurs sentimens & de refuter ceux de leurs adversaires. Mais dans le fonds les Contre-Remontrans vouloient éviter d'entrer en lice avec Episcopius. Ce Théologien défendoit sa cause avec tant de netteté, de force, & d'érudition; il faisoit voir si clairement les mauvaises con-

Acta Synodi Dordracena. Acta & Scripta Synodalia Remonstrantium.

1619. sequences & la dureté des dogmes des Contre-Remontrans sur la Réprobation & sur quelques autres articles, enfin il savoit si bien les prendre par leur foible, qu'on resolut de faire en sorte qu'Episcopius & ses Collégues donnassent un prétexte de leur fermer entiérement l'entrée du Sinode. Examiner les livres des gens, cela est plus commode. Le papier ne parle pas, il ne fait point d'instance facheuse sur le champ. Mais écouter des hommes habiles, versez dans la dispute, & qui savent reduire les choses à la derniére précision, être obligé de repondre à leurs difficultez, & de satisfaire à leurs doutes & à leurs demandes; la chose est souvent fort embarassante, sur tout quand il faut parler devant un grand nombre de témoins. Voici l'expedient dont les Contre-Remontrans s'aviférent pour se défaire d'Episcopius & des autres Remontrans.

On chicana sur la liberté qu'on leur avoit acordée de proposer leurs sentimens & de refuter ceux de leurs adversaires. *Elle n'est point si ample*, disoit-on, *que le Sinode n'ait droit de la restreindre dans certaines bornes. Les Remontrans viendront donner un air odieux à ce que nous pensons de la Réprobation. Ils veulent citer de longs passages de Beze, de Zanchius & des autres Docteurs dont toutes les Eglises Reformées revérent les écrits & la mémoire. Ils en tireront des conséquences malignes pour décrier ces grans hommes. Cela ne se doit point souffrir. Que les Arminiens exposent modestement ce qu'ils pensent; à la bonne heure. Pourquoi leur permettra-t-on de se déchai-*

Digitized by Google

déchainer contre ce que les plus anciens & les plus illustres défenseurs de la Réformation enseignent du decret de la Réprobation ? Ceux qui firent la proposition savoient bien qu'Episcopius & les autres ne l'accepteroient jamais. En effet ils ne manquerent pas de representer que la doctrine des Contre-Remontrans sur la Réprobation, étant la chose qui blessoit le plus la conscience des Arminiens, le Sinode ne devoit pas trouver étrange, qu'ils exposassent ce qui les choquoit dans ce dogme, & que les lettres qu'on leur avoit adressées pour les citer au Sinode, leur promettoient une pleine liberté d'expliquer leurs sentimens & de refuter ceux des Contre-Remontrans. On répondit aux Arminiens que c'étoit à l'Assemblée de juger jusques où cette liberté devoit raisonnablement s'étendre. 1619.

Il y eut là dessus de grandes contestations. Les Arminiens presenterent des requêtes & des mémoires tant aux Commissaires des Etats Genéraux qu'au Sinode. Mais les Contre-Remontrans avoient si bien lié leur partie, que les Théologiens étrangers approuvérent la restriction qu'on vouloit donner à la liberté des Arminiens. De maniére que les Commissaires enjoignirent sous de griéves peines à Episcopius & à ses Collégues de se soumettre au decret du Sinode. Le Président leur demande donc un jour en pleine Session s'ils veulent suivre, ou non, les reglemens faits par l'Assemblée sur la maniére dont ils doivent proposer leurs sentimens & réfuter ceux de

Hales's Letters from the Synod of Dort.

1619. leurs adverſaires. Epiſcopius & ſes Collegues aiant répondu qu'ils perſiſtoient à demander qu'on leur laiſſât la liberté qui leur avoit été premiérement acordée, Bogerman Préſident de l'Aſſemblée, les en chaſſa de la part des Commiſſaires des Etats Genéraux & de tout le Sinode. Ce Miniſtre emporté traita les Arminiens de fourbes & de menteurs : il leur dit pluſieurs choſes outragéantes. Epiſcopius répondit modeſtement en ſe retirant, que Dieu jugeroit un jour qui étoient ceux qu'on devoit accuſer de tromperie & de menſonge. Un de ſes Collegues déclara qu'il appelloit au tribunal de Dieu de cette inique procédure. Enfin un autre témoigna qu'il ſortoit avec plaiſir de *l'aſſemblée des méchans.*

Un Docteur Anglois témoin oculaire de ce qui ſe paſſoit, & dont les lettres ne ſont pas autrement favorables aux Remontrans, avouë de bonne foi que l'emportement & la colére firent commettre en cette occaſion une faute inſigne au Préſident du Sinode. *Ces maniéres impérieuſes & bruſques*, dit-il, *ſont contraires à la Religion Chrétienne qui ne recommande rien tant que la douceur & la modération. Elles ſont encore moins pardonnables à un Eccleſiaſtique. Cependant l'autorité du Sinode eſt commiſe. On ne peut honnêtement ſe dédire, ni changer une reſolution priſe mal à propos. Tout ce qu'on a pu faire pour couvrir la fauſſe démarche, c'eſt d'obtenir une ordonnance des Etats Genéraux qui confirme ce que leurs Commiſſaires & le Sinode ont*

ont fait. Ce fut en vain qu'Episcopius & ses Collégues envoierent des plaintes & des remontrances aux Etats Genéraux & à Maurice Prince d'Orange ; ce fut inutilement qu'ils demandérent justice & qu'ils tâchérent d'émouvoir la compassion des Magistrats. Ils ne furent point écoutez. On les regardoit comme des opiniâtres & des rebelles. Les Etats Genéraux leur défendirent de sortir de la ville de Dordrecht sans une permission expresse des Commissaires. Il fallut que les Arminiens demeurassent là pour entendre la condamnation de leur doctrine & pour voir leurs personnes flétries. Une si grande affliction ne les empécha pas de travailler infatigablement à la composition de plusieurs savans écrits pour la défense de leurs cinq articles. Ils les remirent entre les mains des Commissaires qui les communiquoient pour la forme au Sinode. Les Arminiens sont certainement louables de ne s'être point rebutez & d'avoir continué à defendre leur cause avec tant de courage & de modération. Ces ouvrages seront un monument éternel de l'érudition & de la solidité de ceux qui les ont composez. Mais à quoi ont-ils servi à Dordrecht? A faire dire que des gens venus avec le dessein formé de condamner les cinq articles, ont prononcé avec une grande connoissance de cause.

1619.

Condamnation de la doctri-

Aprés avoir gardé les apparences d'un examen assez long & fort serieux des cinq articles des Arminiens, le Sinode publia les derniers jours du mois d'Avril ce qu'il

Digitized by Google

1619. ne & de la personne des Arminiens.

suppose la doctrine véritable & orthodoxe sur la Prédestination, sur la Mort de Jesus-Christ, sur la Corruption de l'homme & sur sa Conversion à Dieu, enfin sur la Persévérance. On ajoutoit à l'explication des sentimens du Sinode sur chaque article, une condamnation de l'opinion contraire des Remontrans. Cette publication solennelle fut suivie de la déposition d'Episcopius & des autres Ministres Arminiens citez au Sinode. La sentence les flétrit comme des corrupteurs de la véritable Religion & comme des gens convaincus d'avoir troublé le repos des Eglises Belgiques, d'y avoir causé de la division, enfin d'avoir donné de fort grans scandales. On raisonna beaucoup sur cette sentence dans toute l'Europe. Les uns demandoient avec quelle apparence de verité, une assemblée de gens habiles & éclairez pouvoit reprocher aux Arminiens que leurs cinq articles étoient une corruption manifeste de la Religion Chrétienne. *Etoit-elle generalement corrompuë avant S. Augustin en Occident? N'a-t-elle jamais été pure en Orient? L'Eglise Grecque*, ajoutoit-on, *a toûjours enseigné une doctrine contraire à celle de l'Evêque d'Hippone: & avant que celui-ci se fût avisé d'écrire contre les Pélagiens, l'Eglise Latine ignoroit & la Predestination absoluë, & la Grace à laquelle on ne resiste point. Avec quel front*, disoient d'autres, *les Contre-Remontrans peuvent-ils accuser leurs adversaires d'avoir troublé la paix & le repos de l'Eglise & d'y avoir causé un schisme? Les Arminiens*

Acta Synodi Dordracenæ.

niens ont toûjours offert une tolérance charitable. Et les Contre-Remontrans l'ont opiniatrément refusée: ils ont commencé de faire des assemblées particuliéres. On cherchoit encore quels scandales Wtenbogart, Episcopius & les autres avoient causez dans les Provinces-Unies. Leur vie étoit exemplaire & irreprochable. Ils avoient donné de bons exemples de douceur, de charité, de desinteressement, & des autres vertus Chrétiennes. 1619.

Quelle fut la surprise des Luthériens d'Allemagne & du Nord, quand ils virent leur doctrine sur la Grace & sur la Predestination condamnée avec tant de hauteur! Ils ne comprenoient rien à la conduite du Sinode, ni à celle de Jacques Roi d'Angleterre. *On nous fait parler d'une reünion genérale des Protestans*, disoient les Lutheriens. *Le projet en a été proposé dans le Sinode par ordre de sa Majesté Britannique: & dans cette même Assemblée on condamne, on fletrit nos sentimens sur la Grace & sur la Predestination. A ce compte, il en est à peu prés des Théologiens Reformez, comme de ceux de l'Eglise de Rome. Ils ne parlent que de reünion; mais c'est à condition qu'on en passera par tout ce qu'il leur plaît de décider.* Avoüons de bonne foi qu'il y a quelque chose dans le procedé des Réformez qu'on ne peut pas bien comprendre. On se plaint parmi eux de ce que les Luthériens témoignent trop d'éloignement pour la reünion genérale des Protestans. Mais si on avoit un desir sincére

Hales's Letters from the Synod of Dort.

1619. de rapprocher les Luthériens & de faire cesser une division si contraire au rétablissement de la pureté de l'Evangile, & si avantageuse aux ennemis de la verité, le premier Concile general des Eglises Reformées devoit-il condamner solennellement la doctrine des Luthériens, sous prétexte de rejetter les cinq articles des Arminiens? Faudroit-il témoigner encore un attachement trop opiniatre à des décisions faites à contre-temps & sans aucun besoin? Les Protestans ne croient pas les Conciles infaillibles. Ne peut-on point adoucir & corriger ce qui s'est fait à Dordrecht? *Quand on découvre quelque chose qu'on ne savoit pas bien auparavant*, dit judicieusement S. Augustin, *un Concile general corrige ce qui a été reglé dans un autre Concile general. Cela se fait sans arrogance, sans orgueil, & sans envie; dans un esprit d'humilité, de paix, & de charité Chrétienne.*

Augustinus. L. II. de Baptismo contra Donatistas. Cap. 3.

Les Eglises Reformées de France n'avoient point eu de part au Sinode de Dordrecht. Cependant je ne sai par quelles intrigues on fit en sorte qu'elles en reçurent solennellement les décisions dans quelques-uns de leurs Sinodes Nationaux. Rien ne les y obligeoit. Aprés avoir fait cette démarche, elles offrent dans un autre Sinode National la communion aux Lutheriens. Il y a là quelque chose qui paroit choquer le bon sens. Je ne m'étonne plus aprés cela que les Luthériens n'aient pas répondu aux avances que les Reformez leur ont faites. Comment peuvent-ils écouter des

gens

gens qui condamnent authentiquement une doctrine comme contraire à l'Evangile, & qui viennent ensuite offrir civilement leur communion à ceux qui la soutiennent? Je croi pouvoir conclure de là que les Eglises Reformées de France n'ont jamais aprouvé tout de bon les décisions de Dordrecht. La caballe de certains Ministres les fit recevoir dans un Sinode National. 1619.

Pendant que ceux qui prenent intérêt aux disputes Théologiques & à ce qui concerne l'Eglise, s'occupent de ce qui se passe dans le Sinode à Dordrecht, ceux qui se mêlent des affaires politiques & qui entendent les loix, sont encore plus attentifs aux procedures qui se font à la Haïe contre Barnevelt, Hogerbeets, & Grotius. L'équité naturelle veut qu'on ne laisse point languir les gens dans une longue prison, & que les Juges travaillent au plûtôt à l'instruction du procés des accusez. On vid avec étonnement que le premier Magistrat de Hollande & deux autres qui tenoient un rang considérable à Leyde, à Roterdam, & dans les Etats de la Province, furent gardez six mois en prison, sans qu'aucun Juge commençât de proceder juridiquement contr'eux. *Une des grandes plaintes que nos ancêtres ont faites contre la tirannie du Duc d'Albe*, disoient quelques-uns, *c'est qu'il retenoit les gens en prison autant qu'il lui plaisoit : & les enfans de ceux qui ont pris les armes pour se délivrer de cette violence, la commettent aujourd'hui contre les personnes les plus distinguées de la République. Ceux qui ont interrogé d'abord les*

On travaille au procés de Barnevelt, de Grotius, & d'Hogerbeets.

Grotius Apologetico eorum qui Hollandiæ præfuerunt. Cap. XIV.

 pri-

1619. *prisonniers, sont leurs ennemis déclarez: ils ne sont point leurs Juges naturels; ils n'ont aucune commission du Souverain légitime. De pareilles procedures sont nulles de droit, & les prisonniers ont eu raison de protester contre.* Le parti opposé à Barnevelt tâchoit de justifier une conduite contraire aux loix & à l'équité. Mais que peut-on dire de bon en faveur de ceux qui ne se mettent en peine de rien, pourvû qu'ils perdent leurs ennemis? Grotius dont l'Apologie paroît écrite avec tant de modération & de sincérité, jure que depuis que les Etats Generaux eurent nommé des Juges Commissaires pour lui faire son procés & aux autres, on ne l'interrogea pas sur la dixiéme partie des chefs d'accusation rapportez dans l'Arrêt prononcé contre lui, qu'on ne relut point son interrogatoire en sa presence; enfin qu'on ne lui permit jamais d'expliquer un peu plus ce qu'il avoit répondu, & de faire mieux comprendre sa pensée. Nous pouvons croire que Barnevelt & Hogerbeets, ne furent pas traitez plus équitablement. Ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est que les premiers interrogateurs qui n'avoient aucune jurisdiction sur les prisonniers, menacérent des personnes d'un rang & d'un mérite si distingué de leur faire donner la question. Les menaces de ces gens qui suivoient aveuglement leurs passions, effraiérent tellement le pauvre Ledenbergh Secretaire des Etats d'Utrecht, qu'il se tua lui même dans la prison, comme je l'ai déja dit.

Les

Digitized by Google

Les personnes desinteressées qui connois- 1619.
soient bien la constitution du gouvernement des Provinces-Unies, firent de grandes reflexions sur ce que l'Assemblée des Etats Generaux entreprenoit de nommer des Juges Commissaires pour faire le procés à Barnevelt & aux autres. Cela parut directement contraire aux loix de l'Union des sept Provinces. *Les six Etats alliez*, disoit-on, *n'ont aucune jurisdiction sur les sujets de la Hollande. Car enfin, l'alliance que divers Souverains contractent entr'eux pour leur commune défense, ne donne pas droit à un des Alliez de faire juger les sujets de l'autre. Si les Magistrats d'une Province sont responsables de leur conduite à l'Assemblée des Etats Generaux, n'a-t'on pas dû rendre publique cette condition de l'Alliance, afin que chacun prît ses precautions? Ceux qu'on accuse aujourd'hui pretendent avoir suivi les ordres que les Etats de Hollande seuls & legitimes Souverains de la Province, leur ont donnez. Les prisonniers ont-ils jamais été avertis qu'il y avoit une puissance supérieure à laquelle ils rendroient compte de ce qu'ils feroient en consequence des resolutions prises dans les Etats de la Province? Et quand il seroit vrai que l'Assemblée des Etats Generaux auroit, à peu prés, dans les sept Provinces-Unies, la même autorité qu'avoient les Ducs de Bourgogne, & l'Empereur Charles-Quint avant qu'on eût secoué le joug des Espagnols, les prisonniers ne pouroient encore être jugez que par les Magistrats ordinaires de Hollande. C'est un privilége de la Province authentiquement confirmé par*

Grotius Apologetico eorum qui Hollandiæ præfuerunt. Cap. XV.

1619. *par les Ducs de Bourgogne, que toutes les affaires de Hollande y doivent être terminées par le Gouverneur, ou par les Magistrats, & qu'on ne peut pas évoquer les affaires hors de la Province. Quand les Etats Generaux ont nommé ces Juges Commissaires*, ajoutoit-on, *ils ont declaré que c'étoit sans préjudice des droits de chaque Province. Les Etats Generaux reconnoissent donc qu'ils agissent en cette occasion contre les loix de l'Union. Et les Etats particuliers de Hollande, où il s'est fait de si grans changemens depuis l'emprisonnement du Pensionnaire & des autres, ont protesté que l'entreprise presente des Etats Generaux, ne pouroit tirer à consequence pour l'avenir, ni préjudicier aux droits & à la souveraineté de la Province de Hollande. Il est donc certain*, concluoit-on, *que cette procedure extraordinaire ne s'accorde pas avec les loix de l'Union des sept Provinces.*

Du Maurier dans ses Mémoires sur le Prince Maurice & sur Barnevelt. Grotius Præfatione Apologetici & alibi passim.

Voila ce qu'on disoit en faveur des prisonniers, qui pretendoient que les Commissaires qu'on leur avoit donnez, étoient Juges incompetens. Ce qu'on alleguoit, & ce qu'on pouroit alleguer pour soutenir l'entreprise des Etats Generaux, je ne le sai pas bien. Je rapporte seulement ce que je trouve. Un Auteur moderne avance hardiment que tout ceci se faisoit par les intrigues & par la violence du Prince Maurice d'Orange qui aspiroit à la souveraineté: Et bien des gens se l'imaginent. Pour moi, je ne voi pas sur quel fondement on veut rendre Maurice responsable de toutes les injustices commises dans le

Sino-

Digitized by Google

Sinode à Dordrecht, & à la Haïe dans 1619.
l'affaire de Barnevelt & des autres prisonniers. Les personnes équitables s'en rapporteront plûtôt au témoignage de Grotius qu'à celui de tout autre. Grotius ne doit pas être suspect quand il est question de disculper le Prince Maurice. On sait assez les sujets que Grotius avoit de se plaindre de son Excellence. Or ce savant homme dit seulement que Maurice, aiant demeuré quelque tems sans vouloir entrer dans les contestations muës sur la Religion, & sur la maniére de les terminer, quelques esprits malins & artificieux trouvérent le moin de surprendre uu Prince plus occupé des affaires de la guerre, que de celles qui concernent la religion & les loix. Ce fut donc Aersens & quelques autres ennemis de Barnevelt, qui cherchant à s'élever sur les ruines de ce grand homme, firent croire au Prince Maurice que Barnevelt & ses amis avoient entrepris plusieurs choses contraires aux loix, & capables de rompre l'union des sept Provinces. Aersens sût bien profiter de la révolution arrivée dans l'Etat. Il se fit aggréger au College des Nobles de Hollande un peu aprés l'emprisonnement du Pensionnaire. D'autres qu'Aersens y trouvérent encore leur compte, ils obtinrent la place des prisonniers & des Magistrats déposez. Le seul Maurice content de conserver l'autorité que ses charges & les grans services rendus à la Republique lui avoient toûjours donnée, ne se servit point de la reve-

Digitized by Google

1619. revolution pour monter plus haut & pour se rendre plus puissant. Tout ce qu'on peut reprocher au Prince d'Orange, c'est d'avoir trop écouté & d'avoir laissé faire des gens qui lui disoient sans cesse qu'on cherchoit à diminuer son autorité, pour éxécuter plus facilement le complot fait avec les Espagnols de renverser la République. L'ambition & l'avarice d'Aerssens & de quelques autres, le zéle aveugle & impétueux des Ministres Contre-Remontrans, furent la veritable cause des troubles & des malheurs. Le Prince Maurice est tout au plus blamable d'avoir été trop credule aux faux rapports qu'on lui faisoit contre des Magistrats qu'il regardoit comme les ennemis declarez de son autorité. Encore faut-il avouër de bonne foi que Barnevelt & ses amis commirent une grande imprudence, en donnant à Maurice un prétexte assez spécieux de croire, qu'on cherchoit à diminuer les droits dont son pere & lui avoient incontestablement joui depuis la fondation de la République. Ce que la prevention fit entreprendre à Maurice sous le nom & par l'ordre des Etats Genéraux, il l'exécuta avec une prudence & une dexterité merveilleuse. Quant à la condamnation de Barnevelt & des autres, il paroit avoir laissé faire les Etats Genéraux & les gens de Loi. Le Prince n'avoit pas besoin de les gagner & de les corrompre. La plûpart de ces Messieurs n'avoient que trop d'ardeur pour se défaire de quelques Magistrats dont la

lu-

lumiere & la probité ne les acommodoient point. 1619.

Condamnation de Barnevelt & des autres.

Un des anciens griefs de la Hollande & des Provinces-Unies contre le Duc d'Albe, c'étoit que l'injuste & sanguinaire Espagnol avoit fait juger plusieurs personnes par des Commissaires qu'il choisissoit à sa fantaisie. Quelle fut la surprise du monde, quand il vit encore les enfans de ceux qui avoient crié *à la Tirannie* contre la violence du Duc d'Albe, faire la même injustice aux prémiéres personnes de leur République! Les accusez étoient sujets de la Province de Hollande: Et par consequent les Etats Genéraux devoient au moins les faire juger par les Magistrats ordinaires de Hollande. Au lieu de cela, on nomme vingt-six Commissaires choisis dans toutes les sept Provinces, tant du corps de la Noblesse, que de celui des Magistrats. Et ces Commissaires seront-ils des Juges irreprochables & desinteressez? Non sans doute. Ils sont la plûpart ennemis declarez de Barnevelt, & des autres. Aersens, le nouveau Noble de la Hollande paroit avec ceux qu'on a mis a la place des Magistrats déposez. On voioit dans ce Tribunal des gens qui n'avoient pas fait façon quelque temps auparavant, de dire tout publiquement qu'on sauroit bien punir Barnevelt, & qui avoient menacé les prisonniers; des gens qui n'avoient aucune teinture des loix, & nulle experience dans les affaires, des gens enfin interessez à maintenir par la condamnation du Pensionaire &

Grotius Apologetico eorum qui Hollandia præfuerunt. Cap. XV. & XVI.

1619. & des autres les changemens faits dans la Republique. Ce fut en vain que la femme & les enfans de Barnevelt, les autres prisonniers & leurs parens, recuserent la pluspart de ces Juges : leurs requêtes & leurs remontrances ne furent point écoutées.

N'attendons point que les procedures des Commissaires soient exactes & juridiques. L'affaire des prisonniers étoit, à proprement parler, une affaire civile dans ses principaux chefs. Elle ne pouvoit pas se juger autrement. Les Commissaires la traiterent comme une affaire purement criminelle. Cela fit crier beaucoup de gens. *Il n'est pas question*, disoient-ils, *si les accusez ont commis un crime incontestablement défendu par les loix. On demande, si ce que les prisonniers confessent avoir fait, est contraire, ou non, aux loix de l'union & de l'alliance contractée entre les sept Provinces. La question est de droit. Elle doit être examinée publiquement & dans les formes. Les prisonniers peuvent demander la liberté de se defendre devant tout le monde. Au lieu de les interroger en particulier, il faut les écouter & leur donner un conseil. A-ton jamais rien vû de semblable? Des Juges supposent d'abord que les choses imputées à des Magistrats d'une probité reconnuë, sont criminelles: Et là dessus on les interroge, on les examine en particulier, on les déboute de leurs pretensions & de leurs demandes, quelque justes qu'elles soient. Les Commissaires s'engagent par une nouvelle maniére de serment à ne rien dire de ce qui se passe,*

&

& à garder même le secret aprés que l'affaire sera jugée. L'Inquisition d'Espagne que nos peres ont tant detestée, permet à l'accusé de parler à son Avocat & de prouver les faits qui servent à sa défense : Et l'on n'accordera pas du moins la même grace aux premiers Magistrats de Hollande. 1619.

Quelques-uns racontoient à propos de cela, que sous le Duc d'Albe, on avoit communiqué aux Comtes d'Horn & d'Egmont les accusations intentées contr'eux, qu'on leur avoit donné du temps, pour mettre leurs défenses par écrit, qu'on leur avoit permis de presenter des requêtes, & d'alleguer les actes qui pouvoient servir à leur justification. *D'ou vient*, ajoutoit on, *qu'on n'a pas la même équité pour les prisonniers ? Nos Ancetres se recriérent contre la condamnation des Comtes d'Horn & d'Egmont, parce qu'on ne leur donna ni Procureurs, ni Avocats pour les aider à se défendre, parce qu'on ne leur confronta point les témoins produits contr'eux. Bien loin d'accorder aux Magistrats accusez une chose, dont le défaut fut regardé par nos peres comme une nullité essentielle de l'Arrêt de mort rendu contre les Comtes d'Egmont & d'Horn, on ne veut pas donner aux prisonniers d'aujourd'hui, ce que les Espagnols n'oserent refuser à deux Seigneurs dont le Duc d'Albe avoit juré la perte.* D'autres ajoutoient à ceci que le Procureur Genéral du Roi Philippe II. aiant fait donner un decret d'ajournement personnel contre le Prince Guillaume d'Orange, il repondit que rien ne l'obligeoit à s'exposer de souf-

frir

Digitized by Google

1619. frir une priſon auſſi rigoureuſe, auſſi injuſte que celle des Comtes d'Horn & d'Egmont. *Les loix veulent*, diſoit le Prince d'Orange, *qu'on laiſſe aux priſonniers accuſez la liberté de parler à ceux dont ils ont beſoin pour ſe défendre, & de prendre conſeil de ceux qui les peuvent aider à ſe juſtifier. Sans cela, les plus innocens ſeroient opprimez: & la meilleure cauſe du monde ne ſe pouroit ſoutenir. Si les morts ont quelque connoiſſance de ce qui ſe paſſe ici bas*, s'écrioit-on, *que penſe-t-il ce Heros incomparable, à qui nous ſommes redevables de nôtre liberté, que penſe-t-il en voiant qu'on ne laiſſe pas aujourd'hui aux premiers Magiſtrats de Hollande, ces moiens naturels & legitimes de prouver leur innocence?*

Je ne ferai point ici le détail des différens chefs d'accuſation rapportez dans l'Arrêt de mort donné contre Barnevelt. Cela ſeroit trop long. Le premier ſuffira pour faire voir l'injuſtice de ſes Juges. Ils declarent Barnevelt convaincu d'avoir avancé & mis en pratique cette pernicieuſe maxime, *que chacune des Provinces-Unies a le pouvoir & le droit de regler chez elle ce qui concerne la religion independamment des autres Provinces*. Et c'eſt ſur cette maxime que la Republique fut premiérement fondée. Juſques à l'affaire de l'Arminianiſme elle avoit été reçuë comme certaine & indubitable. Les Juges s'apperçurent que tout le monde ſe recrioit contre leur Arrêt, ils firent courir le bruit; & cela fut imprimé depuis dans une eſpéce de Manifeſte, qu'on n'avoit pas cru devoir mettre dans l'Ar-

Mercure François. 1619. Vie d'Olden-Barnevelt.

Digitized by Google

l'Arrêt certaines choses dont Barnevelt é- 1619.
toit convaincu. *Il auroit fallu lui donner la question, selon les loix*, disoit-on: *Et les Juges ont voulu épargner cette peine à un vieillard plus que septuagenaire.* On tâchoit de faire comprendre que Barnevelt étoit véritablement coupable d'avoir entretenu des intelligences secretes avec les Espagnols. *L'humanité de Messieurs les Commissaires est grande*, s'écrierent quelques-uns, *ils croient devoir épargner la question au premier Magistrat de Hollande : Et ils lui ôtent le peu de jours que le cours ordinaire de la nature pouvoit lui donner encore. C'est en vain qu'on s'efforce de nous persuader que le Pensionnaire s'entendoit avec les ennemis de l'Etat. Qu'y avoit-il à gagner pour lui? Il étoit revêtu de la premiére dignité de sa Province; il y possede d'assez grans biens; il y a fait des alliances considérables en mariant ses enfans. Les Espagnols ont-ils de meilleurs établissemens à lui donner & à sa famille? Ce n'est pas d'aujourd'hui que le crime de Leze-Majesté & de mauvaise intention pour le Gouvernement present, est le crime ordinaire des innocens que leurs ennemis veulent opprimer.* On remarquoit encore que Barnevelt étoit condamné pour plusieurs choses qu'il avoit seulement faites en exécution des resolutions prises dans l'Assemblée des Etats de Hollande. Enfin, sur ce que l'Arrêt imputoit à Barnevelt certaines actions contraires aux loix en apparence, *Où est le Ministre d'Etat*, demandoient quelques-uns, *auquel on ne fera pas couper la tête, si le Souverain veut se*

Grotius Apologetico; eorum qui Hollandia praefuerunt; cap. XVII. XVIII. XX.

mettre

Digitized by Google

1619. *mettre ſur le pied d'examiner les actions de ceux qui le ſervent avec une exactitude ſi rigoureuſe? Ne ſait-on pas que la prudence & le bien public même, exigent que ceux qui ſont au timon des affaires paſſent au-deſſus de loix ordinaires en certaines occaſions preſſantes.*

Hogerbects & Grotius furent ſeulement condamnez à une priſon perpetuelle & à la confiſcation de leurs biens. La peine parut nouvelle & inouïe dans une Republique libre. Ceux qui étoient verſez dans le Droit Civil, remarquoient qu'un Empereur Romain avoit deſaprouvé que les Magiſtrats condamnaſſent des hommes libres à paſſer le reſte de leur vie dans les liens. *Ce ſupplice*, diſoit le Prince, *ne convient qu'à des eſclaves. Les anciens Juriſconſultes*, ajoutoit-on, *declarent que la priſon n'eſt pas une peine; mais ſeulement un lieu deſtiné à garder quelque temps ceux qui ſont accuſez. En Eſpagne & en Italie on renferme quelquesfois les gens dans une priſon perpetuelle: mais c'eſt depuis que la tirannie s'y eſt établie. Cette ſorte de peine eſt inconuë dans ces Provinces, & dans les païs jaloux de leur liberté. Quoique les diviſions civiles ſoient contraires au bien de l'Etat*, diſoit-on enfin à la décharge d'Hogerbects & de Grotius, *tous ceux qui ſe trouvent engagez dans le parti qui ne paroit pas enſuite le meilleur, n'ont pas conjuré la ruine de la patrie: ils ont ſeulement ſuivi leurs préjugez. Les Juges équitables ne les condamnent pas comme des ennemis de l'Etat. Le parti qui prend le deſſus, eſt le plus heureux: mais il n'eſt pas toûjours le plus juſte. Quand de grans hommes bien*

Digitized by Google

bien intentionnez pour la patrie contestent ensemble, on se trouve dans un étrange embaras. Il n'est pas si facile de juger quelle est la meilleure cause : chacun ne voit pas bien ce qui est plus convenable, ce que la bienseance exige, ce que les loix permettent. Le monde étoit fort surpris que les Juges n'eussent pas gardé ces regles d'équité au regard des Magistrats qui se trouvoient entre les Etats Generaux & les Etats particuliers de leur Province, qui contestoient les uns contre les autres ; entre différentes villes de Hollande qui n'étoient pas d'accord ensemble. 1619.

L'Ambassadeur de France intercéde encore pour Barnevelt.

Quoique le Roi de France mécontent de ce que les Etats Generaux avoient si peu d'égard à sa recommandation & à ses conseils, eût rappellé Boissise son Ambassadeur extraordinaire à la Haïe, il ordonna encore à du Maurier Ambassadeur ordinaire de continuer les bons offices de sa Majesté en faveur de Barnevelt & des autres prisonniers. Dez que du Maurier apprit que les Commissaires se préparoient à prononcer leur Arrêt de mort contre Barnevelt, il fit demander audience à l'Assemblée des Etats Generaux. L'Ambassadeur interceda fortement au nom du Roi son maître pour un illustre & infortuné vieillard. Cette nouvelle instance fut aussi inutile que les precedentes. Du Maurier ne se rebute pas. Le 13. Mai jour destiné à la prononciation & à l'exécution de l'Arrêt, l'Ambassadeur demande audience aux Etats Generaux à quatre heures du matin. On s'excusa sur ce que l'heure étoit induë, tout

Mercure François. 1619. Du Maurier dans ses Mémoires sur Barnevelt.

1619. ce que du Maurier put faire, ce fut d'envoier promptement une lettre aux Etats Genéraux pour leur declarer que le Roi son maître, lui avoit ordonné de les exhorter encore à la clémence. *Sa Majesté,* disoit l'Ambassadeur, *vous prie d'épargner le sang du plus ancien Officier de vôtre Republique. Le conseil que le Roi vous donne, est plus avantageux à cet Etat, qu'à la personne d'un vieillard qui n'a plus que peu de jours à vivre. M. Barnevelt sera delivré de son affliction & de sa misere; au lieu que vôtre patrie doit craindre les suites fâcheuses qu'une pareille éxécution peut avoir. Quelque soin que vous preniez d'adoucir l'amertume du remede que vous prétendez apporter aux desordres de vôtre République, les Magistrats déposez dans cette Province, croiront qu'on a voulu les flétrir encore, en faisant mourir par la main du Boureau celui dont ils écoutoient avec respect les avis & les conseils.* L'Ambassadeur finissoit sa lettre en conjurant les Etats Genéraux d'ordonner une commutation de peine. Il proposoit que Barnevelt fût confiné dans une de ses terres sous la caution de ses plus proches parens, ou bien qu'il fût banni hors des sept Provinces.

Mort de Barnevelt.

Les ennemis de Barnevelt étoient allez trop loin pour reculer desormais. A neuf heures du matin, il fut conduit sur un échafaut dressé dans la cour du château de la Haïe qu'on avoit remplie de soldats bien armez. Le venerable vieillard vêtu d'une robe de chambre de Damas, marchoit appuié sur son bâton. Une foiblesse le prit en

en mettant le pied ſur l'échaffaut. *O Dieu! qu'eſt ce que l'homme!* dit il alors d'une voix languiſſante. Barnevelt reprit ſes forces peu de temps aprés, & ſe mettant à genoux il pria Dieu avec de grans ſentimens de foi & de pieté. Puis ſe relevant, il ſe tourna vers les aſſiſtans. *Citoiens*, leur dit le vieillard aprés les avoir ſaluez, *j'ai toûjours été vôtre fidele compatriote. Faites moi la juſtice de croire que je ne ſuis point un traitre. Je meurs pour avoir ſoutenu les droits & la liberté de la patrie.* Il ſe deshabilla enſuite avec beaucoup de courage & de fermeté. S'étant mis deréchef à genoux, il attendit le coup de la mort, en remettant ſon eſprit entre les mains de *celui qui en eſt le createur & qui garde fidélement ce qu'il a promis à ceux qui perſeverent dans les bonnes œuvres.* Telle fut la fin, dirai-je, tragique, ou glorieuſe? de Jean d'Olden-Barnevelt l'un des plus habiles politiques de ſon ſiecle, & le ſecond fondateur de la puiſſante République des Provinces-Unies.

1619.

Mercure François. 1619. Du Maurier dans ſes Mémoires ſur Barnevelt.

Hogerbeëts & Grotius furent conduits quelques jours enſuite au château de Louveſtein prés de Gorcum. On les y reſſerra fort étroitement; il ſouffrirent toutes les rigueurs imaginables. Grotius ſe conſoloit par la meditation des livres ſacrez; & la lecture des beaux ouvrages qui nous reſtent de l'Antiquité Grecque & Romaine, faiſoit le plaiſir & le divertiſſement de cet homme incomparable. Une ſi grande adverſité ne fit que redoubler l'ardeur des prieres qu'il offroit ſans ceſſe à Dieu, pour la proſperité

Hogerbeëts & Grotius ſont enfermez dans le château de Louveſtein.

1619. des Provinces-Unies, & pour le repos des Eglises Reformées. Sentimens plus beaux & plus nobles que ceux d'un héros de l'ancienne Rome, qui dans son exil détesta jusques à la fin de sa vie, l'ingrate patrie qui reconnoissoit si mal les grans services qu'il lui avoit rendus. *Le tribunal de ma conscience*, dit Grotius, dans une de ses lettres à du Maurier, *me paroît plus saint & plus formidable que tout autre. Quand je m'y appelle moi même, je trouve que j'ai pensé seulement à conserver l'unité de l'Eglise, en laissant à chacun la liberté de ses sentimens sur des questions spéculatives. Pour ce qui est de la République, je n'ai jamais eu dessein d'y causer aucun changement. Mon unique but, c'étoit de soutenir les droits de mes Souverains, & de remplir les devoirs de l'emploi dont ils m'avoient honoré, sans donner aucune atteinte au pouvoir legitime de l'Assemblée des Etats Generaux. Voilà pourquoi nous avons perdu nôtre réputation, nos biens & nôtre liberté. Consolons nous; la disgrace n'est pas sans exemple.*

Grotius Epist. 124. 125. &c. 133. &c.

Mouvemens des troupes du Roi contre le Duc d'Epernon.

On trouvoit fort étrange à la Cour de France que la recommandation du Roi, ne pût pas sauver la vie à un vieillard, qui n'étoit pas certainement capable de nuire beaucoup à la République des Provinces-Unies, quand même il n'auroit pas aimé sincérement sa patrie. Le refus que les Etats Generaux firent d'acorder aux priéres instantes & reïterées du Roi une chose qui paroissoit peu importante, choqua extrémement la fierté Françoise. Mais quoi? il

il fallut bien dissimuler. Le temps ne permettoit pas de témoigner trop son ressentiment. La Cour étoit tout occupée de l'affaire de Louis avec la Reine sa mere. Luines étoit plus attentif à soutenir sa fortune, qu'à ce qui se passoit au dehors. Pendant que le Comte de Bethune & les autres entretenoient Marie de Medicis de l'esperance d'un prompt acommodement avec son fils, le Duc de Maïenne amassoit dans son Gouvernement de Guienne & ailleurs, une bonne Armée. Il s'avança vers l'Angoumois à la tête d'environ douze mille hommes. Les préparatifs du Roi jettoient Epernon dans un extrême embaras. La Reine mere donnoit beaucoup de commissions pour lever des troupes, mais elle fournissoit peu d'argent. Tout ce que le Duc d'Epernon pût faire par son adresse & par son credit, ce fut d'avoir cinq ou six mille hommes d'infanterie, & environ mille chevaux. Incontinent aprés la mort d'Henri IV, Epernon avoit eu soin de faire des provisions pour armer dix mille hommes. Ce fut une grande ressource pour lui dans la conjoncture presente de ses affaires.

1619. *Mémoires de Déageant. pag. 203. 204. Vie du Duc d'Epernon. L. VIII.*

Le Comte de Schomberg Lieutenant de Roi en Limosin sous le Duc d'Epernon, qui en étoit Gouverneur, se déclara contre lui. Il assiége l'Abbaïe d'Uzerche, où le Duc avoit mis une petite garnison. Epernon acourt au secours, persuadé que dans les guerres civiles, il n'y a rien de meilleur que la diligence, & qu'en ces occasions il faut plus agir que consulter. Le premier

 bruit

1619. bruit d'un bon ſuccés, peut beaucoup dans les entrepriſes nouvelles & extraordinaires. Le Duc ariva trop tard; Schomberg avoit pris la place: & ce petit malheur fit tort aux affaires de Marie de Medicis. Effraiée de la marche du Duc de Maïenne qui vouloit entrer dans l'Angoumois, elle envoia prier Epernon de revenir promptement à ſon ſecours. Il obeït: & les choſes furent ſi bien menagées par ſa prudence & par ſon habileté, qu'avec des troupes inférieures à celles du Roi, il empêcha Maïenne de faire aucun progrés. Marie de Medicis étoit fort étonnée de ſe voir ſeule avec Epernon. Aucun de grans Seigneurs, ſur leſquels la bonne Princeſſe avoit compté, ne ſe remuoit en ſa faveur. Dans une ſi grande incertitude, elle écoutoit avidement toutes les propoſitions d'acommodement. Bien des choſes lui faiſoient eſpérer d'aſſez bonnes conditions. Quelques Miniſtres du Roi la favoriſoient en ſecret. On étoit bien aiſe de diminuer la trop grande puiſſance d'un Favori qui ne donnoit aucunes bornes à ſon ambition. D'autres moins intereſſez dans ces diviſions, s'efforçoient de prevenir une guerre ouverte entre le fils & la mere.

Mercure François. 1619. Les uns & les autres appuioient autant que la bienſéance le leur permettoit la priére que Marie de Medicis fit encore au Roi d'arrêter tous les actes d'hoſtilité. Elle lui avoit écrit à l'occaſion de l'entrepriſe ſur Uzerche. Mais à peine eut-elle envoié cette lettre, que le Duc d'E-

pernon

Digitized by Google

Epernon reçut une nouvelle facheuse. Les habitans de Boulogne en Picardie dont il étoit Gouverneur, ne l'aimoient point. Ils ouvrirent volontiers leurs portes aux troupes que le Roi fit avancer vers Boulogne à leur sollicitation. Cette perte donna de nouvelles allarmes à Marie de Medicis. Elle commençoit de craindre que le Duc d'Epernon dépouillé de ses places, ne fût plus en état de la défendre. Nous avons la lettre qu'elle écrivit encore à son fils sur la prise de Boulogne, Marie de Medicis en parle comme d'une chose qui ne lui permet plus de douter du dessein formé de la perdre & de l'opprimer. 1619.

Epernon étoit alors dans une extrême inquietude pour son Gouvernement de Mets. Il lui tenoit beaucoup plus au cœur que celui de Boulogne. Le Duc de Nevers amassoit une Armée en Champagne: Et le monde ne doutoit pas qu'il ne dût la conduire à Mets. Le Marquis de la Valette à qui son pere avoit laissé le soin de conserver une place si importante à la fortune de leur Maison, ne manquoit ni de courage, ni de fermeté. Il étoit bien aise d'avoir occasion de se signaler. Mais enfin, la Valette étoit encore jeune: que savoit-on s'il auroit assez d'expérience & de forces pour soutenir un siége vigoureux? Le Maréchal de Bouillon avoit fait esperer qu'il se déclareroit, en cas que la ville de Mets fût attaquée. Mais Bouillon tenoit un autre language. Il paroissoit vouloir demeurer neutre; soit que le parti de la

Vie du Duc d'Epernon. L. VIII. Mémoires de Deageant. pag. 200. 201. &c.

1619. Reine mere ne fût pas assez puissant, soit qu'il attendît la délivrance du Prince de Condé que Luines promettoit. Plusieurs personnes de distinction en Champagne & dans les Provinces voisines avoient donné de bonnes paroles à Marie de Medicis, parce qu'elle les avoit assurez que le Maréchal de Bouillon se mettroit à leur tête. Quand ces gens virent que le Chef dont la Reine mere leur avoit parlé, demeuroit en repos, ils ne furent pas d'avis de se remuër.

Ce silence & les mouvemens des troupes du Roi en Champagne allarmoient le Duc d'Epernon & le Marquis de la Valette. Mais ils ne connoissoient pas encore tout ce qui se tramoit contr'eux. Deageant entretenoit son intrigue avec quelques-uns des principaux habitans de Mets qui promettoient de se soulever contre la Valette, & de faire entrer les troupes du Roi dans leur ville. Louïs prévenu que le succés de l'entreprise étoit infaillible, se disposoit à marcher lui même du côté de Mets, pendant que le Duc de Maïenne s'avanceroit vers Angoulême. Pour mieux couvrir son dessein, le Roi feignoit d'avoir envie de joindre Maïenne; mais il avoit pris secretement ses mesures pour tourner tout d'un coup vers la Champagne en sortant de Paris. Sa Majesté n'en avoit rien dit à son Conseil: C'étoit même un mistére pour son Favori, dont elle craignoit l'indiscretion. Mais il fallut enfin découvrir tout à Luines: Et l'intrigue secrete ne man-

manqua pas d'être connuë bien-tôt aprés. 1619.
Luines en fit confidence à quelqu'un qui en avertit le Cardinal de Guise : Et celui-ci ne perdit point de temps ; il apprit tout au Marquis de la Valette. On desarme incontinent les habitans de Mets, on renforce la garnison : le Gouverneur est attentif à tout ; il se tient encore mieux sur ses gardes. Mais la Valette n'avoit aucune connoissance d'un magazin caché, où les habitans de l'intrigue avoient fait une assez grande provision d'armes, en cas que le Gouverneur voulût leur ôter celles qu'ils avoient dans leurs maisons. Cela fut cause qu'il ne perdirent point courage. On promet derechef de se soulever, & d'introduire les troupes du Roi dans la ville & même jusques dans la citadelle. Ce nouveau dessein fut encore découvert par l'indiscretion du Favori. Le Cardinal de Guise bien informé des confidences que Luines faisoit à quelques adorateurs de sa fortune, qu'il regardoit ridiculement comme ses veritables amis ; Guise, dis-je, avertissoit exactement de tout le Marquis de la Valette avec lequel il entretenoit une étroite correspondance. Les deux projets échouez firent penser au Roi qu'il ne seroit pas bien servi dans ce qu'il vouloit entreprendre contre sa mere & contre le Duc d'Epernon. La plûpart des grans Seigneurs qui n'osoient pas se déclarer ouvertement pour eux, tachoient de les aider en secret autant qu'il leur étoit possible. Louïs prit donc enfin la resolution de s'accommoder au

1619. plûtôt avec Marie de Medicis, & de lui acorder des conditions qu'elle ne pouroit refuser honnétement.

Intrigues de l'Abbé Rucellaï auprés de la Reine mere contre le Duc d'Epernon.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 611. 612.

Luines exhorta son maître à la paix, depuis qu'il apprit que l'Abbé Rucellaï avoit perdu presque tout son credit auprés de la Reine mere, en voulant lui persuader de se separer du Duc d'Epernon, Afin qu'elle écoutât plus volontiers les propositions que le Roi lui faisoit, Bethune eut des ordres positifs d'assurer Marie de Medicis, que le Prince de Condé ne sortiroit point de prison avant la conclusion de l'accommodement. Elle voioit bien que son fils ne pouvoit pas tenir toûjours le premier Prince du sang renfermé dans Vincennes. Mais elle souhaitoit qu'il parût du moins, que celle qui ne l'avoit fait mettre en prison que de concert avec le Roi, contribuoit quelque chose à sa delivrance. Tirer Condé du chateau de Vincennes pendant que la Reine mere étoit brouillée avec le Roi, c'étoit déclarer trop publiquement, que le Favori cherchoit à se faire un merite auprés du premier Prince du sang aux dépens de Marie de Medicis, & à l'opposer comme un ennemi irréconciliable à celle dont il se plaignoit le plus. La Reine mere demandoit qu'on sauvât du moins les apparences, & que le Prince pût croire qu'il n'auroit pas obtenu si facilement sa liberté sans le consentement de Marie de Medicis. On mit donc l'esprit de cette Princesse en repos sur ce chapitre. Luines & le Roi même promirent que Condé ne

ſortiroit de Vincennes qu'aprés la reconci- 1619.
liation entiere du fils & de la mere.

Le Favori étoit tout autrement traitable sur l'article de la paix, depuis qu'il eut appris que Rucellaï, bien loin de persuader à la Reine mere de se separer du Duc d'Epernon, s'étoit presqu'entiérement perdu dans l'esprit de sa maitresse, en lui faisant cette indigne proposition. *Madame*, disoit à Marie de Medicis l'artificieux & vindicatif Italien, *Vous étiez prisonniére du Roi vôtre fils à Blois : Et vous l'êtes ici d'un de vos sujets. M. d'Epernon observe toutes vos demarches : Vous ne pouvez traiter avec les Envoiez du Roi, ni rien faire sans le consentement de celui qui est le maitre dans Angoulême. Il est facile de vous mettre en liberté. Saisissez vous du chateau. M. le Duc dépendra pour lors de vous, au lieu que vous dépendez maintenant de lui. Je vous repons du succés. On ne se défie point de vôtre Majesté. Elle va se promener tous les jours dans le parc du chateau. Faites y entrer des gens à vôtre devotion. Ils chasseront sans peine le neveu de M. d'Epernon qui commande pour lui dans la place. N'est-ce pas une chose indigne que vôtre Majesté soit reduite à souffrir les maniéres bizarres & capricieuses d'un Seigneur qui vous a beaucoup plus d'obligation, que vous ne lui en avez? Le Duc a bonne grace de vous reprocher sans cesse qu'il s'est exposé pour vous, & que vôtre Majesté ne tient pas ce qu'elle avoit promis. Il a plus pensé à soutenir de vôtre nom & de vôtre autorité la fortune chancelante de sa Mai-*

Vie du Duc d'Epernon. L. VIII.

 son.

Digitized by Google

1619. *son, qu'à vous donner une marque de son respect & de son attachement.*

Marie de Medicis découvrit elle même au Duc les conseils que Rucellaï donnoit à sa Majesté avec beaucoup d'ardeur & d'application. Est-ce que la Reine mere conçut de l'horreur & de l'indignation contre l'homme qui lui proposoit une si grande lacheté ? Ne craignoit-elle point aussi le ressentiment du fier Epernon, en cas qu'il vinst à savoir que Marie de Medicis avoit écouté des avis si contraires aux interêts de son liberateur? Quoi qu'il en soit des veritables motifs de la Reine mere, le Duc se loüa de sa franchise & de sa generosité. Mais Epernon voulut un mal mortel à Rucellaï. Ils étoient brouillez depuis quelque temps. L'Abbé se donnoit la liberté de contredire le Duc en presence de la Reine avec une arrogance qu'un autre moins fier & plus endurant qu'Epernon n'auroit pas aisement soufferte. Depuis qu'il fut informé de ce que Rucellaï insinuoit à Marie de Medicis, il cessa de parler à un si malhonnête homme, & d'avoir commerce avec lui. Le Capitaine des Gardes & quelques domestiques du Duc lui offrirent de le défaire promptement de cet esprit dangereux. Quelque grande que fût la colere d'Epernon, elle ne le porta pas à se venger indignement. Il defendit à ses gens de faire aucun outrage à Rucellaï. Qu'auroit pensé la Reine mere en voiant que le Duc lui faisoit tuër ses serviteurs?

Il

Digitized by Google

Il étoit plus honnête & plus sûr d'attendre qu'elle chassât de sa maison un homme qui s'imaginoit que certains bons services rendus, lui donnoient la liberté de proposer à sa maitresse les choses du monde les plus pernicieuses. 1619.

L'Archevêque de Sens & le Comte de Bethune jugérent à propos que le P. de Berulle retournât à la Cour, & qu'il fit savoir au Roi les veritables sentimens de Marie de Medicis, que Berulle connoissoit mieux que les autres Envoiez de Louïs. Plus resolu que jamais à finir cette affaire, le Roi écouta le P. de Berulle avec plaisir. Et aprés avoir reflechi sur ce qu'on lui rapportoit, sa Majesté donna au Cardinal de la Rochefoucaut la commission d'aller trouver la Reine mere, & de traiter tout de bon avec elle. Berulle eut ordre d'acompagner le Cardinal. On lui donna des instructions particuliéres ; Et ce fut toûjours lui à proprement parler, qui eut le secret de la négociation. Si nous jugions de l'esprit & des qualitez du P. de Berulle par ce que l'Auteur de sa vie raconte, & par le recueil qu'on nous a donné de ses ouvrages & de ses lettres, nous croirions que c'étoit un homme seulement propre à diriger des Religieuses & d'autres personnes dans les voies sublimes de la devotion, à tracer des instructions pour la conduite d'une Communauté, enfin à écrire, ou bien à parler sur la Theologie Mistique & sur quelques points de controverse. L'Auteur de sa vie avoit infiniment d'esprit, il

Le Cardinal de la Rochefoucaut est nmmé pour traiter de la part du Roi avec Marie de Medicis. Journal de Bassompierre.

1619. écrivoit bien, il n'étoit pas même autrement dévot. On est surpris de le voir attaché à nous persuader que son Héros étoit un Saint à revélations, & qu'il entretenoit ses dévotes dans ces illusions ridicules. Cela fait pitié. Les hommes de bon sens qui lisent ces fadaises, ne peuvent s'empêcher de rire & de croire que le bon P. de Berulle étoit un franc visionnaire. Cependant les Memoires du Regne de Louïs XIII. nous representent Berulle comme un homme qui avoit de la prudence, du discernement, & du genie pour les affaires. La Cour fut assez souvent contente de ses negociations. Comment cela s'acorde-t-il avec tant de pauvretez que nous lisons dans sa vie & dans ses ouvrages?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les gens de la devotion la plus sublime, sont entrez dans les intrigues de la Cour & du grand monde & qu'ils y ont reüssi. Dans leur oratoire & dans leur cabinet, ils donnent essort à leur esprit : ailleurs ils sont faits tout comme les autres. Quand vous lisez ce qu'ils ont écrit dans la chaleur de leur imagination & dans les sentimens vifs & confus qu'une longue & ardente meditation produit, aussi bien que la vuë des objets sensibles, vous croiriez qu'ils sont incapables de s'occuper des choses de la terre. Mais quand vous venez à reflé-chir sur leur conduite dans le commerce du monde, vous trouvez qu'ils laissent à part leurs spéculations sublimes, dez qu'un inte-

intérêt secret, que l'amour propre toûjours 1619.
fin & tompeur, leur represente comme un motif de Religion & de pieté, demande qu'ils sortent de la retraite. Alors ces Messieurs sont aussi habiles & aussi déliez que les Courtisans dans les affaires qu'ils traitent. Quelquesfois ils ont plus de droiture & plus de probité. Tel étoit le P. de Berulle: tout le monde lui rend ce témoignage. Souvent aussi l'artifice & la mauvaise foi ne leur paroissent pas incompatibles avec la sublimité de leur devotion. Ils ont d'intimes communications avec Dieu dans leur oratoire, & ils trompent le prochain dans une intrigue. L'Histoire & l'expérience en fournissent une infinité d'exemples.

Le Roi permet secretement à Richelieu Evêque de Luçon de retourner auprés de la Reine mere. *Mémoires de Deageant. pag.* 208. *&* 209. *Lumiéres*

Le P. de Berulle avoit un ordre secret d'insinuër à la Reine mere de se servir des conseils d'un homme nouvellement venu auprés d'elle. C'étoit Richelieu Evêque de Luçon. Las de méditer & d'écrire sur les devoirs d'un bon Chrétien & sur la controverse, il resolut de se tirer de son exil d'Avignon, dez qu'il apprit que Marie de Medicis s'étoit échappée de Blois. Il entretenoit une correspondance secrete avec Deageant son ami. Richelieu pria Pontcourlai son beaufrere de parler à Deageant, & de lui promettre que l'Evêque de Luçon serviroit utilement le Roi, si on vouloit bien lui donner la permission de se rendre auprés de Marie de Medicis. L'ouverture plût à Deageant. Il n'étoit plus si bien auprés de Luines, & sans quelques raisons

d'in-

1619. d'interêt & de bienséance, le Favori l'auroit éloigné tout à fait de la Cour. Deageant crut devoir profiter de l'occasion de gagner un puissant ami auprés de la Reine mere, qui devoit revenir à la Cour selon toutes les apparences, & de se faire un protecteur au défaut de Luines, qui se dégoûtoit de plus en plus d'un homme qu'il avoit choisi d'abord pour son intime confident. L'adroit Deageant propose l'affaire au Roi; & il tourne si bien l'esprit de sa Majesté, qu'elle envoie secretement une lettre à Richelieu avec un passeport pour se rendre d'Avignon à Angoulême.

pour l'Histoire de France. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 623. 624. &c.

Louis n'avoit point communiqué à son Conseil la résolution prise de rappeller l'Evêque de Luçon. Le Chancelier de Silleri, Puisieux, & les autres Ministres d'Etat ennemis de Richelieu & jaloux du crédit qu'il avoit auprés de la Reine mere, s'y seroient trop fortement opposez. Mais il fallut bien decouvrir du moins à Luines que le Prelat partoit d'Avignon pour Angoulême. Deageant tâcha de persuader au Favori que Richelieu étoit l'homme le plus propre à détourner Marie de Medicis de suivre aveuglement les conseils du Duc d'Epernon. Mais Luines redoutoit autant qu'aucun autre l'esprit de l'Evêque de Luçon. Il n'aimoit pas que cet Ecclesiastique ambitieux rentrât dans les affaires. Le Favori, ou quelque Ministre, écrivit promptement au Marquis d'Alincourt Gouverneur de Lion, de faire arrêter Richelieu qui devoit passer prés de cette ville pour gagner l'Angoumois.

mois. Alincourt ne manqua pas son coup. 1619.
Richelieu fut arrêté aux environs de Valence en Dauphiné & conduit à Lion. Il eut beau montrer son passeport & la lettre du Roi, Alincourt le retint jusques à ce qu'on eût des nouuelles de la Cour. Dez que les Ministres apprirent, que Richelieu avoit une permission expresse du Roi & un passeport, ils jugérent bien que tout s'étoit fait à leur insçu par le moien de Deageant. Les voilà donc étrangement scandalisez de ce qu'un homme éloigné des conseils & des affaires en apparence, a le crédit de faire lui seul des choses qui devoient naturellement passer par leurs mains. Le Chancelier de Silleri promit de porter au Roi les plaintes des Ministres contre Deageant, qui entreprenoit sur les droits de leurs charges, & de parler à sa Majesté contre le rappel de l'Evêque de Luçon.

Silleri fit de son mieux. Il dit sans façon au Roi que celui qui avoit conseillé à sa Majesté de permettre à Richelieu de retourner auprés de la Reine mere, & qui en avoit dressé les dépêches, méritoit d'être envoié à la Gréve sans autre forme de procés. Expression ridicule & indigne du premier Magistrat de France : bien loin d'inspirer au Roi ces maniéres absoluës & tiranniques, il doit l'exhorter sans cesse à ne rien faire que selon les loix & selon les regles exactes de la justice. Mais dez qu'un Magistrat entre dans le Ministére, il se met fort peu en peine de l'établissement du pouvoir arbitraire & de la tirannie,

1619. rannie, pourvû qu'il conserve son crédit & son autorité. Louïs arrêta l'ardeur de son Chancelier, en lui répondant d'un air froid & sérieux, que tout s'étoit fait par le commandement exprés de sa Majesté. *Je croi*, dit elle, *que le retour de M. de Luçon auprés de la Reine ma mere, est necessaire à mon service. Qu'on ne me parle pas davantage contre une resolution que j'ai bien voulu prendre, à moins qu'on n'ait envie de me déplaire.*

Ces paroles fermérent la bouche au Chancelier. Il n'osa plus insister sur ce qu'il avoit déja insinué au Roi de reléguer Richelieu à Rome & de permettre que Deageant fût puni de ce qu'il avoit osé dresser lui seul des depéches qui devoient être expédiées par un Secretaire d'Etat. On envoia donc un Courier au Marquis d'Alincourt, pour lui dire de laisser à l'Evêque de Luçon la liberté de continuer son voiage. Les Ministres se mirent alors à déclamer contre Deageant auprés du Favori. Ils representérent à Luines, que c'étoit la chose du monde la plus indigne, qu'un homme éloigné des affaires & des conseils, entreprît de faire des choses de la derniére conséquence, sans les lui communiquer. Le Favori étoit assez disposé à suivre l'avis que les Ministres lui donnoient de chasser Deageant de la Cour. Mais outre que cela ne se pouvoit faire sans le consentement du Roi qui avoit confiance en lui, Deageant étoit encore necessaire à Luines qui se defioit des Ministres. Celui contre lequel ils décla-

Digitized by Google

déclamoient tant, avoit fait voir au Favori 1619.
des lettres interceptées, on y decouvroit clairement que les Miniſtres cherchoient à faire durer la négociation avec la Reine mere, juſques à ce qu'on pût trouver une ouverture pour ébranler davantage la fortune du Favori. Ils ne deſeſperoient pas de mettre Marie de Medicis en état de preſſer l'éloignement de Luines. Les Miniſtres l'auroient appuiée de toute leur force.

Quand Richelieu fut aux portes d'Angoulême il fit demander au Duc d'Epernon la permiſſion d'entrer dans la ville. Cette deférence plût extrémement à un Seigneur fier & jaloux de ſon autorité. Epernon avoit une raiſon preſſante de recevoir honnétement un homme qui ſeroit plus agréable à la Reine mere que Rucellaï, & qui trouveroit bien-tôt le ſecret d'éloigner l'Italien. Richelieu alla deſcendre chez le Duc d'Epernon. Il lui fit toutes les ſoumiſſions imaginables, il pria le Duc de le preſenter à la Reine mere, & d'être le témoin du premier entretien qu'il auroit avec elle. Charmé de ces grans ménagemens, Epernon conduiſit Richelieu chez Marie de Medicis, il en dit mille biens à la Reine déja trop bien diſpoſée en faveur d'un homme qui les perſecutera cruellement tous deux quelque jour: enfin, il pria ſa Majeſté de donner ſes Seaux à l'Evêque de Luçon & d'en faire ſon Chancelier. Rucellaï vid avec un extrême dépit que le nouveau venu étoit gratifié

Vie du Duc d'Epernon. L. VIII.

tifié

1619. tifié d'abord d'une place, à laquelle tant de services signalez rendus à la Reine mere pour sa delivrance, donnoient droit à l'Italien de pretendre. Il resolut dez lors d'abandonner une Princesse qui lui paroissoit trop ingrate, & de se venger d'elle en passant au service de ses ennemis. Les liaisons que Rucellaï avoit prises avec le Favori, lui faisoient esperer d'en être bien reçû. Lors que le Traité fut sur le point d'être conclu, Rucellaï dont le mécontentement éclatoit depuis long-temps, demanda la permission de se retirer. Marie de Medicis qui n'étoit pas fort pecunieuse, lui fit offrir la somme de trente mille écus pour récompense de ses services. Il refusa avec un noble dedain, une chose qui lui paroissoit fort au dessous de son merite & de ce qu'il avoit fait pour la Reine mere. L'offre d'une modique récompense sembloit choquer encore plus le fier Italien, que la perte des bonnes graces de celle dont il avoit attendu une fortune considerable. On dit que le Cardinal Borghese ancien ennemi de Rucellaï, fit agir le Nonce Bentivoglio pour éloigner de la Cour de Marie de Medicis un homme que Borghese avoit chassé de celle du Pape. Le fameux Capucin Joseph dont nous parlerons souvent dans la suite de cette Histoire, fut de l'intrigue. Il y avoit déja longtemps que ce bon Pere ennuïé de sa cellule & de l'obscurité d'un cloitre, se donnoit du mouvement pour entrer dans les affaires de la Cour & du monde. Rucellaï alla

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 634.

Digitized by Google

alla se jetter entre les bras de Luines. Content d'avoir auprés de lui un homme d'esprit, & qui haïssoit mortellement Epernon & Richelieu, le Favori reçut agreablement Rucellaï : il lui donna part à sa confidence & aux affaires. Ainsi l'Italien qui avoit pris tant de peine, qui avoit exposé sa vie dans l'esperance de renverser la fortune de Luines, se vid enfin dans la nécessité de recourir à la protection du premier auteur de la mort du Maréchal d'Ancre, que Rucellaï s'étoit mis en tête de venger. Etrange & bizarre effet de l'ambition ! 1619.

La qualité de *Pere commun* que la superstition & l'ignorance laissent prendre au Pape, lui est d'une utilité merveilleuse. Elle lui donne droit d'entrer non seulement dans la connoissance des démêlez que les Souverains de sa communion peuvent avoir entr'eux ; mais encore de leurs affaires domestiques. Une guerre prête à s'allumer entre le fils & la mere, étoit une chose trop criante. Il falloit bien que le S. Pere fît du moins la façon de vouloir arrêter un si grand scandale. Marie de Medicis avoit fort bien servi Paul V. pendant qu'elle gouvernoit en France, n'étoit-il pas juste que le Pape l'aidât à se tirer du pas dangereux dans lequel il la voioit engagée ? On murmura de ce que Borghése uniquement occupé à conserver sa santé & à combler ses neveux de richesses & de dignitez, demeuroit comme un speculateur oisif des mouvemens qui se faisoient en France. Mais le S. Siége ne

Le Nonce du Pape offre la mediation de son maître pour l'acommodement de la Reine mere.

Mémoires pour l'Histoire du Car.

1619. commet pas si facilement son autorité. Le
dinal de Pape offre ses bons offices aux Princes,
Richelieu quand il voit que ces Messieurs les rece-
1619. vront bien. Marie de Medicis aiant té-
Vittorio Siri memorie recondite. Tom. IV. pag. 620. 621.

moigné qu'elle souhaitoit ceux de Paul V, & le Roi de France étant disposé à écouter du moins avec quelqu'apparence de respect les exhortations du S. Pere, Bentivoglio son Nonce vint à la Cour avec des brefs que Paul envoioit pour exhorter les uns & les autres à la paix. Outre ceux qui furent adressez au Roi & à Marie de Medicis, il y en avoit deux autres pour le Duc d'Epernon & pour l'Archevêque de Toulouse son fils. Le Nonce dit en présentant le bref écrit au Roi, que le Pape voioit avec un extrême déplaisir la mesintelligence semée entre sa Majesté & la Reine, & qu'en qualité de pere commun, il offroit son entremise pour leur réconciliation. Bentivoglio ajouta qu'il étoit prêt à faire le voiage d'Angoulême pour presser le plus fortement qu'il pourroit Marie de Medicis de se rendre aux instances du Pape, & d'accepter les conditions que le Roi lui vouloit acorder.

Averti par quelques Ministres de ce que le Nonce devoit lui dire, Louïs reçut le bref du Pape avec beaucoup de reconnoissance & de civilité. Il protesta que les exhortations de sa Sainteté lui étoient fort agreables, & qu'il y deféroit de tout son cœur. Quand l'affaire fut agitée dans le Conseil, on ne jugea pas à propos que le Nonce allât trouver la Reine mere. Le

Cardi-

Digitized by Google

Cardinal de la Rochefoucault s'acquittoit bien de sa commission. Il auroit eu trop de chagrin de voir qu'on tiroit de ses mains une négociation presque finie. Le P. de Berulle étoit revenu en Cour avec les principaux articles du Traité dont la Reine mere convenoit. Luines & ses confidens ne se défioient-ils point aussi du Ministre du Pape? Il avoit pris fort à cœur les interêts de Marie de Medicis; il agissoit presque toûjours de concert avec l'Ambassadeur d'Espagne. On savoit bien que la Cour de Madrid & celle de Rome souhaitoient avec ardeur que la Reine mere fût rétablie dans son autorité. Quoiqu'il en soit des vuës secretes du Favori & des Ministres de Louïs, on se contenta de remercier le Pape en termes fort honnêtes. Les Ministres répondirent au Nonce que le P. de Berulle retourneroit incessamment vers la Reine mere, qu'il lui porteroit le bref du Pape, & qu'il la presseroit vivement de se rendre aux exhortations de sa Sainteté. Quant aux brefs adressez au Duc d'Epernon & à l'Archevêque de Toulouse les Ministres ne furent point d'avis que Bentivoglio les leur envoiât. On crut que ce seroit faire trop d'honneur, & donner de trop grans avantages à deux sujets que le Roi traitoit de rebelles. Il sembla que la Majesté du Souverain ne permettoit pas que le S. Pere offrît sa mediation & ses bons offices auprés du Roi, à des gens qui devoient d'eux même recourir humblement à sa clémence. 1619.

Lors

Digitized by Google

1619. Lors que le Traité d'acommodement entre Louïs & la Reine sa mere étoit presqu'entierement conclu & qu'on attendoit le retour du P. de Berulle qui devoit rapporter les dernieres intentions du Roi, on decouvrit une conspiration dans Angoulême. Elle auroit été capable de rompre tout, si la Reine mere n'eût ardemment souhaité de faire sa paix. Par un desir mal entendu de s'avancer auprés du Favori, en encherissant encore sur les plus zelez & sur les plus ardens à le servir & à lui plaire, le Comte de Schomberg suborne un Poudrier Limosin, qui promet de s'insinuer dans le château d'Angoulême & de mettre le feu au magazin des poudres. Il y en avoit une si grande quantité que la ville auroit été perduë aussi bien que le château. Mais le miserable fut heureusement surpris, lors qu'il étoit sur le point d'éxécuter son entreprise. La Reine mere voulut que l'affaire fut promptement étouffée, de peur qu'elle ne causât de nouveaux embaras à cause de ceux qui auroient pû être convaincus d'avoir eu part à cette indigne & lâche conspiration. La chose ne fut pas si secrete qu'on ne connût bien dans le monde que le Poudrier Limosin étoit venu de concert avec le Comte de Schomberg. Cela lui fit un extrême tort dans l'esprit des honnêtes gens. Ils ne pouvoient pas approuver qu'un Gentilhomme qui se picquoit d'avoir de l'honneur & de la probité, eût formé une entreprise capable de renverser une ville tout entiere &

Conditions de l'acommodement de Marie de Medicis avec le Roi son fils.

Mémoires de Rohan. L. I. Vie du Duc d'Epernon. L. VIII.

de

de faire perdre la vie à la Reine mere, 1619.
pendant que les premiers Seigneurs du Roiaume & les plus attachez à la personne du Roi, témoignoient le servir à regret contr'une Princesse, dont ils plaignoient le malheur.

Le Cardinal de la Rochefoucault & le Comte de Bethune convinrent assez facilement avec la Reine mere des articles qui regardoient la liberté qu'elle auroit desormais d'aller par tout où il lui plairoit & même d'être auprés du Roi, le rétablissement du Duc d'Epernon & des autres qui l'avoient servie, dans toutes leurs charges & dans les bonnes graces du Roi, l'acquit des dettes contractées par Marie de Medicis depuis sa sortie de Blois & la conservation de ses revenus. Mais il y eut de grandes difficultez sur un seul article. La Reine mere étoit contente de se défaire du Gouvernement de Normandie & de prendre celui d'Anjou: cela l'acommodoit mieux. Elle étoit dans le voisinage des Provinces dont les Ducs de Rohan, d'Epernon, de Maïenne & de Vendôme étoient Gouverneurs. Tous ces Messieurs ne paroissoient pas devoir souffrir long-temps avec patience la trop grande autorité de Luines & de ses freres. On devoit donner même le Gouvernement de Normandie au Duc de Longueville en échange de celui de Picardie que Luines souhaitoit d'avoir, à cause du bien qu'il possédoit dans la Province. Ainsi Marie de Medicis se trouvoit en Anjou presqu'au milieu de cinq ou six grans Seig-

Mercure François. 1619. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 626. 627.

Digitized by Google

1619. neurs sur le secours desquels la Princesse comptoit en cas que le Favori s'avisât de la chagriner. Il ne lui manquoit plus qu'un bon passage sur la riviére de Loire : Et c'étoit sur cela que le P. de Berulle étoit venu à la Cour. Le Roi offroit à sa mere le pont de Cé prés d'Angers. Mais un assez méchant pont de bois n'acommodoit pas Marie de Medicis. Elle demandoit la ville & le château d'Amboise, ou bien la ville & le château de Nantes qui ont chacun un bon pont de pierre sur la Loire. Et c'est à quoi le Roi ne voulut jamais consentir. Le P. de Berulle eut ordre de retourner à Angoulême avec ordre du Roi sur tous les autres articles, & d'y porter la déclaration que le Roi devoit faire enregîtrer au Parlement en faveur de la Reine mere & de ceux qui l'avoient servie. Outre le Gouvernement d'Anjou, la ville & la château d'Angers, & le pont de Cé, le Roi donnoit encore à sa mere la ville & le château de Chinon en Touraine. Il lui entretenoit quatre cens hommes de pied pour la seureté de ces places, une compagnie de Gendarmes & une de Chevaux-legers avec ses gardes ordinaires. Quelqu'avantageuses que fussent ces conditions, Marie de Medicis combattit encore assez long-temps avant que de les accepter. Elle vouloit un meilleur passage sur la Loire que le pont de Cé.

Courage & fermeté du Duc d'Epernon.

L'article qui concernoit le Duc d'Epernon fut beaucoup debattu. Le Roi vouloit mettre dans sa déclaration qu'il pardonnoit à ce Seigneur, & que sa Majesté le

le rétablissoit dans tout ce qu'il possedoit, avant que la Reine mere sortît de Blois. Mais Epernon ne voulut jamais entendre parler du mot de *pardon*. Bien loin de se regarder comme un criminel qui demandoit grace, il insista que le Roi déclarât solennellement que le Duc avoit servi sa Majesté en servant la Reine mere. Il fallut concerter avec lui les expressions dont le Roi se serviroit : on en chercha dont la fiere delicatesse d'Epernon pût se contenter. Enfin l'article fut ainsi conçû, que le Roi promettoit *de traiter amiablement comme ses autres sujets, le Duc d'Epernon, ses enfans, & tous ceux qui avoient servi la Reine mere.* Et dans la déclaration qui fut enregîtrée au Parlement, le Roi dit seulement, qu'étant bien informé que ceux qui ont servi la Reine sa mere, s'y sont engagez dans la pensée que le Roi le trouveroit bon, sa Majesté ne veut pas que ce qu'ils ont fait, leur puisse être imputé à crime, ni qu'ils en soient jamais recherchez par les Magistrats. Que les sentimens du Duc d'Epernon furent nobles en cette occasion! Qu'ils sont dignes d'un cœur François! Qu'ils sont éloignez de la basse adulation, de l'humeur rampante & servile des Princes & des grans Seigneurs de la Cour presente!

1619.

Vie du Duc d'Epernon. L. VIII. Mercure François. 1619. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 627.

Voions comment le Duc d'Epernon parle lui-même au Roi dans la lettre qu'il écrivit à sa Majesté peu de temps aprés la conclusion du Traité. L'Archevêque de Toulouse son fils en fut le porteur. *Sire*, disoit

1619. le Duc avec une liberté respectueuse, *si j'ai été si malheureux que vôtre Majesté ait eu mauvaise opinion de mes intentions, devant que d'en être veritablement informée, je croi que ma conduite les a maintenant si bien justifiées, qu'il n'en peut rester aucune impression dans vôtre esprit qui ne me soit favorable. En effet la Reine vôtre mere m'aiant fait l'honneur de se servir de moi dans une occasion qu'elle a jugé importante au bien de vôtre Etat, je puis dire que j'ai pris de telles mesures, qu'en sacrifiant mes propres ressentimens, & sans me porter à des resolutions qui pouvoient apparemment bien reüssir, je me suis contenté de faire voir à toute la France que je respectois vôtre autorité entre les mains de mes ennemis. Je croi, Sire, avoir rendu mes actions si nettes devant vôtre Majesté, qu'elle en doit être satisfaite. Elle a pu reconnoitre que si je pense qu'une défense naturelle ne manque point d'excuse legitime, je suis aussi persuadé qu'une guerre civile ne peut avoir de juste cause, depuis qu'il a plu à vôtre Majesté d'ajouter par une action vraiment Chrétienne ce qui manquoit à la félicité de son regne, en établissant la paix dans l'Etat.*

Je ne pretens pas que ce discours étudié du Duc d'Epernon, soit juste & sincere. Remarquons seulement que les Seigneurs François du temps dont j'écris l'Histoire, connoissoient mieux que ceux du regne present, les bornes veritables de l'autorité des Rois, & les droits légitimes des sujets. Est-il donc possible que la Noblesse Françoise ait entierément perdu le courage, & les genéreux sentimens de ses peres? N'aurons-

rons-nous point la consolation de les voir revivre en nos jours ? Ne cessera-t'on jamais de ramper, je ne dis pas devant le Roi, mais devant un Ministre, devant un monstre bizarre de la fortune ? Bien loin que le Duc d'Epernon fît la moindre avance à Luines au temps de l'acommodement, l'orgueilleux Favori écrivit le premier au Duc pour lui demander son amitié. Epernon ne rechercha aucune récompense de Marie de Medicis aprés un service si important : il ne voulut pas souffrir qu'elle sollicitât quelque chose pour lui. Content de triompher glorieusement du Favori, & d'avoir heureusement achevé ce que tout autre que lui n'auroit jamais eu le courage d'entreprendre, il demeura tranquille dans son Gouvernement d'Angoumois. Louïs avoit menacé à la vuë de toute la France d'un châtiment public & exemplaire son sujet rebelle & desobeïssant : & ce même sujet rentre aujourd'hui dans les bonnes graces du Roi, sans que sa Majesté puisse sauver son honneur en disant seulement qu'elle a bien voulu lui pardonner. Ceux qui dressent les lettres publiques & les déclarations des Rois, devroient être plus reservez à les faire parler d'un ton imperieux & absolu. Un Roi n'est pas toûjours en état d'exécuter les menaces qu'un Secretaire flatteur croit pouvoir mettre sur le papier. 1619.

Louïs s'étoit avancé jusques à Tours lorsqu'il reçût la lettre du Duc d'Epernon. Marie de Medicis avoit écrit en même- Le Marquis de Riche-

1619. temps au Roi ſon fils, pour ſe réjouïr avec lui de leur acommodement. Le Comte de Brenne premier Ecuier de la Reine mere fut le porteur de la dépêche. Par une fierté mal entenduë, ce Gentilhomme encore jeune donna quelques ombrages au Roi & à ſon Favori. Brenne affecta de ne faire aucune civilité à Luines. Il n'ôta pas même ſon chapeau, quand le Favori ſe trouva dans ſon chemin. Cette hauteur choqua le Roi. On s'imaginoit que la Reine mere avoit ordonné à ſon Envoié d'en uſer de la ſorte. Brenne fut obligé de s'expliquer, & de declarer que Marie de Medicis ne lui avoit pas commandé de braver Luines à la Cour. Quand Brenne ſe preſenta pour avoir la reponſe de Louïs à la lettre de Marie de Medicis, on lui dit de la part du Roi, de ne ſe preſenter point devant ſa Majeſté. *Elle choiſira quelqu'un*, ajouta-t'on, *qui ſoit plus affectionné que vous à ſon ſervice, quand il ſera queſtion d'envoier la lettre qu'elle a deſſein d'écrire à la Reine.* Un Gentilhomme ordinaire du Roi fut depêché pour cet effet: & Marie de Medicis deſavoua hautement le procedé fier & incivil de ſon Ecuier.

lieu eſt tué en duel par le Marquis de Thémines.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 631. 632.

Pendant que Brenne ſe brouilloit à la Cour, le Marquis de Moni ſon frere, ſe racommodoit avec le Favori qui le reçût à bras ouverts. Moni s'étoit flaté que la Reine mere lui donneroit le Gouvernement d'Angers. Cette recompenſe paroiſſoit duë aux ſervices qu'il avoit rendus à Marie de Medicis avec beaucoup de zéle & de

Vie du Duc d'Epernon. L. VIII.

de fidelité. Mais l'Evêque de Luçon Chef du Conseil de la Reine mere, Surintendant de sa maison, & tout puissant auprés d'elle, l'emporta. Le Duc d'Epernon que le souple & artificieux Prélat avoit sû gagner, se joignit à lui, pour faire donner le Gouvernement d'Angers au Marquis de Richelieu frere aîné de l'Evêque de Luçon. Moni outré de cette préférence quitta le service de Marie de Medicis & se donna au Favori du Roi. Le Duc de Monbazon beau-pere de Luines conduisit Moni à la Cour d'une maniére triomphante. Le Marquis de Thémines intime ami de Moni & de l'Abbé Rucellaï, n'étoit pas plus content qu'eux. Tous trois crioient également contre l'Evêque de Luçon. Mais la charge de Thémines l'attachoit tellement auprés de Marie de Medicis, qu'il ne pouvoit pas se retirer de son service avec honneur. Il resolut de se venger lui même & ses amis du tort que l'Evêque de Luçon leur faisoit par son crédit auprés de la Reine mere & par ses artifices. Mais il n'y avoit pas moien de se battre contr'un Ecclésiastique. Il fallut donc faire une querelle au Marquis de Richelieu. L'occasion s'en presenta bientôt. Thémines prétendoit que l'Evêque de Luçon lui avoit manqué de parole en quelque chose. Il demanda un éclaircissement sur cette affaire au Marquis de Richelieu. Ceux qui ont envie de quereller, en trouvent facilement le moien dans une pareille conversation. Thémines & Richelieu se

1619.

Lumiéres pour l'Histoire de France.

Digitized by Google

1619. disent des paroles aigres : On veut se battre de part & d'autre: Mais les amis communs l'empéchent autant qu'ils peuvent. Enfin Themines aborde Richelieu qu'il rencontre dans une ruë d'Angoulême. Aprés quelque discours, ils tirent l'epée. Themines plus adroit que son Ennemi, lui donne le coup mortel en un instant.

Ce funeste accident auroit dégouté de la Cour tout autre que l'Evêque de Luçon. Un Prelat moins ambitieux seroit allé pleurer dans son Dioćèse la mort d'un frere dont il étoit l'occasion. Mais cet homme qui se méloit il y a quelques mois, de publier des instructions sur les devoirs d'un bon Chrétien, ne pensoit plus qu'à l'avancement de sa fortune. Si l'Evêque fut affligé sincerément de l'extinction de sa famille par la mort d'un aîné qui ne laissoit point d'enfans, il dissimula fort bien sa douleur. Le monde ne s'en apperçût nullement. Marie de Medicis obtint la grace du Marquis de Thémines: Et le Roi aiant remis la confiscation des biens du défunt, qui devoit appartenir à sa Majesté en conséquence des loix publiées contre les duëls, l'Evêque de Luçon le dernier de trois freres, recueillit la modique succession de la Maison de Richelieu. Alphonse qui suivoit le Marquis s'étoit enfermé dans une Chartreuse. La Porte Chevalier de Malte leur oncle maternel eut le Gouvernement d'Angers. L'Evêque de Luçon vouloit mettre un homme à sa dévotion dans la ville, où la Reine mere pretendoit se reti-

rer,

rer, en cas qu'elle ne pût pas retourner avec honneur auprés du Roi son fils. 1619.

Le Prince de Piémont va voir la Reine mere à Angoulême.

La mort du Marquis de Richelieu ne troubla pas beaucoup les plaisirs & les divertissemens qu'on prenoit à la Cour de Marie de Medicis dans Angoulême. Elle étoit déja presqu'aussi magnifique, aussi nombreuse que celle du Roi. On y acouroit de toutes parts. Le Duc d'Epernon recevoit avec tant de splendeur & de genérosité les personnes de distinction qui venoient voir la Reine mere, que le monde fut surpris qu'un Seigneur épuisé par les dépenses qu'il avoit faites pour soutenir Marie de Medicis, pût entretenir plusieurs tables servies avec une abondance & une délicatesse extraordinaire. Brantes qui avoit apporté les lettres que Luines son frere, écrivit à la Reine mere & au Duc d'Epernon, voioit avec le dernier étonnement, que l'ancien Favori d'Henri III. faisoit ce que celui de Louis XIII. ne seroit jamais en état d'entreprendre. Mais les fêtes qu'Epernon donna au Cardinal de la Rochefoucault & à Brantes, furent peu de chose en comparaison de la maniére dont le Duc reçut Victor Amédée Prince de Piémont & le Prince Thomas de Savoie son frere, qui vinrent avec la permission du Roi de Tours à Angoulême, rendre leurs devoirs à Marie de Medicis. Il les fit loger dans le palais Episcopal orné des meubles les plus riches & les plus precieux: il leur donna le divertissement de la chasse: il les regala plu-

Vie du Duc d'Epernon. L. VIII.

 sieurs

1619. ſieurs fois avec une magnificence plus digne d'un Souverain que d'un particulier.

On prétend que le Prince de Piemont s'étoit chargé de travailler à guerir Marie de Medicis des ſoupçons qui lui reſtoient encore ſur la ſincérité des intentions du Roi ſon fils & de Luines. Elle trouvoit toûjours de nouvelles difficultez, quand Louïs la faiſoit preſſer de quitter Angoulême & de s'approcher de Tours pour leur entrevuë. Nous ne ſavons pas bien ce qui ſe paſſa entre la Reine mere & le Prince de Piémont. Je trouve ſeulement que Victor Amedée ſe ſepara d'elle ſi content, & qu'il en dit tant de bien, que cela donna quelque jalouſie au Favori. Le Prince travailloit alors ſourdement à mettre le Roi & les Miniſtres dans les interêts de Charles Emmanuël. L'inquiet & ambitieux Duc de Savoie aſpiroit tout de bon à la Couronne Imperiale : Et ce n'étoit pas la moindre des raiſons qui l'avoient porté à conclure le mariage de ſon fils avec Chriſtine de France ſœur de Louïs. L'Empire vacquoit par la mort de Mathias arrivée au mois de Mars de cette année. Charles Emmanuël ſe flattoit que les Puiſſances jalouſes de la grandeur de la Maiſon d'Autriche, travailleroient volontiers à faire paſſer la Couronne Imperiale dans la Maiſon de Savoie beaucoup moins redoutable que l'autre. Jacques Roi d'Angleterre ſe déclaroit ouvertement pour Charles Emmanuël, ſans qu'on en voie bien la raiſon. Mais les demarches de ce Prince rompé par ſes Favoris & par les Eſpag-

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. IV. pag. 632. 633. Lumiéres pour l'Hiſtoire de France.

Espagnols, n'étoient souvent ni judicieuses, ni réguliéres. Il falloit obtenir encore la protection & les bons offices de Louïs auprés des Princes d'Allemagne alliez de la Couronne de France. Victor Amedée avoit sondé le Roi, son Favori, & ses Ministres sur cette affaire. Ne travailla-t-il point durant son sejour auprés de Marie de Medicis, à la rendre favorable aux desseins du Duc de Savoie, dans la pensée que la Reine mere iroit bien-tôt à la Cour, & qu'elle y reprendroit du moins une grande partie de son autorité dans le Conseil du Roi? Si cela est, le Prince de Piémont n'avoit pas bien penetré les intentions secretes de Louïs & de son Favori. Celui-ci faisoit semblant de souhaiter que Marie de Medicis revint à la Cour. Mais dans le fonds, il n'avoit nulle envie d'y voir une Reine dont il craignoit le ressentiment & la vengeance. Luines avoit trop de peine à se persuader qu'elle oubliât jamais & son éloignement de la Cour & la mort du Maréchal d'Ancre. 1619.

Du Plessis-Mornai avoit déja fait parler au Comte de Verruë l'un des principaux confidens du Duc de Savoie, des raisons que son Altesse avoit de penser à l'Empire. Je ne sai comment Du Plessis s'imaginoit que la plûpart des Princes d'Allemagne, bien-aises d'ôter la Couronne Imperiale de la Maison d'Autriche, & incapables de s'accorder entr'eux sur le choix d'un Prince de la Nation Germa- *Vie de M. du Plessis. L. IV.*

1619. nique, jetteroient volontiers les yeux sur le Duc de Savoie, & qu'il seroit plus agreable que tout autre à ceux de l'union Protestante en Allemagne. Christine de France nouvelle Princesse de Piemont vint à Saumur acompagnée de Madame Henriette sa sœur, durant le sejour que le Roi fit à Tours en attendant l'entiére conclusion de l'acommodement avec sa mere. Le sujet du voiage, c'étoit la devotion superstitieuse de visiter la chapelle des Ardilliers prés de Saumur, où l'on garde une pretenduë image miraculeuse de la Vierge. Victor Amedée & Thomas son frere suivirent les deux filles de France. Le Prince de Piemont fit de grandes caresses à du Plessis-Mornai Gouverneur de la ville. Dans un entretien particulier, Victor Amédée prit l'occasion de témoigner à l'illustre vieillard, qu'on lui savoit bon gré de l'ouverture qu'il avoit faite au Comte de Verruë sur l'affaire de l'Empire. Le Prince de Piémont & du Plessis en parlérent encore sérieusement: Et le bon Gentilhomme persista dans sa pensée, qu'on pourroit bien préférer Charles Emmanuël à Ferdinand Archiduc de Gratz, qui ne paroissoit pas encore assuré de succéder aux Roiaumes de Bohéme & de Hongrie.

Je suis surpris qu'un aussi habile homme que du Plessis-Mornai, se fût mis dans l'esprit que les Electeurs aimeroient mieux prendre un Italien qu'un Prince de leur nation. Maximilien Duc de Baviére étoit

Digitized by Google

étoit celui qu'il falloit oppoſer à Ferdinand d'Autriche. Frederic Electeur Palatin & quelques autres le prétendoient avec beaucoup de raiſon. Je l'ai déja dit; il n'y eut jamais une plus belle occaſion d'arracher l'Empire d'une Maiſon qui le regarde comme une partie de ſon patrimoine. Si la France eût connu ſes véritables interêts: diſons mieux, ſi le Favori & les Miniſtres de Louïs euſſent eu un zele ſincere & desintereſſé pour le ſervice de leur jeune maître, ils auroient fait appuier les prétenſions du Bavarois. Le ſuccés paroiſſoit infaillible. Mais on ſe laiſſa ſéduire par les artifices de la Cour de Rome; peutêtre par l'argent de celle de Madrid. De maniere que Maximilien ne trouvant plus d'autre reſſource pour s'agrandir, que de ſe lier fortement à la Maiſon d'Autriche, il ſe donna tout entier à ceux, dont il ſeroit devenu l'ennemi le plus irréconciliable, ſi la France & quelques autres Puiſſances euſſent voulu l'aider à monter ſur le throne Impérial. 1619.

Quoique le Prince de Piémont eût aſſuré Marie de Medicis de la part du Roi ſon fils qu'elle ſeroit bien reçuë à la Cour, & qu'il ſouhaitoit ardemment de l'y voir, elle fit naitre mille difficultez quand on la preſſa de venir trouver Louïs qui l'attendoit à Tours. Cette mere ſi zelée pour le bonheur de ſon fils & du Roiaume, qui demandoit il y a quelques jours avec un extrême empreſſement de voir le Roi, & de lui donner des avis ſalutaires ſur les deſordres

Difficultez de Marie de Medicis pour ſon entrevuë avec le Roi ſon fils.

Digitized by Google

1619. ſordres du gouvernement : Marie de Medicis, dis-je, qui ſe plaignoit hautement de ce qu'un Favori ne lui laiſſoit pas la liberté de parler au Roi, ſemble maintenant ne ſe mettre plus en peine de venir à la Cour, ni de voir ſon fils. Cette bizarrerie nous ſurprendroit, ſi nous ne ſavions pas que la bonne Princeſſe penſoit plus à ſe mettre en liberté & à chaſſer Luines de la Cour, qu'à rendre Louïs un bon Prince, & à procurer le ſoulagement du peuple. La voici delivrée de ſon honnête priſon : mais elle n'a pu former un parti aſſez fort pour obtenir l'éloignement du Favori. En attendant l'occaſion de le ruiner ſans reſſource, elle écoute les conſeils que le Duc d'Epernon & l'Evêque de Luçon lui donnent de ſe retirer dans Angers. Elle eſpére de lier là une nouvelle intrigue avec les Gouverneurs des Provinces voiſines, & de faire un plus grand effort pour ſe venger pleinement de l'auteur de ſon exil & de la mort de Conchini & de la Galigaï qu'elle ne peut pardonner à Luines.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 39. 40. Lumiéres pour l'Hiſtoire de France.

Marie de Medicis chicana quelque temps ſur le retabliſſement de deux Capitaines aux Gardes que le Roi faiſoit difficulté d'acorder. Sa Majeſté les avoit caſſez parce qu'ils avoient ſuivi le Duc d'Epernon contre la volonté du Roi. Quand on eut contenté la Reine mere ſur cet article, elle demanda d'aller prendre poſſeſſion de ſon nouveau Gouvernement d'Anjou avant que de ſe rendre à la Cour. *Luines*, diſoit-elle,

Digitized by Google

elle, *ne témoigne un ſi grand empreſſement de* 1619.
me voir à la Cour, que pour avoir le plaiſir de me mener comme une captive qui le ſuit à Paris, où il prétend d'entrer en triomphe. La defaite parut trop recherchée; car enfin Marie de Medicis triomphoit elle même du Favori. Elle étoit ſortie de Blois malgré lui: elle avoit obtenu du Roi ſon fils des conditions fort avantageuſes pour elle, pour le Duc d'Epernon, & pour tous ceux qui l'avoient ſervie. La Reine mere ſe trompoit encore, ſi elle croioit tout de bon que Luines eût ſi grande envie de la voir à la Cour. Sa Majeſté connut dans la ſuite que le Favori la craignoit, & qu'il étoit bien-aiſe que l'Evêque de Luçon ne fût pas auprés du Roi. Cet eſprit vaſte & ambitieux faiſoit encore un extrême peur au Favori. Richelieu remuoit ciel & terre pour parvenir au Cardinalat. Il promettoit tout à Luines, pourvû qu'il lui obtint la nomination du Roi à cette dignité. Mais plus le Prélat travailloit à s'avancer, plus le Favori s'efforçoit de le reculer. Luines avoit aſſez de lumiére pour s'appercevoir que Richelieu devenu Cardinal voudroit entrer dans le Conſeil du Roi, y avoir la premiére place, & ſe rendre en peu de temps le maître des affaires.

On raiſonnoit fort à la Cour ſur les défiances de la Reine mere: Et chacun s'efforçoit de ſavoir qui les lui inſpiroit. Ceux-ci diſoient que le Duc d'Epernon étoit bien-aiſe de la tenir éloignée de la Cour, & d'empêcher qu'elle ne ſe reconciliât par-

fai-

1619. faitement avec le Roi, jusques à ce que le cours rapide de la fortune de Luines fût arrêté, & que les Seigneurs mécontens trouvassent le moien de mettre quelques bornes à l'autorité du Favori qui devenoit tous les jours plus insupportable. Ceux-là prétendoient que l'Evêque de Luçon vouloit se faire le premier Ministre d'une Cour separée de celle du Roi, & qu'il cherchoit à se rendre necessaire à sa Majesté, qui auroit besoin de lui pour menager Marie de Medicis, & pour la détourner de prendre des liaisons trop étroites avec les Seigneurs mécontens. Enfin quelques-uns s'imaginoient que Luines faisoit lui même inspirer ces soupçons à la Reine mere, de peur qu'elle ne vint à la Cour, où elle contrebalanceroit le credit du Favori. Tout cela pouvoit bien être véritable en partie. Luines n'eut envie de voir Marie de Medicis à la Cour, que lors qu'il craignît qu'elle ne formât un nouvel orage contre lui. Mais quoiqu'il souhaitât l'éloignement de la Reine mere, il dissimuloit ses sentimens le mieux qu'il lui étoit possible. Il engageoit le Roi à faire tous les jours de nouvelles invitations à la Reine mere. Luines protestoit publiquement qu'il deconcerteroit tous les artifices de ceux qui arrêtoient Marie de Medicis.

Elle avoit demandé que Louïs donnât de nouvelles assurances à l'Archevêque de Toulouse fils du Duc d'Epernon, qu'il obtiendroit le chapeau de Cardinal à la premiére promotion. Le Roi y consentit de-

de bonne grace, dans le dessein de contenter sa mere, & de donner au Duc une marque de sa bienveillance. Le Capucin Joseph confident de Richelieu eut ordre d'aller à Angoulême & d'y faire en sorte que Marie de Medicis qui avoit quelques égars pour ce Moine de Cour, se guérît enfin de ses soupçons, & qu'elle vint trouver le Roi qui l'attendoit avec impatience. Quelques efforts que Louïs parût faire pour se reconcilier promptement avec sa mere, elle ne se raprochoit point. Le Roi ne douta plus alors, qu'il n'y eût des esprits brouillons & artificieux, qui avoient entrepris d'empêcher la reünion à quelque prix de ce fût. Sa Majesté resolut de rompre ces nouvelles intrigues & d'ôter à Marie de Medicis tous les prétextes de reculer. 1619.

Il lui écrit donc une lettre fort engageante. Le Duc de Monbazon en fut le porteur. *Vous savez, Madame*, disoit Louïs à sa mere, *que j'ai déja emploié plusieurs personnes de confiance pour vous assurer de la sincerité de mes intentions. Je vous envoie encore mon cousin le Duc de Monbazon. C'est un de ceux de ma Cour que j'estime le plus; & je sai que vous l'estimez. J'espere que vous ajouterez foi à tout ce qu'il vous dira de ma part. Vous avez toûjours eu dans mon cœur la place qui vous y est duë; venez reprendre celle qui vous appartient à la Cour. C'est le moien de vivre bien ensemble. Vous demeurerez auprés de moi autant qu'il vous plaira, & vous ne me quitterez point, si vous le jugez*

Lettre du Roi à la Reine mere.

Mercure François. 1619. *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag.* 49. 50. 51.

1619. *jugez à propos. Le plus ardent de mes desirs, c'est de voir la bonne intelligence rétablie entre nous.* L'invitation paroit fort tendre: si elle étoit sincére, Dieu le sait. Tant d'instances reïterées augmentoient les soupçons de Marie de Medicis, bien loin de les dissiper. *On ne m'invite pas, mais on veut me forcer à me rendre à la Cour,* disoit-elle. N'aiant plus rien de specieux à répondre, la Reine mere demanda que le Duc de Maïenne fût caution qu'elle ne recevroit aucun mauvais traitement de la part du Roi & de son Favori. L'adroite Princesse étoit avertie qu'il y avoit depuis peu quelque froideur entre Luines & Maïenne. Elle cherchoit à mettre celui-ci dans ses interêts. Quelque mécontent que le Duc fût du Favori, il ne donna pas dans le piége que Marie de Medicis lui tendoit. *Il ne m'appartient pas,* dit modestement Maïenne, *d'entrer dans les demêlez que le Roi peut avoir avec la Reine sa mere.* On representa encore à Marie de Medicis que la majesté du Souverain ne lui permet pas de consentir qu'un sujet soit le garant de la parole que le Prince donne. La Reine mere se rendit à cette remontrance. Mais elle voulut que le Jésuite Arnoux Confesseur du Roi & de son Favori, lui répondit que ses deux penitens en useroient bien avec elle. Les Courtisans attentifs à tout ce qui se passoit, conclurent de ces defiances de Marie de Medicis que la reconciliation ne seroit pas de longue durée.

Il

Digitized by Google

1619.

Difficultez entre les deux Reines sur le cerémoniel.

Il seroit difficile de s'imaginer combien Marie de Medicis chercha de défaites, pour éviter de voir si-tôt son fils. Elle s'avisa de faire une nouvelle difficulté pour le pas & la préseance qu'elle vouloit avoir sur la jeune Reine sa belle-fille. Elles avoient eu déja quelque froideur pour le cerémoniel. Anne d'Autriche d'une Maison fort superieure à celle de Medicis, paroissoit affecter des airs de grandeur qui ne plaisoient pas à Marie. Quand le Roi écrit à sa mere, il met ainsi la souscription de la lettre; *vôtre très-humble & obeïssant fils.* Marie de Medicis pretendoit que la jeune Reine devoit lui rendre le même honneur. Mais Anne qui s'estimoit plus que Marie, souscrivoit de la sorte; *vôtre très-affectionnée fille.* Elle se fondoit sur ce que Marie lui mettoit seulement; *vôtres très-affectionnée mere.* Cela paroit ridicule & badin. Cependant ces formalitez sont quelque chose de fort important parmi les Princes & les Princesses. La jalousie du rang l'emporte sur tous les sentimens & sur tous les devoirs de la nature. Pour ce qui est de la preséance, quelques-uns soutenoient que dans les grandes ceremonies, où la majesté du Souverain paroit dans tout son éclat, la Reine regnante devoit precéder la Reine mere. Cependant Marie de Medicis eut tout l'avantage: les exemples anciens & modernes étoient pour elle. Louïs eut toûjours un soin particulier que son Epouse rendît tous les devoirs possibles à la Reine mere. Quand Anne d'Autriche parut ne

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 50.

lui

Digitized by Google

1619. lui faire pas assez d'honneur, le Roi ne manqua pas de témoigner que cela lui déplaisoit.

Praslin & S. Geran sont faits Maréchaux de France; & Luines est crée Duc & Pair.

Pendant que la Reine mere & ses serviteurs s'occupoient à chercher les moiens de former à la premiére occasion un plus puissant parti contre Luines, il pensoit de son côté à se faire des amis, & à parvenir aux premiéres dignitez du Roiaume. Praslin & S. Geran anciens Lieutenans Generaux d'Armée, affectoient de paroitre mécontens de ce qu'on ne leur donnoit point le bâton de Maréchal de France, qui leur étoit promis depuis long-temps. Ils l'obtinrent enfin le 24. Août. Luines leur rendit de fort bons offices en cette occasion. Mais il considera moins les services de deux bons Officiers, que le besoin qu'il avoit de se faire des creatures. En portant le Roi à distribuer de nouvelles dignitez, le Favori ne s'oublia pas lui même. Celle de Maréchal de France lui parut au dessous de son mérite. Il aspiroit à quelque chose de plus grand; mais il n'étoit pas encore temps de le demander. Cependant Luines se contenta du brévet de Duc & Pair de France. Cadenet son frere lui céda le Comté de Maillé en Touraine & par les nouvelles acquisitions que le Favori joignit à cette terre, il la mit en état d'être erigée en Duché Pairie.

Journal de Bassompierre Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 51. 52.

Le Roi qui se trouvoit dans le voisinage alla voir la Seigneurie de Luines, dont la situation est fort belle sur la riviére de Loire. Sa Majesté voulut que le nom de *Maillé* fût

changé

Digitized by Google

changé en celui de ſon Favori. Le Marquiſat d'Ancre qu'il avoit obtenu par confiſcation, perdit pareillement ſon nom. C'eſt maintenant le Marquiſat d'Albert en Picardie. Sote & ridicule vanité des gens de fortune! S'imaginent-ils qu'en donnant leur nom à de grandes & belles terres, ils feront oublier la baſſeſſe, ou du moins la mediocrité de leur origine? Quand il fut queſtion d'enregîtrer au Parlement de Paris le brevet de Duc & Pair, Créqui s'y oppoſa pour le Maréchal de Leſdiguiéres ſon beau-pere, dont le brevet étoit expedié depuis pluſieurs années. Créqui prétendoit qu'il devoit être enregîtré avant celui de Luines. Cela cauſa quelqu'embaras au Favori. Il ſe voyoit dans la neceſſité de paſſer aprés Leſdiguiéres, ou de ſe faire un puiſſant ennemi. La faveur l'emporta dans le Parlement: le brevet de Luines fut enregîtré nonobſtant l'oppoſition formée au nom de Leſdiguiéres. Le ſouple Maréchal diſſimula, il témoignoit ne ſe mettre pas en peine de céder au Favori. Je ne ſais ſi Luines ne conſentit point que Leſdiguiéres auroit la preſéance durant ſa vie. Quoiqu'il en ſoit, cela finit aſſez promptement. Le Favori ſe placera bien-tôt au-deſſus de tous les Maréchaux de France. 1619.

Marie de Medicis va trouver le Roi ſon fils à Tours.

Il parut affecter d'avoir la qualité de Duc & Pair avant l'entrevuë du Roi & de Marie de Medicis. Ne vouloit-il point faire ſentir à cette Princeſſe qu'elle s'oppoſeroit en vain à l'agrandiſſement d'un hom-

1619. homme que le Roi prenoit plaiſir à combler de biens & de dignitez? Elle partit enfin d'Angoulême le 29. Août, ſuivie de dix caroſſes à ſix chevaux, & eſcortée de cinq cens Cavaliers. Le Duc d'Epernon la conduiſit juſques à l'extremité de ſon Gouvernement d'Angoumois. La ſéparation fut tendre de part & d'autre. La Reine fit preſent au Duc d'un rare diamant, en le priant de le porter toûjours au doigt, comme une marque de la reconnoiſſance d'une Princeſſe qui lui étoit redevable de la liberté. C'eſt toute la recompenſe qu'Epernon reçut pour deux cens mille écus dépenſez au ſervice de Marie de Medicis. Le fier & genéreux Duc ſe conſoloit aiſément de la perte de ſon argent, quand il reflêchiſſoit ſur la glorieuſe diſtinction que le ſuccés de ſon entrepriſe lui donnoit dans le monde, & ſur la mortification qu'un Favori trop arrogant en avoit reçuë. Il voulut que l'Archevêque de Toulouſe ſon fils ſuivît la Reine mere à la Cour. Elle vint juſques à Poitiers acompagnée de ſes Dames d'honneur, du Duc de Monbazon, de l'Evêque de Luçon, & de pluſieurs perſonnes diſtinguées. Les caroſſes du Roi l'attendoient là; & il y avoit des relais de dix lieuës en dix lieuës juſques à Tours. Marie de Medicis depécha de Poitiers l'Evêque de Luçon au Roi pour donner avis à ſa Majeſté de l'heureuſe arivée de la Reine mere à une journée de Tours. Richelieu fut reçu avec des careſſes extraordinaires;

Vie du Duc d'Epernon. L. VIII. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 52. 53.

le

le Favori lui fit mille amitiez, & il revint fort content, donner à Marie de Medicis de nouvelles assurances de l'empressement que son fils avoit de la voir & de l'embrasser. 1619.

Le Cardinal de Retz & Arnoux Confesseur du Roi eurent ordre de sa Majesté d'aller au devant de la Reine mere acompagnez d'un grand nombre de Gentilshommes. Elle devoit coucher à Monbazon ce jour-là même. Le nouveau Duc de Luines se rendit à la maison de son beaupere pour y faire la reverence à Marie de Medicis. On le reçut avec de grandes demonstrations de bienveillance. Mais l'entretien particulier qu'il eut ensuite avec la Reine mere, gâta tout. Les soupçons & les défiances de sa Majesté redoublerent d'une étrange maniére. Le Prince de Condé avoit fait de fort grandes avances pour obtenir sa liberté avant la conclusion de l'acommodement de Marie de Medicis avec le Roi. Son Altesse craignoit que la Reine mere qui l'avoit fait arrêter, ne l'empéchât d'en sortir si-tôt, quand elle seroit reconciliée avec Louïs. L'empressement du Prince étoit si extraordinaire, qu'il tâcha de gagner le Favori en le leurrant du mariage de Cadenet son frere avec Eleonor de Bourbon sœur de Condé & veuve de Philippe Guillaume Prince d'Orange. Je veux bien croire que c'étoit une vaine espérance, dont le Prince tâchoit de flatter l'ambition de trois hommes qui ne croyoient plus rien au dessus d'eux. Quoiqu'il en soit, la simple pro-

Nouvelles défiances de la Reine mere depuis son premier entretien avec Luines.

Mémoires de Déageant. pag. 217. 218. &c.

1619. proposition fut indigne du premier Prince du sang. Devoit-il donner seulement à penser qu'il seroit capable d'acheter sa liberté, en prostituant sa sœur, pour ainsi dire, au cadet d'un Favori, dont la naissance étoit du moins assez médiocre? Mais Condé sacrifioit tout à son intéret. Nous le verrons rechercher les bonnes graces d'un premier Ministre en lui demandant sa niéce pour le Duc d'Enghien fils aîné du Prince. Cette alliance étoit plus honnête que l'autre. La Maison de Maillé de Brezé fut toûjours infiniment au-dessus de celle d'Albert.

Marie de Medicis avoit autant de passion pour prolonger la prison du Prince, qu'il en avoit pour l'abreger. Elle apprehendoit de son côté que Condé rétabli dans les bonnes graces du Roi, ne se vengeât de l'injustice qu'on lui avoit faite, en détournant sa Majesté d'acorder des conditions trop avantageuses à Marie de Medicis. De maniére que Louïs qui avoit dessein de contenter sa mere, promit seulement au Prince de lui acorder la liberté, dez que l'acommodement seroit conclu avec Marie de Medicis. Luines declara sans façon la parole que son maître avoit donnée, dez le premier entretien qu'il eût avec la Reine mere à Monbazon. Ce début la choqua extrémement, quoique le Favori eût tâché de l'adoucir, en disant que le Roi paroitroi agir de concert avec elle, & ne rendre ses bonnes graces à Condé, qu'en considération de la priére que Marie de Medicis en avoit faite à son fils.

Elle

Elle s'imagina, & ce n'étoit pas ſans raiſon, que Luines vouloit ſe défendre contr'elle en lui oppoſant le premier Prince du ſang. Là-deſſus, Marie de Médicis rompit la converſation le plûtôt qu'il lui fut poſſible. 1619.

S'étant retirée dans ſa chambre, elle conſulta ſes confidens ſur les nouveaux ſoupçons qu'elle avoit conçus. Ils étoient ſi grans, qu'elle parla de s'en retourner ſur ſes pas, ſans voir le Roi ſon fils. *Vôtre Majeſté s'eſt trop engagée*, lui dit-on : *il n'y a plus moien de reculer, Madame. Vous n'avez que les gens de vôtre maiſon, & les troupes du Roi vous environnent de tous côtez. Il faut courir le hazard, diſſimuler le mieux qu'on pourra, & obſerver exactement tout ce qui ſe paſſe.* La Reine mere n'avoit pas en effet de meilleur parti à prendre. Le Duc de Maïenne étoit alors à la Cour fort mécontent de ce que le Roi & ſon Favori lui témoignoient tant de froideur, aprés les ſervices qu'il venoit de rendre contre le Duc d'Epernon. La Nobleſſe de Guienne qui avoit ſuivi le Gouverneur de la Province, n'étoit guéres moins chagrine que lui. Quelqu'un s'aviſa de dire à Marie de Medicis qu'il falloit profiter de l'occaſion, & lier un nouveau parti avec le Duc de Maïenne contre le Favori. La propoſition s'en fit, & Maïenne irrité l'écouta volontiers. Le Courtiſan qui remarquoit les defiances de la Reine mere & la froideur du Duc de Maïenne, ſe confirma davantage dans la penſée que la bonne intelligence entre le

Digitized by Google

1619. fils & la mere ne dureroit pas, & qu'il se formeroit bien-tôt un nouvel orage sur la tête du Duc de Luines.

Entrevuë du Roi & de la Reine mere.

Il faut avouër que la Reine mere sut fort bien cacher ses sentimens à Consieres où se fit la premiére entrevuë, & dans le temps qu'elle fut à Tours avec le Roi. Je ne sai si les caresses extraordinaires qu'on lui fit, & les grans égars que Louïs témoignoit avoir pour elle, ne dissipérent point une grande partie de sa crainte & de ses soupçons. Le 5. Septembre Marie de Medicis se rendit de Monbazon à Consiéres. Le Roi devoit venir jusques-là au devant d'elle. Dez qu'on l'eut avertie que son fils étoit dans le parc de la maison, elle sortit avec empressement dans le jardin, suivie des Ducs de Guise, de Monbazon & de Luines, du Cardinal de Retz, de l'Archevêque de Toulouse, de l'Evêque de Luçon & d'un grand nombre de personnes qui acouroient au spectacle. La foule fut si grande, qu'il falloit écarter le monde, afin que Louïs pût aborder sa mere. On s'embrassa tendrement, on versa des larmes de part & d'autre, on fut assez long-temps sans pouvoir parler. *Madame, soiez la bien venuë*, dit enfin le Roi. *Je rens graces à Dieu de tout mon cœur, de ce qu'il m'accorde une chose que je souhaitois avec tant de passion. Je suis au comble de mes vœux*, répondit Marie de Medicis; *& je mourai desormais contente, puisque j'ai la consolation de vous voir encore, Monsieur, & mes autres enfans. Je vous ai toûjours aimé fort tendrement. Faites moi la* justice

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 53. 54. &c.

Digitized by Google

justice de croire que j'ai tout l'attachement possible pour vôtre personne & les meilleures intentions du monde pour le bien de vôtre Etat. Dire qu'il n'y avoit là que déguisement & dissimulation, ce seroit une malignité trop outrée. Les Princes sont faits comme les autres. Les sentimens de la nature se reveillent en eux, malgré leur application continuelle à cacher ce qu'ils pensent. Mais l'amour propre & l'interet étouffent plûtôt dans leur cœur ce que les particuliers y conservent long-temps. 1619.

Louïs donna la main à sa mere jusques à la maison. Ils y passerent environ trois heures ensemble, jusques à ce que la jeune Reine, la Princesse de Piémont, & Madame Henriette de France fussent arivées. Elles venoient suivies des Princesses & de toutes les Dames qualifiées de la Cour, avec un cortége de cinquante carosses & plus. On alla coucher ensuite à Tours. Marie de Medicis y reçut tous les honneurs dus à son rang. Le Prince de Piémont lui donna la serviette au souper, il se tint toûjours debout & decouvert; quoique la Reine mere lui eût fait apporter un siége, & qu'elle le priât de s'asseoir. Enfin, tout se passoit si bien que Marie de Medicis eut envie de demeurer à la Cour. On lui en avoit laissé la liberté. Mais le Duc de Luines qui craignoit le ressentiment d'une Reine offensée, & le genie superieur de l'Evêque de Luçon, qui ne demandoit pas mieux que d'établir sa fortune sur les debris de celle du Favori; Luines, dis-je, fit entendre à Ma-

Lumiéres pour l'Histoire de France.

1619. rie de Medicis de la part du Roi, que sa Majesté auroit de la peine à mener sa mere à Paris, à cause de la maladie contagieuse qui faisoit du ravage dans la ville & aux environs. Défaite pitoiable & ridicule! Luines avoit-il plus de soin de conserver la vie d'une Reine qu'il regardoit comme son ennemie, que celle du Roi dont la fortune du Favori dependoit uniquement? Mais on vouloit tenir la parole donnée au Prince de Condé, pendant que Marie de Medicis seroit dans Angers. Aprés cela, on esperoit de la faire venir, en cas qu'il y eût de nouvelles brouilleries à craindre. De peur qu'elle ne se chagrinât trop, Louïs lui promit de la rappeller dans trois mois au plus-tard. Le fils & la mere qui s'étoient vus avec de si grandes démonstrations de tendresse & d'amitié, se séparerent peu contens l'un de l'autre. Le Roi prit la route de Chartres, pour aller ensuite à Compiegne. Le Prince & la Princesse de Piémont marchérent du côté de Lion pour se rendre à Turin. Marie de Medicis passa quelques jours à Chinon. Cela donna le temps aux Magistrats d'Angers de lui préparer une entrée magnifique. Elle y arriva le 16. d'Octobre: le Maréchal de Boisdauphin suivi de quinze cens hommes à cheval l'avoit reçuë au Pont de Cé.

Le Duc de Luines éloigne Déageant de la Cour.

Durant le séjour de la Reine mere à Tours, Déageant parut avoir une si grande correspondance avec l'Evêque de Luçon, que les Ministres d'Etat irritez contre Déageant & quelques autres gens qui lui vouloient

loient du mal, obtinrent facilement du Favori, qu'on le renverroit exercer à Grenoble sa charge de premier Président à la Chambre des comptes. Je ne sai comment Déageant s'étoit brouillé avec le Jésuite Arnoux. Le bon pere que Luines écoutoit comme un homme inspiré du ciel pour la conduite des affaires d'Etat, se déclaroit le plus ardent persecuteur de Déageant. Deux habiles fourbes peuvent rarement se souffrir l'un l'autre. Le Favori tacha de donner quelque legére satisfaction à Déageant, en le presentant lui même à la Reine mere. Il parut interdit & tremblant en presence d'une Princesse qu'il avoit noircie dans l'esprit de son fils par les calomnies les plus malignes & les plus noires. Marie de Medicis repondit à son compliment plein de mensonges & d'artifices, qu'elle auroit toûjours de la considération pour ceux qui serviroient bien son fils. Ces paroles generales acheverent de desoler Déageant. Le Favori le disgracioit, & la Reine mere lui faisoit sentir qu'elle n'ignoroit pas ce qu'il avoit fait contre elle. Déageant demeura persuadé qu'on sacrifioit au juste ressentiment de Marie de Medicis, un homme qui s'étoit insinué dans l'esprit du fils, en lui donnant de l'ombrage & des soupçons contre la mere. Brantes frere de Luines avoit déja declaré à Déageant qu'il falloit se disposer à se retirer dans Grenoble. De peur que le fourbe ne fît au Favori la même perfidie qu'il avoit faite à Barbin, on le combla de caresses

1619.

Mémoires de Déageant. pag. 226. 227. &c. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 43. 44.

Digitized by Google

1619. resses & de protestations d'amitié *Je vous regarderai toûjours comme mon troisiéme frere*, lui disoit le Duc de Luines. *C'est avec une peine extrême que je vous propose de faire un tour à Grenoble: vôtre presence y est necessaire auprés du Maréchal de Lesdiguiéres. Les Protestans travaillent à l'engager dans leurs factions: tout est perdu si un homme de son crédit & de son importance prend de trop grandes liaisons avec eux.* Il étoit vrai que le dissimulé Lesdiguiéres faisoit mine de n'être pas content: il donnoit à penser qu'il pouroit bien appuier les prétensions de ceux de sa Religion, qui devoient s'assembler incessamment à Loudun. Luines craignoit encore que l'affaire de l'enregîtrement de son brévet de Duc & Pair avant celui du Maréchal, ne l'irritât trop contr'un Favori, qui vouloit se mettre au dessus de ceux que leurs longs & importans services rendoient plus considerables, qu'un petit Gentilhomme, dont tout le merite se bornoit à quelque adresse pour la Fauçonnerie.

La Cour gagne le Maréchal de Lesdiguiéres en lui prometant l'épée de Connétable. *Mémoires*

Comme le Roi avoit assez de consideration pour Déageant, il fallut se servir du pretexte de la necessité de gagner Lesdiguiéres, afin de faire consentir sa Majesté, à l'éloignement d'un homme dont elle se servoit dans certaines affaires secretes. Déageant voyoit fort bien que Luines & le Jésuite Arnoux le jouoient d'une cruelle maniére. Il enrageoit dans le fonds de son cœur. Mais il n'osoit rien dire au Roi, de peur d'irriter tout à fait le Favori. Déageant affecta si bien de paroître content,

Digitized by Google

tent, que peu de gens s'apperçurent de sa disgrace véritable. On s'imagina que le voyage de Grenoble étoit misterieux, & qu'il y avoit toûjours de la collusion entre lui & le Duc de Luines. Il part donc de la Cour avec des lettres de créance du Roi & de son Favori pour le Maréchal de Lesdiguiéres. Déageant avoit un ordre secret de lui offrir l'épée de Connétable, s'il vouloit changer de Religion. L'ambitieux vieillard qui ne cherchoit qu'à se vendre le plus cher qu'il pouroit, écouta volontiers la proposition. Il en fit même beaucoup plus que Déageant ne vouloit. Afin que la Cour n'eût aucun sujet de douter de la volonté sincére qu'il avoit de la servir aux dépens de sa Religion, à laquelle il étoit redevable d'une assez grande élevation pour un Gentilhomme dont la naissance n'étoit pas certainement fort illustre, Lesdiguiéres communiquoit à Déageant toutes les propositions qu'on lui faisoit de la part des Protestans; il prenoit ses avis sur les reponses qu'il y devoit faire; enfin, il vouloit que Déageant lui dressât en certaines rencontres la minute des depéches qu'il envoyoit. Cela ne suffit-il pas pour justifier ce que j'ai dit de ce Seigneur, que c'étoit *un franc scelerat*? Il avoit de grandes & belles qualitez; je n'en disconviens pas. Mais son mariage honteux & criminel avec Marie Vignon, les incestes qu'il a permis dans sa famille; cette longue dissimulation de plusieurs années pour mieux trahir les Reformez,

1619. *de Deageant. pag.* 229. 230.

1619. formez, aprés qu'il eut promis au Roi de changer de Religion, quand sa Majesté lui donneroit l'épée de Connétable ; ces indignitez, dis-je, fletriront à jamais la mémoire d'un homme, qui auroit pu laisser une bonne opinion de lui à la posterité, s'il eût été moins esclave de l'amour, de l'avarice, de l'ambition. Un Historien qui se picque de droiture & de sincerité, peut-il se dispenser de donner le caractere & le nom de scélerat à un Seigneur qui de l'aveu de ses amis & de ses panegiristes, a fait des actions si basses, si atroces?

Fin de la premiere Partie du III. Tome.



Digitized by Google

HISTOIRE
DU REGNE DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

TOME TROISIÉME.

DEUXIÉME PARTIE.



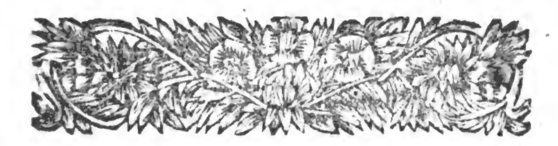
A AMSTERDAM,

Chez ETIENNE LE JEUNE.
M. DC CI.

Digitized by Google

Digitized by Google

1619.



HISTOIRE
DU REGNE
DE
LOUIS XIII.
Roi de France & de Navarre.
LIVRE XIV.



Amais le peuple ignorant & credule ne fit presager à une Cométe des évenemens plus grans, ni plus divers, qu'à celle qui parut vers la fin de l'année derniere. Chaque nation crut que le phénoméne étoit fait tout exprés pour elle. Quand Marie de Medicis se fut échappée de Blois, on crut en France que la Comete étoit un avertissement de la guerre civile, dont le Roiaume sembloit être menacé. Les Arminiens de Hollande, qui devoient se mettre au-dessus des opinions populaires, y don-

Mort d'Anne de Dannemark Reine de la Grande Bretagne.

1619. *Wilson's History of Great Britain.* 1619. *Rushworth's Historical collections.* 1619. *Mercure François.* 1619.

donnérent comme les autres en cette rencontre. Les bonnes gens s'imaginérent que la nouvelle étoile, étoit l'avantcouriere de la mort funeste de l'illustre Barnevelt, & du mauvais succés de leur affaire dans le Sinode tenu à Dordrecht. Il y eut des Anglois qui regarderent la Cométe comme un presage de la perte qu'ils firent au commencement du mois de Mars. Anne de Dannemark épouse de Jacques I. Roi de la Grande Bretagne mourut alors. La réputation de cette Princesse paroit assez équivoque Les uns n'en disent ni bien ni mal. D'autres louënt sa pieté, sa douceur, sa prudence, sa vertu. Il se trouve des Historiens qui nous la représentent imperieuse, gagnée par les Espagnols, imbuë des maximes d'Italie, & du moins fort disposée à embrasser la communion du Pape; si tant est qu'elle n'eût pas renoncé secretement à la Religion Protestante. Les gazettes Françoises de ce temps-là publiérent sans façon qu'Anne sortit de ce monde *avec une ame toute Chrétienne & toute Catholique.* Jacques lui fit des obséques pompeuses & magnifiques. L'attachement extraordinaire que ce Prince eut à ses Favoris dont Anne se plaignit toûjours, n'empécha jamais sa Majesté Britannique d'avoir des égars & des ménagemens pour la Reine son épouse.

Mort de l'Empereur Mathias.

Si les Cométes n'étoient pas dans le sentiment des gens sages & éclairez, des choses purement naturelles, qui n'ont aucun rapport à ce qui se passe ici bas, je dirois que

Digitized by Google

que les Allemans furent mieux fondez que 1619.
les autres, à prendre la Cométe de l'année précédente, pour un présage des malheurs & des guerres dont leur nation fut affligée. La Bohéme avoit déja pris les armes pour se defendre contre les troupes de l'Empereur. Prevenus que le Comte de Buquoi venoit dans leur païs, comme le fameux sanguinaire Duc d'Albe étoit autrefois allé dans les Païs-Bas, les Bohemiens tâchoient d'entrainer les peuples voisins, mécontens de ce qu'on leur destinoit pour maître Ferdinand Archiduc de Gratz, déja proclamé successeur de Mathias aux Roiaumes de Hongrie & de Bohéme. La mort de cét Empereur arivée le 20. Mars, fit craindre une revolution genérale dans l'Empire & ailleurs. Mathias avoit travaillé dez sa premiére jeunesse à s'agrandir aux dépens de ses plus proches parens. La possession de l'Empire, & des grans Etats que son grand-pere avoit obtenus, ne le rendit pas plus heureux. Il passa les derniéres années de sa vie accablé de chagrins & de maladies.

Quelque médiocre que fût le mérite de Mathias, il mourut dans une certaine conjoncture qui fit regretter sa perte. On craignoit que la vaste & profonde ambition de Ferdinand son cousin, ne causât de trop grandes divisions en Allemagne. Ferdinand s'efforçoit de la cacher: mais elle se montroit malgré lui en plusieurs occasions. Il n'étoit point tellement impenétrable, qu'on ne reconnût fort bien que son naturel le portoit à suivre plûtôt les maximes de Phi-

 lippe

Digitized by Google

1619. lippe II. Roi d'Espagne, quelque les exemples de modération & d'équité que l'Empereur Maximilien II. avoit laissez dans sa famille. On appréhendoit encore que les intrigues des Princes qui s'étoient mis en tête d'abaisser la Maison d'Autriche, & de profiter de l'occasion de lui enlever l'Empire & les Roiaumes qu'elle regardoit comme heréditaires depuis long-temps, n'allumassent une guerre longue & sanglante, quand même il arriveroit que Ferdinand vint à bout de se faire élire Empereur. La Republique de Venise, Charles Emmanuël Duc de Savoie, & les Etats Generaux des Provinces-Unies, concouroient dans le même dessein de s'opposer aux projets & à l'agrandissement de la Monarchie d'Espagne. Ces trois Puissances entretenoient une étroite correspondance avec les Princes de l'Union Protestante en Allemagne. Tous-ensemble souhaitoient avec la même ardeur que la Couronne Imperiale sortît de la Maison d'Autriche, & que ses Etats pussent être demembrez. On ne doutoit pas que les Venitiens & le Savoiard, n'eussent aussi bien que les Etats des Provinces-Unies, de grandes intelligences avec les mécontens de Bohéme, & que les deux Republiques ne leur promissent du secours. Tant d'interêts differens, tant d'intrigues formées avec soin depuis long-temps, devoient faire craindre les suites de la mort d'un Empereur, qui dans une autre occasion n'auroit point été regrettée.

Sentimens de

En vain, le Sénat de Venise & le Duc de

de Savoie tentérent de faire entrer la Cour de France dans leurs projets. Le Pape & le Roi d'Eſpagne avoient habilement pris les devants. Peu de temps aprés la mort de l'Empereur, Louïs déclara nettement au Prince de Piémont & à l'Ambaſſadeur de Veniſe, qu'il ne feroit aucune ligue contre la Maiſon d'Autriche, & qu'il ſe tiendroit toûjours en état de ſe rendre l'arbitre des differends que les autres Souverains pouroient avoir entr'eux. *Il n'y a que les Princes de la Maiſon d'Autriche*, diſoit le Roi Très-Chrétien, *qui ſoient capables de porter avec dignité la Couronne Imperiale, de ſoutenir la majeſté de l'Empire, & de le defendre contre les infideles. Ces raiſons m'engagent à ſacrifier mes interêts particuliers au bien general de la Chretienté. Bien loin de m'oppoſer aux juſtes pretenſions de Ferdinand, je les favoriſerai autant qu'il me ſera poſſible.* Les ſages de Veniſe étoient extrémement ſurpris que le Favori & les vieux Miniſtres d'un jeune Roi, ſoufriſſent qu'il ſe laiſſât éblouïr de la ſorte par les faux raiſonnemens de la Cour de Rome, dont les Miniſtres étoient les agens & les ſolliciteurs de celle de Madrid. *La Hongrie*, diſoit-on dans le Sénat de Veniſe, *s'eſt mieux défenduë contre les Turcs, avant que la Maiſon d'Autriche ſe fût emparée de ce Roiaume. Pourquoi le Duc de Baviere, ou tout autre Prince élu Empereur, n'auront-il pas ſoin d'empêcher que les infideles ne forcent la ſeule barriere qui les ſepare de l'Allemagne? Les Princes de l'Empire envoieront plus volontiers du ſecours en*

1619. la Cour de France au regard du ſucceſſeur qu'on doit donner à Mathias.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 6. & 7. 25. & 26.

Digitized by Google

1619. *Hongrie, quand elle n'appartiendra plus à un Roi aussi formidable aux Chrétiens que le Turc. Est-il de l'interêt de la Couronne de France que l'Empereur soit si puissant? Moins il aura de force, plus il sera dans la necessité de s'unir avec elle pour maintenir son crédit & son autorité en Allemagne.*

Le Favori & les Ministres de Louïs voioient aussi bien que les Senateurs de Venise, le foible des raisons que sa Majesté alleguoit. Mais la France paroissoit agitée de tant de factions différentes, que Luines & les Ministres ne croioient pas que la prudence permît au Roi d'entrer trop avant dans les affaires du dehors. On craignoit que les Espagnols irritez des liaisons que sa Majesté prendroit contr'eux, n'appuiassent Marie de Medicis & les Seigneurs malcontens. Peut-être que le Favori prêtoit déja l'oreille aux grandes promesses que les Archiducs des Païs-Bas lui faisoient de donner à son frere Cadenet la riche heritiére de la Maison d'Ailli de Pequigni en Picardie, qu'ils avoient à leur disposition. Que sait-on encore si certains Ministres de Louïs n'étoient pas gagnez par les pistoles que la Cour de Madrid repandoit assez liberalement & fort à propos. Quoiqu'il en soit, si Louïs XIII. parut en cette occasion être un polique moins habile & moins rafiné que son fils, le jeune Prince témoigna du moins plus de religion & de justice que Louïs XIV. n'en a eu dans un âge beaucoup plus avancé. L'auriez-vous jamais pensé, puissant Roi, qui vous faisiez

faisiez un merite de sacrifier vos interêts au bien general de la Chretienté, en conservant l'Empire dans la Maison d'Autriche; l'auriez vous pensé, que vôtre fils attendroit avec impatience la nouvelle des avantages que les Turcs sembloient devoir remporter sur les Chretiens, afin d'enlever la Couronne Imperiale aux descendans de Ferdinand II, à qui vous disiez qu'on la devoit donner, comme à celui dont la Maison étoit la plus capable de s'opposer aux efforts continuels des Infideles? Tout change d'une etrange maniere avec le temps. Louïs XIII. croioit autrefois que la necessité de conserver une barriere entre les Turcs & l'Allemagne, étoit une raison pressante de laisser l'Empire dans la Maison d'Autriche: Et nous avons vû de nos jours que ceux qui vouloient l'enlever à Ferdinand en ont assuré la succession à sa posterité; afin que l'Allemagne fût plus capable de s'opposer aux vastes & injustes projets de Louïs XIV. 1619.

Ferdinand tâche inutilement d'appaiser les troubles de Bohéme.

En attendant le succés des brigues qui se faisoient par le Pape, par les Ministres du Roi d'Espagne, & par les partisans de la Maison d'Autriche, afin de mettre Ferdinand sur le throne Imperial, cet Prince tâchoit d'appaiser les troubles de Bohéme, & de s'y faire reconnoitre pour Roi légitime, en conséquence de son couronnement avant la mort de l'Empereur Mathias. Dans la vue de prevenir le monde en sa faveur, Ferdinand commanda premiérement au Comte de Buquoi & à tous les Officiers Genéraux des troupes de la Maison d'Au-

1619. d'Autriche en Bohéme, de suspendre les actes d'hostilité jusques à nouvel ordre. Il écrivit en même temps aux Etats & aux principaux Officiers du Roiaume de Bohéme, que la couronne lui étant dévoluë par la mort de l'Empereur, il pensoit à procurer une paix solide à ses nouveaux sujets. *Pour parvenir au but que je me propose*, ajoutoit Ferdinand, *je croi que les anciens Officiers & tous ceux qui ont servi sous mon predecesseur, doivent demeurer dans leurs emplois, jusques à une plus ample déliberation. Je tiendrai ce que j'ai promis à mon couronnement, d'envoier dans un mois au Burgrave la confirmation de tous les priviléges de Bohéme.* Au lieu de repondre à la lettre de Ferdinand, les Etats en font mettre deux copies entre les mains du Duc de Saxe, & du Comte Palatin du Rhin Vicaires de l'Empire durant la vacance. Les Bohémiens se plaignoient aux deux Electeurs, de ce que le premier acte du prétendu regne de Ferdinand, c'étoit de remettre en place les Officiers dont la mauvaise administration avoit causé les troubles du Roiaume. *Cela nous declare assez nettement*, disoient les Etats, *que bien loin de retablir la paix, on veut se servir encore des gens qui cherchent la ruine de la patrie & l'abolition du libre exercice de la Religion Evangelique.*

Mémoires de Louise Juliane. pag. 132. 133. Puffendorf Commentar. rerum Suecicarum. L. I. Mercure François 1619.

Pour ôter aux Bohemiens le pretexte le plus plausible d'exclure Ferdinand, il ne manqua pas d'envoier au plûtôt une ample & exacte confirmation de tous les priviléges acordez par les Rois precedens. Il promet-

mettoit encore de maintenir de bonne foi 1619.
les Edits publiez en 1608. & 1610. en faveur du libre exercice de la Religion Réformée, & les Traitez faits entre les Catholiques & les Evangeliques. La Bulle, pour m'exprimer à la maniere du païs, étoit si precise & si bien concertée, qu'elle sembloit devoir dissiper les ombrages & les soupçons qui avoient causé la division dans le Roiaume. Mais le Comte de Thurn & plusieurs autres, determinez à pousser les choses aux derniéres extrémitez, firent ensorte que les Etats ne voulurent entendre parler d'aucune réconciliation avec Ferdinand. On ne repondit ni à la lettre envoiée conjointement avec la Bulle de confirmation, ni à une troisiéme écrite pour inviter les Etats à députer quelques gens, auxquels il offroit un saufconduit, afin de traiter avec lui à Vienne des moiens d'appaiser les troubles de Bohéme. Le Comte de Thurn & les Seigneurs du même parti, secondez par Mansfelt & par les Emissaires de certains Princes qui aspiroient à une Couronne qui ne leur paroissoit pas fort assurée sur la tête de Ferdinand, representerent fort vivement aux Etats, que la prudence ne leur permettoit point de se fier aux promesses de Ferdinand. *Il vous parle de paix*, leur disoit-on: *Et cependant il donne des ordres secrets au Comte de Buquoi de vous faire tout le mal imaginable. On continuë de lever contre vous des soldats en Italie, dans les Païs-Bas Espagnols, & en Allemagne. Ferdinand vous envoie*

1619. *envoie la confirmation des privileges du Roiaume d'une maniere aussi ample que vous la pouvez souhaiter. Cela vous en imposeroit, si vous n'aviez pas un Traité fait entre les Archiducs, qui porte la prétention hereditaire sur la Couronne de Bohéme. On la céde à Ferdinand comme une portion du patrimoine de la Maison d'Autriche: Et au defaut des enfans mâles de Ferdinand, le Roi d'Espagne est appellé à la succession du Roiaume de Bohéme.*

La publication des Traitez faits entre le feu Empereur Mathias, Philippe III. Roi d'Espagne, & les Archiducs des Païs-Bas, d'Inspruck & de Gratz, souleva une infinité de gens en Bohéme & en Allemagne contre la Maison d'Autriche. Les Bohemiens qui regardoient leur Couronne élective, virent avec un extrême colere, qu'on la vouloit rendre tellement hereditaire, qu'ils pouvoient tomber sous la domination du Roi d'Espagne. Plusieurs Princes d'Allemagne trouvérent encore fort mauvais qu'on eût entrepris sur les droits de l'Empire en assurant à un Souverain étranger la succession d'un Electorat. *Il n'en faut plus douter*, disoit-on. *Les Princes d'Autriche pensent sérieusement à rendre l'Empire hereditaire dans leur Maison. Si le Roi d'Espagne parvient un jour à la Couronne de Bohéme, qui osera lui resister, quand il sera question d'élire un Empereur? Sa puissance déja trop formidable arrêtera tout le monde, lors qu'elle sera augmentée d'un Roiaume & de plusieurs belles Provinces en Allemagne.*

Sur

Digitized by Google

Sur les refus reiterez des Etats de Bohéme, Ferdinand fit recommencer les hostilitez suspenduës. Il se trouvoit alors dans une grande extrémité. Les Etats de Silésie s'étoient joints à ceux de Bohéme ; & la Moravie entroit dans la même confederation, quoi qu'elle eût envoié à Ferdinand un secours de trois mille hommes de pied & de deux mille chevaux. Le Cardinal de Diethricstein & les autres partisans de la Maison d'Autriche s'efforcerent inutilement de retenir les Moraves. Leurs troupes aiant appris que les Etats de la Province s'unissoient aux Bohemiens, elles se debandérent pour aller chercher leurs nouveaux confédérez. Albert de Valstein un de ceux qui commandoient la petite Armée de Moravie, continua son chemin jusques à Vienne. Il y offrit ses services à Ferdinand, en lui remettant entre les mains l'argent que les Moraves avoient donné pour l'entretien de leurs troupes. Cette generosité charma Ferdinand : Et Valstein commença dez-lors à s'insinuer dans l'esprit du Prince qu'il venoit servir. Telle fut l'origine honnête d'une des plus grandes fortunes qu'on ait vuës dans le siecle passé. La catastrophe en sera aussi funeste, que l'ouverture en fut belle. Les Etats de Moravie chagrins d'avoir perdu leur argent, arrêterent le Cardinal de Dietrichstein par maniére de represailles. Quelque grande que fut la disette de Ferdinand, il renvoia sans peine l'argent en Moravie. Croioit-il que les conseils d'un Pre-

1619. La Silesie, la Moravie, & l'Autriche refusent de reconnoitre Ferdinand.

Puffendorf Commentar. rerum Suecicarum. L. I.

Nani Historia Veneta. L. IV. 1619.

Mercure François. 1619.

1619. Prelat fidéle & versé dans les affaires d'Etat, lui étoient plus necessaires? Ne regardoit-il point aussi comme une chose indigne d'un Prince qui aspiroit à l'Empire, de preferer une somme d'argent peut-être assez modique à la liberté d'un Cardinal qui l'avoit utilement servi?

Ferdinand avoit sans doute grand besoin d'un habile Ministre qui l'aidât à se demêler des nouveaux embaras qui lui survenoient tous les jours. Il demandoit alors d'être reconnu Archiduc d'Autriche en vertu de la cession qu'Albert Archiduc des Païs-Bas, lui avoit faite de tous ses droits sur l'Autriche quelque temps avant la mort de l'Empereur Mathias. Quand l'Acte de cession fut presenté aux Etats de la Province, ils demanderent prealablement que les troupes étrangeres se retirassent du païs; que les Etats eussent l'administration des affaires selon l'ancienne coutume, jusques à ce que le Souverain fût reconnu; enfin qu'on travaillât à la reparation des griefs que la Province avoit depuis long-temps. Ferdinand s'appercut de l'artifice. On lui tendoit des pieges. La haute Autriche avoit formé le dessein de s'unir à la Bohéme, & d'exclure Ferdinand, dont tous les Protestans craignoient l'humeur altiere & la bigotterie. La basse Autriche paroissoit encore incertaine: mais il étoit à craindre que l'autre ne l'entrainât. Ferdinand ne se trouvoit pas même en seureté dans Vienne. La garnison n'étoit que de quinze cens hommes d'infanterie, & de deux cens che-

chevaux ; & le Comte de Thurn avoit de grandes intelligences dans la ville. Appellé par les Seigneurs du païs il avoit fait soulever la haute Autriche contre Ferdinand : & il marchoit à Vienne aprés avoir heureusement passé le Danube avec les troupes que la Bohéme, la Silesie, & la Moravie lui avoient fournies pour cette expédition, pendant que Mansfelt feroit tête au Comte du Buquoi en Bohéme. 1619.

Thurn eût pu emporter Vienne, s'il ne se fût pas arrêté mal à propos deux ou trois jours en chemin. C'étoit un coup de partie. En prenant Ferdinand enfermé dans la ville, on renversoit tous ses projets pour l'Empire ; on le depouilloit des Roiaumes de Hongrie & de Bohéme ; on le contraignoit à se contenter de l'Autriche & de quelques Provinces, à des conditions avantageuses à la liberté du peuple. Mais le délai du Genéral de l'Armée des Etats confederez, donna le temps à Ferdinand de se reconnoitre, & de se mettre en état de soutenir un siége, en attendant du secours. On arma les plus grans Ecoliers de l'Université; on fit entrer des milices. Quelques Compagnies de Cuirassiers que le Grand Duc de Toscane envoyoit à Ferdinand son beau-frere, passerent heureusement dans la ville. Thurn ne perdit pas courage. Resolu à former le siége dans les formes, il se logea dans les faux-bourgs. Le Comte de Dampierre acourut promptement avec quatre mille hommes ramassez en Hongrie. Il pre-

1619. pretendoit joindre le Comte de Buquoi & marcher avec lui au ſecours de Vienne. Mansfelt entreprit de leur couper le chemin. Mais Buquoi l'attendit ſi à propos en embuſcade, que Mansfelt fut preſqu'entierement défait. Le coup ſauva Ferdinand. Il fallut abandonner le ſiége de Vienne. Thurn craignoit que les Etats de Bohéme abattus de la diſgrace arivée à Mansfelt, ne fuſſent tentez d'entrer en compoſition avec les Officiers de Ferdinand. Si Mansfelt, dit fort bien un Auteur moderne, porta dans l'Armée de Bohéme toutes les qualitez militaires qui le rendirent un des grans Capitaines de ſon temps, il y porta en même-temps la mauvaiſe fortune qui ne l'abandonna jamais. Ce brave homme eut cét avantage dans ſes malheurs, que ſemblable à de fameux guerriers, il étoit aprés ſa défaite auſſi prêt à s'oppoſer aux progrés du vainqueur qu'il l'étoit avant que de donner la bataille.

Larrey Hiſtoire d'Angleterre dans le regne de Jacques. I.

Diéte indiquée à Francfort pour l'élection d'un Empereur.

Frederic Electeur Palatin qui avoit ſes vues ſecretes; car enfin ſes amis agiſſoient ſi puiſſamment en Bohéme, qu'on avoit grand ſujet d'eſperer qu'il ſeroit élu Roi, dez que les Bohémiens auroient pris la reſolution de ſecouër entierément le joug de la Maiſon d'Autriche; le Palatin, dis-je, repreſentoit vivement à l'Electeur de Maïence & aux autres, qu'il étoit à propos de differer l'élection d'un Empereur, juſques à ce que l'affaire de Bohéme fût terminée. Cela n'étoit pas mal imaginé pour Frederic.

S'il

S'il fût venu à bout de se faire reconnoitre Roi de Bohéme avant la Diéte il avoit deux voix dans le Conclave Electoral : & à quoi n'auroit-il pas prétendu en ce cas ? Quelques raisons politiques devoient l'empécher de penser à l'Empire pour la premiére fois : mais il étoit le maître de donner l'Empire à qui il auroit voulu, en s'acordant avec les deux autres Electeurs Protestans. Jean George Duc de Saxe & Jean Sigismond Marquis de Brandebourg approuvérent d'abord le sentiment du Palatin, d'appaiser les troubles de Bohéme avant que de procéder à l'élection d'un Empereur. Mais les Ministres de la Maison d'Autriche renversérent habilement ce projet par le moien des trois Electeurs Ecclesiastiques. Jean Swicard Archevêque de Maïence y travailla plus que ses deux Collegues. Il étoit entiérement à la dévotion de Ferdinand. En convoquant la Diéte au plûtôt, Swicard avoit une raison plausible d'y appellet Ferdinand en qualité d'Electeur, puisqu'il avoit été couronné Roi de Bohéme avant la mort de Mathias. Ainsi le droit de Ferdinand à la Couronne de Bohéme étoit reconnu par le College Electoral ; & la Maison d'Autriche avoit une voix assurée pour elle dans le Conclave. La Diéte fut dont indiquée au 20. Juillet à Francfort.

1619.

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I. Mémoires de Louise Juliane. pag. 134. & 138.

L'ambition des Ecclesiastiques est souvent plus aveugle & plus violente que celle des autres. Ferdinand Archevêque de Cologne frere de Maximilien Duc de Baviére avoit une extrême passion de voir la Cou-

1619. ronne Impériale dans sa Maison. Le Palatin Frederic le flattoit de cette espérance autant qu'il pouvoit. On faisoit voir à l'Electeur de Cologne qu'en se joignant aux trois Laïques, il donneroit la pluralité des voix à son frere. Frederic étoit allé tout exprés à Munick pour persuader au Duc de Baviére de n'abandonner point ses prétensions à l'Empire & d'y penser serieusement. Le Palatin vouloit avoir du moins un Empereur qui lui fût redevable de son elévation, en cas que la Diéte ne fût pas remise aprés l'acommodement des affaires de Bohéme. Le Bavarois monté sur le Thrône Imperial, auroit eu de grans interêts à faire sortir la Couronne de Bohéme de la Maison d'Autriche qui devenoit une rivale formidable à celle de Baviére. Et Maximilien n'auroit pu s'opposer honnétement au dessein qu'un Prince qui l'aidoit à devenir Empereur, avoit formé d'obtenir la Couronne de Bohéme au préjudice de Ferdinand. Le voiage & les instances du Palatin furent inutiles : soit que le Bavarois fût gagné par le Pape & par les Espagnols; soit qu'il desesperât de l'emporter sur un concurrent, dont la France même appuioit ouvertement les prétensions, Maximilien refusa constamment de s'embarquer dans une affaire dont les suites lui paroissoient trop dangereuses.

Il se défia même de la sincerité de Frederic. Le prudent Bavarois craignoit qu'on ne pensât moins à mettre une nouvelle dignité dans sa Maison, qu'à le brouiller irrécon-

réconciliablement avec celle d'Autriche. 1619.
Le Palatin, disoit-il, *veut me faire Empereur, parce qu'il cherche à se faire Roi. Quand il sera devenu plus puissant, il prendra des mesures avec les Protestans, pour mettre l'Empire dans sa famille. Je penétre les desseins de Frederic & de ceux de sa Religion. Ils pretendent que je sois un Empereur de Theatre, jusques à ce que les Princes d'Autriche abaissez, & les Catholiques moins puissans en Allemagne, ne soient plus en état d'exclure les Princes Protestans qui voudront aspirer à l'Empire.* On eut beau representer à Maximilien que Frederic n'étoit pas capable d'une politique si profonde, qu'il pouroit bien échouer dans son projet de se faire Roi de Bohéme, & que cependant la Maison de Baviére ne devoit pas rejetter l'Empire qu'on lui offroit; le Duc demeura toûjours inflexible. *Si les Etats de Bohéme*, lui disoit-on, *veulent absolument rejetter Ferdinand & tous ceux de la Maison d'Autriche, sera-t'il si difficile de les engager secretement à choisir du moins un Roi Catholique? Les Protestans alors n'en seront pas plus forts dans le Collége des Electeurs. Le Duc de Savoie a des Agens en Bohéme. En cas que Charles Emmanuel ne plaise pas aux Bohémiens, un autre Prince Catholique poura les acommoder.* Ces raisons ne firent aucune impression sur l'esprit du Bavarois. *Je sai bien*, repliqua-t-il, *que le Comte Palatin n'est pas capable de former de lui-même des desseins si vastes, ni de bien conduire une entreprise difficile & délicate. Mais il suit les conseils du Prince d'Orange & du Maréchal de Bouillon*

Digitized by Google

1619. *ses oncles. Ces deux Messieurs sont des politiques aussi penetrans, aussi rafinez qu'il y en ait dans l'Europe. Les Evangeliques sont superieurs dans les Etats de Bohéme, de Silesie & de Moravie. S'ils en viennent jamais à secouër le joug de la Maison d'Autriche, ils choisiront infailliblement un Prince Protestant. Suivons, c'est le plus sûr; suivons l'exemple de Frederic Electeur de Saxe. Il aima mieux obliger Charles-Quint en lui cédant la Couronne Imperiale, que de la prendre pour lui-même.* Telle fut la derniere resolution de Maximilien Duc de Baviere. Fut-ce le zele pour la Religion Romaine qui l'inspira? Fut-ce l'effet d'une penetration extraordinaire, & d'une prudence consommée? N'esperoit-il point déja de profiter de la temerité du Palatin qui s'embarquoit dans une affaire capable de le perdre sans ressource?

Artifices de la Cour de Madrid pour empécher que le Roi d'Anglèterre n'appuie les Etats de Bohéme.

Les Ambassadeurs des trois Electeurs Protestans agirent d'abord de concert à la Diéte de Francfort, pour obtenir que l'élection fût differée jusques à la pacification des troubles de Bohéme. Les trois Electeurs Ecclesiastiques faisoient au contraire de grandes instances afin qu'on procédât incessamment. Ferdinand delivré du siége mis devant Vienne, étoit parti pour la Diéte. Sa presence y étoit plus necessaire qu'ailleurs. Il esperoit de reduire facilement les Etats soulevez contre lui, dez qu'il seroit revêtu du nom & de l'autorité d'Empereur. L'Archiduc Leopold son frere s'étant chargé du soin de conserver

Puffendorf Com-

ce

ce qui restoit dans les Provinces hereditaires en Bohéme, Ferdinand marcha escorté des Comtes de Buquoi & de Dampierre, jusques à ce qu'il fut en seureté. Il trouva dans Ratisbone le Vicomte de Doncaster Ambassadeur extraordinaire de Jacques Roi de la Grande Bretagne. La Cour de Madrid avoit eu peur que sa Majesté ne prît des liaisons avec les Etats de Bohéme, & les Princes de l'Union Protestante en Allemagne, qui travailloient à diminuer la puissance de la Maison d'Autriche. Pour tenir Jacques dans une espéce de neutralité, le Roi Catholique lui fit proposer habilement de se rendre le Médiateur des differends entre Ferdinand & les Etats de Bohéme.

1619. *mentar. Rerum Suecicarum. L. I. Wilsons History of Great Britain. Rushworth's Historical collections.* 1619.

Incapable de prendre de lui même le parti le plus avantageux, & toûjours mal conseillé, Jacques donna dans le piége que les Espagnols lui tendoient. Il fait partir incessamment le Vicomte de Doncaster pour aller offrir à Ferdinand & aux Princes de l'Union Protestante la mediation de la Couronne d'Angleterre. Ferdinand reçoit l'Ambassadeur de sa Majesté Britannique avec de grandes demonstrations de reconnoissance. *Je ne puis traiter ici avec vous de l'affaire de Bohéme*, dit-il à Doncaster. *Venez à Francfort, nous en parlerons aux Electeurs qui sont assemblez.* L'Ambassadeur retourne bonnement sur ses pas. Quand il est aux portes de Francfort, on lui declare que la Bulle d'or défend expressément de recevoir dans la ville aucun

Brieve Information du Palatinat. 1624.

 Prin-

Prince, ni aucun Ambaſſadeur étranger. Doncaſter ſe retire à Hanau : il demande inſtamment d'être écouté ſur l'affaire de Bohéme. Ferdinand tout joieux d'être admis dans le Conclave Electoral, lui fait donner des réponſes generales. Et dez qu'il eſt aſſuré de l'Empire, on déclare de ſa part au Miniſtre d'Angleterre que l'affaire de Bohéme ſe doit terminer amiablement par l'entremiſe des Electeurs. Tout autre Souverain que Jacques ſe ſeroit reſſenti d'un ſi grand affront : mais il fut toûjours un bon Prince. Content des plaintes que fit Cottington ſon Miniſtre à la Cour de Madrid, il n'en fut pas plus irrité contre les Eſpagnols qui s'étoient mocquez de lui à la vuë de toute l'Europe.

Oppoſition des Etats de Bohéme à ce que Ferdinand ſoit reçu à la Diéte comme leur Roi legitime.

Ferdinand trouva les choſes fort bien diſpoſées pour lui à Francfort. Le Duc de Saxe gagné ordonnoit à ſes Ambaſſadeurs de ne preſſer plus la pacification des troubles de Bohéme avant l'élection de l'Empereur, il envoia même ſon ſuffrage en faveur de Ferdinand. Et afin qu'on ne parlât plus de l'affaire de Bohéme comme d'une raiſon de remettre la Diéte à un autre temps, Swicard Archevêque de Maïence ménagea ſi bien les choſes, qu'il fut reſolu à la pluralité des voix, que les Electeurs ſeroient les arbitres du differend des Etats de Bohéme avec Ferdinand, aprés le couronnement du nouvel Empereur. Ferdinand conſentoit à tout. Sa grande affaire, c'étoit d'obtenir promptement la Couronne Imperiale. Il eſpéroit qu'elle lui

Mémoires de Louïſe Juliane. pag. 134. 135.

Digitized by Google

lui feroit d'un merveilleux fecours, pour fe tirer facilement de la Bohéme & des autres Provinces voifines, & pour arrêter encore les mouvemens qui commençoient en Hongrie. Les Deputez des Directeurs nommez par les Etats de Bohéme s'étant prefentez aux portes de Francfort, l'entrée de la ville leur fut hautement refufée. Ils venoient pour s'oppofer à ce que Ferdinand fut admis dans le Conclave Electoral en qualité de Roi de Bohéme. Ces pauvres gens n'eurent point d'autre parti à prendre que de fe retirer à Hanau auffi bien que l'Ambaffadeur d'Angleterre. Ce fut de là qu'ils envoierent une lettre en forme de manifefte, que les Directeurs de Bohéme adreffoient à l'Electeur de Maïence & aux autres.

1619. *Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I.*

On s'y plaignoit de ce que dans la convocation de la Diéte, Swicard avoit manqué d'obferver certaines formalitez requifes au regard de la Bohéme. *La lettre de convocation*, difoient les Directeurs, *devoit être premierement apportée à Prague, & mife dans l'abfence du Roi, entre les mains des Regens & des Officiers du Roiaume. Cela s'eft toûjours pratiqué de la forte quand nos Rois ne fe trouvoient pas dans la ville capitale. Les lettres de convocation ne leur ont été renduës à Vienne ou à Bude, qu'aprés avoir été prefentées à Prague. Le Roi de Bohéme eft cenfé refider dans fa capitale. Or cela n'a point été obfervé dans cette derniere convocation. La lettre a été portée tout droit à Vienne. Le feptieme chapitre de la*

1619. *Bulle d'or*, ajoutoit-on, *declare expressément, qu'aucun ne peut être admis à donner son suffrage en qualité d'Electeur, s'il n'est prealablement en possession de la Principauté à laquelle la dignité Electorale est attachée.* Cette pratique se justifioit par plusieurs exemples. On insistoit fort sur le fait de Jean de Luxembourg Roi de Bohéme. Aiant été mis sur le throne à la place d'Henri Duc de Carinthie, depossedé aprés une jouissance de quelques années, Jean fut sommé de se rendre à la Diéte où l'Empereur Louïs de Baviére fut elu. On ne considera point que le Duc de Carinthie pretendoit être le veritable & légitime Roi de Bohéme. Ce fut assez que Jean se trouvât en possession d'une Couronne, dont la dignité Electorale est inséparable. Les Directeurs concluoient de là que Ferdinand n'aiant jamais pris possession du Royaume de Bohéme, il ne devoit pas être admis à la Diéte en qualité d'Electeur.

Ils alleguoient ensuite que s'il arrivoit que le Roi de Bohéme ne fût pas en état de donner sa voix, c'étoit aux Etats du Roiaume d'envoier des gens à la Diéte pour y tenir la place de leur Roi. Cette pretension se deduisoit d'un fait qui paroit trop éloigné. Quand il fut question d'élire un successeur à l'Empereur Maximilien I, Louïs Roi de Bohéme étoit mineur. Sigismond Roi de Pologne son oncle demanda d'être admis à la Diéte comme tuteur du jeune Prince. La requête fut rejettée, parce que sa Majesté Polonoise n'avoit pas l'ad-

Digitized by Google

l'administration du Roiaume Electoral de Bohéme. Les Etats qui suppleoient au defaut de l'âge de Louïs, envoierent conjointement avec lui des Députez à la Diéte, où Charles-Quint fut élu Empereur. Ils y furent admis non seulement comme Ambassadeurs du Roi de Bohéme mais encore comme procureurs des Etats. Cette qualité leur est donnée plus d'une fois dans les deliberations de la Diéte. On vouloit conclure de cet exemple que Ferdinand n'aiant pas les qualitez requises pour donner son suffrage, puis qu'il n'étoit pas en possession du Roiaume Electoral, le droit d'envoier des Députez à la Diéte, étoit dévolu aux Etats de Bohéme. Les Directeurs finissoient leur lettre en demandant que l'élection fut sursise jusques à ce que leur contestation avec Ferdinand fût jugée, ou que les Etats de Bohéme veritables propriétaires du droit de suffrage, fussent sommez d'envoier des Députez à la Diéte, comme ils l'avoient fait aprés la mort de l'Empereur Maximilien I. 1619.

Swicard Archevêque de Maïence repondit en termes generaux, qu'il avoit exactement observé ce qui est préscrit dans la Bulle d'or, & qu'il en rendroit compte à tous ceux auxquels il étoit responsable de ses actions, quand il en seroit juridiquement requis. Voici comment on justifioit sa conduite. *L'Electeur de Maïence*, disoit-on, *peut envoier les lettres de convocation directement au Roi de Bohéme par tout où il se trouve. Si dans son absence, elles* Mercure François. 1619.

1619. *ont été premiérement portées à Prague, ce n'est qu'une formalité pour la conservation du droit de l'Electeur de Maïence. Dans la rigueur, il n'est pas obligé à faire chercher le Roi de Bohéme ailleurs que dans la ville de sa residence ordinaire. Si les lettres ont été renduës à Vienne, ou à Bude c'étoit une pure civilité de l'Archevêque de Maïence. De plus, quand on a porté les lettres de convocation à Prague, celui qui en étoit chargé, y trouvoit des Officiers nommez par le Roi pour l'administration des affaires durant son absence. Il n'en est pas de même aujourd'hui. A qui les lettres auroient-elles été presentées? A des Directeurs choisis contre le gré du feu Empereur, & qui malgré son successeur legitime à la Couronne de Bohéme, se maintiennent à force ouverte dans l'exercice d'une administration usurpée.* On ajoûtoit à celà que Ferdinand étoit entré en possession du Roiaume par son couronnement, & par le serment de fidelité qu'on lui avoit prêté. *L'Empereur Ferdinand I*, disoit-on, *avoit fait couronner Roi de Bohéme Maximilien son fils, & il s'étoit reservé l'administration des affaires du Roiaume durant toute sa vie. Quand il fallut élire un Roi des Romains avant la mort de Ferdinand I, l'Electeur de Maïence envoia les lettres de convocation à Maximilien couronné Roi de Bohéme, quoi qu'il ne gouvernât pas encore le Roiaume. La même chose ariva sous l'Empereur Maximilien II. Il avoit fait couronner Roi de Bohéme Rodolphe son fils, en se reservant toute son autorité durant sa vie; on élut un Roi*

Roi des Romains avant la mort de l'Empereur. Comment en usa-t-on encore au regard de la Bohême? Rodolphe fut admis à la Diéte, parce qu'il avoit été couronné Roi de Bohéme. Il étoit facile de conclure de là, que l'Electeur de Maïence avoit eu plus de raison que ses prédecesseurs d'appeller Ferdinand à la Diéte. Les Etats de Bohéme l'avoient reconnu pour leur Roi dans plusieurs actes authentiques. L'Empereur Mathias auquel il devoit succeder, étoit mort; au lieu que Ferdinand I. & Maximilien II. vivoient encore, quand leurs fils ainez furent admis aux Diétes en qualité de Rois de Bohéme. *Enfin*, poursuivoit-on, *si la Bulle d'or exige que celui qui doit donner son suffrage, soit prealablement en possession des Etats auxquels la dignité Electorale se trouve attachée, cela s'entend manifestement d'une succession litigieuse & contestée. Celui qui a des pretensions douteuses sur un Electorat, ne peut donner son suffrage, avant la décision du procés en sa faveur. Mais il seroit injuste d'exclure un Electeur de la Diéte, sous pretexte que ses sujets revoltez refuseroient de lui obeïr.* 1619.

Les Députez de Bohéme étoient allez de Hanau à Marpurg. Ils y reçurent une lettre des trois Etats de Bohéme adressée au Collége des Electeurs, qu'on leur ordonnoit d'envoier à Francfort. Les Bohémiens persistoient à demander que la Diéte ne procedât point à l'élection d'un Empereur avant la decision du differend entre Ferdinand & les Etats de Bohéme sur le

Les Etats de Bohéme protestent contre l'admission de Ferdinand au nombre des Electeurs.

1619. le droit de ſuffrage. Ils ajoutoient dans cette ſeconde lettre de nouvelles raiſons plus ſpecieuſes que celles de la lettre precedente. Les Etats ſoutenoient que l'élection de Ferdinand au Roiaume de Bohéme étoit nulle. On alloit encore plus loin. Les Bohémiens prétendoient que ſuppoſé la validité de l'élection de Ferdinand, il étoit déchu de tous ſes droits, en n'obſervant pas ce qu'il avoit promis à ſon Couronnement. Ferdinand s'étoit engagé fort ſolennellement à ne ſe mêler point de l'adminiſtration des affaires durant la vie de Mathias. Les Etats lui reprochoient d'avoir fait arrêter le Cardinal de Cleſel premier Miniſtre de l'Empereur ; d'avoir diſpoſé de tout dans le Conſeil de ſa Majeſté Imperiale, d'avoir agi contre les reſolutions qu'on y avoit priſes ; d'avoir engagé Mathias à faire la guerre à ſes ſujets de Bohéme ; d'avoir envoié contr'eux le Comte de Buquoi à main armée ; & de lui avoir donné des ordres d'agir. Enfin, on inſiſtoit particulierement ſur les Traitez de Ferdinand avec les Rois d'Eſpagne, où les Princes de la Maiſon d'Autriche renverſoient les droits les plus authentiques & les plus ſacrez du Roiaume de Bohéme, dont ils diſpoſoient comme d'une ſouveraineté purement hereditaire. Les Etats finiſſoient par une proteſtation ſolennelle contre l'admiſſion de Ferdinand au Conclave Electoral, & ils en appelloient à l'Aſſemblée generale des Etats de l'Empire.

Mercure François. 1619.

La

Digitized by Google

La signification de ce nouvel acte fut inutile. On continua de proceder à l'élection de l'Empereur: & ce ne fut pas sans une raison légitime. Pour dire la verité, cette protestation des Bohémiens étoit bonne pour empécher que Ferdinand ne se pût prevaloir contr'eux de ce qu'il avoit été reçu à la Diéte en qualité de Roi de Bohéme: mais elle ne suffisoit pas pour en faire exclure Ferdinand. Voici sur quoi je me fonde. Les exemples de Maximilien & de Rodolphe prouvent qu'un Prince a droit d'assister aux Diétes dez qu'il est couronné Roi de Bohéme, & que les Etats lui ont prêté serment. On dispute ensuite à Ferdinand la validité de son élection: les Bohémiens pretendent qu'il est déchu de son droit à la succession de Mathias. C'est une contestation qui devoit être jugée avant que d'exclure Ferdinand de la Diéte. Selon le texte de la Bulle d'Or allegué par les Bohémiens, afin qu'un Prince soit appellé aux Diétes, il suffit qu'on le voie en possession de l'Electorat, quoique contesté. Ferdinand étoit revêtu du droit Electoral par son couronnement & par le serment que les Bohémiens lui préterent alors. Les Electeurs tâcherent de les contenter en faisant promettre à Ferdinand, qu'on tiendroit à la fin de Novembre une Diéte à Ratisbone, & que lui & les Etats de Bohéme y comparoitroient par des Députez avec les pouvoirs & les procurations nécessaires pour se soumettre à ce que les Electeurs détermineroient. On écrivit aux 1619.

1619. Etats de Bohéme afin les avertir de cette resolution. Cela n'empécha pas leurs Députez d'envoier à Francfort une seconde protestation contre ce qui avoit été fait, disoient-ils, au préjudice des droits du Roiaume de Bohéme.

Election & couronnement de l'Empereur Fernand II.

Ferdinand avoit été élu Empereur à la pluralité des voix le 28. Août. On ne pensa pas seulement au pauvre Charles Emmanuël Duc de Savoie, qui s'étoit donné de si grans mouvemens en Allemagne, en France, en Angleterre. Frederic Electeur Palatin ne changea point de sentiment: il envoia son suffrage en faveur de Maximilien Duc de Baviére qui deviendra bien-tôt son plus dangereux ennemi. Voici comment le Palatin l'avoit conçû. *Puisque j'ai souhaité jusques à present*, disoit-il, *que l'Empire eût un chef sous lequel la justice fût bien administrée, qui pût apporter les remedes nécessaires aux desordres & aux besoins presens de l'Empire, & qui ne se trouvât point engagé dans des guerres étrangeres; j'ai cru qu'entre tous les Potentats Electeurs, ou Princes, je devois jetter la vuë sur le Duc de Baviére. C'est un Prince d'esprit, d'experience, & pacifique. Il conserve son païs en bonne paix, & il n'entre dans aucune guerre. Si je le prefere aux autres, ce n'est pas que j'aie aucune mauvaise volonté pour eux; encore moins pour les Princes d'Autriche. Ils ont souvent reçu de bons offices de ma Maison Electorale. Mais je croi devoir tenir ce que j'ai promis par mon serment, & remplir les devoirs que mon rang me préscrit. Je donne donc au nom de Dieu ma*

Mercure François. 1619. *Memoires de Louïse Juliane.* pag. 137. & 138. *Manifeste de Charles Louïs Comte Palatin.* pag. 104. & 105.

Tome 3. pag. 471.



Digitized by Google

Digitized by Google

ma voix & mon suffrage au Duc de Baviére. 1619.
Ferdinand fut couronné le 9. Septembre avec les ceremonies ordinaires. Content d'avoir été reconnu Roi de Bohéme & de porter la Couronne Imperiale, il alla de Francfort à Gratz en Stirie, pour aviser aux moiens de ramener ses Roiaumes & ses Provinces qui se soulevoient universellement contre lui.

Frederic Comte Palatin est élu Roi de Bohéme.

Les nouvelles fâcheuses que Ferdinand reçut incontinent aprés son élévation sur le thrône, diminuérent beaucoup la joie que sentoit un Prince cadet de la Maison d'Autriche, qui aprés avoir vu quatre ou cinq freres de la branche aînée vivre assez long-temps pour laisser un grand nombre d'enfans, eut le bonheur, ou l'adresse de recueillir la succession de tout ce que les aînez de la Maison possedoient en Allemagne, & de parvenir à l'Empire, nonobstant les grandes oppositions que plusieurs Puissances y formérent. Les Etats de Bohéme irritez de la maniere dont la Diéte de Francfort en avoit usé à leur égard, s'assemblérent incessamment en presence des Députez des Etats de Moravie, de Silesie & de Lusace. Ils resolurent, ils protestérent avec serment de secouër le joug de la Maison d'Autriche, & de choisir un autre Roi que Ferdinand. Les Provinces unies à la Bohéme aiant donné leur consentement à cette deliberation, les Ecclesiastiques exhortérent le peuple durant deux jours à demander instamment à Dieu les graces necessaires pour

Mercure François. 1619. *Puffendorf Rerum Suecicarum. L. I. Memoires de Louïse Juliane. pag.* 136 137.

1619. pour le choix d'un bon Prince. On en proposoit quatre, le Roi de Dannemark, l'Electeur de Saxe, le Duc de Savoie, & le Comte Palatin du Rhin. Le Danois étoit trop éloigné de la Bohéme. Elle cherchoit un Prince voisin & puissant qui fût en état de la defendre contre Ferdinand. Tout cela se rencontroit dans la personne de Jean-George Duc de Saxe. Mais ses étroites liaisons avec la Maison d'Autriche donnoient de la défiance aux Bohémiens. Ils craignoient que le Saxon ne se contentât de profiter de l'occasion, pour obtenir de Ferdinand une cession entiére de certains fiefs que la Maison de Saxe tenoit de la Couronne de Bohéme.

Si nous en croyons un Senateur Venitien, le Duc de Savoie refusa prudemment *une Couronne environnée d'épines trop piquantes*. Cela paroît surprenant. Car enfin Charles Emmanuel fut toûjours plus disposé à rechercher de nouvelles dignitez qu'à les rejetter, quelque grande que fût la difficulté d'y parvenir & de les conserver. Un Prince capable de se flatter d'obtenir la Tiare Pontificale & de monter sur le thrône de l'Empire, étoit-il d'humeur à refuser un beau Roiaume? Bien loin de cela; le Duc de Savoie le brigua longtemps avant que les Etats de Bohéme eussent declaré Ferdinand déchu de ses droits. Du moins le Pape Paul V. le declara nettement à Marquemont Archevêque de Lion. *Sa Sainteté m'a dit en souriant*, écrivoit ce Prelat au Roi de France le 26. Mars de

Nani Historia Veneta. L. IV. 1619. Memoires pour l'Histoire du Cardinal de Richelieu. 1619.

de cette année, *que le Duc de Savoie est en traité avec les Bohémiens, qui le veulent prendre pour leur Roi. Cela s'est menagé dans le voiage que le Comte de Mansfelt a fait à Turin. Le grand Chambellan de l'Empereur l'a dit au Nonce du Pape à Vienne.* Charles Emmanuël pensa donc fort serieusement à la Couronne de Bohéme. Mais les Etats n'écouterent pas les propositions que Mansfelt leur fit de la part de son Altesse. Elle étoit encore plus éloignée & moins capable de les defendre que sa Majesté Danoise. 1619.

Frederic Electeur Palatin l'emporta sur tous les autres. Les Etats de Bohéme le proclamérent Roi le 5. Septembre. Ceux de Moravie, de Lusace & de Silesie y aiant donné leur consentement, on rendit de solennelles actions de graces à Dieu avec des demonstrations extraordinaires de joie. De grandes raisons engageoient les Bohémiens à preferer le Palatin. Le naturel doux & bienfaisant de ce Prince leur convenoit. Ses Etats étoient voisins de la Bohéme: & Frederic pouvoit tirer de puissans secours du Palatinat pour defendre ses nouveaux sujets contre l'Empereur. On esperoit que Jacques I. Roi d'Angleterre appuieroit son beau-fils, & que les Etats Genéraux des Provinces-Unies favoriseroient Frederic en considération de Maurice Prince d'Orange son oncle. Leur interêt le demandoit. La tréve avec l'Espagne étoit sur le point d'expirer. Les Etats devoient faire en sorte que le Roi Catholique occupé à defendre l'Empereur de tous côtez, ne fût pas en

Puffendorf commentar. rerum Suecicarum. L. I.

état

1619. état d'emploier toutes ses forces contre les Provinces-Unies. Les Bohémiens comptoient encore beaucoup sur les Princes de l'Union Protestante en Allemagne. L'Electeur Palatin en étoit le chef. Enfin, ils se flattoient que le Maréchal de Bouillon, qui avoit épousé la tante de Frederic, lui procureroit quelque secours de la part de la France, & que la Noblesse Reformée de ce Roiaume viendroit volontiers servir un Prince de sa Religion.

Mémoires de Louïse Juliane. pag. 143. 144. Mercure François. 1619.

Croire bonnement ce que dit un Historien de la Maison Palatine, que Frederic ne brigua point la Couronne de Bohéme, ce seroit une trop grande credulité. On nous prend pour des gens de l'autre monde, quand on nous debite serieusement que l'Electeur envoia seulement le Comte de Dona en Bohéme, afin de rendre à son Altesse un compte éxact & fidele de tout ce qui s'y passoit. Disons, j'y consens, qu'elle ne fit aucune démarche pour presser l'exclusion de Ferdinand. Les Etats n'y étoient que trop portez d'eux mêmes. Mais on ne nous persuadera jamais, que Dona ne se servit pas habilement du mécontentement général des Bohémiens, pour les engager à offrir leur Couronne à Frederic. Ils la lui presenterent de bonne grace dans une lettre écrite immediatement aprés l'élection. *Nous avons déja publié les raisons qui nous portent à rejetter Ferdinand, quoiqu'il ait été couronné Roi de Bohéme,* disent les Etats au Palatin. *Un Roi bon & juste nous est absolument necessaire pour remedier aux mal-*

malheurs deplorables de la patrie. Dans le dessein de l'obtenir du ciel, nous lui avons offert nos vœux les plus ardens. Aiant aprés cela procedé à une nouvelle élection selon l'ancien usage du Roiaume, nous avons d'un consentement unanime jetté les yeux sur vôtre Altesse. Contens d'un si heureux choix, nous vous avons incontinent proclamé Roi avec les solennitez ordinaires, & nous benissons encore Dieu de ce qu'il nous a si bien inspirez. La Bohéme le remerciera éternellement de cette faveur signalée. Nous avons cru que cette lettre d'avis devoit preceder la grande Ambassade que nous avons resolu de vous envoier. Elle rendra compte à vôtre Altesse de la maniere dont Dieu l'appelle à la Couronne de Bohéme, & de l'affection sincére que tous les Etats du Roiaume ont pour vous. 1619.

L'Allemagne fut bien-tôt remplie d'une infinité d'écrits publiez pour ou contre l'élection d'un nouveau Roi de Bohéme, au prejudice de l'Empereur Ferdinand. Voici sur quoi les Bohémiens se fondoient particuliérement. *Nôtre Roiaume*, disoient-ils, *est un Etat purement électif. La pratique constante de six cens ans, le prouve invinciblement. Nos Ancêtres ont pris leurs Rois indifferemment dans les Maisons de Luxembourg, de Pologne, de Lituanie, & quelquesfois ils ont choisi un Baron du Roiaume. Ils ont deposé Venceslas à cause de sa faineantise & les enfans de George Podiebrad ne lui succederent point, par ce que les Etats ne le jugerent pas necessaire au bien de la patrie. Les Rois de France & plusieurs autres Princes ont reconnu la*

Différens écrits pour & contre l'élection du nouveau Roi de Boheme.

Bohemica iura defensa. 1620. *Briéve information des*

1619. *la Couronne de Bohéme comme élective, en la demandant pour leurs enfans, pour eux mêmes, ou pour ceux à qui ils offroient de marier leurs filles. Enfin tous nos Rois dont nous avons les lettres qu'on appelle reversales, reconnoissent qu'ils sont redevables de la Couronne au choix libre que les Etats ont fait de leurs personnes. Les Princes de la Maison d'Autriche l'avoüent de même que leurs predecesseurs.*

affaires du Palatinat. 1619.

La verité de ces faits établie, on pretendoit que l'élection de Ferdinand faite avant la mort de Mathias, étoit nulle. On ajoutoit à cela, que l'Empereur étoit legitimement déchu de tous ses droits sur la Bohéme, quand même il seroit vrai que son élection fût bonne & valide. *Un Roi électif perd tous ses droits*, disoient les Bohémiens, *s'il n'observe pas les conditions, dont il est convenu quand la Couronne lui a été donnée. Or nous apportons des preuves convaincantes que Ferdinand a violé les promesses authentiques & solemnelles qu'il nous a faites à son Couronnement.* Le plus considerable de tous les chefs alleguez contre l'Empereur, c'est le Traité fait avec le Roi de Espagne, où Ferdinand & les autres Princes de la Maison d'Autriche disposoient du Roiaume de Bohéme, comme d'un Etat purement hereditaire. *Puis qu'il est vrai*, concluoit-on, *que la Bohéme est un Etat purement électif, on ne peut nier qu'un Roi élu pour regner seulement durant sa vie, ne soit dechu de tous ses droits, dez qu'il fait un acte qui renverse la constitution essentielle du Roiaume,*

Digitized by Google

me, dont l'administration lui est confiée, à condition qu'il en maintiendra les loix & les privileges. 1619.

Sa Majesté Imperiale répondoit à ces moiens alleguez par les Etats de Bohéme, que le Roiaume est seulement électif, en cas qu'il ne reste aucun héritier, mâle ou femelle de la Maison regnante. D'où Ferdinand concluoit que la Couronne de Bohéme lui appartenoit, comme au petit-fils d'Anne Jagellon fille de Ladislas & sœur de Louïs Rois de Bohéme & de Hongrie. Elle épousa l'Empereur Ferdinand I. grand-pere de sa Majesté Imperiale, à qui ses cousins enfans de Maximilien II. fils ainé & successeur de Ferdinand I. & de la Reine Anne leurs aieux communs, avoient cedé leurs droits & leurs prétensions sur le Roiaume de Bohéme. On alleguoit en faveur de sa Majesté Imperiale une Bulle d'or de l'Empereur Charles IV. Roi de Bohéme. Il y declare expressément que la Couronne n'est élective, si ce n'est qu'il ne restât aucun héritier mâle ou femelle de la Maison actuellement regnante. Cela se confirmoit par la disposition du Roi Ladislas en 1510, où la Princesse Anne sa fille & depuis épouse de l'Empereur Ferdinand I, est qualifiée de *veritable heritiere* de la Couronne de Bohéme, *en vertu des droits, constitutions, & privileges* de ce Roiaume, si Louïs son frere meurt sans enfans. La chose étant arrivée de la sorte, on soutenoit que l'Empereur petit-fils de cette Princesse, étoit heritier

Informatio fundamentalis. &c. 1619. *Fides Bohemo-Palatina pro Ferdinando II. &c.* 1620.

1619. ritier legitime du Roiaume de Bohéme. Enfin, on produisoit une lettre *reversale* de l'Empereur Ferdinand I. où ce Prince déclaroit de même le Roiaume de Bohéme seulement électif, en cas qu'il ne restât ni male, ni femelle de la posterité qu'il avoit euë de la Reine Anne son épouse. *Tout cela supposé*, concluoit-on, *le Traité fait avec le Roi d'Espagne n'est nullemint contraire à la constitution essentielle du Roiaume de Bohéme. Sa Majesté Catholique descend par sa mere de l'Empereur Ferdinand I. & de la Reine Anne son épouse. Ce qui donne au Roi Philippe III. un droit legitime à la Couronne de Bohéme.*

Justice du droit de Frederic Electeur Palatin au Roiaume de Bohéme.

Puis qu'il est permis à un Historien de déclarer ce qu'il pense d'une fameuse contestation, aprés avoir fidélement rapporté ce que les parties alléguent de plus fort en faveur de leurs pretensions, je puis dire avec la sincerité dont je fais profession dans cet ouvrage, que le Roiaume de Bohéme est originairement électif, & qu'il l'a toûjours été jusques à la malheureuse révolution, dont je commence le triste récit. C'est une verité generalement attestée par les Historiens du païs & par les monumens anciens & modernes qui nous restent. Mais il faut avoüer aussi que les Bohémiens beaucoup moins prévoians que les Polonois, aiant trop souvent élu les enfans de leurs Rois avant la mort du pere, & ceux là même qui avoient épousé une fille du Roi dernier mort; les Bohémiens, dis-je, ont donné sans y penser, occasion à quelques-

uns

uns de leurs Princes de pretendre que la Bohéme n'étoit un Roiaume éléctif, qu'en cas qu'il ne restât ni homme, ni femme de la Maison regnante. Explication forcée qui se détruit d'elle même! car enfin, tous les Etats du monde les plus heréditaires ne deviennent-ils pas éléctifs, dez qu'il ne reste qui que ce soit de la famille à qui la Couronne a été premiérement donnée? Les Rois de Bohéme qui ont declaré qu'elle est un Etat éléctif, n'ont pas donné à leurs sujets un privilege fort particulier, si cela se doit entendre, en cas que leur posterité de l'un & de l'autre sexe, vienne à manquer. De plus la Bohéme étant un un fief masculin de l'Empire aussi bien que les autres Electorats, les femmes en sont naturellement excluës. Leur sexe les rend incapables des fonctions que la Bulle d'or attribuë aux Electeurs. 1619.

Sans nous arrêter à des raisonnemens, ni à des recherches trop anciennes, parcourons légerement l'Histoire de Bohéme depuis Ottocare à qui Philippe & Frederic II. donnerent le titre de Roi au commencement du treiziéme siécle. Les chartres de ces deux Empereurs portent expressément que les Bohémiens ont droit *d'élire* leur Roi, qui doit venir ensuite prendre l'investiture de la main de l'Empereur. La race masculine d'Ottocare aiant manqué, les Etats de Bohéme *élurent* dans le quatorziéme siécle Jean de Luxembourg fils de l'Empereur Henri VII. Il eut envie de faire un échange de la Bohéme avec le

Pala-

Digitized by Google

1619. Palatinat que Louïs de Baviére lui offroit. Les Etats du Roiaume s'y opposerent hautement, parce que cette entreprise, dirent-ils, leur ôtoit *le privilége d'une élection libre.* Sigismod Empereur & dernier Roi de la Maison de Luxembourg, n'aiant point d'enfans mâles fit ensorte que les Etats de Bohéme élurent pour son Successeur, Albert Archiduc d'Autriche & depuis Empereur, qui avoit épousé Elizabeth fille de Sigismond. Albert laissa un fils posthume & quelques filles. Les Bohémiens offrirent alors la Couronne au Duc de Baviére Albert, qui n'étoit point parent des Rois precedens. Il la refusa sur un scrupule de conscience assez leger. Les Princes ne s'y arréteroient pas maintenant : du moins tout le monde riroit d'une pareille bigotterie. Les Etats de Bohéme demandoient que le Bavarois approuvât la communion sous les deux especes, qu'il promît d'en défendre la pratique contre ceux qui l'attaquoient. *J'aime mieux mourir*, répondit devotement Albert, *que de recevoir un Roiaume à cette condition.* Aprés ce refus les Bohémiens furent gagnez en faveur de Ladislas fils de l'Empereur Albert d'Autriche leur dernier Roi. Il mourut sur le point d'épouser une fille de Charles VIII. Roi de France.

Si nous en croions les Historiens de Bohéme, jamais leur Couronne n'eut de plus illustres compétiteurs, qu'aprés la mort du Jeune Ladislas. Des Rois, de puissans Princes la demandérent inutilement pour eux mêmes, pour leurs fils, pour ceux à qui

Digitized by Google

qui ils offroient de donner leurs filles en mariage. George Podiebrat Seigneur du païs *fut choisi* par les Etats. Ses enfans ne lui succederent pas. On élut aprés sa mort Ladislas fils de Casimir Roi de Pologne, & d'Elizabeth seconde fille de l'Empereur Albert, & petite-fille de Sigismond. Ladislas eut beaucoup de peine à obtenir des Etats de Bohéme qu'ils *élussent* avant sa mort Loüis son fils. Il en vint pourtant à bout. Loüis aiant été tué dans la funeste bataille de Mohats contre les Turcs en Hongrie, les Etats de Bohéme *élurent* Ferdinand depuis Empereur. Il avoit épousé Anne sœur de Loüis mort sans enfans. C'est par là que le Roiaume de Bohéme entra pour la seconde fois dans la Maison d'Autriche, & celui de Hongrie pour la premiere. Ladislas & Loüis son fils furent Rois de Bohéme & de Hongrie. Ferdinand reconnut dans ses lettres *reversales*, qu'il tenoit la Couronne de Bohéme en vertu du *choix libre* que les Etats du Roiaume *avoient bien voulu faire* de lui. Maximilien, Rodolphe & Mathias ses successeurs donnérent la même reconnoissance. Enfin Swicard Electeur de Maïence appella Ferdinand II. à la Diéte de Francfort, comme étant *élu & couronné* Roi de Bohéme par les Etats du païs. Preuve certaine que dans le stile ordinaire de l'Empire, la Bohéme étoit un Roiaume électif. 1619.

Tous ces faits évidemment prouvez par les Etats de Bohéme, rendent le droit d'élection incontestable. Il ne reste plus qu'à voir si Ferdinand II. *élu* & couronné a-

1619. vant la mort de Mathias, déchut legitimement du droit que son élection & son couronnement lui donnoient au Roiaume de Bohéme. Or les Princes de la Maison d'Autriche n'aiant pû nier la verité du Traité fait avec le Roi d'Espagne, qui peut raisonnablement douter que Ferdinand n'eût perdu tous ses droits par un acte si contraire au serment qu'il avoit fait de maintenir les loix du Roiaume & d'en conserver les priviléges? Frederic Electeur Palatin fut donc legitimement élu & proclamé Roi de Bohéme. Nous lui en donnerons desormais le titre durant toute sa vie. Il en est de ce Prince infortuné comme de quelques Empereurs Romains. Une bataille perduë les rendoit des Usurpateurs, quoiqu'ils eussent autant & plus de droit à l'Empire, que leurs concurrens. Si Ferdinand n'eût pas gagné la bataille de Prague, Frederic ne seroit pas un Usurpateur dans l'esprit de ceux qui jugent de la bonté d'une cause par les evenemens. La fortune se declara pour celle de Cesar: mais Caton & les gens de bien soutinrent toûjours que Pompée avoit defendu la liberté de la patrie.

Nullité des moiens alléguez par l'Empereur Ferdinand II.

Pour achever de convaincre les personnes équitables de la justice des pretensions du nouveau Roi de Bohéme, faisons encore quelques reflexions sur les moiens alleguez par l'Empereur Ferdinand. On ne peut nier que Charles IV. n'ait eu dessein d'assurer la succession du Roiaume de Bohéme à tous ses descendans de l'un & de l'autre sexe. Mais une clause qu'un Prince s'a-

ſ'aviſe d'inſérer de ſa tête dans un acte, renverſe-t-elle les droits les plus anciens & les plus inconteſtables ? Jean pere de Charles voulut échanger la Bohéme avec le Palatinat, il entra même en compoſition. Direz-vous que l'attentat du Roi Jean contre les droits de ſes ſujets, prouve que la Bohéme eſt un Etat herédítaire ? Il en eſt de même de la clauſe qu'il plût à l'Empereur Charles IV. de mettre dans ſa Bulle. Elle ne donne aucune atteinte aux droits des Bohémiens. Charles ſe contredit même fort groſſiérement dans cette piéce. Il veut confirmer les anciens priviléges de ſes ſujets ; il reconnoit que Frederic II. ſon predeceſſeur à l'Empire, ſuppoſe qu'ils ſont en poſſeſſion d'élire leur Roi ; & il reſtreint enſuite ce privilege à un certain cas qui n'arrive preſque jamais. Il eſt fort rare de voir manquer la poſterité maſculine & feminine d'un homme qui a laiſſé pluſieurs enfans. Celle de Charles IV. dure encore par les femmes : Et les Princes de la Maiſon d'Autriche n'en ſont pas les ainez. Sa Bulle eſt recevable, les Maiſons de Saxe, de Brandebourg, de Dannemark, d'Angleterre ; la poſterité même de Frederic Electeur Palatin, ont un droit hereditaire au Roiaume de Bohéme plus certain que celui des Princes d'Autriche. Enfin jamais les Etats de Bohéme ne ſe ſont reglez ſur la Bulle de Charles, comme ſur une loi fondamentale de leur Roiaume. Aprés la mort d'Albert d'Autriche mari de la petite-fille de Charles, on offrit la 1619.

1619. Couronne au Duc de Baviere. L'Empereur Ferdinand II. soutient que le Bavarois la refusa, parce qu'il ne vouloit pas la ravir aux heritiers du Roi dernier mort. C'est une chose que sa Majesté Imperiale avançoit sans aucun fondement. Les Historiens de Bohéme disent positivement qu'Albert Duc de Baviere, ne voulut pas accepter le Roiaume de Bohéme, à cause de son scrupule sur la communion sous les deux espéces. George Podiebrad Seigneur du païs fut mis sur le throne aprés la mort du jeune Ladislas. On choisit ensuite un autre Ladislas fils de Casimir Roi de Pologne, & d'Elizabeth fille puisnée d'Albert d'Autriche, & d'Elizabeth de Luxembourg fille de l'Empereur Sigismond. Anne fille ainée d'Albert d'Autriche & d'Elizabeth de Luxembourg épousa Guillaume Duc de Saxe. La Couronne de Bohéme lui appartenoit véritablement, si la Bulle de l'Empereur Charles IV. son aieul est une loi fondamentale du Roiaume.

La disposition du Roi Ladislas ne prouve pas plus que celle de Charles. On avouë que Ladislas tàcha d'assurer la succession du Roiaume de Bohéme à sa fille Anne Jagellon; mais une entreprise illegitime ne prescrit pas contre les anciens droits du peuple. On voit encore les lettres *reversales* que le Roi Ladislas donna au jour de son couronnement. Il y reconnoit qu'il est monté sur le throne en conséquence du *choix libre* que les Etats de Bohéme ont fait de lui. Dans la piece alleguée par l'Empereur Ferdinand II, Ladislas avouë

que

que Louïs son fils a été *élu* pour lui succeder de *la libre volonté* des Etats de Bohéme; & il pretend quelques lignes plus bas que la Princesse Anne sa fille est la veritable héritiere de la Couronne de Bohéme, *en vertu des droits, des constitutions, & des privileges du Roiaume.* Vit-on jamais une contradiction plus manifeste, plus grossiere. Bien loin que Ferdinand I. époux de cette Anne Jagellon fille de Ladislas, se fonde sur la disposition de ce Prince pour succeder au jeune Louïs tué à Mohatz, il donna des lettres *reversales*, où il reconnoit comme ses predecesseurs, que les Etats de Bohéme *l'ont élu de leur libre & bonne volonté.* Il est vrai que Ferdinand qui pensa depuis à rendre le Roiaume de Bohéme hereditaire dans sa famille, eut l'habileté de se faire rendre ses lettres *reversales* par les Etats de Bohéme, & d'en substituer d'autres en leur place. Il pretendoit dans ces derniéres qu'Anne Jagellon son épouse étoit *la veritable heritiére* du Roiaume de Bohéme, en conséquence de la Bulle de l'Empereur Charles IV. & de la disposition du Roi Ladislas. Mais cette supercherie indigne d'un Prince Chrétien, peut-elle prejudicier aux loix les plus anciennes & les plus inviolables du Roiaume de Bohéme? 1619.

Ferdinand I. tomba lui même dans une contradiction plus grossiere que celle de ses predecesseurs, dont il alléguoit les chartres. Il fit élire & couronner Maximilien son fils aîné, & il se reserva l'administration du Roiaume de Bohéme. Anne

Digitized by Google

1619. Jagellon mourut avant l'Empereur Ferdinand son époux. Pourquoi fit-il élire Maximilien? Pourquoi se reserva-t-il l'administration des affaires jusques à sa mort, si le Roiaume de Bohéme lui appartenoit en consequence de son mariage avec Anne Jagellon, & non pas en vertu du choix que les Etats firent de lui? Maximilien devoit succeder de plein droit à sa mere, & Ferdinand faisoit une injustice à son fils, en se reservant l'autorité souveraine dans la Bohéme aprés la mort de son épouse, qu'il prétendoit être *l'heritiére veritable* du Roiaume de Bohéme. Enfin l'Empereur Maximilien II. & ses deux fils Rodolphe & Mathias n'ont point fondé leurs pretensions à la Couronne de Bohéme sur le droit d'Anne Jagellon mere du premier & grand-mere des deux autres. Ils ont reconnu solennellement qu'ils étoient redevables de leur élevation sur le throne de Bohéme, *à la bonne & franche volonté des Seigneurs, des Nobles, & des villes que les avoient élus Rois selon les privileges & les libertez du Roiaume.* Il en deplore maintenant la perte entiére, de ces *privileges* & de ces *libertez.* Mais quelque longue que soit l'injustice & la violence que les Bohémiens souffrent depuis quatre vingt ans, elle ne fera jamais une préscription légitime contr'eux. Le peuple est toûjours en droit de reclamer contre une pareille oppression, & de rentrer dans la joüissance de ses anciens droits, quand il en trouve l'occasion favorable.

Les

Digitized by Google

Les Etats de Bohéme avoient lié dez le commencement une étroite correspondance avec Bethlen Gabor Prince de Transsilvanie, qui leur promit un puissant secours. L'ambition d'un particulier semble devoir être satisfaite, quand il s'est élevé d'une fortune mediocre à la puissance souveraine. Mais les desseins de Gabor étoient trop vastes : il ne pouvoit se contenter d'une Principauté aussi resserrée que la Transsilvanie. Enragé contre la Maison d'Autriche qui avoit voulu placer Humanaï en Transsilvanie à son prejudice, Gabor s'étoit mis sous la protection de la Porte Ottomane, & il attendoit tous les jours l'occasion de s'agrandir aux dépens des Princes d'Autriche ses ennemis, dont la nation Hongroise jalouse de sa liberté & mécontente depuis long-temps, souffroit la domination avec assez d'impatience. Les mouvemens de Bohéme vinrent fort à propos pour flatter les passions du Transsilvain. Les Etats lui avoient demandé du secours ; & l'ambitieux Gabor, aprés s'être prudemment assuré des intentions de l'Empereur des Turcs, se préparoit à faire irruption en Hongrie & à marcher ensuite vers la Moravie. Il étoit sur le point de commencer son expedition, lorsque Frederic fut proclamé Roi de Bohéme. Dez que l'Armée Transsilvaine fut entrée en Hongrie, elle y fit de grans progrés. Tous les mécontens se declarent pour Gabor : & Humanaï Genéral de l'Empereur trop foible pour arrêter un tor-

1619. Bethlen Gabor enleve la Hongrie à l'Empereur.

Mémoires de Louïse Juliane. pag. 149. Nani Historia Veneta. L. IV. 1619. Puffendorf Commentar. rerum Suecicarum. L. I. Mercure François. 1619.

1619. torrent rapide qui grossit à vuë d'œil, se retire vers la Pologne. Cassovie & plusieurs autres places furent prises dans la haute Hongrie sans grande résistance. Le païs étoit denué de forces, depuis que l'Empereur avoit tiré les garnisons des villes importantes pour augmenter son Armée de Bohéme. Soit que les Etats de la haute Hongrie fussent bien-aises de secouër la domination de Ferdinand, dont les Protestans redoutoient l'humeur hautaine, & le zéle aveugle & impétueux pour sa Religion, soit qu'ils ne crussent pas être assez forts pour resister à la puissance de Gabor les Etats de la haute Hongrie, dis-je, se soumirent à lui sous certaines conditions pour la conservation de leurs priviléges.

Forgatsi Palatin de Hongrie écrivit à Gabor pour l'exhorter à se désister d'une entreprise capable de causer des maux infinis à la Chretienté, & contraire aux Traitez faits entre le feu Empereur Mathias & les Etats de Transsilvanie. Gabor répondit que n'aiant pû refuser de marcher au secours des Moraves & des Bohemiens ses alliez contre la Maison d'Autriche qui les opprime, il a cru devoir s'assurer de quelques places en Hongrie, de peur que le feu allumé en Bohéme & en Moravie, ne se repande dans un Roiaume voisin. *Vous sçavez*, disoit le Transsilvain à Forgatsi, *qu'il y a des gens en Hongrie ennemis de la paix, & de la liberté de conscience. Il est à propos de delivrer le païs de ces esprits brouillons. Permettez-*

moi

moi de vous faire souvenir que vous avez toûjours temoigné de bonnes intentions pour la liberté de vôtre patrie, & qu'en recevant l'épée Roiale quand on vous fit Palatin de Hongrie, vous jurates au Roi & au Roiaume de vous en servir pour la conservation des privileges de la nation Hongroise & de la liberté de conscience. N'y avoit-il point de la collusion entre Gabor & Forgatsi? L'Armée Transilvaine s'étant avancée jusques à Presbourg, Gabor envoie sommer le Palatin de se rendre. Forgatsi demande quelque temps pour deliberer avec les Seigneurs qui se trouvoient auprés de lui. Aprés une consultation assez courte, on convient de part & d'autre; que la ville & le château de Presbourg seront mis entre les mains de Gabor, qu'on le reconnoîtra Prince de Hongrie, que Forgatsi sera continué dans la dignité de Palatin, & que la liberté de conscience s'établira par tout. 1619.

L'Armée de Bohéme commandée par le Comte de Thurn, s'avançoit alors en Autriche, dans le dessein de joindre les Transsilvains. Thurn se seroit rendu maître des ponts de Vienne sans la vigoureuse resistance du Comte Dampierre qui les défendit avec beaucoup de courage. Les Bohémiens continuent leur marche vers la Hongrie: & pour empécher leur jonction avec les Transsilvains, le Comte de Buquoi attaque avec cinq mille hommes bien aguerris, Gabor qui en a quinze mille, mais assez mal disciplinez. La bravoure & l'experience des soldats de Buquoi l'emporterent

1619. rent ſur le grand nombre des Tranſſilvains. La bataille fut gagnée; mais avec ſi peu de gens Buquoi ne peut pas empécher que les deux Armées ne ſe joignent. Elles marchent du côté de Vienne où tout le monde eſt dans la conſternation. La ville auroit été bien-tôt aſſiegée, ſi Gabor n'eût pas reçû la nouvelle de la défaite d'Etienne Ragotzi Genéral de ſes troupes dans la haute Hongrie par Humanaï Genéral de l'Empereur. Il étoit revenu en Hongrie avec un ſecours de dix mille hommes Polonois & Cozaques.

Sigiſmond Roi de Pologne envoie fort à propos du ſecours à l'Empereur en Hongrie.

Nani Hiſtoria Veneta. L. IV. 1619.

Mercure François. 1619.

L'Archiduc Charles frere de ſa Majeſté Imperiale étoit revêtu de l'Evêché de Breſlau en Sileſie. Les mouvemens de cette Province confederée avec la Bohéme, obligérent Charles de ſe retirer auprés de Sigiſmond Roi de Pologne ſon beau-frere. Ce Prince avoit épouſé une des Archiducheſſes de Gratz ſœur de l'Empereur Ferdinand II, & des Archiducs Leopold & Charles. Celui-ci prit pour pretexte de ſa retraite en Pologne, le beſoin d'implorer la protection du Roi Sigiſmond pour l'Egliſe de Breſlau, que ſes predeceſſeurs avoient fondée, & dont l'Evêque eſt ſuffragant de l'Archevêque de Gneſne Primat de Pologne. Sa Majeſté Polonoiſe écrivit en effet aux Etats de Sileſie pour la conſervation des terres & des revenus de l'Evêché de Breſſau. Mais l'Archiduc avoit un deſſein plus profond. C'étoit d'engager Sigiſmond à ſecourir Ferdinand. Les grans Seigneurs de Pologne s'y oppoſerent. N'étoient-

toient-ils point bien-aises que la Maison 1619
d'Autriche qui avoit tenté plus d'une fois d'ajouter le Roiaume de Pologne à ceux de Hongrie & de Bohéme, perdit deux Etats électifs voisins de la Pologne, que les Princes d'Autriche s'efforçoient de rendre hereditaires? Nonobstant l'opposition de la grande Noblesse, Sigismond donna dix mille hommes de secours à l'Empereur Humanaï rentre à leur tête dans la haute Hongrie; il défait Etienne Ragotzi, & l'oblige à s'enfermer dans Cassovie.

Cette victoire fut extremément avantageuse aux affaires presque desesperées de Ferdinand. Chassé de la Hongrie & de la Bohéme, il se voioit au moment de perdre encore toute l'Autriche. Thurn & Gabor se separent. Celui-ci retourne promptement en Hongrie, & l'autre en Bohéme, Mansfelt avoit tâché d'y profiter de l'absence du Comte de Buquoi qui avoit couru au secours de l'Autriche attaquée par les Bohemiens & par les Transsilvains. Mais Mansfelt peu heureux dans ses entreprises, n'avoit pas remporté de grans avantages en Bohéme. La victoire d'Humanaï fit encore plus de bien à Ferdinand, en refroidissant l'ardeur des esprits dans l'assemblée qui se tenoit en Hongrie. Elle avoit été convoquée dans le dessein de faire proclamer Gabor Roi de Hongrie dans les formes. Mais ceux qui se declaroient le plus ouvertement pour lui, s'arrêterent tout à coup. Chacun craignit de s'exposer au ressentiment de l'Empereur, dont les affaires sem-

Digitized by Google

1619. bloient se rétablir. Gabor incertain lui même du succés de l'entreprise du nouveau Roi de Bohéme, qui ne trouvoit ni en Allemagne, ni ailleurs, tout le secours qu'il avoit esperé ; Gabor, dis-je, écouta les propositions d'une tréve qu'on lui fit avec une extréme prudence de la part de Ferdinand. Le Transsilvain y consentit mal à propos ; trompé qu'il fut par la vaine & fausse raison qu'on lui insinua, peut-être par l'artifice de ses ennemis, qu'en gardant ses conquêtes, il feroit mieux d'attendre la suite des affaires de Bohéme, & de prendre sur ce qui ariveroit, le parti qui paroitroit le plus avantageux, ou de continuer la guerre, ou de faire la paix sous de bonnes conditions avec l'Empereur. Tout le monde connut alors que Gabor étoit moins habile, & moins raffiné que Ferdinand. En pousuivant ses conquêtes, le Transsilvain eût fait perdre la Bohéme à l'Empereur; il lui auroit enlevé sans peine la Couronne de Hongrie. Accorder une tréve à l'Ennemi, c'étoit lui donner le temps de se fortifier. Gabor s'apperçut trop tard de la faute qu'il avoit faite. Ferdinand delivré d'une fâcheuse diversion du côté de la Hongrie, cómmença de mettre ses affaires sur un meilleur pied. Humanaï conduisit ses Polonois dans la Silesie & dans la Moravie, Buquoi se maintint dans la haute Autriche : enfin Dampierre en Bohéme s'opposoit au Comte de Thurn.

Le Roi de France tire le

Le Roi de France prévenu par les artifices des Ministres du Pape & de la Cour de

de Madrid, regardoit les disgraces de l'Empereur Ferdinand, comme un des plus grans malheurs qui pût ariver à la Chretienté. Louis promettoit du secours à sa Majesté Imperiale; il tâchoit de dissuader Frederic d'accepter la Couronne de Bohéme. Cela desoloit le Maréchal de Bouillon l'un des plus intimes confidens du nouveau Roi de Bohéme son neveu. Une seule chose encourageoit Bouillon; l'esperance que la Cour changeroit de sentimens aprés la delivrance du Prince de Condé. On attendoit avec impatience l'exécution de la parole donnée de lui rendre la liberté, dez que l'accommodement de la Reine mere seroit conclu. C'étoit bien le dessein du Duc de Luines. Sans l'appui du premier Prince du sang, il ne pouvoit pas resister à Marie de Medicis, dont le chagrin & le mécontentement se faisoient sentir par plusieurs endroits. Quelques grans Seigneurs sembloient encore disposez à se lier avec elle contre le Favori. Il tâcha de la ménager en differant quelque-temps de tirer le Prince de la prison, où elle l'avoit enfermé. On offroit à la Reine mere de conduire les choses de telle maniére que le Prince lui auroit obligation de sa liberté. Bien avertie par ses confidens que tout cela paroitroit un jeu de théatre, & que Luines pensoit uniquement à lui opposer le premier Prince du sang, Marie de Medicis, ne se mit pas en peine de prendre part à la délivrance d'un homme qu'elle avoit trop mal-traité, pour esperer qu'il fût jamais de ses amis.

1619. Prince de Condé desa prison de Vincennes.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 59. 60. 61. &c.

1619. Pendant que Luines travailloit à la gagner, Modene confident du Favori alloit souvent à Vincennes. On permit à la Princesse douairiere de Condé & à Rochefort pour qui le Prince avoit beaucoup d'amitié, de le voir autant qu'il leur plairoit. Ces adoucissemens promettoient un élargissement prochain.

Le Duc de Luines vint enfin à Paris acompagné de Cadenet son frere, & suivi de cinquante Gentilhommes. La faveur traine toûjours un grand nombre d'esclaves aprés elle. Luines apportoit au Prince de Condé une lettre fort obligeante de la part du Roi, qui invitoit son Altesse à le venir trouver incessamment à Chantilli Maison du Duc de Montmorenci dont le Prince avoit épousé la sœur. Les deux freres allérent le lendemain à Vincennes. Condé reçut l'agréable nouvelle qu'ils lui apportoient, de l'air du monde le plus content. Son Altesse protesta mille fois, qu'elle reconnoîtroit les bons offices que le Favori lui avoit rendus en cette rencontre. Luines pria modestement Condé de le prendre sous sa protection : & Cadenet descendit incontinent pour renvoier les soldats qui gardoient son Altesse. Elle monta en carosse avec les deux freres pour aller jusques à sa maison de S. Maur, voir la jeune Princesse de Condé fille du Prince. Soit que son Altesse crût devoir donner une marque de son respect au Roi, en ne sortant point entierément de prison, jusques à ce qu'elle eût fait la reverence à sa Ma-

Digitized by Google

Majesté, soit qu'elle voulût temoigner se fier parfaitement au Favori, le Prince retourna coucher à Vincennes. *Soions du moins libres durant un nuit*, disoit-il en riant, *dans une chambre, où nous avons été si long-temps prisonniers.* Condé partit le lendemain pour Chantilli avec la Princesse son épouse. Il ne voulut pas accepter les offres que plusieurs Gentilhommes lui faisoient de le suivre à la Cour. Un cortége trop nombreux ne lui parut pas convenable à un homme, qui devoit se presenter comme un coupable à qui le Souverain fait grace. Le peuple se reveille à toutes les choses extraordinaires; il conçoit aisement de grandes esperances d'un meilleur gouvernement, on fit mille acclamations à son Altesse, lors qu'elle traversa Paris poûr prendre le chemin de Chantilli. 1619.

Le Duc de Maïenne vint recevoir le Prince dans l'antichambre du Roi, pour le conduire au cabinet où Louïs l'attendoit. Condé & son épouse se jetterent aux genoux de sa Majesté. Elle releva promptement la Princesse. Mais on laissa quelque temps le Prince dans la posture d'un criminel qui demande grace. Le discours de Condé repondit parfaitement à son humiliation extérieure. Il demanda pardon des fautes que les mauvais conseils de certaines gens lui avoient fait commettre contre sa volonté; enfin, il fit d'amples remercimens de la nouvellle grace que le Roi lui acordoit. Louïs répondit gravement qu'il avoit toûjours aimé le Prince,

Digitized by Google

1619. & qu'il auroit encore pour lui la même affection, pourvû que les actions repondissent aux protestations que Condé venoit de faire à sa Majesté. *Ne parlons plus du passé*, ajouta-t-elle en relevant Condé. On l'embrassa tendrement; on s'entretint quelque temps avec lui; on parla d'une partie de chasse. En un mot, le Prince parut parfaitement bien retabli dans les bonnes graces de Louïs.

Déclaration du Roi en faveur du Prince de Condé.

La Cour étant allée ensuite à Fontainebleau, le Roi envoia de là au Parlement de Paris une déclaration en faveur de Condé. Sa Majesté y rejettoit la faute de l'emprisonnement du premier Prince du sang; sur l'audace de certaines gens qui avoient abusé du nom & de l'autorité du Roi, c'est à dire sur le Maréchal d'Ancre & sur les Ministres de Marie de Medicis. Un des plus grans maux que ces pretendus Usurpateurs de l'autorité souveraine eussent causé dans l'Etat, c'étoit d'avoir fait injustement arrêter l'innocent Condé. Louïs l'auroit tiré plûtôt de prison, s'il n'eût pas cru devoir s'informer exactement de tous les pretextes qu'on avoit pris de traiter avec tant de rigueur un Prince dont la conduite étoit irreprochable. Voila ce que portoit la declaration. Elle fit rire les gens d'esprit. *C'est une nouvelle scéne que la Cour donne au monde*, disoient-ils. *On fait, on defait, & puis on refait. Nous vîmes il y a quelques années une declaration qui imputoit à M. le Prince des entreprises criminelles contre la personne du Roi & contre celle de la Reine*

Mercure François. 1619.

ne mere. Cet acte sanglant fut revoqué. Peu de 1619.
temps aprés son Altesse a été mise en prison: nouvelle declaration qui la charge des crimes les plus atroces. M. le Prince étoit accusé d'avoir voulu usurper la Couronne. On le retient trois ans & plus à la Bastille, ou à Vincennes: il n'en sort qu'en demandant humblement pardon à sa Majesté qui paroit lui faire grace. Quinze jours aprés, le voila solennellement absous comme l'homme du monde le plus injustement calomnié. Que penserons-nous de ces procedures bizarres & contradictoires.

Rien du tout, repondit-on. *L'irregularité qui vous choque, est une suite nécessaire d'un gouvernement foible, dont les Ministres, ou un Favori se servent pour affermir leur autorité, en tâchant d'établir le pouvoir arbitraire du Prince qui se laisse gouverners. M. le Prince a voulu s'opposer au regne absolu du Maréchal d'Ancre, la Reine mere l'a fait declarer criminel de leze-majesté. La Cour s'est vuë ensuite dans la necessité de s'accommoder avec M. le Prince: Elle n'a pas fait difficulté de casser & de revoquer toutes les procedures precedentes. Pour conserver son credit & son autorité, ou plûtôt celui de ses Ministres, la Reine mere fait arrêter M. le Prince sans autre forme de procés. Le voila fletri dans une nouvelle declaration, comme un homme qui ne pense à rien moins qu'à se faire Roi. Un nouveau Favori a besoin maintenant de l'appui de de son Altesse, on la tire de prison. Pour sauver l'honneur du Roi, M. le Prince demandera pardon: Et de peur que la reputation du premier Prince du sang ne demeure fletrie à ja-*

Digitized by Google

1619. *jamais, sa Majesté le déclare innocent d'un crime imaginaire, dont il l'a pourtant suppliée de ne se souvenir plus. C'est l'explication de l'enigme qui embarrasse ceux qui ne connoissent pas bien le genie & les allures de la Cour. Avec ces contradictions apparentes, elle vient insensiblement au but qu'elle se propose, de se mettre au dessus de toutes les loix, & d'établir un pouvoir absolu, qui n'a point d'autre regle que la volonté du Roi, ou celle de son Favori & de ses Ministres.*

La Reine mere plus mécontente refuse d'aller à la Cour.

Avant que de mettre le Prince en liberté, le Roi avoit depêché Brantes frere de son Favori à Marie de Medicis, pour lui donner avis de la resolution prise & du choix que sa Majesté faisoit d'Ornano Colonel des Corses, pour être Gouverneur du jeune Duc d'Anjou à la place du Comte de Lude mort depuis peu. Elle reçut ces deux nouvelles d'un air froid & serieux. L'élargissement du Prince la chagrinoit: il augmentoit sa defiance & ses soupçons. Ornano avoit du mérite: mais il étoit ami de Luines. Marie de Medicis n'aimoit pas de voir auprés de son second fils, un Gouverneur mis de la main du Favori. Toiras eut ordre de lui porter ensuite une copie de la déclaration donnée en faveur de Condé. Ce Gentilhomme aura dans quelque temps un assez beau rôle dans cette Histoire. Issu d'une bonne Maison en Languedoc & le dernier de quatre freres, il tâchoit de s'avancer à la Cour. L'inclination & le naturel que Toiras avoit pour la chasse que le

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 59. 63. 64. 65.

Vie du Maréchal de Toiras. chap. 1. & 2.

le Roi aimoit beaucoup, lui firent obtenir la place de Lieutenant dans la Vénerie, & celle de Capitaine de la Voliére des Tuilleries. Ces emplois semblent au dessous d'un Gentilhomme qui a du courage & de l'ambition. Beaucoup de gens les recherchérent à la Cour de Louïs XIII. depuis que le Duc de Luines eût fait une si prodigieuse fortune, en s'insinuant dans les bonnes graces du Prince par le moien de la Fauconnerie. Toiras se dégouta pourtant des emplois dans la Vénerie. Jaloux de s'avancer par une plus belle voie, il obtint la permission de traiter d'une charge de Capitaine aux Gardes. Ce fut son premier pas vers une fortune certainement grande & glorieuse, mais remplie de facheuses traverses. 1619.

La preface de la déclaration deplut extrémement à la Reine mere. Sa regence lui parut decriée comme injuste & violente: Et ce n'étoit pas sans raison. Elle s'en plaignit d'une maniere qui fit sentir que son mécontentement ne finiroit pas si tôt. Richelieu Evêque de Luçon assez clairement désigné dans l'acte dissimula son chagrin. Il étoit content que celui de Marie de Medicis augmentât. L'artificieux Prelat atendoit le temps de se venger de Luines qui le notoit dans une déclaration publique, pour faire sa cour au Prince, dont Richelieu avoit conseillé l'emprisonnement. Que s'il ne pouvoit attaquer le Favori, sans se faire tort à lui même, l'Evêque de Luçon vouloit du moins mettre

1619. tre Luines dans la necessité de ne pouvoir se passer de celui dont il décrioit les conseils & la conduite. Cette sorte de vengeance plait assez à un courtisan ambitieux. Il y trouve un double avantage. Ses ennemis sont sensiblement mortifiez; & il les oblige à travailler à l'établissement de celui qu'ils avoient entrepris de ruiner. Marie de Medicis ne gouta point ce qu'on lui disoit en faveur de la declaration. Toiras & les autres lui alleguerent inutilement, que ces actes extorquez par la necessité des affaires, ne signifient rien; & que la même Catherine de Medicis qui avoit voulu faire couper la tête à Louis Prince de Condé sous le regne de François II, ne fit pas difficulté de le declarer innocent, dez que la face des affaires changea aprés la mort du Roi. Cet exemple ne contenta point la Reine mere. Elle ne reçut pas non plus les excuses du Duc de Luines, qui protestoit de n'avoir point vû la declaration avant qu'elle fût publique, & qui rejettoit toute la faute sur le Garde des Seaux du Vair auteur de la piece.

Bien loin d'écouter la proposition que Toiras lui faisoit encore, de revenir à la Cour, Marie de Medicis temoigna n'avoir nulle envie d'aller être la spectatrice de la grande autorité qu'on y donnoit au Prince de Condé. Le Favori avoit toute la deference imaginable pour son Altesse. Outre le Gouvernement de Berri & les pensions precedentes que le Roi ren-

rendoit à Condé, il l'appelloit encore à tous les Conſeils ſecrets. Le diſſimulé Prince y parloit de la Reine mere avec un extrême reſpect; il preſſoit le Roi de la rappeller à la Cour, il propoſoit qu'on envoiât le Duc de Montbazon pour inviter Marie de Medicis à revenir inceſſamment. Toutes ces demarches de Condé lui furent ſuſpectes. La liaiſon étroite de ſon Alteſſe avec le Favori augmentoient la jalouſie & les ſoupçons de la Reine mere. Certaines gens ne manquerent pas de lui inſinuer malignement, que Condé & Luines agiſſoient de concert pour la tirer d'un endroit, où le voiſinage de quelques grans Seigneurs bien intentionnez pour elle, arrêtoit les entrepriſes de ſes ennemis. *Si vous allez à la Cour*, lui diſoit-on, *qui vous repondra que M. le Prince ne ſe vengera point de ſa priſon, en vous faiſant conduire vous même à Vincennes?* Ces inſinuations ne lui paroiſſoient pas mal fondées. En la priant de retourner à la Cour, on lui diſoit que le Roi ne ſouhaitoit pas qu'elle eût à Paris une garde auſſi nombreuſe que celle qui la ſuivoit durant ſa regence. Il n'en falloit pas davantage pour donner une extrême défiance à une femme naturellement timide & ſoupçonneuſe. Et certes, ce qu'elle avoit fait contre Condé & contre Luines, ne l'engageoit que trop à ſe precautionner. Loüis croioit tout le mal qu'on lui diſoit de ſa mere: Et le Favori avoit grand ſoin d'entretenir ſon maitre dans les ſentimens qu'il lui avoit inſpirez. 1619.

Loüis

1619. Assemblée generale des Eglises Reformées à Loudun.

Vittorio Siri Mémorie recondite. Tom. V. pag. 61. &c.

Vie de M. du Plessis-Mornai. L. IV. Lettres & Mémoires du même. Mercure François. 1619.

Louïs & son Favori de leur coté n'étoient pas moins en garde contre la Reine mere. On s'appercevoit que le Duc d'Epernon & plusieurs autres Seigneurs mécontens, prenoient de nouvelles liaisons avec elle. Luines craignoit encore que le parti Protestant ne fut gagné. Il tenoit une assemblée generale à Loudun selon la permission que le Roi en avoit donnée. On crut devoir envoier des Deputez à Marie de Medicis pour la feliciter sur son heureuse arrivée dans le voisinage, pour lui communiquer les demandes que les Reformez prétendoient faire au Roi. Elle reçut fort bien les Deputez; elle leur dit qu'elle vouloit vivre avec eux en bonne voisine: mais elle refusa d'entrer en connoissance de ce que l'Assemblée lui proposoit. *Cela regarde le Roi & son Conseil*, dit modestement Marie de Medicis. Cette correspondance qui sembloit se former entre la Reine mere mécontente & des gens dont les esprits étoient alors en grand mouvement, donna de l'ombrage à la Cour. L'Assemblée générale étoit composée de plusieurs personnes distinguées par leur naissance & par leur mérite. Lescun Conseiller de Pau, ce zelé defenseur des priviléges & de la liberté de sa patrie, y agissoit de toute sa force, afin que l'Assemblée demandât unanimement la révocation de l'Arrêt qui ordonnoit la restitution des biens Ecclesiastiques dans la souveraineté de Bearn. Ce fut en effet une des premieres resolutions que prit l'Assemblée. Elle dressa une espéce de Cahier

hier preliminaire, où toutes les Eglises Reformées de France demandoient conjointement la revocation de l'Arrêt, la continuation des places de seureté, & quelques autres articles. C'étoit une nouvelle methode que les Reformez vouloient prendre. Dans les Assemblées precedentes, ils avoient presenté leurs demandes & leurs plaintes dans un Cahier general. La Cour le recevoit; elle leur donnoit de bonnes paroles en apparence, & puis le Roi congédioit l'Assemblée. Afin d'éviter l'artifice dont la Cour se servoit ordinairement pour éluder les demandes les plus justes du parti Reformé, on tenta cette fois de presenter de temps en temps quelques articles separez, & d'attendre la réponse que le Roi voudroit bien y faire. Le Marquis de la Moussaïe Seigneur d'une Maison distinguée dans la Province de Bretagne, fut prié d'aller à la tête de quelques autres Députez faire la nouvelle tentative auprés du Roi qui étoit alors à Chantilli. 1619.

Le Cahier fut rejetté avec une extrême hauteur, sous prétexte qu'il n'appartient pas aux sujets de traiter de la sorte avec le Souverain par articles séparez. *Dressez vôtre Cahier general*, dit-on à la Moussaïe; *& le Roi aura égard aux remontrances raisonnables que vous lui ferez.* La Cour s'étoit apperçuë de l'artifice de l'Assemblée pour éluder les siens. Les Ministres jugeoient fort bien que par ce moien, les Protestans demeureroient assemblez à Loudun, jusques à ce qu'on eût satisfait à leurs de-

1619. demandes & à leurs plaintes presentées les unes aprés les autres. Or la Cour ne vouloit ni acorder ce qu'on lui demandoit, ni permettre qu'une Assemblée qui donnoit de l'ombrage au Favori brouillé avec le Duc de Rohan & avec plusieurs autres Seigneurs Reformez, demeurât si long-temps sur pied. Les plus sages du parti Protestant conseillérent à l'Assemblée d'obeïr au Roi & d'envoier son Cahier general. Elle se rend aux avis moderez qu'on lui donne; le Cahier general est dressé; certaines gens sont nommez pour le porter à la Cour. Mais pour prevenir son artifice ordinaire de faire séparer l'Assemblée avant que le Roi réponde au Cahier, tous les membres s'engagent par un acte solennel, de ne partir point de Loudun, avant que les Eglises Reformées aient obtenu la reparation des griefs dont elles se plaignent. Ce qu'on avoit prévû ne manqua pas d'arriver. La Cour plus fiere que jamais par l'union du Prince de Condé avec le Favori, declare nettement que le Roi donnera ses réponses au Cahier aprés la separation de l'Assemblée. Les Reformez refusent d'obeïr de la maniére la plus respectueuse dont ils peuvent s'aviser, convaincus par une trop longue expérience, que la Cour veut éluder encore par cet artifice usé les justes demandes de l'Assemblée de Loudun, comme elle avoit éludé celles de l'Assemblée de Saumur & des suivantes.

Pendant que tout ceci se traitoit à la fin

Digitized by Google

fin de cette année & au commencement 1619.
de celle où nous allons entrer, le sage &
religieux du Plessis-Mornai offroit d'ardentes
prieres à Dieu. Il prevoioit que la Cour, dont il connoissoit la disposition,
n'auroit pas égard aux justes remontrances de ceux de sa Religion, & il craignoit
les suites de leur mécontentement. *J'espere*, dit-il dans une lettre au Marquis
de la Force, *que Dieu fléchira le cœur du Roi, & qu'il lui inspirera d'avoir plus d'égard
aux solides maximes du feu Roi son pere, qu'aux suggestions de nos ennemis auteurs des
innovations qui se font dans le Bearn. Mais vous savez aussi, Monsieur, que nous avons
grand besoin de prier Dieu qu'il preside au milieu de nous, & qu'il nous fasse prendre de
bonnes & salutaires resolutions, afin que nous puissions conserver toutes nos Eglises en paix
sous la protection de nos Edits, & donner au Roi des preuves si convaincantes de nôtre
attachément à sa personne & de nôtre zele pour son service, que les mauvaises impressions
qu'on lui donne contre nous, soient entiérement effacées de son esprit. Je contribuerai de tout
mon pouvoir à cette bonne œuvre, comme j'ai fait jusques à present, nonobstant les sinistres
interpretations que quelques-uns ont voulu donner à mes meilleures actions. J'ai appris à vivre
devant Dieu, & à ne me dezouter point de son service pour de pareilles choses. Je suis
dans un âge à ne rien esperer & à ne rien craindre. Et lorsque j'étois plus susceptible de
quelques sentimens d'ambition, vous m'étes temoin, Monsieur, que j'ai preferé les peines &*

Lettre de M. du Plessis-Mornai à M. le Marquis de la Force le 24. Decembre 1619.

1619. *les disgraces inseparables de la Religion que nous professons aux agrémens & aux douceurs que j'aurois pu trouver en suivant ma vocation avec moins de fidelité.* Que j'aime la solide pieté, le zele éclairé, la rare magnanimité de ce Gentilhomme vraiment Chrétien!

Jugement que porte du Plessis-Mornai sur la conduite de l'Assemblée de Loudun.

Quand du Plessis vid que l'Assemblée de Loudun se brouilloit avec la Cour, il composa un petit discours intitulé, *Avis d'un vieux Conseiller d'Etat sur le fait de l'Assemblée de Loudun.* La piéce fut imprimée ensuite à Paris. J'en donnerai l'extrait pour plusieurs raisons. Outre qu'elle nous explique fort bien ce qui étoit alors en contestation entre la Cour & l'Assemblée de Loudun, dont les suites furent si funestes aux Reformez, ce que je rapporterai peut servir pour juger de leur conduite d'nne maniere équitable & desinteressée. Nous en serons bien-tôt au commencement des guerres de Religion sous le regne de Louïs XIII. On accuse le parti Protestant de les avoir excitées & de s'être injustement soulevé contre le Roi. Voions ce que du Plessis-Mornai pensoit des plaintes que faisoient les Reformez. Il aimoit sa Religion; je l'avouë: mais il aimoit aussi le bien & la tranquillité de l'Etat; cela est incontestable. Du Plessis ne dissimuloit pas les fautes que les Reformez pouvoient commettre; il les en reprenoit severement: il connoissoit parfaitement ce que le Roi Henri IV. avoit pretendu acorder à ses sujets Protestans; enfin, quelque zelé

Lettres & Mémoires de M. du Plessis-Mornai. 1619.

zelé que fût du Plessis pour l'exacte observation de l'Edit de Nantes, il conseilla toûjours à ceux de sa Religion, de céder plûtôt quelque chose de leurs droits, que d'allumer une guerre civile. Ce que j'ai rapporté de sa conduite jusques à present, le prouve évidemment. Le témoignage d'un Gentilhomme si éclaïré & si judicieux, est donc plus recevable que celui des Ecrivains prévenus ou emportez de l'un & de l'autre parti. Voyons en peu de mots, quelle étoit sa pensée. 1619.

Il est certain, dit du Plessis, *que les Députez de la Religion Reformée assemblez à Loudun par la permission du Roi, sont obligez par la teneur de leur brevet à se separer & à se retirer chacun dans leur Province, aprés avoir digeré leurs plaintes & leurs demandes dans un Cahier general, & aprés avoir nommé au Roi ceux qu'ils jugent les plus propres à se bien acquitter de l'emploi de Deputé general de leurs Eglises. Si l'Assemblée manque à ces formalitez, le Roi peut à la rigueur lui commander de les observer exactement; & sa Majesté a droit de prendre en mauvaise part que les Députez continuent de s'assembler contre sa volonté. Mais il est certain d'un autre côté, & nous ne pouvons le dissimuler*, ajoute du Plessis, *que depuis plusieurs années les plaintes & les remontrances des Réformez ont été entiérement negligées, & qu'on leur a causé même de nouveaux griefs; soit que les Ministres d'Etat n'eussent pas assez de bonne volonté pour eux, soit que ceux qui sont chargez de l'exécution des Edits, sui-*

1619. *vissent trop aveuglement l'aversion naturelle qu'ils ont pour ceux que leur Religion condamne comme des heretiques. Il ne faut donc pas trouver étrange que les Députez à l'Assemblée de Loudun, croient que dez qu'ils auront obeï au commandement que sa Majesté leur fait de se separer, on n'aura pas plus d'égard à leurs demandes & à leurs plaintes, qu'à celles des Assemblées precédentes. C'est maintenant aux gens du Conseil du Roi de considérer avec attention, s'il est de la justice & de la clémence de sa Majesté, de prendre les choses à la rigueur, & s'il est de eur integrité & de leur zéle pour le service du Roi, de lui conseiller de ne rien relacher de son droit.*

Du Plessis aiant rapporté plusieurs griefs incontestables des Reformez, dont le détail seroit inutile & ennuieux, il conclut de la sorte. *On ne doit pas s'étonner que des gens effarouchez depuis long-temps, aient de la défiance, & que semblables à des chevaux trop mal-ménez, ils se jettent hors du droit chemin. Mais il est de la prudence du Conseil du Roi, de leur ôter tous sujets d'ombrage, & de les ramener doucement par l'observation des Edits. Ceux que le Roi honore de sa confiance, doivent penser plûtôt à ménager la santé de l'Etat, dont ils connoissent la foiblesse, qu'à en augmenter les desordres & les maladies. Telle est donc ma pensée. Il faut en bonne conscience satisfaire aux demandes les plus justes & les plus pressantes des Reformez, avant que leur Assemblée se separe, & remettre les moins importantes à la sollicitation de leurs Députez ge-*

néraux

Digitized by Google

néraux que sa Majesté doit choisir entre ceux qu'on lui nommera. Si l'Assemblée s'opiniatre alors à ne se separer point, le Roi aura mis Dieu & les hommes de son côté: & tous les gens de bien l'aideront à se faire obeïr. Mais les Reformez ont si bien servi le feu Roi; ils ont temoigné jusques à present un si grand attachement à la Maison Roiale; enfin ils ont donné depuis peu des preuves si certaines de leur fidelité, que nous pouvons esperer qu'ils ne se dementiront pas en cette rencontre. Mon grand âge, poursuivoit du Plessis, *me rend incapable des conseils violens. Une longue expérience m'apprend encore que nous avons besoin de tous les membres de l'Etat pour sa conservation. Les Reformez ne sont pas les moins necessaires contre certains maux qui peuvent l'attaquer. Si quelques-uns croient que ce sont des membres trop douloureux, je repons qu'il vaut mieux les guérir que de les couper. Ceux qui conseilleront le contraire au Roi, diront tant qu'il leur plaira qu'ils ont du zéle pour la Religion & pour la conservation de l'autorité Roiale, ces Messieurs passeront toûjours pour de mauvais Chrétiens & pour de veritables ennemis de l'Etat.* 1619.

Le bon du Plessis ne se contentoit pas de representer au Conseil du Roi la necessité de ramener les esprits par la douceur, il exhortoit encore les Députez de l'Assemblée de Loudun à faire de serieuses reflexions sur le danger qu'il y avoit de porter les choses aux extrémitez, & d'exposer tant de belles & florissantes Eglises à une ruine presqu'inévitable. Du Plessis écri-

Le Roi ordonne à l'Assemblée de Loudun de se separer.

Digitized by Google

1619. écrivit même au Duc de Luines. *Toute prise d'armes vous doit être suspecte*, disoit-il de fort bon sens au Favori. *La guerre commencera sous le prétexte specieux de la Religion; elle passera ensuite en querelle d'Etat : & vos ennemis en prendront occasion d'attaquer vôtre crédit & vôtre autorité.* Les sages remontrances du judicieux Gentilhomme furent inutiles de tous côtez. Les Reformez remplis de leur juste défiance ne purent consentir à la separation de leur Assemblée. Et leurs ennemis faussement persuadez que le Roi les ruineroit sans peine, portoient sa Majesté à reduire par la force de ses armes, des gens qu'une malice envenimée lui dépeignoit sans cesse comme des rebelles & des seditieux. Enfin quelques esprits mécontens & factieux se flattoient que si la guerre civile s'allumoit une fois, elle leur seroit d'un grand usage pour ébranler la fortune du Favori. Ces deux partis concourant également par differens motifs au malheur des Reformez de France, le Maine Conseiller d'Etat & Marescot Secretaire du Roi furent envoiez à Loudun au commencement de l'année suivante pour signifier à l'Assemblée le commandement précis que sa Majesté lui faisoit de se separer incessamment.

Vie de M. du Plessis-Mornai. L. IV. Mercure François. 1620.

Les Espagnols gagnent le Duc de Luines.

Les Emissaires de la Cour de Rome & du Conseil de Madrid usoient de toute leur adresse pour allumer une guerre de Religion en France. On vouloit que Louïs occupé contre les Protestans de son Roiaume,

me, ne fût pas état de secourir le nouveau Roi de Bohéme & les Protestants d'Allemagne. On craignoit encore que le Maréchal de Bouillon, le Duc de la Tremouille, & quelques autres Seigneurs n'engageassent la Noblesse Réformée de France à marcher au secours de Frederic. Le moien le plus sûr d'arrêter les François dans leur païs, c'étoit de faire en sorte que le Roi attaquât ses propres sujets. Dez lors la Maison d'Autriche étoit en repos du côté de la France sa plus puissante & sa plus dangereuse ennemie. Les Catholiques & les Protestans demeuroient chez eux également embarassez; les uns à ruiner leurs compatriotes & les autres à se defendre. Le Duc de Luines déchu de l'esperance de marier Cadenet son frere à une Princesse du sang, tournoit ses vuës d'un autre côté. Albert & Isabelle Archiducs des Païs-Bas offroient à Cadenet l'heritiére de Pequigni en Picardie qu'on avoit élevée à la Cour de Bruxelles. Le parti étoit fort à la bienseance de Luines. Il avoit déja de belles terres en Picardie, il s'étoit fait donner le Gouvernement de la Province, & Cadenet eut en même temps la Lieutenance generale. Le Duc de Longueville obtint en échange du Gouvernement de Picardie celui de Normandie. Il lui convenoit admirablement, à cause des belles & grandes terres que la Maison de Longueville y possede. Le Duc de Montbazon fut pourvû du Gouvernement de l'Isle de France, que Luines quittoit volontiers

1619.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 87. Mercure François. 1619.

 pour

1619. pour aller en Picardie. La Maiſon du Favori y devenoit extrémement puiſſante par le mariage de Cadenet avec Mademoiſelle de Pequigni. Les Archiducs la donnérent à condition que le Duc de Luines leur promettroit d'empêcher que ſon maitre ne ſecourût les ennemis de la Maiſon d'Autriche. Et pour prevenir même l'inconvenient qui pouvoit arriver en cas que le Favori ne voulût pas tenir ſa parole, les Miniſtres de Rome & d'Eſpagne agirent de concert auprés de Luines, afin de l'engager à preſſer Louïs de reduire les Reformez de ſon Roiaume, dont les demandes & les plaintes le chagrinoient.

On remontroit au Favori qu'il n'auroit jamais une plus belle occaſion d'acquerir de la gloire, & de ſe faire un mérite auprés des bons Catholiques Romains qui s'intereſſeroient tous deſormais à l'établiſſement de ſa fortune. La caballe des devots n'eſt point à negliger. Un Courtiſan ambitieux & delié tâche toûjours de la mettre de ſon côté : il évite du moins de la ſoulever contre lui. Ce ſont les ennemis les plus opiniatres & les plus dangereux. *Les Huguenots*, diſoit au Duc de Luines l'artificieux Bentivoglio Nonce du Pape, *ne peuvent tirer maintenant aucun ſecours des païs étrangers. Les affaires de Bohéme occupent les Proteſtans d'Allemagne: l'Electeur Palatin ſe perd lui même en acceptant la Couronne que des rebelles lui offrent. Les Provinces-Unies ne voudront pas ſe brouiller avec la France lors que leur tréve avec l'Eſpagne eſt ſur le point*

point d'expirer. Si elles ont des troupes à donner pour le service de ceux de leur Religion, le Prince d'Orange les fera envoier infailliblement en Allemagne au secours du Palatin son neveu. Un double interêt l'y engage, d'occuper la Maison d'Autriche à defendre ses païs hereditaires, & de rendre le Palatin & les Protestans plus puissans dans l'Empire. Enfin, vous n'avez rien à craindre du Roi d'Angleterre. S'il aime tellement le repos & la faineantise, qu'il fait difficulté de secourir le Palatin son beau-fils, peut-on s'imaginer qu'il veuille secourir les Huguenots de France? Il ne peut entrer dans les affaires de ses voisins, sans assembler un Parlement pour avoir de l'argent. Jacques aime mieux en manquer, & abandonner ses propres enfans & ceux de sa Religion, à laquelle il n'est pas fort attaché dans le fonds de son cœur, que d'assembler des gens qu'il ne peut congédier ensuite, sans leur acorder certaines choses contraires au dessein qu'il a formé de se rendre un Souverain absolu, ou sans mecontenter generalement tous ses sujets, s'il refuse ce qu'ils ne manqueront pas de lui demander pour la conservation de leur liberté. Ces insinuations des gens de la Cour de Rome l'emporterent dans l'esprit de Luines sur ce que du Plessis-Mornai lui avoit remontré du danger, auquel il s'exposoit, en ne détournant pas toutes les occasions que les mecontens de France pouroient avoir de prendre les armes. Une passion secrete rendoit encore le Favori plus susceptible des impressions que les Emissaires du Pape & du Roi d'Espagne 1619.

1619. s'efforçoient de lui donner. Luines pensoit à monter lui même à la premiere dignité de l'épée en France, quoi qu'il la fît espérer à Lesdiguieres. Le Favori crut que la guerre contre les Protestans seroit une occasion de proposer à son maitre de créer un Connétable.

Cause veritable des guerres de Religion en France.

Ne cherchons point d'autre cause du malheur des Réformez sous le regne de Louïs XIII, que l'ambition du Duc de Luines, & les artifices du Conseil d'Espagne & de la Cour de Rome. On voulut susciter des affaires domestiques à un jeune Prince, de peur qu'en se joignant aux ennemis de la Maison d'Autriche, il ne la fît succomber en Allemagne & en Italie. Le Pape étoit le seul qui pût tirer quelqu'avantage de ces guerres qui ont fait couler des ruisseaux de sang Chrétien. Pendant que le Roi de France ruine chez lui des gens dont le plus grand crime consiste à se déclarer ennemis de la Monarchie du Pape, l'Empereur Ferdinand abatu & reduit à se refugier à Gratz en Stirie, se releve, il devient bien-tôt assez puissant, pour penser à l'entiere oppression des Protestans d'Allemagne. Adorable jugement d'un Dieu vengeur du sang injustement repandu, & des innocens sacrifiez à la cruelle & fausse politique de la Cour de Rome! La Maison d'Autriche s'est affoiblie en Espagne par le Tribunal sanguinaire de son Inquisition; & en Allemagne par la persecution qu'elle a fait souffrir à ses sujets Protestans. Et lors que les deux branches d'Au-

Digitized by Google

d'Autriche ont travaillé de concert à exciter le Roi de France à ruiner les Reformez de son Roiaume ; elles ont conseillé à leur plus irreconciliable ennemi, de se rendre assez fort pour les mettre l'une & l'autre à deux doigts de leur perte. Si les Princes & les Etats Protestans obligez de penser à leur propre conservation, n'eussent pas soutenu la Maison d'Autriche prête à succomber, que seroit-elle devenuë en Espagne & en Allemagne? Un habile Ministre d'Etat connut fort bien que l'oppression entiere des Reformez de France affoibliroit trop le Roiaume. Content de les avoir reduits à ne s'opposer plus au pouvoir arbitraire de son Prince, Richelieu donna la paix aux Protestans; il tourna les armes victorieuses de Louïs XIII. contre la Maison d'Autriche épuisée par ses pertes precedentes. Qu'en est-il arrivé? l'Espagne est tombée dans une si grande décadence, que ceux qui voudroient bien la soutenir aujourd'hui, seroient bien-aises que la France profitât seulement d'une partie du demembrement d'une Monarchie, dont la moindre menace effraioit le Conseil de Louïs XIII. encore mineur. 1619.

Disons tout. Par un autre jugement de Dieu aussi juste que le premier, Rome cette fiere ennemie des Protestans, tremble maintenant elle-même, à la vuë d'un voisin, qu'elle a rendu formidable à toute l'Europe, en l'excitant à ruiner ceux qu'il lui plait de regarder comme des heretiques. Si le Pape veut se servir de la puis-

1619. sance de la France pour étendre sa Monarchie spirituelle, ne se met-il point en danger de perdre sa domination temporelle, ou du moins d'être lui même le vassal & le tributaire du nouveau Roi d'Espagne? Les Papes formérent autrefois la *ligue Lombarde* pour chasser les Empereurs d'Italie. Ne faudra-t-il point chercher la même ressource contre la France epuisée par de longues guerres, & par le grand nombre de sujets que la fausse & superstitieuse politique de Louïs XIV. lui a fait perdre, & par les efforts qu'elle doit faire pour établir un de ses Princes en Espagne? Que les hommes d'Etat & de cabinet raisonnent tant qu'il leur plaira. Plus je refléchis sur l'Histoire moderne & sur ce que nous voions de nos jours, plus je me persuade que la meilleure maxime pour augmenter la puissance d'un Prince, c'est de le porter à rendre ses sujets heureux, à faire fleurir ses Etats, à vouloir regner plûtôt sur des gens libres que sur des esclaves, à se contenter d'être, comme disoit un grand Prince, *le Roi des hommes & non pas des ames*, en laissant à chacun la liberté de sa conscience, pourvû qu'il remplisse les devoirs de bon citoien. Tous ces vastes & chimeriques projets d'agrandissement & de conquetes ruinent tôt ou tard & le peuple, & le Prince. Ferdinand, Charles-Quint & Philippe II. ont mis en œuvre toutes les maximes de Machiavel, le premier pour jetter les fondemens d'une Monarchie universelle, & les deux autres pour y parve-

Etienne Battori Roi de Pologne.

parvenir. A quoi leurs ſucceſſeurs en ont-ils été reduits? Le Cardinal de Richelieu a introduit la même politique en France: Elle a été pouſſée plus loin ſous le regne preſent. Qui nous répondra que Louïs XIV. ne moura point avec les ſentimens de Philippe II. ſon aieul, qu'il ſemble avoir pris pour modele? Philippe deploroit l'épuiſement de ſa Monarchie: il voioit avec regret que la conquête du Portugal étoit le ſeul fruit qu'il eût recueilli de ce nombre ſurprenant de millions depenſez, & de ces torrens de ſang repandu, dont il inonda preſque toute l'Europe. Et quel avantage ſes Succeſſeurs tirerent-ils encore de la conquête du Roiaume de Portugal? 1619.

L'Electeur Palatin ſemble heſiter ſur l'acceptation de la Couronne de Bohéme.

La Maiſon d'Autriche, à l'agrandiſſement de laquelle ce faux ſage du monde avoit tant travaillé, ſe trouva dans une étrange ſituation vers la fin de l'an 1619. Toutes les Puiſſances de l'Europe attendoient l'iſſuë des malheureuſes affaires où elle étoit engagée, avec les mêmes mouvemens, qui agitent des joueurs différemment intereſſez, lors qu'ils attendent un coup déciſif du dé qui roule ſur la table. Les uns ſouhaitoient l'abaiſſement entier du nouvel Empereur Ferdinand, les autres demandoient qu'il ſe relevât de ſes grandes pertes. Et ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que chacun prend interêt, dit-il, par des motifs de religion & de pieté. Les Proteſtans eſpérent que la Reformation s'établira du moins en Allemagne, ſur les ruines de ſa plus grande enne-

1619. mie. Le Pape & ceux de sa communion font au contraire des vœux pour le rétablissement des affaires de Ferdinand, persuadez qu'ils sont que la Chaire Pontificale déja fort ébranlée, est en danger de tomber par terre si les Protestans deviennent superieurs dans l'Empire. Toute l'Europe jettoit les yeux sur Frederic Electeur Palatin. Il sembloit hésiter sur l'acceptation d'une Couronne que les Etats de Bohéme lui offroient de bonne grace. Bien des gens croioient qu'il y avoit plus de façon & de bienseance que de realité, dans les consultations que Frederic faisoit dans son cabinet, & dans les dépeches qu'il envoioit dans les Cours étrangéres pour savoir l'avis des Princes ses alliez. Cependant l'esprit du Palatin étoit véritablement dans une grande agitation.

Mémoires de Louise Juliane. pag. 140.

Quelqu'ambitieux que fût Frederic, il s'arrétoit tout à coup, quand il venoit à reflechir sur le danger auquel il exposoit les beaux & florissans Etats dont il jouissoit paisiblement, ses enfans encore jeunes, sa propre personne, pour courir aprés une Couronne qu'une Maison infiniment plus puissante que la sienne, lui disputeroit avec la derniére opiniatreté. *Un particulier qui cherche à s'avancer*, disoit le Palatin en lui même, *peut faire quelques pas en arriere quand il rencontre de trop grans obstacles à ses desseins. Il ne se hazarde qu'autant qu'il le juge à propos. Le Prince qui aspire à une Couronne, est dans une situation tout à fait differente. Il n'y a point de milieu*

lieu pour lui entre le precipice & le supreme degré de l'élevation. Ceux qui s'offrent à me servir aujourd'hui, deviendront mes plus implacables ennemis, dez que que je ne leur donnerai pas toutes les recompenses qu'ils croiront meriter : ils tenteront de m'arracher la Couronne qu'ils s'imagineront m'avoir mise sur la tête. Et comment les contenterai-je tous? Quand j'aurai reduit Ferdinand à ne pouvoir plus m'attaquer à force ouverte, pourai-je me garantir des embûches secrettes qu'il me fera dresser tous les jours? Une bonne armée ne me servira de rien contre un ou deux desesperez que l'envie d'obtenir la recompense promise, obligera d'attenter à ma vie. Guillaume Prince d'Orange mon grand-pere enleva de belles Provinces à Philippe II: il se defendit courageusement contre le plus puissant Roi de l'Europe: il méprisa la proscription publiée contre lui: mais ce héros ne put éviter le coup qu'un assassin suborné lui porta. Si j'échouë malheureusement, si je succombe dans les dangers qu'il faut courir, que deviendront mes enfans? Je veux les mettre en état de me succeder au Roiaume de Bohéme: que sai-je si je ne leur ferai point perdre l'Electorat heréditaire dans ma Maison? 1619.

Ces réflexions auroient pu retenir Frederic, s'il n'eût pas appellé à son Conseil de ces gens d'un esprit vif & bouillant qui conçoivent aisément de grandes esperances, & s'il n'eût pas trop écouté des hommes avides & interessez, qui se flattoient que les troubles presens de l'Empire, serviroient à l'avancement de leur fortune.

Les Conseillers de Frederic l'exhortent à prendre la Couronne de Bohéme.

Louïs

1619. Louïs Camerarius fut, dit-on, celui qui contribua le plus à determiner le Palatin. Ce Conseiller étoit certainement fort propre à soutenir par écrit le bon droit de son Prince: & il l'a fait avec beaucoup d'esprit & de solidité; peut-être avec trop de chaleur & d'emportement. Mais pour acquerir, ou pour defendre une Couronne, il faut avoir auprés de soi des gens, qui sachent faire autre chose qu'un manifeste & une apologie. *La fortune se déclare ordinairement pour ceux qui ont du courage*, disoit Camerarius à Frederic. *Ce seroit une lâcheté indigne d'une personne de vôtre rang, que de refuser une Couronne qui se presente d'elle même, & que tous les Princes de l'Europe iroient volontiers chercher, s'ils voyoient la moindre apparence de l'obtenir. Quand vôtre Altesse rejettera le Roiaume de Bohéme, des Princes moins timides & moins scrupuleux le prendront bien-tôt. Le monde se mocquera d'une moderation qui ne convient pas à ceux que la nature a formez pour commander. Que craignez-vous, Monseigneur? Vous n'aurez pas en tête un Empereur aussi puissant, aussi heureux, aussi prudent que Charles-Quint. Ferdinand est contraint de s'enfermer à Gratz: il ne seroit pas en seureté dans Vienne. Bethlen Gabor lui enleve la Hongrie. La Bohéme, la Moravie, la Lusace, la Silésie se donnent à vous: presque toute l'Autriche a secoué le joug de Ferdinand: où trouvera-t-il des forces suffisantes pour vous attaquer? Les secours qu'il attend d'Italie & des Païs-Bas ne passeront pas si facilement en Allemagne. Les Etats Genéraux des Provinces-*

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I

vinces-Unies donneront bien-tôt de l'occupation aux Espagnols. Leur tréve est sur le point d'expirer. Cependant le Prince d'Orange vous sera donner de l'argent & des troupes. Le Roi d'Angleterre vôtre beau-pere, celui de Dannemark vôtre allié, les Princes Protestans d'Allemagne vous aideront dans une si belle entreprise & si utile à la Réformation. La Cour de France paroît contraire à vôtre dessein: que sait-on s'il n'y a point de la dissimulation dans ses démarches? Elle ne veut pas mécontenter le Pape ouvertement. Dans le fonds elle sera bien-aise de voir la Maison d'Autriche dépouillée du moins d'un beau Roiaume. Quoiqu'il arrive, la France, l'Angleterre, le Dannemark, les Provinces-Unies, les Princes Protestans ne souffriront pas qu'on opprime vôtre Maison, ni qu'on la depouille de ses Etats. Il n'y a donc presque rien à perdre pour vôtre Altesse: je trouve au contraire qu'elle a beaucoup à gagner. Dans une pareille situation, un Prince courageux & prudent doit-il faire difficulté de hazarder? 1619.

La sage & vertueuse Louïse Juliane de Nassau mere de Frederic, s'efforçoit de le dissuader d'accepter une Couronne où elle appercevoit plus d'épines que de roses. *Pensez, mon fils*, lui disoit-elle les larmes aux yeux, *pensez à la grande puissance de la Maison d'Autriche. Elle a des thrésors immenses, des troupes nombreuses & aguerries, d'habiles Genéraux, quantité de braves Officiers. Les affaires de l'Empereur sont en fort mauvais état; je l'avouë: mais elles peuvent se retablir en un instant. La Cour de Rome va*

L'Electrice Palatine douairiere tâche de dissuader son fils.

reünir

1619. *reünir tous les Catholiques pour la defense de Ferdinand. Le Pape est persuadé, & ce n'est pas sans raison, que la grandeur de la Maison d'Autriche est le plus ferme appui de l'autorité Pontificale, & que le salut de l'une dépend de la conservation de l'autre. Le Roi de France le plus puissant ennemi de la Maison d'Autriche, n'est pas en état de vous secourir. Son Roiaume est agité par des partis & par des factions contraires : la Cour de Madrid aura grand soin de les entretenir. Vous voiez même que le Roi Très-Chrétien ne vous est point favorable. Il paroît avoir dessein d'abattre le parti Protestant : croiez-vous qu'il voie de bon œil l'agrandissement de la Maison Palatine qui sous les regnes precedens a si puissamment secouru les Protestans ? La France oublie ses veritables intérets par un faux zéle de Religion. Elle aimera mieux souffrir que la Maison d'Autriche devienne aussi formidable que jamais, que de voir les Protestans superieurs dans l'Empire. Vous comptez sur le Roi d'Angleterre : je vous le pardonnerois, si vous ne deviez pas le connoître. Vôtre beau-pere ne rompra jamais avec l'Espagne; il aime trop le plaisir & l'oisiveté. Peut-être qu'il y a plus de ressource du côté des Etats Genéraux & du Prince d'Orange mon frere : mais je ne laisse pas de craindre que les Etats Genéraux ne souffrent que les Espagnols viennent plûtôt mettre le feu dans le Palatinat, que dans les Provinces-Unies. Que peut-on esperer du Roi de Dannemark ? Il est trop éloigné & incapable de vous soutenir contre l'Empereur. Les Maisons de Saxe & de Baviére*

Mémoires de Louise Juliane. pag. 142. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I.

viére jalouses de l'agrandissement de la vôtre, se donneront à Ferdinand. Elles travailleront de concert à vous chasser de la Bohéme. 1619.

Ne vous reposez point, mon fils, ajoutoit la Palatine douairiére, *sur les promesses des Princes de l'Union Protestante. Une ligue composée de gens qui ont presque tous des interêts differens, se remuë avec beaucoup de lenteur: elle se rompt encore avec plus de facilité. L'Empereur en gagnera quelques-uns, & les autres se dégouteront, quand ils verront que les charges de la guerre tombent sur eux, & que vous êtes le seul qui en profite. Le Prince de Transsilvanie est leger & inconstant. Il attendra peut-être le succés de vôtre entreprise; & si vous avez la moindre disgrace, il s'accommodera promptement avec l'Empereur, qui lui offrira des conditions avantageuses. Les Bohémiens sont inquiets & remuans. S'ils vous presentent leur Couronne, ce n'est pas qu'ils vous aiment plus qu'un autre. Ils n'ont point d'autre ressource contre le ressentiment d'un Roi rejetté avec le dernier mépris. N'esperez pas que ce peuple vous soit plus soumis qu'à Ferdinand. Toûjours dégouté du gouvernement present, il cherchera encore un autre Roi. Enfin, quand vous pouriez raisonnablement compter sur vos parens, sur vos amis, sur les Puissances jalouses de la grandeur de la Maison d'Autriche, vous n'avez ni assez d'argent dans vos coffres, ni des troupes suffisantes pour entrer dans une grande guerre. On ne se declarera pour vous que lorsque vous serez en état de faire bien valoir vôtre droit & vos prétensions.*

Que

1619. *Que si vous avez une fois du desavantage, Ferdinand commencera de faire l'Empereur. Il ne sera pas moins formidable par ses Edits que par ses armes.*

Le Roi d'Angleterre & plusieurs Princes de l'Empire conseillent à Frederic de refuser la Couronne de Bohéme. *Mémoires de Louise Juliane. pag.* 141. *Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L.I.*

L'evenement justifia que l'Electrice douairiére avoit plus d'experience & de penétration que les Conseillers de son fils. Ebranlé par des remontrances si judicieuses, Frederic ne voulut pas se déterminer avant que de savoir le sentiment de plusieurs Princes qu'il avoit consultez. Maximilien Duc de Baviére étoit celui dont il falloit s'assurer premiérement à cause du voisinage de ses Etats, & parce qu'il étoit le chef de la ligue Catholique. On craignoit que gagné par Ferdinand, le Bavarois n'entrât dans le Palatinat à la tête de l'Armée des Princes Catholiques, pendant que le nouveau Roi seroit occupé à se défendre en Bohéme contre le Comte de Buquoi. Le Conseil de Munic ne fut pas d'avis que Frederic acceptât la Couronne. Mais on lui promit de vivre toûjours avec lui en bon voisin. Maximilien demandoit seulement que ses sujets fussent épargnez par les troupes que Frederic feroit passer en Bohéme, & qu'elles ne commissent aucun acte d'hostilité dans les Etats de Baviére. Au reste le Duc témoigna beaucoup de bonne volonté pour un Prince de sa Maison, quoiqu'il ne lui conseillât point de s'engager dans une affaire aussi difficile que celle de Bohéme. Maximilien concerta si bien ses réponses que sans rien promettre, il fit croire au Palatin qu'il ne devoit rien crain-

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

craindre du Bavarois. Frederic avoit d'autant moins de peine à se le persuader, qu'il s'étoit mis dans l'esprit que Maximilien auroit des égards pour un Electeur qui avoit voulu mettre l'Empire dans la Maison de Baviére. Cependant on ne douta pas dans la suite que le dissimulé Bavarois ne fût bien aise que Frederic se mît en danger de perdre la dignité Electorale que les Ducs de Baviére avoient tenté plusieurs fois d'enlever aux Comtes Palatins, ou du moins de partager entr'eux. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg & le Roi de Pologne, consultez aussi bien que le Duc de Baviére, furent du même sentiment. Ils exhorterent Frederic à ne penser point au Roiaume de Bohéme. 1619.

Jacques Roi de la Grande Bretagne fit agiter dans son Conseil, s'il devoit consentir que son beau-fils reçût ce que les Etats de Bohéme lui presentoient. Abbot Archevêque de Cantorbery qu'une indisposition empéchoit d'aller à Whitehall, envoia son avis par écrit au Secretaire d'Etat. Le bon Prélat qui voyoit que le Pape étoit en danger de perdre par cette revolution son autorité dans les Roiaumes de Hongrie, & de Bohéme & dans plusieurs belles & grandes Provinces; Abbot, dis-je, s'imagina que les Prophéties de l'Apocalypse commençoient de s'acomplir, & que *les Rois de la terre qui avoient donné leur puissance à la bête, abandonnoient déja la grande prostituée, & qu'ils la desoleroient bien-tôt.* L'Archevêque écrivit donc au Secretaire d'Etat.

Rusworth's Historical Collections. 1619.

qu'il

1619. qu'il étoit d'avis que l'Electeur Palatin suivît la vocation de Dieu. *Je suis convaincu*, disoit-il, *que les Etats de Bohéme ont eu raison de rejetter l'orgueilleux & cruel Ferdinand, qui veut rendre hereditaire un Roiaume veritablement électif. Le Roi doit se ressentir des indignitez faites au Vicomte de Doncaster son Ambassadeur. Sa Majesté voudroit-elle abandonner son beau-fils pour l'amour de certaines gens qui ne pensent qu'à leurs propres intérets: si l'Angleterre se declare, elle donnera du courage aux Bohémiens, & une plus grande considération au Palatin. Les Princes de l'Union Protestante deviendront plus puissans en Allemagne. Les Provinces-Unies suivront nôtre exemple, le Roi de Dannemark se reveillera; le Prince d'Orange, & le Maréchal de Bouillon oncles de l'Electeur, le Duc de la Tremouille son proche parent, & plusieurs autres se mettront de la partie. Convoquer un Parlement, c'est l'ancienne & legitime maniére de lever de l'argent dans le Roiaume. On ne manquera pas d'en acorder à sa Majesté. Par une providence particuliére de Dieu, la feu Reine a laissé beaucoup de pierreries qui sont à la Tour de Londres. Peut-on en faire un meilleur usage que d'en emploier le prix à secourir la fille de la bonne Princesse qui les a laissées? Concourons tous unanimement à une si juste entreprise. Que le monde voie que nous ne sommes pas endormis quand la voix de Dieu nous appelle.*

Frederic accepte la Couronne de Bohéme.

Quoique le Primat d'Angleterre semble opiner plûtôt en Théologien qu'en homme d'Etat, il y a pourtant de la raison & du bon sens dans ses remontrances. Elles ne servi-

servirent de rien. Les artifices des Espagnols avoient fermé les oreilles à sa Majesté Britannique. Le Favori & le principaux Ministres furent gagnez. Parler à Jacques de convoquer son Parlement, c'étoit l'effaroucher. *Je ne suis point d'avis*, disoit-il, *que l'Electeur Palatin s'aille bruler la main pour prendre une Couronne que le feu environne de tous côtez. Les Etats de Bohéme se veulent servir de lui, comme le singe se sert de la pâte du chat pour tirer les marons du feu.* C'est ainsi que ce Prince éludoit les raisons les plus solides, en repondant par des proverbes populaires. Frederic n'attendit pas le résultat des lentes déliberations de son beau-pere. Le Prince d'Orange, le Maréchal de Bouillon, & les Princes de l'Union Protestante en Allemagne le determinérent en apparence à l'acceptation d'une Couronne qu'il avoit souhaitée, & qu'il n'eut jamais envie de refuser. Le faux brillant dont Frederic se laissa toûjours éblouïr, l'empéchoit de sentir le poids, & d'appercevoir toute la solidité des raisons que sa mere & les autres opposoient à une ambition trop vive. *Demander avis si on acceptera une Couronne offerte*, dit le Maréchal de Bouillon irrité de ce que l'Electeur sembloit hesiter; *c'est se déclarer indigne de la porter & incapable de la défendre.* Bouillon étoit si fier, si transporté de joie, de ce que son neveu montoit sur le thrône, que ses amis lui aiant écrit sur le mouvement que bien des gens se donnoient à la Cour de France pour obtenir un des *Cordons bleus* que Louïs vouloit

1619.

Mémoires de Louise Juliane. pag. 144. 145. & 146. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I. Mercure François. 1619.

loit

1619. loit distribuer au commencement de l'année suivante, le Maréchal leur répondit d'un air content & railleur, *pendant que vous pensez à faire des Chevaliers, je travaille à faire des Rois.*

On dit qu'Elizabeth d'Angleterre Electrice Palatine, fut celle qui pressa plus vivement Frederic de ne rejetter point ce qui se presentoit si heureusement. Issuë d'une Maison Roiale, & nourie à la Cour du Roi son pere, elle avoit pris dés son enfance les sentimens élevez & ambitieux que la proximité du thrône inspire. L'Electrice ne pouvoit digerer que son époux déliberât s'il accepteroit une Couronne. Et parce que les passions sont toûjours ingénieuses à se justifier, l'ambition d'Elizabeth appelloit les motifs de religion à son secours. *Je sacrifierai sans peine jusques à la derniére de mes pierreries*, disoit-elle, *pour soutenir une cause aussi juste, aussi Chrétienne que celle des Etats de Bohéme.* Ce fut à Rottenbourg que Frederic declara tout publiquement enfin qu'il acceptoit la Couronne qui lui étoit offerte. Il y avoit convoqué les membres de l'Union Protestante, dont il étoit le chef, pour savoir leur sentiment. Et ils ne manquerent pas de lui parler selon son cœur. Il partit incontinent pour Heidelberg, dans le dessein de se rendre au plûtôt à Prague.

Le nouveau Roi va en Bohéme. Frederic mit l'administration des affaires du Palatinat entre les mains du duc de Deux-Ponts; & il pria l'Electrice douairiére d'assister le Gouverneur de ses conseils

feils & d'avoir foin des jeunes enfans que Frederic laiffoit à Heidelberg. Il partit avec Elizabeth fon époufe & avec le Prince Electoral leur fils aîné. Les Princes d'Anhalt & un grand nombre de perfonnes diftinguées fuivent Frederic qui va prendre poffeffion d'un Roiaume qui lui fera perdre fon patrimoine & fon repos pour le refte de fa vie. Une Ambaffade magnifique des Etats de Bohéme attendoit à Egra, que le nouveau Roi fût arrivé fur les confins du haut Palatinat & de la Bohéme. Quand on fut qu'il étoit à Valdfachfen derniére place du haut Palatinat, les Ambaffadeurs y vinrent avec une fuite de dix-huit caroffes à fix chevaux. Joachim André Comte de Schlick porta la parole au Roi, & le Baron de Rupa complimenta la Reine en François fur fon heureufe arivée. Les Ambaffadeurs demandérent enfuite que Frederic leur donnât à l'exemple de fes predéceffeurs des lettres *reverfales*, par lefquelles il reconnût tenir la couronne de l'élection libre des Etats du Roiaume, & promît la confirmation des priviléges de la Bohéme & des Provinces annexées. L'Acte fut expedié à Valdfachfen le 20. Octobre. On prit enfuite la route de Prague. Frederic y fut reçû avec toute la magnificence imaginable. Jamais on n'entendit de plus grandes acclamations. Lorfque le nouveau Roi entroit dans fa capitale, il vid avec plaifir un bataillon de païfans armez de fleaux, de hâches, de rondelles; tels

1619.

Mémoires de Louife Juliane. pag. 147. 148. Mercure François. 1619.

1619. qu'étoient les soldats du fameux Jean Ziska qui remporta de si grans avantages sur l'Empereur Sigismond. Ces bonnes gens firent des acclamations à Frederic en langue Latine.

Couronnement de Frederic & d'Elizabeth son épouse.

Mercure François. 1619. Acta Coronationis Frederici &c. Praga 1619.

Comme ses predecesseurs avoient été couronnez selon le rite de l'Eglise Romaine, il fallut chercher un milieu, où plusieurs ceremonies pussent être conservées sans blesser la conscience de Frederic qui faisoit profession de la Religion Reformée. Afin d'acommoder les choses le mieux qu'il se pourroit, on resolut que l'Administrateur des Hussites feroit la cérémonie du couronnement à la place de l'Archevêque de Prague. Les Hussites aiant conservé presque toutes les cérémonies de l'Eglise Romaine, il fut aisé de regler si bien celle du sacre & du couronnement, qu'il n'y eût rien qui fît de la peine au nouveau Roi, & que le peuple jaloux de l'observation des anciennes pratiques dans ces occasions extraordinaires, n'y trouvât pas une trop grande altération. Frederic fut oint & couronné le 4. Novembre dans l'Eglise du château de Prague par l'Administrateur ou Vicaire Hussite de la Métropole de Bohéme. Tout se fit avec la pompe acoutumée, aux cérémonies Romaines prés, que la Religion des Protestans ne souffre pas. Elizabeth fut couronnée trois jours aprés de la même maniére. On chanta l'himne du S. Esprit & des pseaumes en musique; on recita les litanies sans aucune invocation des

des Saints, on dit des collectes & des oraisons en Latin. L'onction, l'anneau, l'épée, le sceptre, la pomme d'or, la couronne; tout fut donné à la maniére acoutumée. On prit seulement garde qu'il n'y eût rien de superstitieux dans les formules & dans les priéres. 1619.

Le jour même du couronnement de la Reine son épouse, Frederic donna une *déclaration publique des raisons qu'il avoit eües d'accepter la couronne de Bohéme.* C'est à proprement parler, un manifeste adressé *à tous les Rois, Electeurs, Ducs, Princes, Comtes, Barons, Gentilshommes*, en un mot *à toutes les personnes de quelque condition que ce soit dans la Chretienté.* Chacun raisonna sur la piéce selon sa religion, ses interêts, & ses préjugez. Les uns la condamnerent; les autres la trouverent solide & bien-faite. Quelques-gens desinteressez furent seulement étonnez de ce que le nouveau Roi prenoit si hautement Dieu & sa conscience à témoin, qu'il n'avoit jamais pensé à s'élever au-dessus du rang dans lequel Dieu l'avoit fait naître, & qu'il n'avoit point brigué la couronne de Bohéme. *On aura toûjours de la peine à se persuader que cela soit bien veritable*, disoient quelques-uns; *Mais enfin le parjure se peut sauver par ce que Frederic ajoute, qu'il n'a pas emploié de mauvais moiens & qu'il n'a corrompu qui que ce soit pour obtenir son suffrage. Tout cela peut être vrai d'une certaine maniere. C'est à Dieu qui sonde les cœurs de juger de la verité de ce que le Roi de Bohéme*

Déclaration ou Manifeste de Frederic sur ce qu'il avoit accepté la couronne de Bohéme. *Mercure François.* 1619. *Frederici &c. Déclaratio publica.* 1619. *Mémoires de Louïse Juliane. pag.* 148. 149.

 avan-

Digitized by Google

1619. *avance*. On aprouva genéralement ce qu'il dit à la fin de sa déclaration, qu'il ne vouloit inquiéter personne sur la Religion; qu'il prenoit les Catholiques Romains sous sa protection spéciale, & qu'il les maintiendroit toûjours dans la liberté de leur conscience, & dans leurs priviléges. Frederic garda religieusement sa parole, tant qu'il fut en possession de son Roiaume. Les Prêtres & les Religieux joüirent de leurs biens & de leurs droits, comme sous les regnes precédens. Il seroit inutile de donner ici l'extrait de la déclaration. Aprés avoir lû ce que j'ai rapporté jusques à present de ce qui s'est passé dans la Bohéme & dans l'Empire, on devine bien-tôt ce que Frederic pouvoit alléguer pour la justification de sa conduite.

Les Princes de l'Union Protestante s'assemblent à Nuremberg & ceux de la ligue Catholique à Wirtzbourg.

Il se rendit bien-tôt de Prague à Nuremberg. Les Princes de l'Union Protestante y tenoient une grande assemblée; & la presence du Roi de Bohéme y étoit nécessaire, afin qu'on y prît des resolutions qui lui fussent favorables. Le Comte de Hohenzollern vint à Nuremberg de la part de sa Majesté Impériale. Elle l'avoit chargé d'un long mémoire, qui contenoit plusieurs propositions pour la paix de l'Empire & sur les affaires de Bohéme. Ferdinand se plaignoit des Bohémiens en général: mais il ne disoit rien contre Frederic. On garda quelques ménagemens avec lui, jusques à ce que ses affaires ne fussent plus en si bonne situation. Les propositions de l'Empereur furent reçuës avec

Mémoires de Louïse

avec respect; les Princes y répondirent par un autre mémoire. Aprés de grandes & vives plaintes des injustices faites aux Protestans, & des infractions continuelles des Traitez de pacification, dont les Princes unis demandent la réparation, ils témoignent être dans le dessein de s'opposer à l'oppression des Etats de Bohéme, & de maintenir Frederic, du moins dans la possession de ses païs heréditaires. Cela fit juger au Comte de Hohenzollern que le parti du Roi de Bohéme prévaloit dans l'Assemblée. N'aiant plus rien à representer, il publia un manifeste pour faire voir la justice des pretensions de Ferdinand à la couronne de Bohéme. Cet écrit ne servit qu'à donner une nouvelle jalousie aux Princes unis. On fondoit uniquement le droit de l'Empereur sur cette maxime, que le Roiaume de Bohéme est seulement électif, en cas qu'il ne reste personne de la Maison regnante. Tout le monde étoit persuadé du contraire. Chacun trouvoit mauvais que la Maison d'Autriche voulût que la Bohéme lui appartint par droit de succession.

1619. Juliane. pag. 150. & 151. Mercure François. 1619. Nani Historia Veneta. 1619.

Pendant que les Princes de l'Union Protestante sont à Nuremberg, ceux de la ligue Catholique assemblez à Wirtzbourg, prenent des mesures pour le maintien de leur Religion en Allemagne. C'étoit leur maniére de parler. Par la conservation de la Religion Catholique on entendoit le retablissement des affaires de l'Empereur. *L'une est inseparable de l'autre*, disoit-on.

Digitized by Google

1619. Le Roi d'Eſpagne eut ſes Ambaſſadeurs à Wirtzbourg, & le Duc de Lorraine demanda d'entrer dans la ligue. On l'y reçut volontiers. Maximilien Duc de Baviére eſt declaré Genéral de l'Armée des Catholiques confédererez; & le Pape promet un ſecours d'argent. C'étoit plûtôt par bienſéance, que par un deſir ſincere de ſacrifier une partie de ſes revenus pour le ſoutien d'une cauſe où l'autorité Pontificale étoit fort intereſſée. Les Borghéſes ſes néveux vouloient profiter du temps : il leur étoit précieux. On ne croyoit pas que Paul V. pût vivre encore pluſieurs années. Ces Meſſieurs ne pretendoient pas être encore aſſez riches. Du ſoin de donner des ſecours plus effectifs à l'Empereur, ils s'en repoſerent ſur le zéle du ſucceſſeur de leur oncle.

Les Princes Proteſtans bien informez des reſolutions priſes à Wirtzbourg, envoient des Députez à Munic pour faire expliquer le Duc de Baviére. On preſente de longs mémoires à ſon Alteſſe : elle y fait d'amples réponſes. Les Proteſtans demandoient la reparation de leurs griefs, & que les Catholiques euſſent à deſarmer ; faute de quoi les Proteſtans ſeroient obligez de pourvoir à leur propre ſeureté. Le Bavarois gagné par les offres ſecretes que l'Empereur lui faiſoit de le dedommager de la couronne Imperiale refuſée, aux depens de celui qui avoit voulu la mettre dans la Maiſon de Baviére ; Maximilien, dis-je, répond avec aſſez de fierté aux demandes des Prin-

Digitized by Google

Princes unis. Il leur declare que lui & les autres Catholiques ont de justes raisons d'être bien armez. De maniére qu'aprés la séparation de ces deux Assemblées, chacun se prepare tout de bon à voir une guerre civile allumée bien-tôt dans toute l'Allemagne. On fit à Nuremberg une chose qui n'acommoda point les affaires du Roi de Bohéme. Quelques villes de l'Union Protestante aiant remontré que les repartitions ne se faisoient pas également, & que certains Princes avoient seuls tout le profit des contributions, il fut résolu que les membres de l'Union n'armeroient que pour leur commune défense, & qu'on ne fourniroit point d'argent à l'Armée de Bohéme. Voilà donc Frederic reduit à lever & à entretenir des troupes nombreuses à ses propres dépens & à la charge de ses nouveaux sujets. 1619.

L'Electeur de Saxe se declare pour l'Empereur.

Deux autres choses lui firent encore grand tort. L'Electeur de Saxe se déclara hautement pour Ferdinand dans une Assemblée du Cercle de la basse Saxe. *Je ne croi pas*, disoit-il, *qu'on doive rendre la Religion Protestante odieuse à tout le monde, en soutenant une aussi mauvaise cause que celle des Etats de Bohéme.* Son Altesse étoit gagnée par les promesses avantageuses que l'Empereur lui avoit faites. Les Catholiques habiles à mettre la division parmi ceux qu'ils ne peuvent pas détruire tous ensemble, representent aux Luthériens qui deféroient extremément aux sentimens du Saxon, que le parti Calviniste dont Fre-

Nani Historia Veneta. L. IV. 1619. *Puffendorf Com-*

1619. *mentar. Rerum Suecicarum. L. I.*

deric eſt le chef, ne hait pas moins les Luthériens que les Catholiques, & que s'il devient une fois ſuperieur, il ruinera ſans aucune diſtinction ceux de la communion du Pape & ceux de la confeſſion d'Ausbourg. Ce prejugé des Luthériens fut ſi fort, que dans cette révolution ils aimérent mieux favoriſer l'Empereur que le Roi de Bohéme. Ils en furent bien punis dans la ſuite. Quand Ferdinand crut n'avoir plus rien à ménager, il ne maltraita pas moins les Luthériens que les autres. Enfin pour dernier ſurcroit de malheur, le Comte de Thurn & Mansfelt ne ſervirent pas Frederic avec le même zéle. Ils ne pouvoient digerer que le Prince d'Anhalt obtint à leur préjudice le commandement genéral des Armées du Roi de Bohéme. L'infortuné Frederic n'eſt pas long-temps ſans connoître la verité de ce qu'il a prévû lui même, & de ce que ſa vertueuſe mere lui a prédit.

L'Empereur envoie demander du ſecours au Roi de France.

Pendant que l'Empereur s'appliquoit à ſe faire des amis en Allemagne & à gagner ceux de la confeſſion d'Ausbourg, il travailloit encore à obtenir du ſecours des Princes étrangers, ou du moins à les empécher d'en donner à ſes ennemis. Les Rois de France & d'Angleterre étoient ceux dont Frederic pouvoit eſperer de la protection; & leurs intérets ſembloient les engager fortement à ſouhaiter l'abaiſſement de la Maiſon d'Autriche. Les Eſpagnols prirent habilement le deſſus au Conſeil d'Angleterre. Jacques deſavoua hautement

Mémoires de Louiſe

ment son beau-fils. L'entreprise étoit à l'entendre dire, temeraire & injuste. L'Empereur content de ce que le Ministre Espagnol avoit si bien reüssi auprés de sa Majesté Britannique, pensoit à gagner la Cour de France. Le Nonce du Pape & l'Ambassadeur d'Espagne tachérent de ménager si bien les esprits, que le Comte de Furstemberg Ambassadeur extraordinaire de Ferdinand pour demander du secours à Louïs, pût reussir dans sa négociation. Depuis que le Duc de Luines eût donné sa parole aux Archiducs des Païs-Bas, le Cardinal de Retz sa créature, le Jesuite Arnoux Confesseur du Roi & intime confident du Favori, les pensionnaires du Roi d'Espagne, & la caballe des bigots agirent vivement en faveur de Ferdinand. Gonzague Duc de Nevers se rendit le plus ardent solliciteur de sa Majesté Impériale. Il ne prévoyoit pas que celui dont il vouloit rétablir les affaires, seroit un jour son plus puissant & son plus dangereux ennemi.

1619. *Juliane. pag.* 152. 153. *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag.* 66. 67. 87. 88. *Mercure François.* 1619.

Les émissaires du Pape & du Roi Catholique n'eurent pas un si facile accés chez quelques grans Seigneurs, & auprés des anciens Ministres d'Etat. Imbus des maximes d'Henri IV, ceux-ci ne vouloient pas que le Roi se fît une affaire d'empécher la diminution de la puissance d'une Maison qui avoit voulu perdre celle de France. Furstemberg trouva donc la Cour de Louïs partagée sur le sujet de son Ambassade. Il y répandit d'abord un certain écrit sous le

1619. nom *d'Avis envoié aux Rois & aux Princes sur les causes des mouvemens de l'Europe.* C'étoit une déclamation puérile & mal concertée d'un vieux Conseiller d'Etat, qui prétendoit effraier les Rois & les Princes, en les avertissant d'une conspiration chimérique de les dégrader tous, & d'établir par tout le gouvernement Republicain. Les gens d'esprit se mocquérent de ce petit artifice de la Maison d'Autriche. Furstemberg en eut honte lui-même, quand on lui fit lire une lettre du Maréchal de Bouillon au Roi. Elle fut publiée dans le dessein d'empécher que le monde ne se laissât surprendre aux clameurs des Ministres de Rome & d'Espagne.

Lettre du Maréchal de Bouillon au Roi sur l'Ambassade envoiée par l'Empereur.

Bouillon qui se faisoit un si grand mérite d'avoir beaucoup contribué à l'élevation du Palatin son néveu, employoit tout son esprit & toute son adresse à le maintenir dans la Bohéme, contre les efforts de la Maison d'Autriche. Non content d'agir auprés du Prince de Condé & des Ministres d'Etat, afin qu'ils ne se laissassent point éblouïr par les remontrances artificieuses de Ferdinand, le Maréchal écrivit une belle lettre au Roi. Sans parler du droit que Frederic avoit à la couronne de Bohéme en vertu de l'élection des Etats du païs, Bouillon s'arrêtoit uniquement à l'intéret & à la part que Louïs devoit prendre aux mouvemens présens de l'Allemagne. *C'est une chose assez connuë, Sire,* disoit-il admirablement bien, *que l'Empereur Ferdinand voiant l'autorité de*

Mercure François. 1619.

de sa Maison presqu'entierément perdue en Allemagne, & n'aiant gueres d'esperance de la relever par ses propres forces & par celles de l'Espagne, il veut faire de son intéret particulier une cause commune de Religion, & engager tous les Princes Catholiques à l'aider au recouvrement de ce qu'on lui ôte. Voilà pourquoi son Ambassadeur demande du secours à vôtre Majesté contre le Roi de Bohéme. Vous avez tant de discernement, Sire, que vous demêlerez sans peine la cause véritable du prétexte apparent, en vous souvenant que la Religion Catholique est maintenuë dans le Roiaume de Bohéme & dans les Provinces incorporées, & que les loix établies pour la liberté de conscience y sont exactement gardées. Puisque l'affaire dont il s'agit est purement politique, vôtre Majesté voudroit-elle se déclarer pour la Maison d'Autriche contre le chef de la Maison Palatine alliée de la vôtre & de la couronne de France? Les Electeurs Palatins ont souvent assisté les Rois vos prédecesseurs, & principalement le feu Roi vôtre pere, quand il combattoit pour la défense de sa personne & de son droit à la couronne qu'il vous a laissée. Outre que le Roi de Bohéme est lié fort étroitement avec les Princes & les villes de la Religion Protestante en Allemagne, il appartient de fort prés au Roi d'Angleterre, dont il a épousé la fille. Ce Prince prudent & équitable, qui a toûjours eu de bonnes intentions pour vôtre Roiaume, s'interesseroit sans doute, s'il voyoit que sous un faux prétexte, on voulût ruiner son beau-fils, & le priver de ses Etats heréditaires & patrimoniaux. 1619.

1619. *Si vôtre Majesté veut prendre parti dans cette affaire, je croi, Sire, qu'il est de vôtre prudence & du bien de vôtre Etat, de preferer les meilleurs & les plus anciens alliez de la Couronne, & de les secourir s'ils en ont besoin, pour arrêter les progrés que la Maison d'Autriche voudroit faire aux dépens des Princes incapables de lui résister. Les Rois vos predecesseurs ont toûjours assisté ceux qu'elle entreprenoit d'opprimer. Le Roi Henri II. protégea les Princes Protestans d'Allemagne contre l'Empereur Charles-Quint. Le feu Roi vôtre pere a constamment favorisé les Etats des Provinces-Unies. Enfin vôtre Majesté a suivi les mémes maximes en assistant l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg dans l'affaire de Cléves & de Juliers, pour s'opposer au projet que l'Empereur & le Roi d'Espagne avoient fait de s'emparer de cette succession. Quelques-gens essaient de vous détourner de marcher sur les traces du Roi vôtre pere, en persuadant à vôtre Majesté qu'on en veut à la Religion Catholique, & qu'elle est perduë en Allemagne, parce que les Etats de Bohéme ont élu un nouveau Roi. Mais vous n'ignorez pas, Sire, que les Bohémiens pensent seulement à maintenir leur liberté, leurs privileges, & les loix établies chez eux tant pour la Religion que pour la Police. Ils se plaignent qu'elles ont été renversées dans le dessein de rendre heréditaire un Roiaume qui de temps immémorial dépend de la libre élection des Etats du païs.*

C'est une chose digne de vôtre zéle & de vôtre pieté, Sire, que d'avoir soin de la Religion dont vous faites profession. Vous devez même

la

la défendre contre ceux qui voudroient l'opprimer. Il semble que les Princes Catholiques d'Allemagne ont raison de se tenir armez, afin d'empécher qu'on n'entrepréne sur leur Religion, ou sur leurs Etats, pourvû qu'ils s'en tiennent là. Mais cela paroît presqu'impossible. On emploie de trop grans artifices pour les porter plus loin. Il n'y a que l'entremise & l'autorité de vôtre Majesté qui puisse retenir les uns & les autres, en déclarant qu'elle veut conserver la paix & le repos dans l'Allemagne, maintenir chacun dans la jouïssance des priviléges du païs, tant pour la Religion que pour le gouvernement politique, & assister ceux qui les veulent défendre contre les autres qui entreprenent de les violer & de les enfreindre. Vous pouvez, Sire, procurer un si grand bien à l'Allemagne, en moïennant la tenuë d'une Diéte, où les Rois & les Etats voisins non intéressez, soient conviez d'intervenir par leurs Ambassadeurs. Dans une pareille Assemblée, on cherchera d'un commun accord les moiens les plus convenables, pour ôter les divers prétextes de prendre les armes, pour assurer la Religion, pour guerir les Catholiques de leur défiance & de leur crainte, pour affermir l'autorité de l'Empereur affoiblie & ébranlée, pour éteindre enfin un feu capable d'embraser l'Allemagne & toute la Chrétienté. C'est par la, Sire, qu'à l'exemple des Rois vos predecesseurs, vous vous rendrez le pere commun & l'arbitre de la paix dans l'Empire, & dans toute l'Europe. 1619.

On ne pouvoit donner un avis plus sage, ni plus avantageux à la France. La lettre est certainement digne de la lumiére, de Avis diférens dans le

1619. Conseil de France sur les affaires d'Allemagne.

la penétration, & de la prudence consommée du Maréchal de Bouillon dans les affaires d'Etat. Mais quoi que tout le monde fût d'avis dans le Conseil du Roi, que sa Majesté ne devoit pas reconnoitre le nouveau Roi de Bohéme, les esprits étoient si partagez sur ce qui concernoit l'Empereur & la Maison d'Autriche; & chacun avoit des intérets si différens, qu'il n'étoit pas possible de les faire convenir des mesures que Louïs devoit prendre. Le Duc de Nevers toûjours zelé pour l'Empereur, proposoit qu'on envoiât sous son nom un puissant secours à sa Majesté Impériale. Il offroit de le conduire en qualité de chef d'un nouvel ordre de Chevaliers qu'il s'étoit avisé d'instituer. Luines, le Cardinal de Retz, & le Jésuite Arnoux appuioient fortement la proposition de Névers. Le Prince de Condé & le Duc de Guise conseilloient au Roi d'être neutre, & d'attendre qu'on le fît l'arbitre des differends de l'Allemagne. Le Chancelier de Silleri, du Vair Garde des Seaux, le Président Jeannin & le Comte de Schomberg furent du même sentiment. Mais Louïs prévenu par son lâche Favori, déclara qu'il vouloit secourir l'Empereur. Une résolution si contraire aux intérets du Prince qui la prenoit, desola les gens bien intentionnez pour son service. L'Ambassadeur d'Angleterre s'en plaignit au nom du Roi son maître. Jacques désavouoit son beau-fils: mais il ne vouloit pas souffrir que la Maison d'Autriche

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 87. & 88.

tachât

tachât d'enlever le Palatinat à ses petits-enfans. Les Ministres de France appaisérent le Ministre de sa Majesté Britannique, en faisant naître de grandes difficultez, quand il fut question de déterminer quel seroit le secours que Louïs faisoit espérer à Ferdinand. Le Comte de Furstemberg eut beau demander une réponse positive, il ne pût tirer autre chose des Ministres, sinon que le secours seroit digne du Prince qui le donnoit & proportionné aux besoins de l'Empereur. Furstemberg partit là-dessus au commencement de l'année suivante; & il chargea le Nonce du Pape & l'Ambassadeur d'Espagne de solliciter l'exécution des bonnes paroles que Louïs avoit données à sa Majesté Impériale. 1619.

L'an 1620. s'ouvrit en France par la création de cinquante-cinq Chevaliers des ordres du Roi & plus. Le Duc d'Anjou frere unique du Roi étoit le premier. Le Comte de Soissons Prince du Sang, les Ducs de Guise, de Maïenne, de Chevreuse, de Vendôme, d'Angoulême, d'Elbeuf, de Montmorenci, d'Usez, de Retz, & de Luines reçurent aussi le Cordon bleu. Les autres Chevaliers étoient des Seigneurs, ou des Gentilshommes distinguez. Les vaudevilles qui ne manquent jamais de se faire en de pareilles rencontres, disent que dans ce grand nombre de Chevaliers, il se trouvoit des roturiers & des gens qui n'avoient jamais vû l'ennemi. Les traits de satire qu'on lançoit alors

1620. Création d'un grand nombre de Chevaliers des ordres du Roi.

Mercure François. 1620. Piéces curieuses

1620. *faites durant le regne du Connêtable de Luines. pag. 1. 2. &c. Journal de Bassompierre.*

alors d'une maniére fort piquante, attaquoient particuliérement le Favori & ses deux freres. Le déchainement étoit égal à la Cour & à la ville contre l'élevation des trois Luines faits Chevaliers en un même jour. Et certes, il n'est guéres possible de trouver une plus grande rapidité de fortune. En moins de trois ans l'ainé des trois fréres obtient le rang de Duc & Pair & le Gouvernement d'une Province considérable. On donna le bâton de Maréchal de France au cadet, afin qu'il épousât auec plus de dignité l'heritiére de la Maison de Pequigni. Nous l'appellerons desormais le Maréchal de Chaunes. Enfin le dernier deviendra bien-tôt M. le Duc de Luxembourg, en se mariant à l'heritiére de la Maison de Piney-Luxembourg, dont il prit le nom & les armes, comme Cadenet avoit pris le nom & les armes de celle d'Ailli de Pequigni.

Ceux qui déchurent de leurs prétensions au Cordon bleu, augmentérent le nombre des mécontens. Le Marquis de Cœuvres étoit allé depuis quelque-temps à Rome en qualité d'Ambassadeur. Il fut si choqué de se voir omis dans la nombreuse promotion, qu'il demanda son rappel. *Je ne puis plus demeurer à Rome avec honneur*, disoit-il. On tâcha de l'appaiser en lui promettant quelque chose qui l'accommoderoit mieux. Luines étoit bien-aise de tenir hors de France un homme actif & intriguant qui pouvoit beaucoup sur l'esprit du Duc de Vendôme. On

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 105.

trou-

trouva fort mauvais à la Cour de Rome, que dans la pompeuse cerémonie qui se fit à Paris pour la création des Chevaliers, les Cardinaux ne fussent pas au-dessus des Princes du sang. Telle est la constante & ridicule ambition des gens du Clergé d'un Evêque successeur, si nous l'en voulons croire, de l'Apôtre qui a donné aux Ecclésiastiques les plus vives leçons & les plus grans exemples de modestie & d'humilité. La Cour de France se mocqua de l'arrogance des Cardinaux, comme elle avoit déja fait en quelques occasions. Les Princes du sang n'aiant point voulu donner le pas à des Prêtres, il fallut se retirer avec une sensible mortification, de la salle où le Roi regaloit ses Chevaliers. Je louërois volontiers les Princes du sang d'avoir soutenu leur rang, s'ils n'avoient pas eu la bassesse de céder ensuite le pas aux Cardinaux, pour faire leur cour à un premier Ministre revêtu d'une pourpre qui mérite le mépris de toutes les personnes de bon sens. 1620.

Le Duc de Luines occupé de sa fortune & de l'elévation de ses fréres, à quoi les Ministres du Pape, du Roi d'Espagne, & des Archiducs des Païs-Bas témoignoient prendre un fort grand intéret, suivoit aveuglement toutes les impressions que ces gens artificieux lui faisoient donner par le Jesuite Arnoux qu'il écoutoit comme un oracle. Leur grand dessein, c'étoit d'engager le Favori à faire la guerre aux Protestans. Que si cela ne reüssissoit pas, ils se preparoient à fomenter les partis & les factions qui s'au-

Vuës secretes des Ministres du Pape & du Roi d'Espagne en France.

Digitized by Google

1620. s'augmentoient à la Cour de France, afin que Louïs occupé chez lui d'une maniére ou d'une autre, ne pût entrer dans les affaires d'Allemagne. On ſouhaitoit plus que toute autre choſe, qu'il travaillât à ruiner les Reformez, pendant que l'Empereur, le Duc de Baviére, & les Princes de la ligue Catholique attaqueroient les Proteſtans en Allemagne. Le projet en étoit formé. On devoit en commencer l'exécution, dez que les affaires de Ferdinand qui ſembloient prendre une meilleure ſituation, ſeroient rétablies. La Cour de Rome & le Conſeil de Madrid ne comptoient pas trop ſur le ſecours que Louïs promettoit à Ferdinand. On ne doutoit pas que le Prince de Condé, pluſieurs grans Seigneurs, & les Miniſtres d'Etat n'euſſent quelqu'égard aux remontrances du Maréchal de Bouillon. Quelle apparence y avoit-il que la France emploiât ſes forces à rendre la Maiſon d'Autriche plus puiſſante: Louïs devoit affecter une eſpéce de neutralité, & emploier tout au plus ſes bons offices à pacifier les troubles d'Allemagne. Ainſi la prudence vouloit que les Miniſtres du Pape & du Roi Catholique en France, ſe bornaſſent à ces deux choſes; à donner de l'occupation à Louïs dans ſon Roiaume, afin qu'il ne pût pas ſecourir le Palatin, que l'Empereur prétendoit chaſſer de Bohéme, & dépouiller enſuite de ſes Etats heréditaires; & à faire en ſorte que les négociations que la France voudroit entamer pour

la

Digitized by Google

la paix de l'Allemagne, fussent favorables aux interets de la Maison d'Autriche. Les Espagnols étoient sûrs que les gens que sa Majesté Trés-Chrétienne emploieroit, auroient des ordres précis de son Favori, de n'être pas trop contraires à Ferdinand. Il ne restoit plus qu'à faire donner Luines dans le piége qu'on vouloit lui tendre pour le porter à pousser les Protestans aux derniéres extrémitez. 1620.

Le Roi reïtére ses ordres pour la séparation de l'Assemblée de Loudun.

Arnoux Confesseur du Roi servoit de tout son cœur le Nonce du Pape & l'Ambassadeur d'Espagne, dans le dessein qu'ils avoient d'allumer, s'il étoit possible, une guerre de Religion en France. Et Luines à qui cette conjoncture paroissoit favorable pour obtenir l'épée de Connétable, unique & principal objet de son ambition démesurée; le Favori, dis-je, faisoit aveuglément tout ce que le Jesuite lui suggéroit. On avoit déja causé de furieuses allarmes à l'Assemblée des Réformez à Loudun, en lui envoiant des Commissaires avec un ordre précis de se séparer le 25. Janvier au plûtard. Cela fit juger aux membres de la Compagnie que la Cour ne pensoit nullement à donner satisfaction aux Eglises Réformées sur leurs griefs. L'Assemblée resolut donc d'envoier de nouveaux Députez au Roi & de le prier de lui permettre de demeurer à Loudun, jusques à ce que sa Majesté eût répondu aux cahiers qui lui avoient été presentez. On écrivit en même-temps une lettre circulaire à toutes les Eglises Réformées,

Mercure François. 1620. Bernard Histoire de Louïs XIII. L. IV. Vie de M. du Plessis-Mornai. L. IV. Lettres

1620. & *Mémoires du même.* 1620.

mées, pour les avertir de ce qui se passoit, pour leur déclarer les raisons que l'Assemblée avoit de ne se séparer point, & pour les exhorter à demeurer fermes & constantes dans l'union qu'elles s'étoient reciproquement promises.

De peur que de si frequentes remontrances ne rebutassent le Roi, la Haïe qui étoit à la tête de la nouvelle députation, en fit des excuses à sa Majesté d'une maniére fort respectueuse en lui presentant la lettre de l'Assemblée. *Puisque Dieu veut bien être importuné par les priéres de ses créatures*, dit-il, *Nous esperons, Sire, que vôtre Majesté, qui en est la vive image, ne rejettera pas les trés-humbles supplications que nous vous faisons encore, en nous prosternant aux pieds de vôtre Majesté, pour lui demander quelque soulagement à nos maux. Les assemblées qu'il vous plaît de permettre, ne sont pas seulement pour nommer des Députez qui résident à la Cour, leur fin principale, c'est de vous representer les plaintes de nos Eglises, d'attendre que vôtre Majesté y ait pourvû, & de remporter dans les Provinces des réponses favorables à nos Cahiers. Nous vous supplions, Sire, de jetter les yeux sur nos malheurs, de nous faire sentir les effets de vôtre clémence & de vôtre justice; enfin, d'apporter des remedes salutaires à nos plaïes. On tâche de les rendre mortelles en vous détournant de les guérir.* Quelque soumises, quelque pressantes que fussent ces instances, elles ne firent aucune impression sur le cœur d'un jeune Prince que son Favori

& son

& son Confesseur formoient à la dureté, & à l'envie d'être obeï sans replique. *Puisque vous n'avez rien de nouveau à me representer*, dit-il d'un air sevére & impérieux à la Haïe, & à ses Collégues; *obeïssez & rétirez-vous. J'ai fait entendre ma volonté à vôtre Assemblée par ses Députez précedens, & par les Commissaires que j'ai envoiez à Loudun.* La Haïe aiant témoigné vouloir remontrer encore quelque chose, sa Majesté fit signe à l'Huïssier du Cabinet, d'en faire sortir des gens qu'elle n'étoit pas bien aise d'écouter. Le Chancelier de Silleri tâcha seulement de prévenir les mauvais effets qu'une pareille hauteur pouvoit produire, en disant aux Députez tout consternez, que si l'Assemblée envoyoit des gens pour traiter avec le Conseil du Roi, on trouveroit le moien d'acommoder les affaires. 1620.

Remontrances du Parlement de Paris au Roi à l'occasion d'un Edit pécuniaire.

Les Réformez n'étoient pas les seuls qui fissent des remontrances au Roi. Il en essuïa de plus fortes & de plus chagrinantes de la part du Parlement de Paris. On y avoit envoié un Edit pécuniaire à verifier. Les Magistrats y trouvérent des difficultez d'autant plus grandes, que les Cours souveraines & subalternes y avoient quelque intéret. Il s'agissoit d'ériger l'emploi des Procureurs en titre d'Office; bien entendu qu'ils payeroient pour cela un certaine somme d'argent. Quoique selon la coutume établie depuis long-temps, le Conseil du Roi eût coloré le nouvel Edit du prétexte spécieux du bien public; le Parlement chagrin

Gramond Historiarum Galliæ. L. V.

Digitized by Google

1620. *Piéces curieuses durant le regne du Connétable de Luines. pag. 35. 36. 37. Mercure François. 1620.*

grin de ce qu'en ruinant les gens, on vouloit leur faire acroire qu'on leur procuroit de grans avantages, apporta quelques difficultez à l'enregîtrement de l'Edit : & ce fut inutilement que le Roi envoia des ordres exprés de passer outre. Irrité de cette résistance, Louïs alla au Parlement le 18. Février, suivi du Duc d'Anjou son frere, du Prince de Condé, du Comte de Soissons & de quelques Seigneurs, pour se faire obeïr sans aucune contradiction. Mais il trouva des Magistrats plus intégres & plus courageux que ceux qui ont trahi honteusement leur patrie par une lâche complaisance pour son fils.

Il n'y eut que du Vair Garde des Seaux qui acheva de perdre en cette rencontre l'estime & la réputation que sa droiture & sa probité lui avoient acquise lorsqu'il fut élevé à la seconde Magistrature du Roiaume. Pour avoir plus de droit à posséder un Evêché sans faire aucune fonction Ecclesiastique, du Vair s'étoit mis en tête d'être Cardinal. Dans ce dessein il se dévoua entiérement au Duc de Luines. Voici donc le Garde des Seaux qui parle fort au long dans le Parlement en faveur du pouvoir absolu des Rois, & qui blâme hautement la résistance des Magistrats. *Vous pouvez bien faire une ou deux remontrances*, leur dit-il, *mais si le Roi ne veut pas y avoir égard, vous devez lui obeïr aveuglement. Les Parlemens sont établis pour rendre la souveraine autorité des Rois plus supportable au peuple, & non pas pour leur résister. Dire le contraire, c'est vouloir*

loir passer pour ignorant, ou pour rebelle. Comme les Rois par une sage condescendance, ont soumis leurs Ordonnances & leurs Edits à l'examen du Parlement, ils peuvent lui ôter ce privilege quand ils le jugeront à propos. Le refus opiniatre que vous faites d'enregîtrer l'Edit que sa Majesté vous a envoié, est d'un pernicieux exemple. Voulez-vous apprendre au peuple qu'on peut résister à la volonté du Roi, & que les Edits tirent toute leur autorité du consentement que le Parlement y donne? Du Vair finit sa harangue en menaçant de l'indignation & de la colére du Roi ceux qui refuseroient plus long-temps de lui obeïr. On ne fut pas extremément surpris de la servile adulation du Garde des Seaux. Il avoit degeneré de son ancienne vertu en plusieurs rencontres. Et le monde se persuadoit qu'il y avoit plus d'affectation que de sincerité dans l'austere probité qu'il faisoit paroître avant l'éloignement de la Reine mere. 1620.

Verdun premier Président au Parlement de Paris entre assez rarement sur la scéne dans l'Histoire de Louïs XIII; mais c'est toûjours avec honneur. Il témoigna en cette occasion que les nobles sentimens de l'ancienne liberté Françoise n'étoient pas encore éteints dans le cœur des principaux Magistrats. Verdun déclara nettement qu'ils ne cédoient qu'à la violence. *Sire*, dit-il avec beaucoup de courage & de gravité, *nous avons un extréme regret de ce que la necessité de vos affaires, semble vous engager à priver vôtre Parlement de son ancien*

1620. *droit de connoître des besoins de l'Etat, & de déliberer sur les Edits que vous lui envoiez. Comme l'omission de vous soumettre à cette loi inviolablement observée de tout temps par vos predecesseurs, est un présage de la décadence & de la diminution de vôtre autorité Roiale, nous redoublerons desormais nos vœux pour la prosperité de vôtre Regne. Nous prierons Dieu, Sire, qu'ils vous fasse connoître le préjudice que les auteurs de ces conseils violens font à la Majesté du Souverain. Et puisque nous ne pouvons pas en prévenir les suites pernicieuses, nous mettrons dans nos regitres, pour la décharge de nos consciences envers Dieu & envers nôtre Roi le nom & les qualitez de ceux qui vous ont conseillé de n'écouter pas nos justes remontrances.* On croit maintenant en France que l'autorité du Roi est plus grande & mieux établie que jamais, parce que le Parlement est réduit à verifier les Edits dez que sa Majesté les envoie. Le sage & judicieux Président de Verdun n'étoit pas de cet avis: & tous les hommes de bon sens n'en seront jamais. Plus le peuple est esclave; plus le Roi perd de la solide & véritable puissance qu'un Prince éclairé doit rechercher.

Servin Avocat Genéral ne parla pas moins fortement. Aprés avoir établi le droit incontestable que le Parlement a toûjours eu d'examiner les Edits du Roi, & de s'opposer avec respect à ceux qui sont contraires au bien public, l'incomparable Magistrat s'adresse ainsi au jeune Louïs. *Ceux qui ont donné ce conseil à vôtre Majesté de*

Digitized by Google

de faire enregitrer l'Edit nonobstant les remontrances de vôtre Parlement, ne vous ont montré, Sire, que la grandeur de vôtre pouvoir: & nous en convenons avec eux. Mais ils devoient vous parler en même-temps de ce que la justice & la clémence éxigent de vous. C'est une chose étrange que ces gens ne vous aient pas representé la misére du peuple pour lequel nous faisons des remontrances. Quel sujet y a-t-il d'augmenter les subsides & les impôts, lorsqu'on devroit les diminuer? Vôtre Majesté voudroit-elle obliger ses sujets à quitter leurs biens & leur patrie, pour aller dans les païs étrangers, où ils trouveroient plus de repos & de douceur? Luines qui avoit acompagné le Roi au Parlement, eut le chagrin & la mortification d'entendre dire encore à l'Avocat Genéral, que ceux qui conseilloient au Roi ces levées extraordinaires de déniers, vouloient en profiter. 1620.

Irrité de ce que les Magistrats avoient parlé si librement, encore plus de ce qu'ils l'avoient clairement designé, le Duc de Luines persuade au Roi de mander le lendemain les Présidens, le Procureur & les Avocats Genéraux & de leur faire une forte reprimande. *C'est une chose inouïe,* leur dit le Garde des Seaux avec une severité affectée, *que les Magistrats aient parlé au Roi avec autant de hardiesse & de temerité que vous parlâtes hier à sa Majesté. Elle l'a souffert patiemment. Que cela vous aprene que le Roi a plus de clémence & de bonté qu'aucun de ses Predécesseurs. Sâchez cependant que les anciens Magistrats ne se sont jamais*

Digitized by Google

1620. *oubliez de la sorte. Le Parlement n'a pas d'autre autorité que celle qu'il plaît au Roi de lui donner. Si vous séparez une fois vos intérets de ceux du Roi, on connoîtra vôtre foiblesse & vous deviendrez méprisables.* Verdun premier Président voulut inculquer encore au Roi, ce qu'il avoit déja remontré à sa Majesté quelques années auparavant, touchant le droit que le Parlement a toûjours eu d'examiner les Edits que le Roi lui envoie. Mais du Vair devenu aussi lâche esclave de la Cour que Silleri l'étoit alors, interrompit le premier Président pour repeter ce qu'il avoit déja dit avant que Verdun prît la parole.

On travaille à l'accommodement de l'affaire de l'Assemblée de Loudun

La vigueur du Parlement fit rentrer Luines en lui même. Il apprehenda que cette puissante Compagnie ne se déclarât pour la Reine mere & pour les Seigneurs dont le mécontentement éclattoit par plûsieurs endroits. Pour n'avoir pas tant de gens à la fois sur les bras, il chercha les moiens d'appaiser le parti Protestant qui murmuroit plus fort qu'auparavant. Du Vair Garde des Seaux lui avoit donné mal à propos de nouveaux soupçons, dans sa harangue au Parlement pour la vérification de l'Edit. Il y declara sans façon que le Roi étant obligé de se tenir sur ses gardes contre les Protestans, cette dépense extraordinaire contraignoit sa Majesté à chercher les moiens de la soutenir de la maniére la moins onéreuse au peuple. Le prétexte parut allegué à contre-

Vie de M. du Plessis-Mornai. L. IV. Lettres & Mémoires du même. 1620.

temps.

Digitized by Google

temps. Le Maréchal de Lesdiguiéres qui étoit venu à Paris pour se faire recevoir Duc & Pair, & le Marquis de Châtillon s'étoient offerts pour acommoder l'affaire de l'Assemblée de Loudun. Ils y travailloient conjointement avec le Prince de Condé & le Duc de Luines. A quel propos du Vair venoit-il donc augmenter les ombrages & la défiance des Réformez ? Etoit-il du nombre de ceux que Bentivoglio Nonce du Pape avoit gagnez pour porter le Roi à tourner ses armes contre ses propres sujets ? Si cela est, du Vair tenta inutilement d'entonner la trompette de la guerre civile. Luines effraié du soulevement des Magistrats à la verification de l'Edit, devint plus traitable, quand il fallut parler de donner quelque satisfaction à l'Assemblée de Loudun. Le Favori eut peur d'avoir trop d'ennemis à combattre, si les Protestans irritez se joignoient aux mécontens, qui parloient déja fort haut à la Cour, dans la Ville, & dans toutes les Provinces.

1620. *Histoire du Connêtable de Lesdiguiéres. L. X. Chap. 3. & 4. Journal de Bassompierre. Mercure François. 1620.*

Lesdiguiéres prêt à vendre ceux d'une Religion qu'il n'avoit jamais aimée que par interet, & leurré par les promesses que Déageant lui fit de la part du Roi & de son Favori ; Lesdiguiéres, dis-je, & le Marquis de Châtillon qui esperoit aussi quelque chose de la Cour, convinrent de certains articles avec le Prince de Condé & le Duc de Luines. En acordant à l'Assemblée la continuation des places de seureté pour quatre ans & la ré-

 ception

1620. ception de deux Conseillers au Parlement de Paris, les Députez devoient se separer. Pour ce qui est des autres demandes, le Roi promettoit d'y avoir égard dans six mois, & d'écouter dans sept tout au plûtard, les remontrances que les Eglises Reformées avoient à faire contre la restitution des biens Ecclesiastiques dans le Bearn. Et parce que tous ces délais sont suspects à l'Assemblée de Loudun, le Prince de Condé & le Duc de Luines s'engagent à faire obtenir un brévet, qui permettra aux Députez de se rassembler, en cas que les promesses de sa Majesté ne soient pas exécutées. Lesdiguiéres avoit envoié un de ses confidens à Loudun pour persuader à l'Assemblée d'accepter les conditions de bonne grace, & du Plessis-Mornai toûjours amateur de la paix, joignoit ses instances à celles du Maréchal, afin que l'acommodement se conclût au plûtôt. Quelle fut, bon Dieu! la surprise du sage Gentilhomme, quand il apprit dans ce temps-là même, que le Prince de Condé avoit porté au Parlement de Paris une Déclaration, par laquelle Louïs ordonnoit à l'Assemblée de Loudun de se separer dans trois semaines, faute de quoi les Députez seroient poursuivis comme rebelles & criminels de léze-majesté!

Du Plessis-Mornai s'épuisoit en vain à chercher la raison, pourquoi le Prince de Condé qui venoit de se rendre garant de l'exécution des conditions que le Roi acordoit aux Reformez, avoit parlé dans sa

haran-

Digitized by Google

harangue au Parlement, comme si Louis eût resolu de porter ses armes contr'eux. *Je ne sai où j'en suis*, disoit du Plessis; *Nôtre Assemblée se dispose à recevoir ce que le Roi veut bien donner: & voici une Déclaration foudroiante. On semble nous ménacer de nous poursuivre à outrance.* Il ne savoit pas, le bon Gentilhomme que c'étoit une nouvelle tentative des Emissaires du Pape & du Roi d'Espagne. Aprés avoir rassuré le Duc de Luines, ils le poussérent encore à porter les choses à la derniére extremité contre les Protestans. Et le Favori que son ambition tournoit de ce côté-là, écoutoit ce qu'Arnoux Confesseur du Roi disoit, dez que le violent & artificieux Jesuite lui protestoit qu'il n'y avoit rien à craindre de la part de la Reine mere, du Duc d'Epernon & de quelques autres Seigneurs. Du Plessis & les autres qui ne penetroient pas dans les intrigues des Ministres de la Cour de Rome & de celle de Madrid, conjecturérent que la Déclaration étoit un artifice du Favori pour donner de la couleur aux Edits pécuniaires qu'il faisoit publier, & pour arrêter les cris du Parlement. Je ne sai si cette pensée n'avoit pas quelque fondement. Les Magistrats se plaignoient de ce qu'on faisoit des levées extraordinaires de déniers sans aucun besoin, & que le Favori & ses créatures s'enrichissoient du sang du peuple. Quoiqu'il en soit des motifs véritables du Duc de Luines dans la demarche irreguliere qu'il fit faire à son maître, le Nonce du Pape, l'Ambassadeur d'Espagne,

1620.

 le

Digitized by Google

1620. le Jesuite Arnoux, & les pensionnaires de la Maison d'Autriche en triomphérent. Sous prétexte d'appaiser le Parlement, on soulevoit le parti Reformé.

L'Assemblée de Loudun se separe.

Tout sembloit se disposer à une guerre de Religion. Les Protestans effraiez de la Déclaration parloïent déja comme des gens resolus à ne se laisser pas opprimer sans résistance. Ils crioient contre le Maréchal de Lesdiguiéres qui leur devenoit plus suspect que jamais. On se plaignoit de l'ingratitude & de la mauvaise foi du Prince de Condé, il s'étoit rendu porteur d'une Déclaration contre des gens qui s'étoient emploiez pour lui faire obtenir sa liberté, & auxquels il offroit caution, que Louïs exécuteroit ce que son Altesse leur avoit promis de la part du Roi. Les Prédicateurs de l'Eglise Romaine se mirent à sonner le toclin contre les heretiques à Paris & dans les Provinces. Les écailles tombérent alors des yeux du bon du Plessis. Il s'apperçut d'une conspiration presque generale pour détruire à force ouverte ceux de sa Religion. Du Plessis écrivit fortement au Duc de Monbazon beau-pere du Favori. Il representoit à ce Seigneur que les affaires sembloient prendre le train qu'elles avoient pris sous le Regne funeste d'Henri III, & qu'on exposoit la France au danger d'être bien-tôt toute en feu. Du Plessis remontroit encore à Monbazon l'intéret que le Duc de Luines avoit pour l'établissement de sa fortune, de prévenir toute sorte de guerre civile. Soit que ces

Vie de M. du Plessis-Mornai. L. IV. Lettres & Mémoires du même. 1620. Journal de Bassompierre.

remon-

remontrances fiſſent quelqu'effet; ſoit que Luines & Leſdiguiéres changeaſſent de vuës & de ſentiment, les projets des Miniſtres de Rome & de Madrid contre les Réformez échouérent pour cette fois. 1620.

Le Maréchal de Leſdiguiéres voiant que le Roi & ſon Favori ne lui parloient point de l'épée de Connêtable, que Déageant lui avoit offerte de leur part, fit réflexion qu'il n'étoit pas de ſon intérét que les Proteſtans fuſſent encore pouſſez à bout. Le raffiné politique jugea qu'il lui étoit avantageux que le parti Reformé demeurant toûjours aſſez fort pour faire peur à la Cour, elle ne pût ſe diſpenſer de ménager le Maréchal, afin qu'il ne ſe déclarât pas en faveur de ceux qu'elle vouloit ruiner à la premiére occaſion favorable: au lieu que le Roi & le Favori le laiſſeroient mourir en repos, dez qu'il n'y auroit plus rien à craindre du côté des Réformez. Luines ſe trouva lui-même deconcerté par les avis qu'il recevoit de pluſieurs endroits que la Reine mere travailloit ſerieuſement à former une puiſſante faction contre lui, & que les premiéres perſonnes du Roiaume y entroient. De peur que les Réformez ne ſe miſſent encore de la partie, comme ils avoient fait autrefois contre le Maréchal d'Ancre, le Favori laiſſe là ſes premieres penſées d'une guerre de Religion, afin de prevenir l'orage qui le menace. Il prend la reſolution de ſeparer au plûtôt l'Aſſemblée de Loudun, en lui donnant quelque ſatisfaction. Leſdiguiéres & Luines con-

1620. coururent de la ſorte par des intérêts differens à guérir les Réformez de leurs ſoupçons & de leur défiance, à renouër la négociation avec l'Aſſemblée, & à conclure un prompt acommodement.

Un domeſtique du Maréchal alla de ſa part à Loudun, pour obtenir le conſentement de l'Aſſemblée au ſecond projet d'acommodement, dreſſé de concert avec le Prince de Condé & le Duc de Luines. Les conditions étoient preſque les mêmes. Le Favori plus intrigué que jamais, avoit tâché de les faire paroître plus favorables, afin qu'elles fuſſent acceptées avec moins de réſiſtance. Du Pleſſis-Mornai & les principaux Seigneurs Réformez conſeillerent à l'Aſſemblée de s'en contenter : & Luines toûjours plus impatient de la voir ſeparée, fit avancer le Roi juſques à Orleans, c'étoit pour l'intimider auſſi bien que la Reine mere qui parloit haut. La précaution fut inutile au regard de l'Aſſemblée. Le Roi reçut à Orleans la nouvelle de ſa ſéparation. Tout s'y paſſa fort doucement. Elle nomma ſix de ceux qu'elle jugeoit les plus propres à reſider à la Cour, en qualité de Députez genéraux des Egliſes Reformées, afin que le Roi choiſit ſelon la coutume les deux qui agreéroient le plus à ſa Majeſté. Chacun s'en retourna fort tranquille dans ſa Province. Louïs aiant lû comment les choſes s'étoient faites à Loudun, *l'Aſſemblée m'a obligé*, dit-il, *mais elle n'a pas moins fait pour elle. Je veux deſormais traiter mes ſujets de la Religion comme*

Digitized by Google

me les autres. Certaines gens auront grand soin que le Roi ne demeure pas long-temps dans cette bonne disposition. Peut-être qu'il dissimuloit lui même. La retraite précipitée du Duc de Maïenne qui s'étoit échappé de la Cour sans rien dire, pour aller dans son Gouvernement de Guienne, donnoit de nouvelles & de plus grandes apprehensions, que la nuë qui grossissoit depuis le commencement de l'année, ne crevât bien-tôt avec un furieux éclat. 1620.

La vuë de l'orage prochain détourna le Duc de Luines de son premier projet de faire envoier un secours considérable à l'Empereur. On lévoit des troupes en France sous ce prétexte, que toute l'Allemagne étant en armes, le Roi devoit augmenter ses forces à proportion des mouvemens qui se faisoient dans les Etats voisins. Mais la véritable raison d'un armement extraordinaire, c'étoit la necessité où se trouvoit le Favori de se tenir sur ses gardes contre ses ennemis. On ne pensoit nullement aux espérances données à l'Empereur. Quand le Conseil de Louis eut examiné avec soin les mesures que sa Majesté devoit prendre par rapport aux affaires d'Allemagne, les Ministres revinrent, à certaines choses prés, au sentiment du Maréchal de Bouillon, que le Roi se rendît l'arbitre des différends survenus dans l'Empire. Y avoit-il un meilleur parti à prendre ? Le vieux Président Jeannin fut celui qui ramena les autres à cette opinion. Nous avons encore son avis qu'il mit par écrit. Voions com-

Avis du Président Jeannin sur les affaires d'Allemagne.

Ambassade d'Angoulême. pag. 25. 26. &c.

 ment

1620. ment cet homme consommé dans les affaires d'Etat, raisonnoit sur les intérêts de la France par rapport à la situation presente de l'Allemagne & de la Maison d'Autriche. On y remarque avec étonnement, combien ce préjugé que la ruine de la Religion Catholique seroit suivie de celle de la Maison d'Autriche, servit à Ferdinand. C'est le plus puissant, & presque le seul motif que Jeannin cet habile politique, allégue pour rendre le Roi son maître favorable à l'Empereur. Prévenu par les clameurs continuelles des Ministres du Pape & du Roi d'Espagne, Jeannin soutient que la grandeur encore naissante de la Maison Palatine, étoit plus à craindre que celle de la Maison d'Autriche qui commençoit de tomber. Vit-on jamais un plus grand travers dans un homme d'esprit & d'expérience? Suivons un peu Jeannin dans son mémoire.

Il pose premierement que la Maison d'Autriche est devenuë si puissante & si formidable, que tous les Princes de l'Europe ont souhaité son abaissement, & qu'ils ont été obligez d'empécher du moins qu'elle ne s'agrandît davantage. C'est pourquoi, disoit le Président, les Rois de France ont assisté les Princes Protestans d'Allemagne contre Charles-Quint & les Provinces-Unies contre Philippe Second. *La face des affaires est changée depuis ce temps-là*, continuoit Jeannin. *Il n'y a plus rien qui doive nous induire à faire maintenant du mal à la Maison d'Autriche. Au contraire,* *si*

si nous voulons raisonner sur les maximes de nos Rois qui ont tâché de tenir la balance égale dans l'Europe, & d'empécher que le plus fort n'opprimât le plus foible, sa Majesté doit secourir l'Empereur presque depouillé de son ancien patrimoine, contre un grand nombre d'ennemis fort puissans, qui ne peuvent devenir superieurs, à moins que la Religion Catholique ne soit en grand danger. Le premier avantage que les Princes séparez de l'Eglise Romaine voudront tirer de leur victoire, ce sera de bannir de l'Allemagne toute autre Religion que la leur. Quoique les Luthériens ne soient pas si violens que les Calvinistes qui ont toûjours usé de cette rigueur, quand ils ont cru pouvoir l'entreprendre avec seureté; si-est-ce pourtant que les uns & les autres seront portez à le faire, tant pour l'avancement & la seureté de leur Religion, que pour achever de partager entr'eux les grans biens qui restent encore à l'Eglise en Allemagne. Et quand les Protestans y seront devenus les plus forts, il est à craindre que cela n'enfle le courage de ceux qui font profession de la même Religion dans les Etats Catholiques, & qu'ils n'aient envie de s'y rendre les maîtres, flattez qu'ils seront de l'esperance de tirer de puissans secours d'Allemagne, d'Angleterre, & des Provinces-Unies. On a raisonné tout autrement en nos jours dans le Conseil du fils de celui dont j'écris l'Histoire. La Maison d'Autriche paroissoit moins puissante que sous Louïs XIII. Et cependant on ne s'est pas mis en peine que la Religion Catholique se perdît, que dis-je? 1620.

1620. que l'Alcoran s'établît sur les ruines de l'Evangile dans le reste de la Hongrie & dans l'Autriche, pourvû que l'Empereur fût ruiné en Allemagne. Qui étoit le plus habile, de Jeannin, ou de Louvois? Disons librement la verité. Il y avoit plus d'apparence de religion & d'équité dans le Conseil de Louïs XIII. Et les Ministres de Louïs XIV. raisonnoient plus conséquemment selon les maximes de la fine, mais détestable politique de Machiavel que Richelieu & Mazarin ont introduite en France.

Jeannin décrit ensuite fort bien la décadence de la Maison d'Autriche, dont tous les gens d'esprit s'appercevoient alors. *La victoire est comme assurée pour les Protestans*, dit-il, *si l'Empereur n'est puissamment secouru des Princes Catholiques d'Allemagne, & du Roi d'Espagne. Mais quelle ressource peut-il esperer de ces deux côtez? Les Princes Catholiques d'Allemagne n'ont aucune liaison entr'eux: ils sont éloignez les uns des autres; ils arment seulement pour la defense de leur païs. Les Protestans au contraire ont fait de si grans progrés par l'election du nouveau Roi de Bohéme, que les Princes qui voudroient assister l'Empereur, semblent n'oser se declarer, de peur de mettre leurs Etats en danger pour secourir ceux d'autrui. Quelque puissant que soit le Roi d'Espagne, il aura de la peine à mettre beaucoup de troupes sur pied. Ses thresors sont épuisez par les dépenses excessives de son pere. L'Espagne manque d'hommes à cause des colonies*

Digitized by Google

lonies qu'elle envoie aux Indes, & le bannissement des Morisques acheve de la dépeupler. Le Vice-Roi de Naples a fait sortir d'Italie quatre mille Néapolitains & trois mille Vallons. Le Roi Catholique ne peut pas dégarnir davantage ses Etats d'Italie. Ses meilleures troupes & les plus aguerries sont dans les Païs-Bas. Mais les Archiducs ont envoié deja dix mille hommes en Allemagne sous la conduite du Comte de Buquoi: Et la tréve tantôt finie oblige l'Espagne à garder ce qui lui reste de troupes & de forces en Flandres & ailleurs. 1620.

Ne s'imagineroit-on pas que Jeannin va conclure de là que Louïs doit envoier un puissant secours à Ferdinand ? Il s'en donnera bien de garde, l'habile Ministre d'Etat. Toutes ses reflexions aboutissent à faire comprendre que la France doit tout au plus empécher par la voie de la négociation que les Protestans ne soient en état d'opprimer les Catholiques aprés avoir ruiné la Maison d'Autriche, & que le Roi doit conserver un certain équilibre entre la puissance de l'Empereur & celle des Princes Protestans. Dez que Jeannin vient à considérer quel secours Louïs peut envoier à Ferdinand, il change tout à coup de language. Le Président ne croit pas que le Roi doive dégarnir son Roiaume à cause des troubles dont il est menacé. Le voilà donc qui en revient aprés un long circuit au sentiment du Maréchal de Bouillon, d'envoier une Ambassade solennelle à l'Empereur & aux Princes de

Digitized by Google

1620. l'Empire Catholiques & Proteſtans, d'exhorter les uns & les autres à la paix, de propoſer une ſuſpenſion d'armes & la convocation d'une Diéte, où les Princes voiſins & deſintereſſez interviennent pour chercher les moiens de procurer une bonne paix à l'Empire. L'adroit Jeannin marque à cette occaſion comment il faut négocier avec les Princes d'Allemagne qui ont des intérêts ſi differens. Il veut qu'on entretienne les ſoupçons & la défiance des Luthériens au regard des Calviniſtes ; qu'on inſinuë aux premiers que l'élevation de la Maiſon Palatine eſt plus à craindre que la décadence de celle d'Autriche ; qu'on remontre à l'Empereur que la perte d'une bataille entraineroit celle de ſes Etats héréditaires ; enfin qu'on faſſe entendre aux Princes de la communion du Pape, que les Proteſtans ſe trouvant ſuperieurs, le plus ſûr, c'eſt d'appaiſer promptement tous les differends par la négociation, ſans s'expoſer aux évenemens incertains de la guerre. Le mémoire du Préſident Jeannin parut ſi bien raiſonné, ſi convenable à la ſituation des affaires & aux intérêts de Louïs, que ſon Conſeil reſolut de s'en tenir là.

Le Roi envoie une grande Ambaſſade en Allemagne.

Charles de Valois Duc d'Angoulême fut nommé pour être le chef de l'Ambaſſade. On lui donna pour adjoints le Comte de Bethune, & l'Aubeſpine de Châteauneuf Abbé de Préaux, l'un Conſeiller d'Etat d'épée & l'autre de robe. Puiſieux leur expédia le 8. Avril leur inſtruction à Fontainebleau. Elle étoit dreſſée ſur le mémoire

du

Digitized by Google

du Président Jeannin. Les trois Ambassadeurs partirent de Paris le 8. Mai, suivis d'un grand nombre de gens de qualité qui voulurent faire le voiage, & d'un train de quatre cens chevaux. Ils avoient ordre de voir tous les Princes d'Allemagne, de conferer avec les Magistrats des principales villes de l'Union Protestante, d'exhorter les uns & les autres à la paix; enfin d'aller trouver Ferdinand, pour lui faire les complimens du Roi sur son avénement à l'Empire. On devoit protester encore à sa Majesté Impériale que Louïs sentoit une vive douleur des embaras où elle se trouvoit, & qu'il feroit tous ses efforts pour l'aider à s'en tirer heureusement. Aprés quoi les Ambassadeurs avoient ordre de representer à Ferdinand qu'une suspension d'armes & la convocation d'une Diete pour y travailler à la paix de l'Allemagne, étoit le moien le plus sûr pour les deux partis, le plus convenable au bien de l'Empire, & le plus avantageux à la Maison d'Autriche. 1620.

Mécontentement de la Reine mere, de quelques Princes & de plusieurs grans Seigneurs.

Le Duc de Luines pensoit beaucoup plus à prevenir la guerre civile dont la France étoit menacée, qu'à pacifier les troubles de l'Allemagne. La Reine mere, quelques Princes & plusieurs grans Seigneurs ne dissimuloient plus leur mécontentement. Le peuple crioit par tout contre le Favori & contre ses deux freres. En un mot les esprits étoient tellement soulevez à la Cour & à la ville que Bentivoglio Nonce du Pape se crut obligé d'avertir Luines que sa fortune n'étoit pas

si

1620. si bien aſſurée qu'il ſe l'imaginoit. *On ne vous regarde pas comme un Favori, mais comme un Roi*, dit le Nonce à Luines, *craignez que le Roi ne ſe mette en tête de n'avoir plus de compagnon, & que la France ne veuille obeïr qu'à un ſeul Roi.* Outre le chagrin que Marie de Medicis eut de la Déclaration donnée en faveur du Prince de Condé, elle trouva mauvais encore que la promotion des Chevaliers ſe fût faite ſans ſa participation. Il lui ſembla que le Favori avoit affecté qu'aucun d'eux ne pût être redevable de ſon Cordon-bleu à la Reine mere. Luines ſe reſerva tout le mérite de la diſtinction acordée aux Seigneurs & aux Gentilshommes. On garda ſeulement quelque bienſéance au regard de Marie de Medicis. Le Roi lui fit donner avis de la promotion reſoluë, on lui nomma ceux qu'il avoit choiſis; on lui offrit d'en ajouter encore quelques-uns, ſi elle avoit envie de recompenſer un ou deux de ſes ſerviteurs. Mecontente de ce que le Roi lui parloit d'une affaire, aprés qu'elle étoit entiérement concluë, & de ce que le Favori n'avoit pas voulu lui laiſſer la liberté d'exclure certaines gens dont elle avoit ſujet de ſe plaindre, Marie de Medicis reçut froidement les civilitez de ſon fils, ſans vouloir demander le Cordon pour aucun de ceux qui étoient à elle.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 70. 71. & 116.

Vie du Duc d'Epernon. L. VIII.

Richelieu Evêque de Luçon ne perdoit pas la moindre occaſion de l'irriter contre Luines. L'ambitieux Prelat voioit bien que le credit de ſa maitreſſe n'augmente-

roit

Digitized by Google

roit point, tant qu'elle ſeroit éloignée de la Cour & des affaires, & qu'il n'auroit lui même aucune occaſion de s'avancer. Le Favori lui avoit fait eſpérer un Chapeau de Cardinal ; mais l'Archevêque de Toulouſe fils du Duc d'Epernon étoit aſſuré de la nomination du Roi à la premiére promotion : Et Richelieu craignoit que d'autres compétiteurs ne l'emportaſſent ſur lui, à moins qu'il ne ſe rendît neceſſaire à Luines, ou que la Reine mere ne reprît ſon autorité perduë. Le voila donc qui ſe confirme plus que jamais dans la reſolution de lier un parti capable de perdre le Favori, ou du moins de le mettre dans l'impuiſſance de conjurer autrement l'orage, qu'en gagnant celui qui avoit le plus de credit auprés de la Princeſſe qui l'avoit formé. *Il faut, Madame*, lui diſoit ſans ceſſe l'Evêque de Luçon, *emporter par une ſeconde guerre ce que vous n'avez pu obtenir en faiſant la paix. Le Duc de Luines eſt trop fier de l'appui que le Prince de Condé lui donne. Faites ſentir au Favori qu'il ſe trompe dans ſes eſperances. En reüniſſant à vous ceux qui n'aiment pas M. le Prince, vous avez de quoi les deconcerter tous deux.* 1620.

L'avis plût à la Reine mere. Condé eut dans ce temps-là même un grand differend avec le Comte de Soiſſons ſecond Prince du ſang, pour une de ces choſes qui ne ſont que des bagatelles ſouvent indignes des perſonnes du premier rang, & dont les Princes & les Courtiſans ſeduits par un faux point d'honneur que le Roi a grand

1620. a grand interêt de maintenir, se font des affaires serieuses & importantes. Le Prince de Condé aiant voulu donner en qualité de premier Prince du sang, la serviette au Roi, le Comte de Soissons s'en saisit, prétendant que c'étoit une des prérogatives de sa charge de Grand-Maître de la Maison du Roi. Les Princes & les premiers Seigneurs de France faisoient autrefois à la verité de pareilles fonctions auprés des Rois: mais c'étoit comme les Electeurs les font auprés de l'Empereur, au sacre & au couronnement, & tout au plus un jour de mariage, ou de ceremonie extraordinaire. Depuis que les Princes & les premiers Seigneurs ont perdu presque toute leur distinction, ils se sont réduits à faire ce qui ne convient qu'à des Officiers subalternes & à de simples domestiques. D'un autre côté, les Rois bien aises d'avilir & de rendre méprisables ceux que leur naissance, ou leur dignité ne rendoit pas fort inferieurs aux têtes couronnées, ont exigé que les Princes & les premiers Seigneurs s'acoutumassent à se regarder comme des domestiques. Et afin que la servitude fût moins honteuse & plus supportable, les Rois ont voulu que leurs enfans & leurs freres leur donnassent la serviete & la chemise comme les autres.

Chacun des deux Princes du sang fort échauffez à qui feroit une fonction de Maître d'Hôtel, tiroit la serviette de son côté, & la contestation augmentoit d'une maniere dont les suites pouvoient devenir facheu-

facheuses, lors que le Roi les mit tous deux d'accord, en faisant venir le Duc d'Anjou son frere pour lui donner la serviette. Ils furent donc obligez de céder: mais ce ne fut pas sans se dire l'un à l'autre des paroles hautes & menaçantes. Les plus grans Seigneurs de la Cour allérent incontinent offrir leurs services à celui des deux Princes qu'ils considéroient le plus. Guise & les amis du Favori se déclarerent pour Condé. Maïenne, Longueville, & plusieurs autres prirent le parti de Soissons. Il n'avoit encore que dix-sept ans; & la Comtesse sa mere, Princesse de bon esprit, & de grand courage, le conduisoit dans toutes ses demarches à la Cour. Elle se servit habilement de cette querelle pour faire entrer dans le parti de la Reine mere bien des gens chagrins contre le Favori & contre le Prince de Condé qui le soutenoit. La Comtesse avoit envie de marier son fils à Madame Henriette de France troisieme sœur du Roi. Persuadée que le Prince de Condé s'opposeroit de tout son pouvoir à une alliance qui donneroit de trop grans avantages à un cadet de sa Maison qui ne l'aimoit point, la Douairiére de Soissons espéroit de venir à bout de son projet par le moien de la Reine mere, qui ne seroit pas fachée d'élever le second Prince du sang, & de l'opposer au premier qui la vouloit perdre. C'est pourquoi la Comtesse emploioit tout son credit & toute son adresse à fournir à Marie de Medicis les moiens de reprendre du moins une grande partie de son autorité. 1620.

Nous

Digitized by Google

1620. Nous allons voir que la plûpart de ceux qui s'étoient liez il y a quatre ans à Luines pour perdre le Maréchal d'Ancre, s'uniront bientôt à la Reine mere pour detruire celui qui s'étoit elevé sur les debris de la fortune de son Conchini. Heureuse! si Richelieu ne l'eût pas trahie, dans cette derniére affaire, comme Deageant & l'Evêque de Luçon lui même l'avoient sacrifiée dans la premiére, l'un pour se mettre à la place de Barbin, & l'autre pour se conserver dans le poste de Secretaire d'Etat.

Le Duc de Maïenne fut un des premiers que la Comtesse de Soissons gagna. Il étoit mécontent de ce que le Favori ne le ménageoit pas assez, & de ce qu'on ne lui paioit point certaines sommes dont le Roi lui avoit promis de le rembourser. La Comtesse étoit assurée du Duc de Longueville son beau-fils. Richelieu profita promptement de ces nouvelles brouilleries. Il sut reünir les esprits chagrins du gouvernement, & les attacher tous aux interêts de la Reine mere. En fort peu de temps le Comte & la Comtesse de Soissons, le Duc de Vendôme & le Grand-Prieur de France son frere, les Ducs de Maïenne, de Longueuille, de Rohan, & de Retz éclattérent contre le Favori. La difficulté c'étoit de mettre Epernon de la partie. On craignoit qu'il ne refusât à cause des grans Seigneurs qui en étoient déja. Il ne vouloit céder à personne, & les autres n'aimoient pas à dépendre de lui. On surmonta cet obstacle. Marie de Medicis lui fit de

Digitized by Google

de riches presens ; elle lui écrivit des lettres fort engageantes. La bonne Princesse croioit avoir dit les plus belles choses du monde dans une lettre qu'elle lui envoioit avec une montre garnie de pierreries. *Les diamans que j'ai fait mettre à la montre qu'on vous rendra de ma part, ne sont pas plus à l'épreuve du marteau, que l'affection que j'ai pour vous est à l'epreuve de tout ce qui seroit capable de la diminuer. La generosité avec laquelle vous m'avez servie, repasse aussi souvent & aussi reguliérement dans mon esprit, que l'éguille marque les heures differentes sur le cadran.* Ces expressions recherchées qui sont plus du genie Italien, que la simplicité Françoise, gagnerent moins le Duc d'Epernon, que le plaisir de s'imaginer que la Reine mere ne pouvoit rien faire sans lui, quoique d'ailleurs elle eût les plus grans Seigneurs du Roiaume à sa dévotion. Marie de Medicis se plaignoit de ce que son fils n'avoit point exécuté le Traité fait avec elle dans Angoulême. Que c'étoit flatter agreablement la vanité d'Epernon, que de recourir à lui comme au garant de ce que le Roi avoit promis à sa mere ! Le Duc n'étoit pas capable de resister à une tentation si delicate. Il pensa dez lors à servir tout de bon Marie de Medicis. 1620.

Le Duc de Savoie ne pouvoit pas demeurer long-temps en repos. N'aiant plus rien qui l'occupât en Italie, ou en Allemagne, il commençoit d'entrer dans les brouilleries de la Cour de France. Son Altesse étoit mecontente du Favori & des

Mi-

1620. *Histoire du Connetable de Lesdiguiéres. L. X. Chap. 4.*

Ministres. On ne paioit point les pensions promises à Charles Emmanuel & à ses enfans. Le Cardinal de Savoie n'avoit eu aucun benefice dans la derniere distribution, quoique le Roi lui en eût fait esperer, en lui donnant le beau titre de Protecteur de la Couronne de France à Rome; enfin on cessoit d'entretenir une Compagnie de Gendarmes au Prince de Piemont. Si Charles Emmanuel voulut tout de bon se déclarer pour la Reine mere, ou si ce ne fût qu'un artifice du Duc qui pretendoit se faire rechercher par le Roi, je ne puis pas le déterminer. Quoi qu'il en soit, la Cour en eut la peur tout entiére. Le Maréchal de Lesdiguiéres s'en étoit retourné dans son Dauphiné incontinent aprés l'acommodement de l'affaire de l'Assemblée de Loudun. Le Roi lui écrivit de veiller sur les demarches du Savoiard, par ce qu'on étoit averti de bonne part qu'il étoit d'intelligence avec Marie de Medicis. Lesdiguiéres toûjours un des plus intimes confidens de Charles Emmanuël, répondit à sa Majesté des bonnes intentions de la Maison de Savoie. Mais il se servit habilement de l'occasion pour remontrer au Roi que le Duc de Luines & les Ministres avoient eu tort de négliger ce Prince, & pour persuader à sa Majesté qu'il étoit à propos de menager la Maison de Savoie.

Le Roi fait diverses

Luines travailloit de son côté à se fortifier contre le grand nombre d'ennemis qu'il

qu'il se voioit sur les bras. Il se tenoit assuré du Prince de Condé : & son grand dessein, c'étoit de mettre encore le Duc de Guise dans ses intérêts. On proposa pour cet effet un double mariage dans la Maison de Guise. Condé donnoit sa fille au Prince de Joinville fils aîné de Guise ; & le Duc de Joieuse son troisiéme fils devoit épouser la fille du Duc de Luines. On dressa des articles, quoique ces deux derniers fussent des enfans encore à la mamelle. On dit que le Duc de Guise prenant la plume pour les signer, fit semblant de réver à la maniere d'un homme qui cherche à se souvenir de quelque chose. Le Roi lui aiant demandé le sujet de sa reverie subite ; *je vous proteste, Sire,* dit-il, *que j'ai oublié mon nom : je tâche de le rappeller das ma mémoire.* Quelques-gens sourirent alors. Ils comprenoient fort bien que le Duc vouloit dire qu'il craignoit de n'être plus ce même Guise, chef d'une branche de l'ancienne Maison de Loraine, aliiée à tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Europe, lequel immédiatement aprés avoir signé les articles du mariage de son fils aîné avec une Princesse du sang, promettoit de donner le troisiéme à la fille d'un homme tout nouvellement sorti de la fauconnerie du Roi. On parloit encore de marier le Duc d'Anjou à la Princesse de Monpensier fille de la Duchesse de Guise, & de donner Henriette de France au Comte de Soissons. Ce fut un pretexte d'envoier Brantes frere du Favori à Angers. Nous le nommerons desormais

1620. tentatives pour engager Marie de Medicis à venir auprés de lui.

Gramond Historiarum Galliæ. L.V. 1620. *Vittorio Siri Mémorie recondite. Tom. V. pag.* 106. 107. 108. *&c.*

1620. ſormais le Duc de Luxembourg. Il devoit demander le conſentement de Marie de Medicis pour le mariage de ſes deux enfans, & lui propoſer de venir à la Cour. On eſperoit que ſon parti qui groſſiſſoit tous les jours, ſe diſſiperoit, dez qu'elle ſeroit auprés du Roi, qui la feroit obſerver avec ſoin. La Reine mere parut contente des mariages projettez. *On finira l'affaire,* dit-elle, *quand je ſerai à la Cour.* C'étoit donner une ouverture à Luxembourg de la preſſer de s'y rendre au plûtôt. Il n'y manqua pas. *Je ne puis y aller avec honneur*, repartit-elle, *à moins que le Roi ne donne une Déclaration capable de reparer l'injure faite à ma regence dans celle que M. le Prince a obtenuë.*

Luxembourg ne put tirer autre choſe d'une Princeſſe irritée, que la retraite du Duc de Maïenne rendoit encore plus fiere & plus ferme dans la reſolution de ſe venger du Favori. Maïenne partit de Fontainebleau, ſans prendre congé du Roi, & il alla en grande diligence dans ſon Gouvernement de Guienne. On ne douta plus à la Cour que la partie ne fût liée & que la guerre civile ne ſe rallumât bien-tôt en France. Le Maine confident du Favori eut ordre de courir au plûtôt en Guienne, & d'y porter des lettres du Roi aux Gouverneurs des places importantes, & ſur tout à celui de Blaïe. Loüis les exhortoit à lui demeurer fideles, & à n'entrer point dans les factions qui ſe formoient contre ſon ſervice. Le Duc de Monbazon fut depeché

Lumiéres

à la

Digitized by Google

à la Reine mere. Il devoit lui faire de nouvelles instances de la part de Louïs de venir auprés de lui, & la menacer même, *que si elle ne vouloit pas faire la chose de bonne grace, on l'iroit querir.* Le Roi s'avança en effet à Orleans. Comme l'Assemblée de Loudun s'étoit déja separée, le monde jugea que le dessein principal du voiage, c'étoit d'intimider Marie de Medicis constante dans sa resolution de demeurer à Angers, elle allegua diverses raisons à Monbazon pour se dispenser d'aller à la Cour. Louïs fort chagrin de l'inflexibilité de sa mere prit alors la route de Paris. On blama le Favori d'avoir fait faire une démarche au Roi, qui ne servoit qu'à donner de nouveaux ombrages à une Princesse déja trop effarouchée. Luines s'en excusa en disant que le Roi n'avoit rien voulu omettre de ce qui pouvoit rassurer Marie de Medicis, & qu'il avoit offert à sa mere d'aller au devant d'elle jusques à Tours. La défaite paroissoit pitoiable. On voioit trop bien que le Roi ne s'en seroit pas retourné sur ses pas, s'il se fût senti assez fort pour aller tirer sa mere d'Angers, comme il fit quelque-temps aprés. L'Evêque de Luçon n'étoit pas encore gagné.

1620. *pour l'Histoire de France.*

Le pauvre Duc de Luines se trouvoit fort embarassé. Le Prince de Condé l'exhortoit de toute sa force à n'avoir plus de ménagemens pour une Princesse qui se déclaroit son ennemie irréconciliable, & à la reduire une bonne fois. Le Cardinal de Retz, le Jesuite Arnoux, & quelques au-

Vittorio Siri Mémorie recondite. Tom. V.

 tres

1620. pag. 110. 111. 112. 122. tres confidens du Favori, lui conseilloient le contraire. Ceux-ci craignoient que Condé devenu trop puissant par l'entier abaissement de la Reine mere, ne pensât à se rendre le maître absolu de tout, à diminuer l'autorité du Favori, & à ne mettre que ses creatures en place. Le Nonce Bentivoglio reflechissant sur cette situation de la Cour de France, écrivoit de fort bon sens à Rome, que Louïs ne se mettoit pas en peine d'être Roi, puisqu'il s'appliquoit si peu à ses affaires. *L'autorité souveraine*, ajoutoit-il, *est ici à proprement parler un benéfice vacant. Le Duc de Luines qui en joüit, veut s'en conserver la possession. La Reine mere, le Prince de Condé, le jeune Comte de Soissons même, les Ministres d'Etat, quelques grans Seigneurs, tous ces gens-là disputent en diverses maniéres le benéfice au Favori. A moins que le Roi ne se reveille de son assoupissement, il est à craindre que chacun des contendans n'atrappe un morceau, & que Louïs n'ait plus que le nom de Roi.* Luines qui voit bien que le contrepoids de la Reine mere ne lui est pas inutile contre le Prince de Condé, & qu'un Favori se maintiendra mieux entre deux puissans partis qui doivent le rechercher à l'envi; à cause du grand crédit qu'il a sur l'esprit de son maître; Luines, dis-je, fait encore de nouveaux efforts pour dissiper les soupçons de Marie de Medicis.

Blainville alla plusieurs fois à Angers pour la fléchir. Il lui promit les choses du monde les plus avantageuses de la part du

Favo-

Digitized by Google

Favori, si elle revenoit à la Cour. Mais Blainville gâta tout en voulant lui persuader que Luines étoit fort bien intentionné pour elle. *M. le Duc de Luines a toûjours eu infiniment de respect pour vous, Madame,* lui disoit-il. *On lui a souvent parlé de mettre vôtre Majesté à Vincennes, ou de la releguer à Florence. Quelques-gens lui ont donné des conseils plus violens encore: ils ont tâché de lui persuader que sa fortune ne seroit jamais bien assurée, tant que vôtre Majesté pouroit la traverser. M. de Luines a rejetté ces propositions avec indignation, avec horreur. Quelle difficulté vôtre Majesté peut-elle raisonnablement faire de se fier à un homme qui ne pense qu'à se conserver les bonnes graces du Roi par des moiens innocens & honnêtes.* 1620.

Ces remontrances firent un effet directement contraire à ce que Luines & Blainville attendoient. Marie de Medicis venant à réflechir sur les dangers qu'elle avoit courus & qu'elle pouvoit courir encore, sa fraieur fut si grande, qu'elle resolut de ne s'exposer pas une seconde fois. *Je ne trouve aucune seureté pour moi à la Cour,* répondit-elle à Blainville. *Si le Roi veut bien permettre que quelques Princes ètrangers, ou certains de France, soient garants que je n'y serai point maltraitée, je suis bien-aise de vivre auprés de lui. Je me contenterai même de la parole de M. de Guise, ou de l'assurance du Parlement de Paris.* Toutes ces réponses ne tendoient qu'à rendre la négociation plus difficile & à trainer l'affaire en longueur. Il paroissoit que Marie de Medicis cher-

 choit

Digitized by Google

1620. choit à mettre de ſon côté ceux qu'elle demandoit pour garants. On crut que les Archiducs des Païs-Bas, ou le Duc de Savoie, étoient les Princes étrangers qu'elle vouloit pour caution. Le Roi la ſoupçonnoit d'avoir de grandes intelligences à la Cour de Bruxelles & à celle de Turin. Le Nonce Bentivoglio ſe donnoit de grans mouvememens en apparence pour ajuſter les affaires. Mais & le Miniſtre du Pape & ceux du Roi d'Eſpagne, voiant que leur projet d'une guerre de Religion échouoit, furent bien-aiſes que le Roi occupé chez lui d'une autre maniere, ne pût ſe mêler des affaires d'Allemagne que par la voie de la négociation.

Luines tâche de ramener les Ducs de Maïenne & d'Epernon.

Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 111. Vie du Duc d'Epernon. L. VIII.

Les Ducs de Maïenne & d'Epernon étoient les deux Seigneurs les plus capables de faire bien valoir les pretenſions de la Reine mere. Le Favori tenta de les ramener. Bellebat fut envoié au Duc de Maïenne. Il lui portoit des lettres fort obligeantes du Roi qui invitoit le Duc à revenir auprés de ſa Majeſte. Maïenne s'excuſa le plus honnêtement qu'il pût. *Je ſuis plus utile au Roi dans mon Gouvernement qu'à la Cour*, diſoit-il. Et dans la réponſe à la lettre de Louïs, il fit mille proteſtations d'un attachement inviolable au Roi & d'une volonté ſincere de n'entrer dans aucune faction contraire au ſervice de ſa Majeſté. La Cour ne ſe contenta point de ces termes generaux qui ſignifient ce que chacun veut. Elle étoit bien avertie que Maïenne entretenoit une gran-

Digitized by Google

grande correspondance ... les Ducs de 1620.
Monmorenci & d'Epernon; que le Parlement de Bourdeaux étoit à sa devotion, que le Duc étoit allé à Blaïe pour gagner Aubeterre Gouverneur de la place, mécontent de ce qu'il n'avoit pas eu le Cordon-bleu; enfin, qu'il négocioit avec tous ceux qui commandoient dans le voisinage de la Guienne. Le premier que Luines depécha au Duc d'Epernon, aiant rapporté seulement ce que le vieux courtisan ne cachoit à personne & ce qu'il étoit bien-aise de faire savoir au Favori, on lui envoia Toiras homme habile & penetrant. Il trouva le Duc dans sa maison de Plassac, qui lui montra en riant des instrumens pour cultiver des fleurs & des arbres. Toiras ne fut pas si simple que d'en croire Epernon sur sa parole. Il étoit trop visible que le Duc pensoit à toute autre chose qu'au jardinage. Epernon qui avoit conçu de l'estime pour Toiras, s'ouvrit enfin un peu plus à lui. *J'ai sujet de me plaindre*, dit-il, *de ce que M. de Luines n'a pas tenu les paroles qu'il m'avoit données. Mais à Dieu ne plaise que j'entre jamais dans une guerre civile pour mes intérets particuliers. Je serai ami & serviteur de M. de Luines, dez que la Reine mere sera contente de lui.*

Le Comte & la Comtesse de Soissons, le Duc de

Tout cela jettoit le Favori dans une étrange perplexité. Elle devint encore plus grande, quand il apprit que le Duc de Vendome qui s'étoit retiré d'abord dans sa maison d'Anet, avoit pris le che-

1620.

[illegible]me & plusieurs autres Seigneurs se retirent de la Cour.

min d'Angers [illegible] de Nemours y arriva presqu'en même-temps. Enfin, Bassompierre vint dire à Luines, que la Comtesse de Soissons se preparoit à partir avec son fils, & que le Grand-Prieur de France les acompagnoit. On proposa d'abord de les arrêter : mais quand il fut question de prendre des mesures pour l'exécution, le Duc de Luines se trouva tellement embarassé qu'il ne savoit à quoi se resoudre. Il consulta Bassompierre. L'adroit, & peut être malin Courtisan, sembla prendre plaisir à le jetter dans une plus grande incertitude, en lui proposant divers expediens. Bassompierre content d'avoir fait sa cour en rapportant ce qu'il avoit appris du complot, ne vouloit-il point donner le temps à la Comtesse & aux autres de s'enfuir, pendant que Luines delibereroit? Plus incertain qu'auparavant, le Favori demanda le sentiment des Ministres d'Etat. Bassompierre s'offre à les aller consulter de sa part. Le Cardinal de Retz & quelques autres n'osoient conseiller qu'on arretât un Prince du sang. Ils craignoient que sa mere, ou lui ne s'en vengeassent un jour. On s'arrêta donc au sentiment du Président Jeannin. *Il faut laisser partir M. le Comte & M. la Comtesse*, disoit-il. *Quel avantage peuvent-ils apporter au parti de la Reine mere. Ils y causeront de nouveaux embaras & de la division par leurs prétensions & par les esperances dont ils se flattent. Puisque le fils & la mere sont mal-intentionnez pour le service du Roi, ne vaut-il pas*

Journal de Bassompierre.

pas mieux qu'ils ſoient hors de Paris? Sa Majeſté n'oſeroit en ſortir, s'ils y demeuroient. Tous les Princes s'en iront: aions un peu de patience. Ils écouteront bien-tôt les propoſitions qu'on peut faire à chacun eu particulier. Dez que vous en ramenerez un, les autres le ſuivront de prés: ſemblables à des moutons qui ſautent tous aprés celui d'entr'eux qui a le premier franchi le pas. L'avis parut d'autant meilleur, que le Roi s'en étoit bien trouvé plus d'une fois. On laiſſa faire tous ceux qui eurent envie de ſe retirer de la Cour. 1620.

Celle d'Eſpagne eut ſes revolutions comme les autres. Sandoval Duc de Lerme & depuis Cardinal, avoit gouverné avec une autorité abſoluë depuis le commencement du regne de Philippe III. mais ce fut avec ſi peu de bonheur ou d'habileté, que ſes ennemis eurent de fréquens ſujets de crier contre ſon miniſtére. Roderic Calderon qu'il avoit élevé à la charge de Secretaire d'Etat, ne fut pas moins puiſſant auprés du Duc, que le Duc auprés du Roi. Le Favori du premier Miniſtre étoit celui qui avoit le plus de crédit à la Cour. Mais l'orgueil de Calderon qui de fils d'un pauvre ſoldat de la citadelle d'Anvers devint extrémement riche & puiſſant, fut bien-tôt inſupportable à tout le monde. On l'accuſoit de pluſieurs crimes énormes. Les ennemis du Cardinal Duc diſoient, qu'il s'étoit ſervi de Calderon pour empoiſonner la feu Reine d'Eſpagne, & pour commettre pluſieurs autres violences atroces.

Revolution à la Cour d'Eſpagne.

Nani Hiſtoria Veneta. L. IV.

1620. ces. Soit que Sandoval ne ſentît pas ſa conſcience aſſez nette; ſoit qu'il craignît les effets de l'envie & de la jalouſie des Grans preſque tous ſoulevez contre lui, Sandoval, dis-je, fut bien-aiſe de prendre la pourpre de Cardinal. Elle eſt d'un grand uſage pour ſe mettre à couvert d'une infinité de recherches & de pourſuites. On ne ſait ſi le Duc d'Uçeda avoit quelque chagrin ſecret contre le Cardinal Duc, ou s'il voulut habilement prendre quelques précautions pour n'être pas enveloppé dans la diſgrace de ſon pere, & pour remplir même ſa place; quoiqu'il en ſoit il y eut cela d'extraordinaire dans la chute du premier Miniſtre d'Eſpagne; que ſon fils ſembla y contribuer plus qu'un autre. Et lorſque le Cardinal Duc faiſoit encore quelques efforts pour ſe maintenir, Uçeda ſe ſervit du Confeſſeur du Roi pour achever de perdre ſon pere dans l'eſprit de ſa Majeſté. Lerme eut ordre de ſe retirer dans une de ſes terres, Uçéda devint le maître des affaires, & Calderon chargé de toute la haîne publique, fut condamné quelque-temps aprés à mourir par la main du boureau. Ses Juges le declarérent innocent de l'accuſation intentée contre lui d'avoir empoiſonné la Reine.

Le Duc d'Oſſone penſe à ſe faire Roi de Naples.

Don Pedro Giron Duc d'Oſſone Viceroi de Naples avoit marié ſon fils à la fille du Duc d'Uçeda, il eſperoit que cette alliance lui féroit obtenir plus facilement la continuation de ſon emploi, malgré les

les oppositions de la Noblesse Neapolitaine qui le haïssoit mortellement, & qui envoioit sans cesse des mémoires & des plaintes contre lui à la Cour de Madrid. Ossone avoit pris un soin particulier de se faire aimer du peuple & de le mettre à couvert de la tirannie des Seigneurs du Roiaume. Qu'il y avoit plus de politique & de dissimulation, que d'amour de la justice dans cette droiture affectée, la suite en fut une preuve manifeste. La Noblesse Neapolitaine le remarquoit assez, l'envie de se défaire d'un Viceroi, qui par des maximes opposées à celles de ses predecesseurs, sembloit vouloir s'enrichir aux dépens des Nobles en soulageant le peuple, étoit cause qu'on envenimoit & qu'on donnoit des interpretations sinistres à tout ce que le Viceroi faisoit de meilleur en apparence. Il avoit gouverné avec une autorité souveraine durant le ministére du Cardinal Duc de Lerme: mais la face des affaires changeoit, quoique le Duc d'Uçeda succedât à son pere. Uçeda qui avoit decrié lui même l'administration du Cardinal Duc, ne se faisoit pas une affaire de conserver ceux que son pere avoit mis en place. Si l'ambition du Duc d'Uçeda le portoit à sacrifier à la haine publique le plus intime confident & pour ainsi dire le premier Ministre de son pere, & à le releguer lui même dans ses terres, Ossone sembloit ne devoir pas esperer qu'Uçeda eût plus d'égard à l'alliance qu'ils avoient contractée ensemble par le mariage de leurs enfans, qu'il n'en avoit

1620.

Nani Historia Veneta. L. IV. Histoire du Connétable de Lesdiguiéres. L. X. Chap. 1.

Digitized by Google

1620. eu pour les liens les plus sacrez de la nature. Le Viceroi craignoit encore que ses ennemis ne trouvassent de quoi le perdre sans ressource à la Cour. Il s'étoit soutenu principalement par ses intrigues avec Calderon ; il lui avoit fait confidence de ses desseins & de ses actions les plus secretes: tout pouvoit se decouvrir dans les papiers de Calderon saisis pour lui faire son procés. Dans une si grande agitation d'esprit, Ossone qui desesperoit presque de trouver de la seureté pour sa personne s'il retournoit en Espagne, commença de prêter l'oreille aux insinuations de La Verriére Gentilhomme François & Capitaine de ses Gardes, qui lui parloit sans cesse de profiter de l'occasion de se faire Roi de Naples & peut-être des deux Siciles.

Elle auroit pû tenter un homme moins ambitieux & moins entreprenant que le Duc d'Ossone. Il lui sembla que la chose valoit bien qu'on prît secretement quelques mesures, & qu'il sondât du moins la disposition de ceux dont le secours lui seroit necessaire, pour reüssir dans une pareille entreprise. Le Viceroi fut d'autant plus hardi que son fils étoit alors auprés de lui. Il l'avoit fait venir à Naples avec sa nouvelle épouse. De maniere que la Cour de Madrid n'avoit plus, pour ainsi dire, d'otage de la part du Duc d'Ossone ; au lieu qu'il en avoit un dans la personne de la fille du Duc d'Uçeda. Cette consideration devoit porter le premier Ministre à défendre, ou

du

du moins à ménager le Viceroi de Naples. 1620.
Vous ne pouvez presque plus douter que vous ne soiez bien-tôt perdu à la Cour de Madrid, disoit Verriere au Duc d'Ossone. *Le premier Ministre vôtre allié ne veut pas; peut-être n'est-il pas capable de vous defendre contre la malignité opiniatre de vos ennemis. Voici, Monseigneur, une belle occasion, je ne dis pas de mettre vôtre fortune à couvert; mais de l'augmenter d'une maniére digne de la réputation que vous avez acquise dans le monde. Le temps des revolutions extraordinaires; c'est le temps le plus propre à l'exécution des grans desseins. Mais il faut un peu de diligence dans ces momens précieux. La temerité y est souvent plus necessaire, qu'une lente & mure déliberation. Tous les hommes meurent également. La gloire qu'ils ont méritée durant leur vie; c'est la seule distinction qui leur reste aprés la mort. Vôtre personne ne seroit pas en seureté à Madrid. Dans cette situation, un cœur noble & élevé doit chercher du moins à montrer au monde, que ses ennemis n'avoient pas tort de vouloir se défaire d'un Seigneur, dont le mérite & la reputation donnoient même de l'ombrage à un puissant Monarque.*

Non content d'exciter la vanité naturelle du Viceroi, Verriere lui representoit encore que l'entreprise étoit extrémement facile. *Vous avez*, poursuivoit-il, *Une armée de quinze ou seize mille hommes; vint galéres & autant de gallions bien armez & bien équippez. La plus grande partie de l'artillerie, & les meilleures places du Roiaume sont*

Digitized by Google

1620. *entre vos mains. Trouvera-t-on jamais une conjoncture plus favorable ? Toutes les Puissances de l'Europe conspirent à l'abaissement de la Maison d'Autriche. La Bohéme, la Hongrie, & plusieurs Provinces voisines, sont ou revoltées, ou prêtes à secouer le joug. Une partie des meilleures troupes du Roi Catholique marchent au secours de Ferdinand. L'autre n'ose abandonner les Païs-Bas. Que sait-on si les Etats des Provinces-Unies impatiens de profiter de l'occasion, ne rompront point la treve? Le Duc de Savoie meurt d'envie de se jetter sur le Milanois. Les Venitiens s'intriguent pour soulever toute l'Italie contre la domination Espagnole. Où le Conseil de Madrid trouvera-t-il des troupes à vous opposer? En Espagne? on y manque d'hommes. En Sicile? Elle est menacée d'une invasion des Turcs. Dans le Duché de Milan? Les mouvemens continuels de Charles Emmanuel & des Venitiens tiennent le Gouverneur en échec. Le Roiaume de Naples est donc à vôtre discretion. Philippe n'est point en état de vous empécher de vous en rendre le maître, quand il vous plaira. Dez que vous aurez levé l'étendard, la France & les autres Puissances jalouses de la grandeur de la Monarchie d'Espagne peuvent-elles manquer de se déclarer pour vous?*

Le Duc d'Ossone opposoit deux choses à son confident; la difficulté de gagner une Armée composée de nations differentes, d'Espagnols, de Vallons, d'Italiens, de François, & l'arrivée prochaine du Prince Philibert de Savoie Generalissime de la mer. Le Roi d'Espagne l'envoioit

à Na-

à Naples sous le pretexte d'une armement contre les Turcs. Mais on croioit que Philibert avoit un ordre secret de veiller sur les desseins & sur les actions d'un Viceroi, que la Noblesse du païs tâchoit de rendre suspect. *Ces reflexions ne doivent pas vous arrêter, Monseigneur*, repliqua Verriere au Duc, *les Italiens & les François de l'armée se déclareront pour vous à la premiere sollicitation. Les Espagnols & les Vallons, nous les ferons bien donner dans le piége. Que l'on demeure quelque temps sans les païer; la plûpart se mutineront infailliblement. Vous ne l'ignorez pas. Lors que le plus grand nombre commence une sedition militaire, le reste suit bien-tôt. Vous pourez alors gagner les Espagnols & les Vallons en rejettant sur les Thresoriers du Roi la négligence de paier les troupes: Et si vous leur distribuez un peu d'argent de vôtre bourse particuliere; ils vous éleveront au ciel; ils feront tout ce que vous voudrez. Il ne restera plus qu'à fomenter le mécontentement & à faire sentir aux soldats qu'une révolte ne se pardonnant guéres, il est de leur sureté de se mettre à couvert du ressentiment de la Cour de Madrid. Charmez de vôtre génerosité, ils se jetteront d'eux mêmes entre vos bras. Pour ce qui est du Prince Philibert, on peut se cacher à lui. S'il demande des hommes & des vaisseaux; c'est à vous de lui fournir ce que vous jugez à propos. Donnez ceux qui sont moins à vôtre devotion. Il est facile de menager si bien les choses, que vous demeuriez toûjours superieur. Que poura-t-il faire alors contre vous?*

1620.

Digitized by Google

1620. Le desespoir jette les lâches dans la crainte & dans l'abattement; au lieu qu'il donne de la colere & de la resolution aux gens de Cour. Offone qui enrageoit de ne voir plus de jour à se maintenir dans son emploi, aprés avoir travaillé plus qu'aucun autre à relever la réputation de son Prince presqu'entierement perduë en Italie, Offone, dis-je, se rendit à des remontrances qui flattoient son humeur ambitieuse & vindicative. Toûjours maître des passions diverses dont il étoit agité, il eut la prudence de ne rien precipiter. Le Viceroi voulut premiérement voir, quel secours il devoit attendre des Puissances voisines & interessées à l'abaissement de la Maison d'Autriche. Il depécha Veynes Gentilhomme Dauphinois en France, avec ordre de sonder en passant le Duc de Savoie, & le Maréchal de Lesdiguiéres. Offone fit tenter encore le Senat de Venise. Il étoit bien difficile que des gens qui haïssoient mortellement le Viceroi de Naples à cause de ses entreprises continuelles dans leur golphe, & qui l'avoient accusé d'avoir voulu mettre leur ville à feu & à sang, voulussent l'aider à se faire Roi. Cependant Offone se flatta que la passion que les Venitiens temoignoient de voir les Espagnols chassez de l'Italie, les porteroit du moins à recevoir les excuses qu'il leur envoioit faire de tout ce qui s'étoit passé. Il en rejettoit la faute sur le Conseil de Madrid qui lui avoit envoié des ordres précis. Soit que le Vice-

roi

Digitized by Google

roi fût trop generalement haï des premiers 1620.
de la République ; soit qu'ils se defiassent des forces & de la dexterité du Duc d'Ossone pour reüssir dans un si grand projet, on ne voulut point y entrer. En attendant le retour de Veynes, le Viceroi redoubla ses soins & son application pour gagner les bonnes graces des habitans de Naples. Le Magistrat qui s'y nomme *l'Elu du peuple*, homme d'esprit & entreprenant, fut de l'intrigue. Il servit si bien le Duc d'Ossone, que la multitude charmée du Viceroi le plus humain & le plus juste en apparence qu'elle eût encore vû, étoit disposée à faire tout pour lui. Une action du Duc acheva de gagner le peuple. En passant par l'endroit où les vivres apportez au marché se pesent pour faire païer l'impost mis dessus, le Viceroi tire son épée & coupe les cordes qui soutenoient les balances, en donnant à entendre que dans sa pensée, les hommes doivent joüir aussi librement des fruits de la terre, que de la lumiére & des influences du ciel.

Les incertitudes du Conseil de France sont cause que le Duc d'Ossone se desiste de son entreprise.

Charles Emmanuel & Lesdiguiéres ne manquérent pas d'aprouver le dessein du Duc d'Ossone. Le Maréchal en écrivit aux Ministres de France, & le Prince de Piémont qui se trouvoit alors à Paris pour la conclusion de son mariage avec la sœur du Roi, remontra souvent à Loüis & à son Conseil, combien il étoit important d'aider le Viceroi de Naples, & de profiter de son ambition pour chasser les Espagnols de l'Italie. Soit que les brouilleries do-

mesti-

1620. mestiques occupassent trop les Ministres de France; soit que Luines pensât plus à l'établissement de sa fortune qu'aux veritables interêts de son maitre; soit que certains Pensionnaires secrets du Roi d'Espagne détournassent habilement un coup qui pouvoit être fatal à sa grandeur, le Conseil de France ne répondit point avec chaleur aux propositions du Duc d'Ossône. L'affaire fut renvoiée au Duc de Savoie & au Maréchal de Lesdiguiéres, parce qu'étant plus prés de l'Italie, ils pouvoient mieux juger des mesures qu'il faudroit prendre. Le Viceroi fut assez content de cette réponse. Il crut venir plus promptement à bout de son projet, s'il avoit seulement à traiter avec le Duc de Savoie & avec le Maréchal de Lesdiguiéres, gens à sa portée & capables de bien conduire les plus grandes affaires. Ossône continua de se fortifier, & d'éluder les propositions artificieuses que ceux du Conseil d'Etat, lui faisoient de disperser en differens endroits, les forces qu'un Viceroi dont ils croioient devoir se défier, ramassoit dans le cœur du Roiaume. Le Duc se confirmoit d'autant plus dans son dessein, que la Noblesse Neapolitaine faisoit encore de nouvelles deputations à la Cour de Madrid contre lui. Il s'appliqua même à gagner à force de presens Borghese Cardinal neveu, persuadé que pour reüssir dans son entreprise, il devoit faire du moins en sorte que le Pape ne lui fût pas tout à fait contraire.

Histoire du Connétable de Lesdiguiéres. L. X. Chap. 1. & 2.

Ver-

Verriére preſſoit le Viceroi de ne perdre point de temps. *Monſeigneur*, lui diſoit-il, *Une pareil projet ne s'exécute pas impunément à demi. Dez que vous ſerez ſuſpect à la Cour de Madrid, il n'y a plus de ſeureté pour vous en Eſpagne. Eſperer ſeulement de s'élever au deſſus de la condition de ſujet, c'eſt un crime qui ne s'y pardonne pas. Les belles promeſſes que le Roi Catholique vous fera deſormais, ne ſeront que des pieges tendus pour vous tirer d'un païs où vous étes trop puiſſant, & pour vous mettre enſuite entre les mains des Magiſtrats. Les principaux Seigneurs de Naples ſe liguent contre vous; ils ne vous laiſſeront jamais en repos. Le moien le plus ſûr de les arrêter, c'eſt de vous mettre en état de les punir comme des ſujets, au lieu de vous amuſer à les combattre comme des ennemis. Tout le peuple eſt pour vous. On vous menace de vous demander compte de vôtre adminiſtration. Montez ſur le throne qui ſe preſente à vous; & vos ennemis deviendront vos comptables.* Quelque grande que fût la diſpoſition du Duc d'Oſſone à ſuivre les avis de ſon confident, il voulut avoir encore des aſſurances plus poſitives du ſecours qu'il devoit attendre du Roi de France. On renvoia Veynes à Turin, à Grenoble, & à Paris. 1620.

Le Duc de Savoie & le Maréchal de Leſdiguiéres agirent fortement auprés du Roi pour obtenir de bonnes paroles en faveur d'Oſſone. Mais les Miniſtres de Louïs lui conſeillérent de promettré quelques aſſiſtances ſous main, & de ne s'engager

1620. gager point à ſecourir ouvertement un ſujet mécontent, qui pouvoit ſe remettre bien avec ſon Roi. La Cour de France ſe défia même de Charles Emmanuël, on s'imagina qu'il ne demandoit qu'à trouver l'occaſion de cauſer une rupture entre les deux Couronnes, dans le deſſein de profiter lui ſeul des mouvemens qui ſe feroient en Italie. Dez que le Duc d'Oſſone s'apperçût que la France ne vouloit pas s'engager à le ſecourir ouvertement, il ſe deſiſta de ſon entrepriſe. Afin d'effacer les impreſſions ſiniſtres que ſa conduite avoit données, il uſa de quelques artifices capables, à ſon avis, de faire croire au Roi d'Eſpagne, que le Duc de Savoie & le Maréchal de Leſdiguiéres lui faiſoient des propoſitions qu'il rejettoit avec hauteur. Ainſi le Roi de France perdit en un an l'occaſion d'enlever deux Roiaumes à la Maiſon d'Autriche. Un zele de religion mal-entendu l'empécha d'appuier les juſtes prétenſions de l'Electeur Palatin à la Couronne de Bohéme; & l'humeur timide ou intereſſée du Favori & des Miniſtres de Louïs, arrêta les deſſeins du Duc d'Oſſone ſur le Roiaume de Naples, qui ne paroiſſoient pas trop mal concertez.

Le Cardinal de Borgia eſt fait Viceroi de Naples à la

Uçeda ſon allié fit inutilement tous ſes efforts pour le maintenir dans ſon emploi. Un Capucin acheva de perdre le pauvre Viceroi. Ses ennemis avoient envoié ce Moine à Madrid pour y preſenter de nouveaux memoires contre Oſſone. On tâcha d'ar-

Digitized by Google

d'arrêter le Capucin à Génes : il s'échappa. Le Duc d'Uçeda sut empécher l'effet des mauvais offices du Moine envoié. Mais le Capucin étant tombé dangereusement malade, il mit entre les mains du Nonce du Pape une lettre foudroiante contre le Duc d'Offone adreffée au Roi. En prenant l'air & les maniéres de Prophete, le Moine moribond menaçoit sa Majesté des jugemens les plus terribles de Dieu, à moins qu'elle ne remédiât promptement aux desordres que le Duc d'Offone causoit dans le Roiaume de Naples. Philippe timide & superstitieux fut frappé de ce que lui disoit un mourant à qui certain exterieur dévot & mortifié avoit acquis une grande reputation de sainteté. Le Roi fit expedier incontinent les ordres nécessaires au Cardinal de Borgia pour aller de Rome à Naples en qualité de Viceroi. Le Duc d'Offone épuisa tous ses artifices pour parer le coup: Et ce fut en vain. Borgia s'avance jusques à Gaïete : mais il n'ose venir hautement à Naples. On craignoit que le Duc d'Offone ne fît soulever le peuple; & il avoit de quoi se defendre longtemps. Le Cardinal secondé par les ennemis de celui qu'il venoit chasser, entra secretement dans le chateau neuf de Naples, gagna les Officiers de la garnison Espagnole dans les autres chateaux de la ville, & se fit proclamer Viceroi. Offone surpris par ce coup imprevû, fit mine de ceder de bonne grace : il partit pour

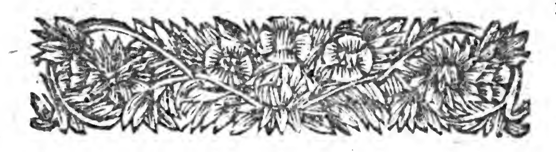
1620. place du Duc d'Offone. *Nani Historia Veneta. L. IV.* 1620. *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag.* 156. 157. 158. *&c.*

1620. pour l'Espagne; & se rendit à Madrid à fort petites journées. C'étoit pour donner le temps au Duc d'Uçeda d'appaiser le Roi. Ossone fut assez bien à la Cour jusques au nouveau regne de Philippe IV. Alors ses ennemis furent écoutez: On le mit en prison dans le dessein de lui faire son procés. Il y mourut accablé de chagrin & de maladie.



H. I.

Digitized by Google



HISTOIRE

DU REGNE

DE

LOUIS XIII.

Roi de France & de Navarre.

LIVRE XV.



Epuis la fameuse ligue du *bien public* sous Louïs XI, la France n'avoit point vû de parti plus puissant, que celui, à la tête duquel se mit l'an 1620. Marie de Medicis mere de Louïs XIII, sous le même pretexte spécieux, d'obtenir le soulagement du peuple & la reformation de l'Etat, que la bonne Princesse pouvoit acorder elle même, lorsque la providence de Dieu l'avoit mise à la tête des affaires. Cette seule reflexion fit douter de la sincerité de ses intentions.

Forces du parti de la Reine mere.

Mercure François 1620. Remontrance au Roi dans

Les

1620. *Les diverses piéces pour la défense de la Reine mere.*

Les gens d'esprit, que dis-je, les moins clairvoians du peuple, jugerent que la Reine mere cherchoit uniquement à chasser Luines, & à rentrer du moins en partie dans le gouvernement de l'Etat. *Elle ne veut pas d'autre réformation*, disoit-on communement. Si le peuple fit quelquefois des vœux pour Marie de Medicis, ce fut plûtôt un effet de la haine & de l'indignation publique contre la rapidité de la fortune d'un Favori sans aucun mérite, qu'une marque des bonnes espérances que la Reine mere eût données, de reparer le mal que sa mauvaise administration avoit fait. On vit sans regret la dissipation de son parti; on se mocqua des Seigneurs qui s'y étoient engagez mal à propos, on plaignit d'autant moins les pertes que firent quelques-uns d'entr'eux, qu'ils en avoient causé d'infiniment plus grandes au peuple pour contenter leur ambition. Cette malheureuse affaire lui couta plus de dix millions, le Roi en depensa plus de six pour dissiper le parti, Marie de Medicis deux pour le former, & les Seigneurs depenserent de même inutilement leur argent: quelques-uns perdirent encore leurs charges & leurs établissemens.

Le second Prince du sang, & dix-sept grans Seigneurs, Officiers de la Couronne, ou Gouverneurs de Province s'étoient mis de la partie. Le Duc de Longueville, le Grand-Prieur de France, & le Comte de Torigni tenoient toute la Normandie. Le Comte de Soissons assuroit le Perche & une

Digitized by Google

une partie du Maine. Le Duc de Vendôme étoit maître de quelques villes sur la riviére de Loir; le Maréchal de Bois-dauphin en tenoit d'autres entre la Sartre & la Maïenne. La Reine mere avoit Angers & le Pont de Cé. Les Ducs de la Tremoüille & de Retz possédoient de bonnes places en Poitou & en Bretagne. Le Duc de Rohan commandoit dans S. Jean d'Angeli, le Duc d'Epernon disposoit de l'Angoumois & de la Saintonge. Le Vicomte d'Aubeterre Gouverneur de Blaïe s'étoit declaré. La ville, le Parlement de Bourdeaux & toute la Guienne étoient à la dévotion du Duc de Maïenne. En un mot Marie de Medicis avoit pour elle une liziére de deux cent lieuës des Provinces maritimes de France depuis Dieppe jusques à l'embouchure de la Garonne, grand nombre de bonnes places dans tout le Roiaume, des Officiers braves & experimentez, d'habiles Genéraux, & des Seigneurs consommez dans les affaires civiles & militaires. Ils ne pretendoient pas s'amuser à prendre des villes. Leur dessein, c'étoit de former une armée puissante & nombreuse, de marcher vers Paris, & de mettre tout le peuple de leur côté, en demandant la réformation des abus & des desordres du gouvernement. Le projet étoit le plus beau du monde: mais rien ne fut jamais plus mal exécuté. Ils auroient pu le pousser loin, s'ils n'eussent pas eu une femme imprudente & mal-habile à leur tête; ou plûtôt si les principaux d'entr'eux; 1620.

eussent

Digitized by Google

1620. eussent pris la précaution de se rendre maîtres de sa personne, & de ne la pas laisser à la discretion de ceux qui pouvoient faire leur fortune en la trompant.

Le Roi envoie des Commissaires pour traiter avec la Reine mere.

Mercure François. 1620. *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag.* 123. 124. 125. *&c.*

Soit que le Prince de Condé se flattât d'augmenter considerablement son crédit en se faisant donner le commandement d'une armée; soit qu'il cherchât à se venger de Marie de Medicis, il conseilloit au Duc de Luines d'attaquer le parti des mécontens à force ouverte, & de les reduire à venir implorer humblement la clémence du Roi. Le Cardinal de Retz & le Jésuite Arnoux étoient d'un avis contraire. A la sollicitation de Bentivoglio Nonce du Pape, ils representoient vivement au Favori que la voie de la négociation étoit la plus sûre, que la trop grande autorité du premier Prince du sang, n'étoit guéres moins à craindre, que le retablissement parfait de la Reine mere. On ne sait si Luines panchoit plus de ce côté-là; ou bien s'il eut seulement envie d'amuser Marie de Medicis, en lui faisant espérer de bonnes conditions, pendant que le Roi se prepareroit à s'avancer vers Angers avec ses meilleures troupes, avant que la Reine mere en eût assez pour se défendre. Quoiqu'il en soit, le Duc de Monbazon, Bellegarde grand Ecuier, du Perron Archevêque de Sens, & le Président Jeannin eurent ordre du Roi d'aller à Angers, faire des propositions de paix & d'acommodement à la Reine mere. Berule Genéral de l'Oratoire y fut envoié dans le même-temps: il eut encore

Digitized by Google

core les instructions secretes. Plus amoureux de la retraite & de sa Théologie sublime, que du grand monde & des intrigues de Cour, le bon Pere refusa d'abord avec humilité cette nouvelle commission, que le Roi, ou plûtôt le Favori lui donnoit à l'insçu du Prince de Condé. Mais on lui trouva des raisons de conscience pour obeïr à sa Majesté, comme il en avoit allegué, pour demeurer à la tête de sa Communauté naissante. 1620.

Bellegarde fut reçû Duc & Pair avant son départ, aussi bien que le Maréchal de Brissac. On envoioit celui-ci en Bretagne pour empécher que le Duc de Vendôme Gouverneur de la Province, n'y remuât en faveur de Marie de Medicis. La dignité de Duc & Pair, autrefois si considérable en France, s'avilit extrémement sous le regne de Louïs XIII. sous son fils elle a perdu entierement ce qui lui restoit encore d'éclat & de distinction. Il en a été de même du bâton de Maréchal de France. Un des grans secrets pour l'établissement du pouvoir arbitraire, ç'a été l'extinction des premieres charges de la Couronne, ou l'avilissement de celles qu'on a cru devoir conserver pour l'ornement de la Cour. Les Princes du sang ont encore un rang & une distinction considerable: mais en leur laissant certain dehors, on a eu soin de leur ôter toute sorte d'autorité. La Majesté du Souverain demande que ceux qui lui appartiennent de prés, soient respectez. Mais ce qu'on veut appeller *la raison d'Etat*,

Bellegarde grand Ecuier & le Maréchal de Brissac sont reçus Ducs & Pairs.

Mercure François. 1620.

Digitized by Google

1620. nom mistérieux & honnête dont la tirannie se couvre, ne permet pas que les Princes aient trop de part aux affaires. Ils y en devroient avoir beaucoup selon l'ancienne & véritable constitution du gouvernement de France. Leur naissance leur donne droit d'assister à toutes les déliberations importantes. Les Pairs de la Couronne ont les mêmes privileges. Mais & la multiplicité & le peu de crédit de ceux qu'on a revêtus de cette dignité depuis un siécle, les mettent hors d'état d'en soutenir les droits & les prérogatives.

Aprés la reünion de quatre des anciennes Pairies à la Couronne, des Fils de France & des Princes du sang furent créez Pairs. On donna ensuite la même qualité à quelques Seigneurs cadets de maison souveraine qui s'établirent dans le Roiaume. Les Monmorencis ne se croiant pas fort inférieurs à ceux qui se disent Princes étrangers dans un Etat où il n'y a point d'autres Princes, à proprement parler, que ceux du sang Roial; les Monmorencis, dis-je, & quelques autres Seigneurs d'une naissance illustre & distinguée, aspirérent à la dignité de Duc & Pair. Les Rois dont ils furent favoris, la leur donnérent. Depuis que les Gondis, les Joieuses, les Epernons, les Luines, les Lesdiguiéres l'ont obtenuë, tous les Gentilshommes se croient en droit d'y pretendre. Je ne sai comment ceux qui sont issus des anciennes & bonnes maisons du Roiaume, ne méprisent pas maintenant une dignité dont plusieurs gens d'une naiss-

naissance du moins assez médiocre se trouvent ridiculement revêtus. On dit que le Comte de Lauzun refusant la qualité de Duc & Pair que le Roi de France lui offroit, comme un premier dédommagement des avantages que sa Majesté lui avoit fait perdre, en rompant son mariage avec feu Mademoiselle d'Orleans, il rejetta la proposition avec une extréme hauteur. *Me faire compagnon de S. Agnan, de Noailles, & de Coislin*, dit le Comte, *par ma foi, j'aimerois autant devenir* frater *de Barbier*. Quoique l'expression soit basse & outrée, je lui saurois peut-être bon gré de sa fierté, s'il avoit voulu la soutenir. Mais on se lasse enfin de voir tant de gens qui nous reculent au-dessous d'eux. 1620.

Lettre de Bentivoglio Nonce du Pape à la Reine mere.

Bentivoglio Nonce du Pape avoit offert plus d'une fois les bons offices de son maître pour la réconciliation de Louïs avec sa mere. Il proposa d'aller traiter lui-même avec Marie de Medicis. Mais il étoit trop suspect au Prince de Condé & au Favori. On lui permit seulement d'écrire à la Reine mere, & de donner sa lettre à l'Archevêque de Sens. C'étoit une exhortation à la paix, qui fut renduë publique. J'en rapporterai un ou deux endroits. Ils nous découvrent les motifs & les intrigues de la Cour de Rome: ils servent encore merveilleusement à justifier la défiance continuelle des Protestans, & les précautions qu'ils prenoient pour se défendre en France & en Allemagne. En racontant ce qu'il avoit dit au Roi pour le porter à la paix,

Mercure François. 1620.

Digitized by Google

1620. Bentivoglio déclare sans façon qu'il a représenté à sa Majesté que les troubles domestiques l'empécheroient de donner le secours promis à l'Empereur contre les hérétiques d'Allemagne. Le Nonce exposant ensuite à Marie de Medicis les raisons qu'elle a de se reconcilier avec son fils, on ne fait aucune difficulté d'apprendre au monde, que la plus pressante de toutes, c'est la necessité de travailler incessamment à l'extirpation de l'heresie en France. *Sa Sainteté vous conjure, Madame*, dit le Ministre du Pape, *& j'en ai instamment supplié le Roi, d'éviter autant qu'il sera possible, tout ce qui est capable de porter les choses aux extrémitez, & de faire prendre les armes. Vous savez mieux que personne ce que c'est qu'une guerre civile. Ceux dont il dépend de la commencer, ne sont pas toûjours les maîtres de la finir. Elle est également pernicieuse aux vainqueurs & aux vaincus. Quand Dieu en veut punir les auteurs, les fleaux de sa colére se répandent sur la nation entiere. Les plaies mémes de la France rendent un témoignage déplorable à la verité de ce que je dis. L'herésie s'y est introduite parmi les desordres des guerres civiles. Elle a toûjours acquis de nouvelles forces dans la confusion que les troubles domestiques ont causée. Vôtre Majesté n'ignore pas que cette Monarchie ne pouvoit étre affligée d'un plus grand fleau, que celui de l'herésie. L'unique but de ceux qui en font profession dans ce Roiaume, c'est de former un gouvernement populaire directement opposé à la Monarchie du Roi, de la même maniére qu'ils*

qu'ils en ont déja formé un directement contraire à la Monarchie spirituelle de l'Eglise. Puis donc que l'herésie a pris sa naissance, & qu'elle s'est fortifiée durant les guerres civiles & la desunion du corps des Catholiques de cet Etat, il faut qu'à la faveur de la paix rétablie dans le Roiaume, & de la reünion parfaite des Catholiques, on vienne à bout d'abaisser & de détruire l'herésie. L'ame de cette union, Madame, ce doit être le Roi qui ne fait avec vous qu'une seule & même chose. 1620.

Et certaines gens viendront nous crier encore *à la sédition, à la revolte*, quand on leur parlera des mesures que les Protestans prenoient alors en France & en Allemagne pour se reünir & pour se défendre? Voici un Ministre de la Cour de Rome qui leur déclaroit tout publiquement, que Louïs trompé par de faux prétextes de religion, avoit contre les veritables intérêts de sa Couronne, & contre la justice même promis de secourir l'Empereur. Je dis *contre la justice*; car enfin l'Electeur Palatin avoit un droit légitime au Roiaume de Bohéme. Le même Italien dit encore que le Pape s'efforçoit d'établir une parfaite correspondance entre la France & la Maison d'Autriche, afin que ces deux puissances travaillassent de concert à la ruïne des heretiques en Allemagne. Si la Cour de Rome emploie ses bons offices à la reconciliation du fils & de la mere, ce n'est que pour rendre la destruction des Reformez de

Digitized by Google

1620. France & plus facile & plus prompte. Les Proteſtans n'auroient-ils pas été les hommes du monde les plus imprudens, s'ils n'avoient pas profité des avis que leurs ennemis vouloient bien leur donner.

Bentivoglio ne ſait pas l'hiſtoire, ou bien il avance à plaiſir d'inſignes fauſſetez. Qui lui a dit que ce qu'il lui plait d'appeller *l'Heréſie*, a pris naiſſance durant les guerres civiles? Une infinité de gens avoient embraſſé la Réformation avant le regne de François II. C'eſt le fameux Triumvirat, c'eſt le maſſacre de Vaſſi, qui ont allumé les premiéres guerres de Religion: Et à qui ces deux choſes doivent-elles être imputées? aux intrigues de la Cour de Rome & de l'Eſpagne, au zele impetueux & ſanguinaire des Catholiques. Où M. le Nonce a-t-il pris que les Réformez vouloient établir un gouvernement populaire en France? Ils avoient à leur tête les premiers Princes du ſang & des principaux Seigneurs du Roiaume. Les perſonnes d'un rang ſi elevé ne ſont pas pour la Democratie. Les Proteſtans ſont ennemis de la Monarchie ſpirituelle du Pape, donc ils ne ſont pas moins contraires à l'autorité des Rois. Quelle ridicule conſequence! Tel eſt pourtant le phantôme dont la Cour de Rome ſe ſert depuis long-temps pour effraier les Princes. Decouvrons le miſtere d'iniquité, puis qu'on nous y conduit. Voici le plus grand artifice du Pape pour établir ſa Monarchie ſpirituelle. Les Rois & les Souverains tendent ordinairement à ſe ren

dre

dre maître absolus. La Cour de Rome les 1620.
flatte de les aider par le moien de la Religion à l'établissement de la tirannie temporelle, pourvû qu'ils lui permettent de tiranniser les consciences. C'est par là que certains Princes entêtez du pouvoir arbitraire, preferent le Papisme à toute autre religion. Ils croient s'accommoder mieux avec le Pape, qu'avec leurs sujets. Dez que le Pape est reconnu pour le Vicaire de Jesus-Christ, il fournit aux Princes mille ressorts secrets & puissans pour rendre le peuple esclave. Le Papisme, c'est la religion la plus commode pour la tirannie. Il a pour but d'assujettir entiérement la raison. Dez que l'esprit se fait à l'esclavage, le cœur conserve rarement de l'amour pour la liberté. L'experience nous apprend que le pouvoir arbitraire est plus grand par tout où le Papisme est le mieux établi. C'est à quoi un peuple jaloux de sa liberté, ne sauroit trop penser.

Richelieu Evêque de Luçon empêche que la Reine mere ne suive les bons avis que les Seigneurs de son parti lui donnent.

Ni les remontrances des Commissaires du Roi, ni la lettre du Nonce, ne firent pas grande impression sur l'esprit de Marie de Medicis. Elle ne vouloit traiter que de concert avec les principaux Seigneurs de son parti. On lui répondit que le Roi n'entroit point en négociation avec ses sujets, & que s'il députoit des personnes distinguées pour savoir les intentions de la Reine sa mere; c'étoit une deference qu'il vouloit bien rendre à celle que la nature & la religion l'engagent à respecter. Quelqu'un proposa là dessus cet expedient, que la Comtesse de Soissons seroit presente, pour ménager les

1620. interêts de ſon fils & des Seigneurs mécontens lors que Marie de Medicis confereroit avec les Commiſſaires du Roi. Cette nouvelle delicateſſe de Louïs donne à penſer qu'il cherchoit tout au plus à détacher Marie de Medicis de ceux qui avoient embraſſé ſon parti. Louïs n'avoit-il pas negocié avec ſes ſujets dans la conférence de Loudun? Et ſur quoi fonde-t'on cette maxime: *Le Roi n'entre point en negociation avec ſes ſujets.* Ils peuvent avoir de juſtes démêlez avec lui. Comment les terminera-t-on, ſi ce n'eſt par la voie de la négociation? J'avouë qu'il faut avoir de grans égards & une extrême deference pour la Majeſté du Souverain. Le bon ordre l'exige. Mais s'il pretend auſſi preſcrire toûjours des loix abſoluës, il regarde ſes ſujets comme de francs eſclaves. La réponſe faite à Marie de Medicis, étoit un de ces principes de la politique introduite depuis quelque temps en France, ils tendent tous à l'établiſſement de la tirannie.

Memoires de Rohan. L. I. Vie du Duc d'Epernon. L. VIII. Vittorio Siri Memorie recondite pag. 131. 132. 133. &c.

On ceſſa de parler de conférence & de négociation, quand on eût appris que le Roi alloit en Normandie. Une perſonne plus clairvoiante que la Reine mere, auroit du moins commencé de ſe défier de Richelieu Evêque de Luçon. En detournant ſa maitreſſe de ſuivre les bons avis que lui donnoient les Ducs de Maïenne, de Rohan, & d'Epernon, il la mettoit à la diſcretion du Roi, dez qu'il auroit réduit le parti du Duc de Longueville en Normandie, qui n'etoit ni aſſez puiſſant, ni aſſez bien

bien lié pour tenir contre toutes les forces du Roi. Le Duc de Rohan étant allé offrir ses services à Marie de Medicis, il lui conseilla de se retirer à Bourdeaux auprés du Duc de Maïenne, qui avoit une bonne armée de dix-huit mille hommes. *Vous serez là, Madame, dans une entiere seureté*, disoit Rohan. *M. d'Epernon & moi joindrons M. de Maïenne au premier besoin. Si le Roi vient vous attaquer, nous aurons une armée nombreuse pour tenir la campagne. Un grand Parlement se declarera pour vous. Le Duc de Monmorenci & le Marquis de Châtillon vous donnent de bonnes esperances. Dez que vôtre Majesté sera dans le voisinage, ils se détermineront, & vous aurez encore le Languedoc & le Parlement de Toulouse. Si le Roi s'approche une fois de vous, toutes les villes lui ouvriront leurs portes; & quand on vous aura enlevé le Pont de Cé, où vôtre Majesté passera-t-elle la Loire pour nous venir joindre?* 1620.

Vos raisons sont les meilleures du monde, repliqua Marie de Medicis; *mais ne connoissez-vous pas M. d'Epernon? Si je vas à Bourdeaux, il aura du chagrin de ce que je lui préfere M. de Maïenne. Au reste, je suis mieux que vous ne pensez, dans Angers. La Comtesse de Soissons est sûre du Duc de Longueville son beaufils. Cela nous donne Dieppe. Nous tenons la ville & le château de Caen par le Grand-Prieur de France. Le Comte de Torigni dispose de la basse Normandie. M. de Longueville a son parti dans Rouën; & nous esperons que la ville & le Parlement se déclareront. En ce cas le Roi poura-t-il s'é-*

1620. *loigner de Paris?* Ces choses que l'Evêque de Luçon avoit eu grand soin d'inculquer à Marie de Medicis, la determinérent à ne sortir point d'Angers. Le Duc d'Epernon la confirmoit dans cette resolution. Il craignoit que le Duc de Maïenne maître de la personne de la Reine mere, ne pensât à tirer des conditions avantageuses du Favori, aux dépens de tous les autres qui avoient pris des engagemens avec elle. Une autre chose arrêtoit Epernon. *Si vôtre Majesté se retire d'Angers*, remontroit-il à Marie de Medicis, *cette fuite apparente fera grand tort à ses affaires. On s'imaginera qu'elle n'est pas en état de resister. Vous perdrez encore tout d'un coup ce que vous tenez entre la Loire & la Garonne. Il vaut mieux que M. de Maïenne & moi joignions nos troupes, & que nous allions auprés de vôtre Majesté. Nous aurons là une Armée de trente à trente-cinq mille hommes. C'est de quoi réduire du moins le Favori à des conditions raisonnables. Nous avons pris les armes dans ce dessein. Suivons le constamment, & qu'aucun de nous ne pense à ses interêts particuliers.*

C'étoit bien le meilleur parti que la Reine mere pût choisir. L'Evêque de Luçon le vid fort bien: mais cela ne l'accommodoit point. Le Duc de Maïenne étoit suspect à Epernon: Le bon Seigneur devoit se défier davantage de l'ambitieux Richelieu. Ce fut lui qui avança sa fortune en trahissant la Reine mere sans qu'elle s'en apperçût, & en mettant à la discretion du Roi, ou plûtôt de son Favori,

tous

tous les Seigneurs qui s'étoient declarez 1620.
pour elle. Richelieu n'avoit garde de souffrir que deux hommes aussi habiles & aussi penétrans que les Ducs de Maïenne & d'Epernon fussent auprés de Marie de Medicis. Arbitres souverains des resolutions prises dans son Conseil, ils auroient rompu toutes les mesures de l'Evêque de Luçon. La Reine mere ne pouvoit traiter avec le Roi que de concert avec eux; au lieu que le Prelat pretendoit la contraindre à faire sa paix, dez que le Favori promettoit de lui rendre une partie de son autorité à la Cour, & de demander un chapeau de Cardinal pour Richelieu. Le fin Courtisan desesperant de ruïner le Duc de Luines, pensoit à s'acommoder avec lui. Il se flattoit que dez qu'il seroit revêtu de la pourpre, la Reine mere jalouse de mettre ses creatures dans le Conseil, l'aideroit à supplanter le Cardinal de Retz, & que le Favori assez facile à surprendre, y consentiroit, si Richelieu vouloit bien se lier d'interêts avec lui. L'ambition demesurée d'un Prelat fourbe & délié au dernier point, fut l'unique & veritable cause de la ruïne d'un des plus puissans partis qu'on ait formez en France contre l'élévation d'un Favori. Richelieu seroit parvenu à quelques-unes de ses fins, en soutenant les moiens concertez pour abaisser le Duc de Luines. Mais un homme qui avoit de si vastes desseins, craignit de se rendre trop odieux à un jeune Roi. L'Evêque de Luçon crut devoir menager Louïs en épar-

Digitized by Google

1620. gnant son Favori. C'est pourquoi il conduisit les choses avec tant de dexterité, que le Roi & le Duc de Luines lui furent redevables de la dissipation subite & inesperée du parti de Marie de Medicis, qu'il leur livra le plus à propos du monde. Avec toute son habileté, Richelieu eut de grandes peines à surmonter un inconvenient qui deconcerte ordinairement les fourbes & les traitres. On se servit volontiers de lui. Mais le Favori eut peur ensuite d'avancer trop un homme qui en savoit infiniment plus que les trois Luines, & que leurs plus intimes confidens. Tout ceci se developera dans le recit que je vas commencer.

Le Prince de Condé donne un avis salutaire au Roi.

Memoires du Duc Rohan. L. I. Vie du Duc d'Epernon. L. VIII. Mercure François. 1620. Vittorio Siri Me-

Luines toûjours incertain & timide auroit perdu les occasions les plus favorables, aussi bien que Marie de Medicis, si le Prince de Condé n'eût representé vivement dans le Conseil du Roi, que la diligence & l'activité sont les deux choses les plus importantes pour étouffer une faction naissante. Il fut d'avis que sa Majesté allât en Normandie avant que le Duc de Longueville eût le temps de s'y fortifier. *Aprés que vous vous serez assuré, Sire, d'une Province puissante & voisine de Paris*, ajoutoit le Prince, *vous irez droit à la Reine mere. En lui prenant le seul passage qu'elle a sur la Loire, vous la contraindrez à se jetter entre vos bras. C'est avec regret que je me vois obligé de prier vôtre Majesté de se souvenir d'une chose que je voudrois effacer de sa memoire. Entrainé par de mauvais conseils, je me retirai de la Cour avec*

avec quelques Seigneurs dans le dessein de prendre les armes. Nous aurions été perdus sans ressource, si vôtre Majesté se fut avancée vers la Champagne avec les seules troupes de sa maison, comme M. de Villeroi & quelques autres le proposerent dans vôtre Conseil. La Reine mere est plus puissante que nous ne l'étions alors, je l'avouë. Mais elle n'a pas mieux pris ses mesures. Ceux qui se declarent contre vôtre service, ne sont pas d'acord ensemble. Ils ne savent encore à quoi se determiner. Avec un peu de diligence & en faisant un coup d'éclat, vous les empêcherez de se reconnoître. Luines fit consentir le Roi à profiter d'un si bon avis.

1620. *morie recondite. Tom. V. pag. 127.*

On envoie incontinent des ordres au Duc de Chevreuse & au Maréchal de Thémines de s'opposer au Duc d'Epernon du côté du Limosin & au Duc de Maïenne en Guienne. Le Comte de la Rochefoucaut Gouverneur de Poitiers doit faire tête au Duc de Rohan en Poitou. Le Marquis de Courtenvaux va en Loraine pour observer les demarches de la Reine mere. Le Duc de Nevers & le Maréchal de Vitri sont chargez d'agir contre le Marquis de la Valette qui commandoit à Mets à la place du Duc d'Epernon son pere, & d'empécher que les troupes levées pour la Reine mere dans le païs de Liége, n'entrent en Champagne. Le Duc de Guise est envoié en Provence avec ordre de se joindre au Maréchal de Lesdiguiéres, en cas que le Duc de Monmorenci se declare dans le Languedoc en

Digitized by Google

1620. faveur de Marie de Medicis. Enfin, Baſſompierre Colonel Genéral des Suiſſes reçoit ordre d'amaſſer des troupes diſperſées dans quelques villes de Champagne, & de venir joindre au plûtôt l'armée que le Prince de Condé doit commander ſous le Roi, en qualité de Lieutenant Genéral. Ces précautions priſes, Louïs mande tous les Magiſtrats de Paris. Aprés leur avoir déclaré ſon intention d'aller en Normandie, il leur recommanda la conſervation de la ville capitale, où la Reine ſon epouſe demeuroit avec le Chancelier & une partie du Conſeil pour l'expédition des affaires. Le Roi emmenoit ſeulement avec lui du Vair Garde des Seaux & un nombre choiſi de Conſeillers d'Etat & de Maîtres des Requétes. Verdun premier Preſident du Parlement & Servin Avocat Genéral perſuadez qu'il s'agiſſoit plus dans cette guerre de la fortune d'un indigne Favori que de toute autre choſe, firent à ſa Majeſté d'amples remercimens de la confiance qu'elle temoignoit à ſon Parlement, & de nouvelles proteſtations de la fidelité de tous les Magiſtrats. *Nous vous ſupplions ſeulement, Sire*, ajoutérent-ils, *de prendre les meſures les plus convenables au repos de l'Etat & au bien de vos ſujets, d'éviter autant qu'il ſera poſſible les malheurs de la guerre civile, & de conſiderer, s'il vous plaît, que la Reine vôtre mere, un Prince de vôtre ſang & pluſieurs Officiers de vôtre Couronne, ſont engagez dans cette facheuſe affaire.*

Louïs partit de Paris le 7. Juillet acom-

pagné

Digitized by Google

pagné de Gaston Duc d'Anjou, du Prince de Condé, d'un grand nombre de Gentilshommes. Il conduisoit seulement avec lui un petit corps d'armée d'environ huit mille hommes de pied & de huit cens chevaux. Sa Majesté apprit à Pontoise que le Duc de Longueville Gouverneur de Normandie, étoit allé le même jour au Parlement de Rouën. Aprés une ample protestation de son attachement au service du Roi, Longueville déclara, que les justes raisons qu'il avoit de craindre l'effet des mauvais offices que le Favori son ennemi juré, lui rendoit sans cesse auprés de sa Majesté, l'empêchoient d'aller au devant d'elle, pour la recevoir à l'entrée de la Province. *Si je me retire à Dieppe*, ajouta le Duc; *ce n'est pas que je veuille éviter la vuë du Roi. Je cherche seulement à me mettre à couvert de la haine de mes ennemis.* Tel étoit le language ordinaire des Princes, ou des Seigneurs de ce temps là, lorsque mécontens de la Cour, ils alloient se cantonner dans leurs terres, ou dans leurs Gouvernemens. Louïs fut reçu à Rouën avec des acclamations extraordinaires. Il monta le lendemain au Parlement. Du Vair Garde des Seaux y fit un long exposé de tout ce qui s'étoit passé depuis la retraite de la Reine mere à Angoulême, des gratifications que le Roi lui avoit faites, du soin qu'il avoit pris de la contenter, des sentimens tendres qu'il conservoit encore pour elle. Le Garde des Seaux declare ensuite que le Roi aiant envoié ses ordres au

1620.

Le Roi va en Normandie.

Bernard Histoire de Louis XIII. L. III. Mercure François. 1620. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 128. 129. &c.

Duc

1620. Duc de Longueville, de venir trouver sa Majesté à l'entrée de la Province, & de l'acompagner dans la visite qu'elle en veut faire, il avoit refusé d'obeïr. Cette préface preparoit le Parlement à recevoir les lettres qui suspendoient Longueville des fonctions de sa charge de Gouverneur de Normandie, jusques à ce qu'il se fût justifié en presence du Roi. Les lettres de suspension furent suivies de l'interdiction de quelques Officiers, qui avoient pris le parti du Duc de Longueville.

Il étoit si bien retranché à Dieppe, que le Roi ne pensa pas seulement à l'y aller attaquer. On prit le parti de marcher au secours des habitans de la ville de Caen, fort embarassez à se défendre contre un Officier nommé Prudent qui commandoit dans le château pour le Grand-Prieur de France. Le Maréchal de Praslin eut ordre de s'avancer en diligence avec quelques troupes du côté de Caen. Prudent aiant refusé de rendre le château, Praslin commença de l'assiéger dans les formes. Le Grand-Prieur acouru avec quelques soldats tenta d'y entrer : mais ce fut inutilement. Il se retira dez qu'il sut que le Roi s'approchoit de la ville. Louis encouragé par le Prince de Condé, voulut aller à la trenchée. Le Duc d'Anjou l'y acompagna. Le monde fut assez surpris de voir le premier Prince du sang conduire le Roi & son frere unique à un endroit, où leur vie n'étoit pas trop en seureté. *Non content d'exposer deux jeunes Prin-*

ces.

Digitized by Google

ces aux incommoditez d'un penible voiage, dirent quelques-uns, *leur héritier les méne encore à la trenchée. Il n'a pas envie que la Couronne lui échappe.* Condé dominoit alors dans le Conseil. Personne n'osoit résister à tout ce qu'il faisoit pour réduire Marie de Medicis à la condition de simple particuliére. On se contentoit de murmurer. *M. le Prince*, remarquoient ceux à qui sa puissance donnoit de l'ombrage, *ne cherche pas tant à servir le Roi, qu'à se venger de la Reine mere & à se rendre le maître des affaires. Le Favori s'y trouvera lui-même atrappé.* 1620.

Louïs impatient de la longue résistance de Prudent, fit sommer pour la troisiéme fois la garnison du château. On les menaçoit tous de la corde, à moins qu'ils ne se rendissent au plûtôt. Cela n'effraioit point le brave Prudent. Un valet de chambre du Roi chargé de faire la sommation, s'avisa pour lors de crier aux soldats de la garnison, que s'ils vouloient jetter pardessus leurs murailles un Commandant rebelle & opiniâtre, qui les trompoit en les empéchant d'obeïr à sa Majesté, elle leur feroit distribuer dix mille écus de recompense. La bravoure de Prudent ne fut pas à l'épreuve de cet artifice. Il craignit que ses soldats éblouïs par la recompense promise, ne lui joüassent un mauvais tour. On demande incontinent à capituler: & Louïs bien-aise de n'être pas si long-temps arrêté devant un château, acorde des conditions honnêtes. Si les gens trouvérent étran-

1620. étrange que le Prince de Condé eût mené le Roi à la tranchée, ils furent beaucoup plus surpris de ce que le Duc de Luines n'y suivit jamais son jeune maître. On se moqua hautement de la poltronnerie du Favori. *Mon Dieu!* dit un malin en faisant semblant de l'excuser, *ne doit-il pas se précautionner autant contre les mousquetades de l'Armée du Roi, que contre celles de la garnison du château? Il y a plus de gens qui lui veulent du mal dans l'une que dans l'autre. M. de Luines se garantira d'un ennemi declaré: mais il ne peut pas demêler un ennemi secret.*

Lettre de Marie de Medicis au Roi son fils.

Avant que d'ariver à Caën, Louïs avoit refusé de recevoir une lettre que Sardini lui presentoit de la part de Marie de Medicis. *Je sai ce qu'elle contient*, dit le Roi. *On l'a concertée à Paris. J'ai envoïé des personnes de distinction à la Reine ma mere. Elle peut leur dire ce qu'elle souhaite de moi.* Louïs depécha incontinent un de ses Gentilshommes ordinaires à Angers pour informer le Duc de Bellegarde & les deux autres Commissaires du Roi des raisons qu'il avoit euës de ne recevoir pas la lettre, & pour leur enjoindre d'assurer la Reine sa mere qu'il ne manqueroit jamais d'affection pour elle. Le Duc de Monbazon, le premier des quatre Commissaires, s'étoit retiré d'Angers mécontent de ce qu'on avoit arrêté prisonnier, le Marquis de Rochefort son fils par ordre de Marie de Medicis. La lettre de cette Princesse au Roi étoit une espéce de manifeste. *La veritable cause de la guerre civile,*

Mercure François. 1610. *Gramond Historiarum Galliæ L. V.*

civile, disoit-elle, *c'est l'arrogance & la temerité du Duc de Luines, qui sont devenuës insupportables à tout le monde. Il distribuë les charges de l'Etat, il éleve ses viles créatures, en un mot, il dispose absolument de toutes choses. Non content de traiter avec le dernier mépris les plus grans Seigneurs du Roiaume, il a eu l'audace de me calomnier dans la declaration qu'il vous a fait donner en faveur du Prince de Condé. Je ne trouve point mauvais que vous aïez rendu la liberté au premier Prince de vôtre sang, ni qu'il en ait l'obligation au Duc de Luines. Mais rien ne vous engageoit à permettre qu'on se servît de vôtre nom pour noircir mon administration. Le dessein du Duc de Luines est visible. Il a voulu irriter le Prince de Condé contre moi. La colere de celui-ci pouroit avoir quelque fondement, si l'accusation étoit veritable. Vous savez, & le Duc de Luines en est bien informé, que tous ceux de vôtre Conseil furent d'avis qu'il falloit arrêter le Prince de Condé. Pourquoi veut-on me rendre responsable d'une chose, qui s'est faite du consentement unanime de vos Ministres d'Etat?* 1620.

Au reste, poursuivoit Marie de Medicis, *je n'ai aucune part à la fuite des Princes & des Seigneurs qui se sont retirez d'auprés de vous. Leur vues & les miennes sont peut-être fort différentes. Nous sommes d'accord en une seule chose, nous nous plaignons tous également du Duc de Luines. Puisqu'il me veut opprimer aussi bien que les autres, je suis obligée de me joindre à eux pour nôtre commune défense. Bien loin de tenir la parole que vous m'avez donnée de*

1620. *de mettre quelques bornes à la fortune du Duc de Luines, vous souffrez qu'il s'attribuë une puissance égale à la vôtre. Il n'est pas juste qu'un nouveau venu entreprene d'abaisser les premiéres personnes de l'Etat pour s'élever sur leurs têtes. J'ai pour vous les sentimens de tendresse & de respect que je dois avoir pour mon fils & pour mon Roi. La prosperité de vôtre regne & le bien de vos sujets, voilà ce que j'ai de plus cher au monde. Une seule chose me desole. Mes justes desirs ne seront jamais acomplis, tant que vous abandonnerez toute vôtre autorité à un autre. J'ai beaucoup de choses à vous dire: mais je ne puis m'expliquer librement, que lorsque vous ne serez plus obsedé par le Duc de Luines.*

Marie de Medicis écrivit encore à tous les Parlemens, elle qui avoit si hautement soutenu à celui de Paris, qu'il ne lui appartenoit pas de prendre connoissance des affaires d'Etat. Je leur pardonnerois assez volontiers de n'avoir pas voulu ouvrir, & d'avoir envoié à la Cour les lettres d'une Reine, qui s'avisoit de presser la réformation du gouvernement qu'elle avoit empéchée de toute sa force. Mais ce fut par une basse adulation pour le Roi & pour son Favori, que ces Compagnies ne reçurent pas les lettres de Marie de Medicis. Elles negligérent l'occasion qu'elle leur presentoit de demander le retranchement des abus & des desordres qui devenoient tous les jours plus grans par la mauvaise administration du Duc de Luines. Il en avoit rétabli un des plus crians & pour avoir l'argent

Digitized by Google

gent neceſſaire à ſoutenir une guerre où il s'agiſſoit de la conſervation de ſa fortune, & pour gagner les Magiſtrats intereſſez à la continuation de l'abus. Je veux dire que Luines fit donner un Edit pour le rétabliſſement *du droit annuël* ou *de la Paulette*. On propoſa dans quelques Parlemens d'arrêter & de punir celui qui avoit apporté les lettres de la Reine mere. Cela parut indigne & ridicule aux Magiſtrats qui conſervoient encore quelques ſentimens d'honneur & de liberté. Ceux de Toulouſe & de Rennes aſſurérent le Roi de leur fidelité: & le Duc de Monmorenci ſur lequel Marie de Medicis ſembloit compter, fit de grandes proteſtations de ſon attachement au ſervice du Roi. 1620.

La reddition du château de Caen fit un tort extrême aux affaires de Marie de Medicis. Toute la Normandie ſe ſoumit incontinent au Roi. Matignon Comte de Torigni, Beuvron, Mongommeri, la Luzerne & pluſieurs autres Gentilshommes diſtinguez vinrent trouver ſa Majeſté. Le Duc de Longueville ſembla lui-même vouloir entrer en compoſition. Il écrivit une lettre ſoumiſe & reſpectueuſe à ſa Majeſté. Aprés quelques excuſes ſur ce qu'il ne ſe rendoit pas auprés d'elle, il promettoit de ne rien faire contre le ſervice du Roi. Quoique ces termes generaux ne ſignifiaſſent rien de poſitif, on jugea dans le Conſeil de Louïs, que toute la Normandie étant reduite, excepté la ville de Dieppe, on y pouvoit laiſſer le Duc de Longueville.

Le Roi prend reſolution de marcher vers l'Anjou.

Mercure François. 1920. *Vitorio Siri Mémorie* ...

1620. ville. Incapable de rien entreprendre desormais, il paroissoit devoir attendre du moins quel seroit le succés du voiage du Roi en Anjou. En tout cas, le Duc d'Elbeuf qui commandoit pour sa Majesté en Normandie, pouvoit observer Longueville, & l'arrêter s'il excitoit quelque nouveau mouvement dans la Province. On avoit agité dans le Conseil de Louïs, une chose qui causa de la contestation. Quelques-uns étoient d'avis que sa Majesté s'en retournât à Paris. Le Prince de Condé s'y opposa fortement. Il soutint que le Roi devoit marcher vers Alençon, passer dans le Maine, y prendre les places du Comte de Soissons, entrer dans l'Anjou, enlever le Pont de Cé pour ôter à la Reine mere toute sorte de communication avec les Ducs de Rohan, d'Epernon, & de Maïenne.

conduite. Tom. V. pag. 129. 130. &c.

Le Cardinal de Retz aiant representé que la bienséance demandoit que le Roi épargnât du moins Alençon qui appartenoit à la Reine mere, Condé reprocha au Cardinal qu'il n'a de si grans ménagemens pour Marie de Medicis qu'en considération du Duc de Retz qui s'étoit déclaré pour elle. *Vous craignez*, lui dit le Prince d'un ton aigre en presence du Roi, *que si le parti de la Reine mere, est une fois entiérement ruïné, le Duc vôtre neveu ne se trouve enveloppé avec tous les autres mécontens. Monsieur*, répondit le Cardinal, *je suis serviteur du Roi: & je ne desavouë pas que je ne le sois de la Reine mere. Mais je sai*

sai aussi la difference qu'il y a entre la fidelité 1620.
que je dois au Roi, & le respect que je suis obligé de conserver pour la Reine mere. On ne me reprochera jamais d'être entré dans aucun parti contre le service du Roi, ajouta-t-il en souriant, *ni d'avoir trop menagé ceux qui ont pris les armes contre lui, quelque grande que fût la proximité du sang entr'eux & moi.* Les maniéres trop hautes du Prince de Condé nuisirent à ses desseins. Le Cardinal de Retz & les autres confidens du Duc de Luines se mettent à lui remontrer vivement, qu'il y va de son intérêt, d'empécher que la Reine mere ne soit trop abaissée, & que le Prince de Condé voudra dominer absolument, dez que Marie de Medicis ne sera plus en état de s'opposer à lui. *Vous vous acommoderez infiniment mieux avec la Reine mere*, disoit-on au Duc de Luines. *En gagnant l'Evêque de Luçon qui peut tout auprés d'elle; vous saurez bien empêcher qu'elle ne vous soit trop contraire.*

Le Favori ne parut pas trop éloigné de negocier secretement avec Richelieu, & de lui donner de nouvelles assurances du chapeau de Cardinal. Ces deux hommes étoient également timides, & ardens pour l'avancement de leur fortune. Ils se haïssoient l'un l'autre: & chacun d'eux souhaitoit de perdre celui qu'il regardoit comme son rival. Cependant leurs passions conspirerent à les porter à un acommodement & à se lier ensemble: l'un pour n'avoir plus la Reine mere à dos, & l'autre afin de se faire Cardinal. L'Evêque de Lu-

Lumiéres pour l'Histoire de France.

Digitized by Google

1620. Luçon craignoit que Marie de Medicis incapable de résister au Roi qui venoit à elle aprés la reduction de la Normandie, n'allât se jetter entre les bras des Ducs d'Epernon & de Maïenne, & que si la paix se faisoit ensuite, on ne se mît pas trop en peine de stipuler un chapeau rouge pour lui. Le Duc de Luines se défioit de son côté des évenemens incertains de la guerre. Au premier desavantage des armes du Roi, toute la France se seroit soulevée contre un Favori universellement haï. Le bon succés de l'entreprise de Louïs, n'effraioit pas moins Luines. Condé en auroit eu tout l'honneur. Aprés avoir humilié la Reine mere, il ne lui restoit plus qu'à éloigner insensiblement le Favori, ou du moins à lui retrancher une grande partie de son autorité. Une seule chose arrêtoit le Duc de Luines & ses confidens. Ils avoient peur que Richelieu devenu Cardinal, ne pensât à se faire premier Ministre. On rassura Luines en lui remontrant que c'étoit beaucoup que de gagner du temps, & qu'il seroit facile d'agir sous main pour reculer la promotion de Richelieu au Cardinalat. Nouvelle intrigue liée avec lui. Le Favori donne des assurances pour le chapeau, & l'Evêque de Luçon promet de livrer sa maîtresse quand le Roi sera venu au Pont de Cé.

Déclaration du Roi sur la prise

Marie de Medicis effraiée du progrés des armes de son fils, resolut d'occuper le Mans & les autres villes, qui se trouvoient sur le chemin du Roi à Angers. La voilà donc

Digitized by Google

donc en campagne avec six mille hommes de pied & douze cens chevaux. Elle prend la ville de la Fléche, & s'avance vers le Mans. La bonne Princesse n'alla pas si loin qu'elle espéroit. Ce qu'elle gagna ne la dédommageoit point d'Alençon, de Verneuil, & de Dreux que son parti perdit encore depuis la reddition du château de Caen. Elle se retire promptement dans sa ville d'Angers. Louïs venoit en grande diligence, & son armée étoit renforcée de huit mille hommes de pied & d'environ sept cens chevaux, que Bassompierre lui avoit amenez, aprés avoir pris sur sa route la ville de Dreux, en venant joindre le Roi. Cela releva extrémement le courage & les espérances du Duc de Luines. Il commence de parler d'un ton plus haut. Assuré par ses nouvelles intrigues avec l'Evêque de Luçon, que Marie de Medicis sera bien-tôt à la discrétion de son fils, le Favori persuade au Roi qui étoit alors à Mortagne dans le Perche, de publier une déclaration sur la guerre civile allumée sous le nom de la Reine mere. Elle y fut beaucoup plus menagée que dans celle qui fut donnée en faveur du Prince de Condé. On se plaignoit seulement de ce que Marie de Medicis suivoit les mauvais conseils de quelques Seigneurs mécontens, qui vouloient lui faire acroire que c'étoit l'offenser, que de ne lui laisser pas une autorité absoluë dans le Roiaume. *Quoique nous soions fort sensibles au mal que sa trop grande facilité nous cause*, ajoutoit Louïs, *nous l'excusons*

1620. d'armes par la Reine mere & contre les mécontens.

Bernard Histoire de Louis XIII. L. III. Mercure François. 1620. Journal de Bassompierre.

1620. *cusons volontiers, persuadez que nous sommes qu'il y a peu de gens au monde capables de ne se laisser pas surprendre par les insinuations artificieuses de ceux qui ont de si damnables intentions. Son nom retentit par tout; son seing & son seau courent dans nos Provinces pour autoriser ce qui s'entreprend contre nous. Le Roiaume est rempli des plaintes & des protestations qu'elle fait de vouloir réformer nôtre Etat. Cependant nous ne lui imputons rien de tout ceci. Nous ne croions point, & nous ne saurions jamais nous persuader qu'elle ait renoncé aux sentimens de la nature à nôtre égard, ni à ce qu'elle doit à la mémoire du feu Roi nôtre seigneur & pere. Et quand il arriveroit qu'elle nous voudroit tout le mal imaginable, nous ne lui opposerons qu'une religieuse patience. Si nous approchons nos armes de celles qui empruntent son nom, c'est pour la délivrer de ceux qui la tiennent captive à nôtre préjudice, & pour empécher l'exécution des projets qu'ils ont formez à la ruine de nôtre Roiaume.*

Pour ce qui est du Comte & de la Comtesse de Soissons, du Duc de Vendôme & du Grand-Prieur de France son frere, des Ducs de Maïenne, de Nemours, de Longueville, de Rohan, de la Tremouille, d'Epernon, de Retz, de Roannez, du Maréchal de Bois-dauphin, du Comte de Candale, du Marquis de la Valette, de l'Archevêque de Toulouse, & de tous les autres engagez dans le parti de Marie de Medicis, le Roi les déclare rebelles & criminels de léze-majesté, à moins qu'ils ne posent

posent les armes dans un mois, & qu'ils 1620.
ne se désistent de toutes ligues & associations tant au-dedans qu'au dehors du Roiaume. La déclaration fut solennellement enregîtrée au Parlement de Paris le 6. Août. Le nom du Maréchal de Bouillon ne s'y trouve point, quoiqu'il eût pris des engagemens avec Marie de Medicis. Enfermé dans sa ville de Sedan, il attendoit le succés des premiers mouvemens: & cependant il servoit secretement la Reine mere. Bouillon tenta de gagner Bassompierre qui ramassoit des troupes pour le Roi en Champagne. Despenses lui vint offrir cent mille écus de la part du Maréchal. *On ne trouve pas étrange*, dit Despenses à Bassompierre, *que vous suiviez, non le meilleur & le plus juste parti, mais celui que le Roi soutient. Le seau & la cire acompagnent le Prince, & c'est le moien d'obtenir des gratifications. Mais enfin, Monsieur, vous n'avez point de si grandes obligations au Favori. La Reine mere vous a donné des marques de sa bienveillance & de sa libéralité. On ne prétend point attaquer le Roi ni l'Etat. Il est seulement question de savoir s'il doit être gouverné par la Reine mere, ou par trois marauts qui se sont rendus maitres de la personne du Roi & de toute son autorité.* Bouillon, ou son Envoié designoit le Duc de Luines & ses deux freres. On déclara ensuite à Bassompierre qu'on lui feroit toucher secretement les cent mille écus, pourvû qu'il trouvât des prétextes de ne conduire pas si-tôt un puissant renfort à l'armée du Roi. Bassompierre refusa

Digitized by Google

1620. genéreusement l'offre qu'on lui faisoit. Le Cardinal de Guise qui s'étoit retiré de Paris dans le dessein de brouiller en Champagne pour Marie de Medicis, tâcha de s'aboucher avec Bassompierre, il vouloit le détourner de son devoir. Le Gentilhomme Lorrain évita le piége avec adresse. Il ne vouloit jamais parler au Cardinal. Cela l'auroit mis dans la facheuse alternative, ou de se rendre suspect au Roi, ou d'arrêter prisonnier le frere du Duc de Guise son bon ami, & de la Princesse de Conti son amante; disons si vous le voulez, son épouse *de conscience*. On n'ignoroit à la Cour ni les intentions du Cardinal de Guise, ni ses engagemens avec la Reine mere. Comme il n'avoit encore rien fait d'éclatant, le Roi ne le comprit pas dans la déclaration. C'étoit un ménagement pour les Ducs de Guise & de Chevreuse ses freres qui servoient utilement sa Majesté.

Le Roi se rend maître du Pont de Cé.

Marie de Medicis fort étonnée de voir son fils venir droit à elle en si bonne resolution, avoit fait agiter dans son Conseil, si elle l'attendroit avec huit mille hommes de pied & quinze cens chevaux qu'elle avoit pour se défendre, jusques à ce que le Comte de Soissons & le Duc de Rohan lui eussent amené du renfort, ou bien si laissant quelques troupes pour conserver Angers & le Pont de Cé, elle iroit trouver les Ducs de Maïenne & d'Epernon qui avoient de quoi faire une armée de trente mille hommes. Le fourbe Richelieu la detourna fort habilement de passer la Loire. *Tant que*

Journal de Bassompierre. Memoires de Rohan. L. I.

que vous demeurerez ici, *Madame*, lui disoit-il, *vous serez l'arbitre de la paix & de la guerre. Et si vous vous jettez entre les bras des Ducs de Maienne & d'Epernon, ils vous feront la loi, ils seront les maitres des conditions.* Cela flattoit l'inclination d'une femme imperieuse & qui aimoit l'independance. Mais en voulant être la maitresse, il falloit avoir plus de vigilance & ne se laisser pas trahir. L'Evêque de Luçon disposoit absolument de toutes choses. Il n'avoit mis ni poudre ni plomb au Pont de Cé. Ses parens, ses alliez, ses creatures commandoient dans ses troupes & ailleurs. En un mot, il étoit en son pouvoir de livrer Marie de Medicis au Roi, dez qu'il s'approcheroit. Elle avoit envoié le Duc de Bellegarde, l'Archevêque de Sens, & le P. de Berulle pour dire à Louïs, qu'elle étoit prête à négocier avec lui. Un préliminaire arrêtoit tout. Le Roi consentoit d'acorder de bonnes conditions à sa mere, & de pardonner au Comte & à la Comtesse de Soissons: mais il vouloit que tous les autres se remissent à sa clemence. Marie de Medicis demandoit au contraire de traiter conjointement pour elle & pour tous ceux qui avoient embrassé son parti. Elle ne pouvoit pas souffrir qu'on lui proposât de les abandonner.

1620. Bernard Histoire de Louïs XIII. L. III. Lumieres pour l'Histoire de France. Mercure François. 1620. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 13 & 136. &c.

Cependant le Roi s'avançoit toûjours. Le voila dans la Fleche. On y propose dans son Conseil s'il assiegera la ville d'Angers, ou s'il attaquera premiérement le Pont de Cé. Bien instruit de tout ce qui

1620. ſe trame entre ſon Favori & l'Evêque de Luçon, Louïs déclare que le reſpect qu'il a pour ſa mere, ne lui permet pas d'aſſieger une ville où elle eſt enfermée. Pendant que le Duc de Bellegarde amuſe Marie de Medicis en lui propoſant des conditions de paix, & qu'on lui fait acroire que ſon fils ne s'eſt avancé que pour la voir enſuite, Baſſompierre & quelques Officiers marchent vers Sorges à une lieuë du Pont de Cé comme pour eſcarmoucher. On ne trouve aucune reſiſtance; on marche juſques au Pont de Cé. Les troupes de la Reine mere ſe défendent en deſordre: à la troiſieme charge elles prenent la fuite, & les gens du Roi entrent avec elles dans la ville. Le Duc de Retz qui devoit defendre la place, gagné ou du moins averti par le Cardinal ſon oncle, que la Reine mere eſt trahie, ſe retire promptement dans ſa maiſon de Beaupreau. Enfin le château ſe rend à la premiere ſommation. Le Duc de Bellegarde qui avoit le Traité ſigné par Marie de Medicis, dez le jour precedent, acourt au plus vîte; il ſe plaint de ce que les Officiers du Roi ont attaqué les gens de la Reine mere aprés la concluſion de la paix. Soit qu'il y eût de la colluſion de la part de Bellegarde, ſoit qu'on l'eût ſurpris en lui perſuadant de n'aller trouver le Roi que le lendemain, le Prince de Condé qui ne demandoit qu'à chagriner Marie de Medicis, répond que c'eſt la faute de Bellegarde, & qu'on n'eſt pas obligé de deviner ſi la Rei-

ne

Digitized by Google

ne mere a donné sa parole, ou non. 1620.
Le Comte de S. Agnan qui avoit de l'emploi dans les troupes de Marie de Medicis, fut fait prisonnier à cette malheureuse journée du Pont de Cé. Louïs naturellement severe vouloit le mettre entre les mains du Garde des Seaux & lui faire couper la tête, sous pretexte qu'étant Officier de cavalerie, il avoit abandonné le service du Roi. Mais Bassompierre & Crequi se mirent à crier, que S. Agnan étoit leur prisonnier de guerre, qu'ils n'étoient pas des Prevots pour aller prendre ceux à qui on veut faire le procés, enfin que si le Roi traitoit ainsi un Officier, il ne falloit pas espérer qu'aucun se rendît jamais dans une guerre civile, & que tout le monde aimeroit mieux mourir en defendant sa vie, que de porter sa tête sur un échaffaut. Ces considérations engagerent le Roi à faire grace au Comte. Sa Majesté entra le lendemain au Pont de Cé. Elle fut surprise d'y trouver les boutiques ouvertes, & le peuple aussi tranquille que dans la plus profonde paix. C'étoit une marque du peu d'interêt qu'il prenoit à une guerre, où, comme le Maréchal de Bouillon le fit dire à Bassompierre, il ne s'agissoit que de savoir qui gouverneroit sous le nom d'un Roi foible, ou de la mere, ou du Favori. Voila comme les intrigues secretes du Duc de Luines avec l'Evêque de Luçon ruinérent par le moien de cinq ou six mille hommes le puissant parti que Marie de Medicis avoit eu tant de peine à for-

1620. mer. Dans le temps qu'elle avoit trente mille hommes sur pied en Poitou, en Angoumois, en Guienne, l'imprudente Princesse fut reduite à se contenter des conditions que son fils voulut bien lui acorder.

Traité entre le Roi & la Reine sa mere.

Marie de Medicis éperduë de la déroute de ses gens & de la prise du Pont de Cé, resolut dans un Conseil de ses plus intimes confidens, d'aller passer la Loire à Ancenis, & de se jetter enfin entre les bras des Ducs de Maïenne & d'Epernon. L'Evêque de Luçon en fait promptement avertir le Duc de Luines: Et le Roi envoie de la cavalerie pour s'opposer à l'exécution d'un projet, qui renversoit tous ceux de son Favori & de Richelieu. La Reine avertie que tous les passages sont fermez, change tout à coup de languäge. Elle ne demande plus des conditions si avantageuses. La voila prête d'accepter celles que son fils lui préscrira. Louïs répond qu'il recevra toûjours sa mere à bras ouverts, & qu'il lui accorde par avance tout ce qu'elle demande pour elle même. *Mais ceux qui ont embrassé son parti*, ajoute le Roi, *je veux leur faire sentir que je suis le maître.* Il le disoit seulement par façon. Le Duc de Luines craignoit trop de se voir à la fin traité comme il avoit fait traiter lui même l'infortuné Conchini. De peur de trop irriter ses ennemis déclarez & secrets, il avoit disposé le Roi à pardonner aux grans Seigneurs. L'Abbé Rucellaï aux sentimens duquel, le Favori deféroit beaucoup lui cen-

Journal de Bassompierre. Mercure François. 1620. *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag.* 139. 140. *&c. Vie du Duc d'Epernon. L. VIII. Lumieres pour l'Histoire de France.*

Digitized by Google

conseilloit de gagner tout le monde. L'habile Italien vouloit-il se faire des amis à lui même ? ne pensoit-il qu'à donner de bons avis au Duc de Luines, dont la fortune devoit trouver de puissans obstacles, tant qu'il chercheroit à s'établir sur la ruine des autres ? 1620.

Depuis que Bassompierre eut amené fort heureusement les troupes de Champagne au Roi, il temoigna beaucoup d'amitié à un Officier brave & diligent. Sa Majesté sembloit prendre un extréme plaisir à s'entretenir avec un homme dont la conversation étoit agreable & enjouée. Luines commença d'en être jaloux. Lors que Louïs fit voir à Bassompierre les articles acordez à la Reine mere, il s'avisa de dire au Roi, que c'étoit une chose d'une consequence pernicieuse, que les Seigneurs du parti de la Reine mere, demeurassent impunis aprés tant de révoltes. *Si vôtre Majesté donnoit quelqu'exemple de severité*, ajouta Bassompierre, *cela retiendroit les autres dans le devoir. Ils ne seroient plus si prompts à prendre les armes.* Les Courtisans agissent & parlent differemment selon l'état de leur fortune. En demeurant fort constamment attaché à ceux qui se trouvoient au timon des affaires, Bassompierre cherchoit autrefois à servir tout le monde. Il avoit des amis de tous côtez. Aujourd'hui qu'il s'apperçoit que le Roi lui donne plus de part à sa confidence, il flatte l'humeur sevére du jeune Prince. Bassompierre ne seroit pas fâché qu'un ou deux Seigneurs fussent la

1620. victime de l'entrepriſe de Marie de Medicis, pour profiter de la depouille. Il avertit indirectement Louïs que ſon Favori le ſert mal, en ſacrifiant la majeſté du Souverain offenſée, à la neceſſité de ſe faire des amis. Luines ſentit fort bien que Baſſompierre vouloit lui rendre de mauvais offices. Irrité de ce que Baſſompierre ſe mettoit déja ſur le pied de trouver à redire à ce qu'on faiſoit, le Favori reſolut d'éloigner de la Cour un homme qui avoit plus de génie que lui, & qui penſoit peut-être à le ſupplanter.

Le Duc de Bellegarde, le Cardinal de Sourdis, l'Archevêque de Sens, le Preſident Jeannin, l'Evêque de Luçon, & le P. de Berulle, étant venus trouver le Roi de la part de Marie de Medicis, on avoit dreſſé les articles du Traité. Ce fut une confirmation de celui d'Angoulême. Louïs promettoit de reconnoître l'innocence de ſa mere dans une déclaration juridique, & d'y donner une abolition generale à tous ceux du parti, pourvû qu'ils ſe rangeaſſent à leur devoir huit jours aprés que l'acommodement leur ſeroit ſignifié. Ceux dont le Roi avoit déja rempli la place & les emplois, furent ſeulement exceptez. Cela regardoit particuliérement le Grand-Prieur de France. Louïs ne vouloit pas lui rendre le Gouvernement du château de Caen. Il étoit plus irrité contre les autres. Dans ces ſortes de Traité il y a toûjours des articles ſecrets. La demande d'un chapeau de Cardinal pour

L'Evê-

l'Evêque de Luçon en fut un de celui-ci: mais c'étoit sans préjudice de l'Archevêque de Toulouse qui devoit passer le premier. Le Roi & la Reine mere avoient donné des paroles trop positives au Duc d'Epernon: & le Favori qui ne souhaitoit pas de voir si tôt Richelieu, revêtu d'une pourpre teinte dans le sang des sujets du Roi, menez à la boucherie dans la journée du Pont de Cé, le Favori, dis je, appuia les raisons que le Roi avoit de ne donner pas un nouveau sujet de mécontentement au Duc d'Epernon, qui n'avoit excité toutes ces tempêtes, que pour se vanger de ce que le Cardinal de Retz passoit devant l'Archevêque de Toulouse. Marie de Medicis plus infatuée que jamais que Richelieu la servoit bien dans le temps même qu'il la trahissoit, se met encore dans l'esprit que ses affaires en iront mieux, si son premier Ministre s'unit étroitement au Favori, dont elle avoit juré la perte il y a peu de jours. On parle donc du mariage de Combalet neveu du Duc de Luines avec la Vignerod Pontcourlai niéce de l'Evêque de Luçon. Cette creature fera grand bruit dans le monde sous le nom de Madame de Combalet, & depuis sous celui de la Duchesse d'Aiguillon. Elle fut la bonne & chere niéce du Cardinal de Richelieu. 1620.

Entrevuë du Roi & de la Reine sa mere à Brissac.

Aprés l'entiére conclusion du Traité, Louis donna *rendez-vous* à sa mere dans le château de Brissac, où il l'attendit. Cinq cens cavaliers de l'armée du Roi furent com-

1620. commandez pour escorter Marie de Medicis depuis le Pont de Cé. Praslin Maréchal de France la reçut à mi-chemin. Le Duc de Luxembourg s'avançoit ensuite acompagné d'un grand nombre de Noblesse. Enfin, Louïs vint lui même au devant de Marie de Medicis cinq ou six cens pas au delà du château. Il décendit de cheval dez qu'il apperçut la litiére où étoit sa mere. Elle met incontinent pied à terre. On court l'un à l'autre, on se baise, on s'embrasse de la maniére du monde la plus tendre. *Je vous tiens maintenant, Madame*, dit le Roi en souriant. *Soiez bien persuadée que vous ne m'échapperez plus.* Il ne prevoioit pas que le Prélat qui la lui livroit, sauroit bien un jour l'empêcher de tenir sa parole. *Vous n'aurez pas beaucoup de peine à me retenir, Monsieur*, repliqua la Reine mere. *Je viens dans le dessein d'être toûjours auprés de vous, & j'espére que j'y trouverai la douceur & les agreémens que je dois attendre d'un si bon fils.* Marie de Medicis fit de fort grandes caresses au Prince de Condé & au Favori, quand ils s'approchérent pour lui faire la revérence. Ils lui rendirent de leur côté tous les devoirs imaginables. Richelieu fut admirablement bien reçu du Roi, & du Duc de Luines: Et l'artificieux Evêque ne manqua pas de faire sa cour à Louïs & à son Favori. Condé parut avoir perdu le souvenir de sa prison. Il n'avoit point encore fait de pareilles soumissions à celle qui l'y fit enfermer : il caressa

Journal de Bassompierre. Mercure François. 1620. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 140. 141.

careſſa extraordinairement Richelieu qui en donna le conſeil à Marie de Medicis. En un mot, on ne vid jamais un plus bel extérieur de réconciliation. Leurs Majeſtez aiant ſéjourné quelques jours à Briſſac, le Roi prit la route de Poitiers, pour donner, diſoit-on, ordre aux affaires de Guienne. Mais il y avoit un autre deſſein ſecret, que ſa Majeſté ne vouloit pas découvrir encore. Marie de Medicis alla dans ſa ville de Chinon, bien reſoluë à rejoindre ſon fils au plûtôt. Elle prétendoit examiner ſes demarches de prés, & penétrer ſes projets les plus cachez. 1620.

Le Duc d'Epernon eſt le premier à poſer les armes.

Dez que la Reine mere commença de traiter ſerieuſement de ſa reconciliation avec le Roi, elle en fit avertir les Ducs de Maïenne & d'Epernon. A la premiere nouvelle, celui-ci congédie tout ce qu'il a de troupes ſur pied. Content en apparence de ce que Marie de Medicis a fait, il lui écrit pour la feliciter de ſon acommodement avec le Roi. Quand le courier apporte au Duc les ordres du Roi qui lui enjoint de deſarmer, il trouve qu'Epernon a prevenu le commandement de ſa Majeſté. C'eſt le ſujet du Roiaume le plus ſoumis: il ne demande aucune condition; il attend tout de la bonté du Roi. Dans cette diſgrace, Epernon ſe conſoloit par une reflexion, que Marie de Medicis defenduë par lui ſeul, avoit acquis plus d'honneur & obtenu de meilleures conditions l'année precedente, que dans une en-

Vie du Duc d'Epernon. L. VIII. Mercure François 1620.

1620. entreprise soutenuë par un Prince du sang & par un grand nombre de Seigneurs puissans & acréditez. Le Duc de Maïenne craignoit que le Favori ne voulût se vanger de la maniére haute & méprisante, dont Maïenne l'avoit traité. Il fait donc quelque difficulté de s'abandonner à la clémence du Roi. Maïenne sonde Epernon : il lui proposé de former une nouvelle liaison pour leur commune défense. *Ma résolution est prise*, répondit Epernon. *Je n'ai plus rien à demander, puisque la Reine mere est contente. Le meilleur conseil que je puisse donner à M. de Maïenne, c'est de faire comme moi.*

Le Roi va en Guienne.

Louïs aiant appris à Poitiers que la Reine son épouse venoit à lui, il alla l'attendre à Tours. Sa Majesté retourna quelques jours aprés à Poitiers. La Reine l'y suivit avec les Princesses qui l'acompagnoient. Marie de Medicis y arrive incontinent. On crut qu'elle venoit dans le dessein d'aller jusques à Bourdeaux, & d'empécher que le Duc de Maïenne qui ne se soumettoit pas encore de bonne grace, ne fût sevérement puni. *Sur ma vie, Sire*, dit Bassompierre au Roi quand on reçut la nouvelle que Marie de Medicis s'approchoit, *c'est ici un artifice des partisans de la Reine mere. On veut vous detourner du voiage de Guienne.* Louïs le crut si bien qu'il vouloit partir sur l'heure, sans attendre Marie de Medicis à Poitiers. Le Duc de Luines qui la ménageoit, eut mille peines à retenir le Roi. Et la facilité de Louïs à pren-

Journal de Bassompierre. Vie du Duc d'Epernon. L. VIII. Mercure François. 1620.

à prendre les impressions que Bassompierre 1620.
lui donnoit, confirma le Favori dans la pensée d'éloigner de la Cour un homme qui avoit à son gré, trop d'ascendant sur l'esprit du Prince. Le Duc de Maïenne prévint l'orage qui le menaçoit, en venant se jetter aux pieds du Roi à Poitiers. Il fut reçu assez froidement. *J'oublierai le passé*, lui dit Louïs, *pourvû que vous me serviez desormais plus fidélement.* Le voiage de Guienne se continuant, les deux Reines prenent congé du Roi. Marie de Medicis partit pour Fontainebleau, & la jeune Reine se rend à Paris. De Poitiers, Louïs marcha vers S. Jean d'Angeli, & de là il passe en Angoumois.

Le Duc d'Epernon qui mesuroit toutes ses démarches, attendit que la Cour s'approchât de son Gouvernement. Bellegarde son parent étoit allé l'assurer qu'il seroit bien reçu du Roi. Ils vont donc tous deux trouver le Roi à Chizai. Epernon se jette d'abord aux genoux de sa Majesté. On le releve avec beaucoup de bonté. *Je n'ai pas crû, Sire, faire quelque chose contre le service de vôtre Majesté, lors que j'ai voulu servir la Reine sa mere*, dit le Duc en haussant la voix, afin de contenter la curiosité des Courtisans acourus au spectacle en foule. *Mais puisque j'ai eu le malheur de vous déplaire; j'en demande trés-humblement pardon à vôtre Majesté. Ce sera, Sire, la derniere grace de cette nature, que je vous demanderai de ma vie. Rien ne sera desormais capable de me détacher du service & des inté-*

rêts

Digitized by Google

1620. *rêts de vôtre Majesté.* Louïs alla ensuite à Brouage. Il ôta le gouvernement de la place au Vicomte d'Aubeterre : & le Duc de Luxembourg en fut gratifié. Sa Majesté dédommagea Aubeterre par un bâton de Maréchal de France avec cent mille écus. La voilà enfin embarquée pour Bourdeaux. Elle y fut reçuë avec une joie extraordinaire. Le jour que Louïs tint son lit de justice au Parlement, du Vair Garde des Seaux fit une censure à la Compagnie, sur ce qu'elle ne s'étoit pas assez bien conduite durant les derniers mouvemens. Du Parlement le Roi alla dîner au Château-trompette, où le Duc de Maïenne donna un régal splendide à sa Majesté. Mais rien ne put égaler la magnificence du Duc d'Epernon. Il reçut toute la Cour dans sa belle maison de Cadillac. Elle admira la somptuosité des bâtimens, la richesse des meubles, l'abondance & la delicatesse des repas que le Duc donna durant deux jours au Roi & à tous ceux qui accompagnérent sa Majesté.

Manifeste de l'Empereur contre le nouveau Roi de Bohéme.

Durant son voiage en Normandie & en Anjou, Louïs avoit reçu des lettres de ses Ambassadeurs en Allemagne : il leur envoia même de nouvelles instructions sur ce qu'ils lui écrivirent. Angoulême, Bethune, & Préaux trouvérent les affaires de l'Empereur Ferdinand sur un meilleur pied, qu'ils ne l'avoient esperé. Elles se rétablissoient si heureusement depuis le commencement de l'année, que Ferdinand eut le plaisir de se voir superieur à ses ennemis,

mis, avant qu'elle fût expirée. Sa Majesté Impériale avoit publié dans le mois de Fevrier un long & vehément manifeste. Aprés y avoir raconté à sa maniére l'origine & le progrés des troubles de Bohéme, elle fait de grandes plaintes contre Frederic, & contre les Etats qui l'ont élu Roi. Ferdinand soutenoit avec une hardiesse capable d'en imposer, que la Couronne de Bohéme est originairement heréditaire, & que les faits alléguez par les Etats du païs pour prouver que l'Empereur étoit légitimement déchu de son droit au Roiaume de Bohéme, ne sont que des calomnies & des impostures. Il finissoit en implorant le secours de tous les Rois, de tous les Princes, de tous les Potentats de la Chretienté, & en protestant que ses desseins tendoient uniquement à rétablir la paix & l'union dans l'Empire, & à lui rendre sa premiére splendeur. Si nous en voulons croire Ferdinand II, il se proposoit pour modele la justice & la modération de l'Empereur Ferdinand I. son grand-pere. Cependant il ne fut ni moins ambitieux, ni moins cruel, ni moins entêté des superstitions de l'Eglise de Rome que Philippe II. Roi d'Espagne. Si ce manifeste fut à Ferdinand de quelque utilité dans les endroits, où ses maniéres & ses actions n'étoient pas si bien connuës, il ne fit pas grand effet dans la Bohéme, dans la Hongrie, & dans les Provinces qui avoient secoué le joug de la Maison d'Autriche.

1620. *Mercure François.* 1620.

Les

Digitized by Google

1620. Fautes de Frederic Roi de Bohéme.

Les Etats de Bohéme plus éloignez que jamais de s'y assujettir encore, designérent pour successeur à leur nouveau Roi le Prince Henri Frederic son fils ainé. Rien ne pressoit Frederic de prendre des mesures pour faire passer la Couronne à ses enfans. Il devoit travailler premiérement à se l'assurer à lui même, & se précautionner mieux contre l'Empereur, ou plûtôt contre ses Officiers. Soit que les Généraux de Frederic manquassent d'habileté, soit qu'ils le servissent avec moins de zele, dans le temps que ce Prince repaissoit son ambition & sa vanité en se faisant donner son fils pour successeur à une Couronne fort chancelante, le Comte de Buquoi remportoit des avantages qui ne contribuérent pas peu à la faire perdre à Frederic. Je n'entrerai pas ici dans le detail des divers combats qui se donnérent en Autriche, ou en Bohéme, avant la bataille décisive. Le nouveau Roi alla se faire reconnoitre en Moravie & en Silésie. Il fut magnifiquement reçu dans la capitale de l'une & de l'autre Province. On lui rendit tous les honneurs dus au Souverain. Tandis que Frederic s'efforce de gagner les uns, d'autres se refroidissent insensiblement à son égard. La force de genie, le credit, l'autorité, l'argent necessaires pour s'établir dans un nouveau Roiaume, lui manquoient. Les Bohémiens naturellement legers se dégoutoient. Le peuple se plaignoit des impots extraordinaires pour soutenir la guerre. Les gens s'étoient imaginez

Memoires de Louise Juliane. pag. 156. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I. 1620.

Digitized by Google

ginez que le Roi d'Angleterre enverroit des millions à son beaufils. Et bien loin de secourir Frederic, sa Majesté Britannique ne vouloit pas seulement le reconnoitre comme Roi de Bohéme. Cela diminuoit extrémement l'ardeur du peuple. Frederic se fit grand tort en ne réprimant pas le zéle imprudent & impétueux des Ministres, ou de quelques gens de la Religion qu'il professoit. Je ne sai comment il souffrit que les images fussent abbattuës dans certaines Eglises de Prague. Cette violence choqua non seulement les Catholiques Romains, mais encore les Luthériens qui laissent les images dans les Eglises, & se contentent d'empécher qu'on ne leur rende aucun culte. Il n'en falloit pas davantage pour confirmer les Catholiques & les Luthériens dans leur préjugé, que si le nouveau Roi étoit une fois bien établi, ceux de sa Religion n'en voudroient pas souffrir d'autre que la leur. 1620.

L'Electeur de Saxe se déclare hautement pour l'Empereur.

L'étroite liaison que l'Electeur de Saxe prit avec l'Empereur aussi bien que le Duc de Baviére, fut la cause principale de la perte de Frederic. Depuis que Charles-Quint eut dépouillé la branche ainée de la Maison de Saxe, pour revêtir la cadette de la dignité Electorale, ceux-ci furent presque toûjours dans les interêts de la Maison d'Autriche, soit qu'ils craignissent qu'on ne leur disputât un Electorat assez injustement acquis, si la Maison qui les en avoit honorez, devenoit trop foible pour soutenir ce qu'elle avoit fait, soit qu'ils s'ac-

Puffendorf Commentar.

1620. Rerum Suecicarum. L. I. 1620. Memoires de Louïse Juliane. pag. 154 Mercure François 1620.

s'accommodassent de la modération & de l'équité de l'Empereur Maximilien II. & de ses enfans en ce qui concernoit les differens sur la Religion. Mais il étoit à craindre que Jean George Electeur de Saxe, n'eût pas les mêmes egards pour les Princes de la Maison de Gratz, que ses predecesseurs avoient eus pour ceux de la branche ainée de la Maison d'Autriche en Allemagne. Quelque profonde que fût la dissimulation du nouvel Empereur, il ne pouvoit cacher son extréme aversion pour les Protestans. Et l'Electeur de Saxe principal protecteur de la Confession d'Ausbourg, eût du être perpetuellement en garde contre Ferdinand, si on n'eût pas eu l'adresse de gagner le directeur de la conscience de Jean George. On amusa encore ce Prince de l'esperance de lui donner quelque part à la succession de Cléves & de Juliers. Les Espagnols prévenus que l'or & l'argent du nouveau monde, ne leur manqueroit jamais, le repandoient libéralement par tout. Ce fut par là qu'ils corrompirent encore le Conseil de l'Electeur de Saxe.

Voici donc Jean George hautement déclaré pour Ferdinand. Il assemble les Etats de son païs qui lui acordent de quoi lever & entretenir de nouvelles troupes. Les Bohémiens s'allarment. On envoie des Deputez à son Altesse Electorale ; on lui fait part de la confedération concluë depuis peu entre la Bohéme & la Hongrie; on lui demande le sujet de cet armement extraordinaire ; on le prie de secourir des voi-

Digitized by Google

voisins, qui n'ont encouru la disgrace de la Maison d'Autriche, qu'à cause de leur attachement à la Confession d'Ausbourg, dont les Electeurs de Saxe font gloire de se dire les défenseurs. Jean George répond par des reproches aux Bohémiens sur ce qu'ils ont procedé à l'élection d'un nouveau Roi, sans considérer que Ferdinand avoit été reconnu pour le Roi légitime par le Collége Electoral dans la Diéte de Francfort, & sur ce qu'ils font alliance avec Bethlen Gabor vassal du Turc, qui n'entreprend rien que de concert avec la Porte Ottomane. *Quoique je ne sois obligé de rendre compte de mes actions qu'à Dieu & à l'Empereur*, ajouta le Saxon aprés avoir encore dit aux Députez de Bohéme que la mauvaise conduite des Etats de leur païs étoit la cause unique des troubles de l'Empire; *je veux bien vous déclarer que j'arme, parce que je voi qu'on parle par-tout de guerre, & que des troupes étrangéres viennent de plusieurs endroits en Allemagne. Dans une pareille conjoncture je dois me tenir sur mes gardes, & me preparer à defendre mes Etats & mes sujets en cas de besoin.* Cette réponse fit assez connoitre aux Bohémiens que l'Electeur de Saxe aideroit l'Empereur bien loin de leur être favorable.

1620.

Assemblée des Princes d'Allemagne du parti de l'Empereur à Mulhausen & Turinge.

Il s'expliqua bien plus clairement à Mulhausen. Les trois Electeurs Ecclesiastiques, celui de Saxe, le Duc de Baviére, & Louïs Landgrave de Hesse y tinrent une assemblée au mois de Mars. Ces Princes resolurent d'assister l'Empereur au recou-

Digitized by Google

1620. couvrement du Roiaume de Bohéme. Pour garder quelques mesures de bienseance & de civilité, ils écrivirent premiérement une longue lettre à Frederic. On l'y exhortoit à rendre la Couronne de Bohéme & les Provinces incorporées, à Ferdinand, à épargner le sang Chrétien à préferer le bien public & le salut de la patrie à ses avantages particuliers. Cette lettre fut acompagnée d'une autre pour les Etats de Bohéme. On les avertissoit de rentrer inceſſamment sous l'obeïssance de Ferdinand. *Vous n'avez aucun droit*, leur disoient les Princes, *de disposer du premier Electorat de l'Empire sans la participation de l'Empereur & du Collége Electoral. Si vous continuez de suivre les mauvais conseils de ceux qui veulent éviter la juste punition duë à leurs crimes, ou qui veulent s'avancer en mettant le trouble & la confusion dans l'Empire, sachez que les Princes & les Etats fideles à l'Empereur ne peuvent se dispenser de s'unir à lui pour vanger la perte du Roiaume de Bohéme, & pour prevenir les maux que vôtre rebellion peut causer à l'Empire.* Une troisiéme lettre fut adressée aux Princes de l'Union Protestante. On leur representoit que l'entreprise des Etats de Bohéme, en rejettant Ferdinand pour mettre un nouveau Roi sur le throne, étoit d'une si pernicieuse consequence, que tous les Princes devoient selon les loix & les constitutions de l'Empire, secourir Ferdinand comme leur chef contre des sujets rebelles, dont les

Puffendorf Commentar. rerum Suecicarum. L. I. 1620. Nani Historia Veneta. L. IV. 1620. Mercure François.

les mouvemens exposoient l'Allemagne à l'invasion des Turcs. 1620.

Frederic répondit à la lettre des Princes assemblez à Mulhausen avec beaucoup de courage & d'honneteté. *Je suis surpris,* disoit-il, *que vous m'alléguiez le manifeste que l'Empereur a publié contre moi depuis peu. Est-il un Juge competent dans sa propre cause ? Le conseil que vous me donnez de renoncer à une Couronne qui m'est si justement acquise, ne me paroit pas moins étrange. C'est une affaire d'une extréme importance. Il y va non seulement de mon interêt & de mon honneur particulier : Elle regarde encore plusieurs Princes tant au dedans qu'au dehors de l'Empire. J'ai eu soin de consulter les Etats de la Bohéme & des Provinces incorporées qui se sont assemblez depuis peu à Prague, & je leur parlerai encore de ce que vous me proposez. Aprés cela, je vous rendrai compte des raisons que j'ai de soutenir mon droit à la Couronne de Bohéme; & vous verrez que bien loin de donner entrée au Turc dans l'Empire, on a pris de fort grandes precautions contre ce malheur. Au reste j'attens de l'équité des Electeurs & des Princes de l'Empire que je n'ai point offensez, qu'ils voudront bien demeurer neutres dans un demêlé qui regarde uniquement les interêts particuliers de la Maison d'Autriche. Que si quelques-uns n'ont pas égard à mes justes remontrances, cela ne m'empéchera pas de soutenir mon droit avec l'assistance de mes alliez, en remettant à Dieu le succés de mon entreprise.* Les Etats de Bohéme ne repondirent pas avec moins de

1620. de vigueur & de fermeté aux Princes de l'assemblée de Mulhausen. Ceux de l'Union Protestante differérent leur réponse jusques à l'assemblée qu'ils devoient tenir pour entendre les propositions de l'Ambassadeur de France.

Déclaration de l'Empereur contre le Roi de Bohéme.

Mercure François. 1620.

Ferdinand assuré du secours que les Princes de l'assemblée de Mulhausen, lui avoient promis, prend un ton fier & ménaçant. Il publie le 30. Avril une déclaration, par laquelle il enjoint à Frederic de poser les armes, & de renoncer à toutes ses prétensions sur le Roiaume de Bohéme & sur les Provinces incorporées, dans un mois pour tout délai, *sous peine d'encourir l'indignation de sa Majesté Impériale, & la rigueur de la justice, des loix, & des ordonnances de l'Empire.* Cette déclaration fut acompagnée de trois autres. La premiére adressée aux Princes & aux Etats qui favorisoient le Roi de Bohéme, leur ordonne de quitter son parti, & de s'emploier plûtôt à la conservation de l'autorité de l'Empereur. La seconde commande à tous les Colonels, Capitaines, & autres Officiers de guerre qui servent dans les armées de Bohéme, de s'en retourner incessamment chez eux, sous peine d'être mis au ban de l'Empire, & de perdre la vie & leurs biens. Et voilà ce qui fit le plus de tort aux affaires de Fredéric. Un nombre considerable de ses Officiers de guerre ne voulurent pas s'exposer à la rigueur des ménaces de Ferdinand. Son parti se fortifioit tous les jours, au

Digitized by Google

au lieu que celui du Roi de Bohéme s'affoiblissoit extremément. Enfin, la derniére déclaration envoiée aux villes Impériales, leur enjoignoit de ne donner aucun secours aux Bohémiens, ni à leur nouveau Roi, sous peine d'être pareillement traitées comme rebelles. 1620.

Fredéric protesta de nullité contre ces déclarations de l'Empereur par un écrit public. Il se défendoit particuliérement sur ce que Ferdinand étoit Juge incompétent d'une affaire, où il ne pouvoit être que demandeur, & que jamais les Empereurs precédens n'avoient entrepris de prononcer définitivement dans leurs demêlez particuliers avec quelques Princes d'Allemagne. *La Bohéme*, dit Frederic, *est un fief de l'Empire. A cela prés elle est indépendante de l'Empereur. C'est un Etat qui n'est sujet en aucune maniére aux loix, aux constitutions, & aux jugemens ordinaires de l'Empire. Elle a son droit, ses loix, ses priviléges & ses tribunaux particuliers. Les Conseillers de la Cour de l'Empereur ne sont pas des Juges moins incompétens dans les contestations que j'ai avec lui. Jamais les Electeurs & les Princes ne les ont reconnus capables de juger du droit des uns & des autres, ni de faire aucune procedure contr'eux. Ce n'est pas devant les Conseillers de sa Cour, que l'Empereur doit produire ses prétensions heréditaires sur le Roiaume de Bohéme. Il est demandeur, & je suis défendeur dans l'affaire. Que sa Majesté Imperiale me poursuive devant mes Juges naturels; je n'y trouve rien à redire.*

 Si

1620. *Si quelqu'un intente une action contre l'Empereur, la bulle d'Or de Charles IV. veut que le demandeur se pourvoie devant l'Electeur Palatin, à qui il appartient de connoître de ces sortes d'affaires, parce que l'Empereur ne peut pas être Juge dans sa propre cause, ni se faire droit à lui-même. Puis donc que dans la contestation presente, l'Empereur poursuit un Electeur Palatin, il est visible que l'Empereur est obligé selon le droit communement reçu parmi nous, de se pourvoir devant le tribunal, dont je suis justiciable dans l'action qu'il intente contre moi. Il n'y paroît point comme Empereur: mais comme un simple Archiduc d'Autriche, qui prétend que la Couronne de Bohéme lui appartient par droit de succession.*

Le Roi de Bohéme soutenoit encore que la déclaration de l'Empereur étoit contraire au droit des gens, aux constitutions de l'Empire, & aux capitulations jurées par Ferdinand. *Sa Majesté Imperiale*, ajoute Frederic, *a solennellement promis de ne faire & de ne permettre point qu'on fasse aucune violence aux Electeurs, Princes, Prélats, Comtes, Barons, & aux autres Etats de l'Empire. De maniére que si l'Empereur a quelque chose à demêler avec eux, le differend se terminera par jugement & non par guerre; qu'il ne publiera point aucun ban contre les Electeurs, Princes & autres, avant qu'ils soient entendus dans leurs defenses; qu'en toutes choses on procedera selon les loix & les constitutions de l'Empire; que sa Majesté ne donnera aucun mandement au préjudice de qui que ce soit;*

Digitized by Google

ſoit ; enfin, que tout ce qui ſe fera de contraire à la capitulation jurée, ſera cenſé nul de droit. 1620.
Frederic concluoit de là, que n'aiant été ni appellé, ni entendu, la déclaration de l'Empereur étoit nulle. Aprés avoir proteſté qu'il ne s'éloigneroit jamais de l'obeïſſance duë à Ferdinand en qualité d'Empereur, & qu'il ne le regardoit dans ce different particulier que comme Archiduc d'Autriche, le Roi de Bohéme accuſoit Ferdinand d'avoir violé les loix, en uſant le premier de voïes de fait, & en introduiſant une Armée étrangere dans l'Empire. Ce qui le rendoit ſeul reſponſable de tous les maux qu'une pareille entrepriſe y pouvoit cauſer.

On raiſonna beaucoup en Allemagne ſur la déclaration de Ferdinand & ſur la réponſe de Fredéric. Les perſonnes équitables convenoient que s'agiſſant d'un intérêt particulier de la Maiſon d'Autriche, les Princes de l'aſſemblée de Mulhauſen n'avoient pas eu de raiſon de regarder la conteſtation pour la Couronne de Bohéme, comme une affaire generale de l'Empire. *Quand Guillaume Duc de Saxe*, diſoit-on, *eſt autrefois entré à main armée dans la Bohéme, ſous pretexte de ſoutenir le droit de ſon épouſe ſœur aînée du Roi Ladiſlas mort ſans enfans ; les Princes & les Etats de l'Empire ne regarderent-ils pas ce différend comme une affaire particuliére ? Ils n'y entrerent point, quoique la Bohéme fût un fief de l'Empire. La même choſe eſt arrivée ſous l'Empereur Albert. Les Polonois lui diſputérent la Couronne de*

Mémoires de Louïſe Juliane. pag. 176. 177.

 Bo-

1620. *Bohéme. Crut-on que l'Empire étoit attaqué? Se récria-t-on que la majesté de son chef étoit violée ? On a toûjours distingué les intérêts particuliers de la Maison Impériale de ceux de l'Empire. Philippe Landgrave de Hesse remit à main armée le Duc de Wirtemberg en possession de ses Etats que Ferdinand Roi des Romains occupoit. Aucun Prince ne se remua. On ne parla ni de ban, ni de proscription. Charles-Quint eut de grans differends pour la Gueldre avec Guillaume Duc de Cléves. Il voulut mettre le Duc au ban de l'Empire. Bien loin d'y consentir, les Princes demanderent à Charles que l'affaire fût terminée par la voie de la négociation, ou par un arbitrage. Maurice Electeur de Saxe, pour un demêlé particulier, fit quitter Inspruck à Charles-Quint : & cet Empereur attaqué personnellement s'enfuit de la maniére du monde la plus honteuse. Maurice fut-il poursuivi comme criminel de léze-majesté. Enfin l'Archiduc Mathias est entré de nos jours à force ouverte dans la ville de Prague, il y retint l'Empereur Rodolphe son frere dans une espece de prison jusques à ce qu'ils se fussent acommodez ensemble. Cette affaire fut regardée comme un differend particulier entre deux freres pour la Couronne de Bohéme. Aucun Prince de l'Empire ne se remua. Mathias ne fut point menacé du ban de l'Empire. Pourquoi donc tous ces grans mouvemens que nous voions aujourd'hui? L'Empereur & le Palatin contestent la Couronne de Bohéme. C'est un demêlé particulier entre deux Princes. Qu'on tache de le terminer à l'amiable & selon les regles de la justice : il ne regarde*

Digitized by Google

garde ni l'Empire, ni la majesté de l'Empereur en aucune maniére. Si les Electeurs & les Princes sans autre connoissance de cause, croient devoir appuier l'Empereur en cette occasion, il faut que tout l'Empire se déclare desormais pour l'Empereur, dez qu'il aura le moindre differend au-dedans, ou bien au-dehors de l'Allemagne. 1620.

Le monde parloit encore diversement du succés qu'auroit la négociation commencée par le moien des Ambassadeurs de France, entre les Princes de la Ligue Catholique & ceux de l'Union Protestante. Le Duc d'Angoulême & ses deux Collégues aiant prié ceux-ci de se trouver dans un même endroit, où les Ministres de France pussent leur parler à tous ensemble de la part de sa Majesté Trés-Chrétienne, les Protestans consentirent de se rendre à Heilbron: mais quelques affaires survenuës depuis furent cause que l'assemblée fut transferée à Ulm. Les Ambassadeurs avoient fait prier de même les trois Electeurs Ecclesiastiques de leur donner *rendez-vous* dans quelque ville, parce qu'ils avoient quelque chose à proposer à ces Princes de la part de Louïs. Les Electeurs s'en défendirent sous divers prétextes. L'un ne se portoit pas assez bien; l'autre avoit des affaires dans ses Etats. La véritable raison fut alléguée par l'Archevêque de Maïence. Ils ne pouvoient entrer dans aucune négociation sur l'affaire de Bohéme sans la permission de l'Empereur qu'elle regardoit en particulier, & qui avoit remis à l'Electeur de Saxe & au Duc de

Les Princes de l'Union Protestante s'assemblent à Ulm pour conferer avec les Ambassadeurs de France.

Ambassade d'Angoulême. pag. 53. 54. 55. &c. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 199. 200. 201 &c.

1620. de Baviére le soin de reduire les Bohémiens. Quant à ce qui concernoit les intérêts generaux de la Ligue Catholique, les Electeurs se reposoient sur ce que feroit le Bavarois son chef principal. Le Duc d'Angoulême & ses Collégues avoient proposé une suspension d'armes generale à l'Archiduc Leopold Evêque de Strasbourg & frere de l'Empereur, qu'ils virent sur leur chemin en Alsace. L'Archiduc répondit de fort bon sens aux Ambassadeurs que le temps étoit cher à Ferdinand. *Ses ennemis qui ont usurpé son bien*, disoit Leopold, *entendront volontiers à une tréve. Cette surséance serviroit à les affermir dans la possession de ce qu'ils ont pris: au lieu que les Princes de la Ligue Catholique aiant mis de grandes forces sur pied, ils se consumeroient en dépenses inutiles & se lasseroient à la fin, de la guerre. Les troupes de l'Empereur sont prêtes: il doit agir au plûtard dans le mois d'Août. Le Palatin & les Princes de l'Union Protestante ne sont pas en état de resister à sa Majesté Imperiale, à moins que le Turc ne vienne à leur secours. C'est une resolution extrême qu'il est important de prévenir. Que savons-nous si le Palatin ne l'a point déja prise?* On ne pouvoit pas mieux representer l'état present des deux partis dans l'Empire, ni les veritables intérêts de Ferdinand.

Ambassade d'Angoulême. pag. 70. 71.

Traité d'Ulm entre les Princes de la Ligue Ca-

Le Duc d'Angoulême & ses Collégues étant à Ulm, il y eut plusieurs conférences entr'eux & les Princes de l'Union Protestante. Ceux-ci presentérent divers mémoires aux Ambassadeurs. Les uns contenoient

noient les griefs des Proteſtans qui ſe plai- 1620.
gnoient de l'infraction manifeſte des Trai- *tholique*
tez de pacification dans l'Empire. Les *& ceux*
autres juſtifioient la conduite de Frederic *de l'U-*
en acceptant la Couronne de Bohéme. *nion*
Quelques-uns furent dreſſez pour prouver *Prote-*
que ſon differend avec Ferdinand, étoit une *ſtante.*
affaire particuliére où le corps de l'Empire n'avoit aucun intérêt, & que les Electeurs & pluſieurs Princes en demeuroient d'accord. Enfin on en fournit pour montrer aux Ambaſſadeurs & par conſéquent au Roi leur maître, que ſi l'Empereur procedoit contre Fredéric par voie de ban & de proſcription, ſa Majeſté Impériale contreviendroit manifeſtement aux conſtitutions de l'Empire & aux capitulations qu'elle avoit jurées. Tout ceci faiſoit un véritable procés par écrit, dans la connoiſſance duquel le Duc d'Angoulême & ſes Collégues n'avoient pas ordre d'entrer. On ne les avoit envoiez que pour aider ſecretement l'Empereur à recouvrer ſes Etats perdus, & pour empécher que la guerre civile ne s'allumât genéralement dans tout l'Empire entre les Catholiques & les Proteſtans. Cela étoit extrémement à craindre. Les deux Armées de l'Union Proteſtante & de la Ligue Catholique étoient en vuë dans le voiſinage d'Ulm. On ne ſavoit ſi elles n'en viendroient pas bien-tôt aux mains. Sous le prétexte ſpécieux de prevenir ce malheur, les Miniſtres de France propoſérent un Traité de paix entre les Catholiques & les Proteſtans; de maniére

Mémoires de Louiſe Juliane. pag. 159. Ambaſſade d'Angoulême. pag. 134. 135. &c. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 202. 203. &c.

1620. qu'ils ne s'attaqueroient point les uns les autres, & qu'on laisseroit à Ferdinand & à Frederic le soin de s'acommoder entr'eux, ou de poursuivre chacun à main armée avec le secours de ses amis & de ses alliez, le droit qu'il prétendoit avoir au Roiaume de Bohéme.

Les Princes de la Ligue Catholique accepterent volontiers une proposition que l'Empereur faisoit faire lui-même. Assurez que leurs Etats ne seroient point attaquez, les Catholiques demeuroient dans une entiére liberté d'aider l'Empereur à chasser Frederic de Bohéme. Les Protestans consentirent à la proposition, pourvû que le Duc de Baviére & les autres Catholiques promissent de ne faire aucune irruption dans le Palatinat, ni dans les Etats patrimoniaux de Frederic. Les Catholiques s'y engageoient sans peine. Mais il y avoit encore une difficulté fort importante. On recevoit des avis certains qu'Albert Archiduc des Païs-Bas Catholiques armoit puissamment & qu'Ambroise Spinola devoit passer dans le Palatinat avec une Armée nombreuse, pour obliger par cette diversion Frederic à quitter la Bohéme, & à venir défendre son patrimoine. Les Princes Protestans bien avertis de ce dessein, demandérent que le Duc de Baviére chef d'une ligue dans laquelle l'Archiduc Albert & le Roi d'Espagne étoient entrez, promît que le Palatinat ne seroit attaqué, ni par les Flamans, ni par les Espagnols, & que les Princes Catholiques d'Alle-

d'Allemagne s'engageassent à se déclarer conformément aux constitutions de l'Empire, contre tous les étrangers qui feroient irruption sur les terres d'un Prince de la nation Germanique. 1620.

La demande étoit la plus juste du monde. Mais le Duc de Baviére entierément devoué à la Maison d'Autriche, qui lui promettoit la dépouille du Palatin, n'y voulut point consentir. Les Ambassadeurs de France obligez à favoriser Ferdinand autant qu'il leur seroit possible, appuiérent fortement le refus du Bavarois. *La condition proposée par les Princes de l'Union Protestante*, disent ingenument le Duc d'Angoulême & ses Collégues au Roi leur maître, *est trop préjudiciable aux affaires de l'Empereur. Le moien le plus prompt & le plus effectif de faire céder l'Electeur Palatin, c'est de l'attaquer dans ses Etats patrimoniaux.* Cela suffit pour convaincre que la Cour de France agissoit de concert avec celles de Vienne & de Madrid. La médiation artificieuse de Louïs fut une des causes principales de la perte de Frederic. On refusa même de lui païer du moins une partie de ce que la Couronne de France lui devoit depuis long-tems. Les embaras que les mouvemens de Marie de Medicis causoient à son fils, furent le prétexte dont il se servit pour se dispenser d'avoir égard à la juste demande que Frederic lui faisoit. Les Ministres de France firent si bien qu'ils surmontérent la difficulté des Princes Protestans. Le Duc de Baviére & les autres

Ambassade d'Angoulême. p. 106.

1620. Catholiques promirent à la verité de n'attaquer point les Etats hereditaires du Roi de Bohéme : mais ils ne répondirent ni pour l'Archiduc Albert, ni pour le Roi d'Espagne. On ne s'engagea point à se déclarer contr'eux en cas qu'ils fissent irruption dans le Palatinat. Je ne sai comment les amis & les alliez de l'infortuné Frederic se relachérent sur un article qui le perdoit sans ressource. Ne se flattoient-ils point que le Roi d'Angleterre & les Etats Genéraux des Provinces-Unies, s'opposeroient aux troupes de l'Archiduc, en cas que Spinola voulût les conduire dans le Palatinat, ou du moins que les forces de l'Union Protestante suffiroient pour defendre les païs hereditaires de Frederic, si l'Archiduc Albert les faisoit attaquer ?

Tel fut donc le Traité d'Ulm entre les Catholiques & les Protestans. On promit religieusement de ne s'offenser point les uns les autres. La Bohéme & les Provinces incorporées furent exceptées. Mais les Etats patrimoniaux du Roi de Bohéme furent compris dans la Traité. Le Duc de Baviére & les Princes de la Ligue Catholique s'engagerent solemnellement à ne rien attenter sur le Palatinat, ni sur les autres Etats des Princes de l'Union Protestante. Dez que le Traité fut rendu public, les moins clairvoians s'apperçurent que la ruine de Frederic y avoit été concluë. L'Empereur assuré de la France qui le servoit fort utilement ne se mit pas en peine des bons offices que Jacques Roi

Puffendorf Commentar. Rerum

Roi d'Angleterre vouloit paroître rendre 1620.
Par ses Ambassadeurs à son beaufils. Fer- *Suecicarum.*
dinand avoit pour lui toutes les troupes de *L. I.*
l'Electeur de Saxe, du Duc de Baviére & 1620.
de la Ligue Catholique. L'Union Prote- *Nani Historia Veneta.*
stante pouvoit secourir le Roi de Bohéme,
il est vrai: mais les interêts de ses mem-
bres étoient si differens, & il y avoit si peu *L. IV.*
de concert entr'eux, que selon toutes les 1620.
apparences, Frederic ne devoit pas resister long-tems à un ennemi, dont les troupes meilleures & plus nombreuses, étoient conduites par des Genéraux habiles & par des Princes parfaitement bien unis les uns avec les autres. Le monde se confirma plus que jamais dans cette pensée que par un zéle de religion mal entendu, la France ne cessoit point d'oublier ses veritables interêts, & qu'elle aimoit mieux le retablissement de la Maison d'Autriche, que l'agrandissement de la Palatine. Le Conseil de Loüis craignoit que le chef de l'Union Protestante d'Allemagne devenu trop puissant, ne secourût les Reformez de France, dont l'oppression étoit resoluë, & que Bentivoglio Nonce du Pape demandoit tous les jours avec instance.

Les Ambassadeurs de France vont trouver l'Empereur à Vienne.

L'Empereur content de ce que les Ambassadeurs de France l'ont si bien servi à Ulm, les invite fort honnêtement à venir à Vienne. Sa Majesté Impériale ne vouloit pas qu'ils conferassent trop avec certains Princes d'Allemagne: Et le Comte d'Ognate Ambassadeur d'Espagne, qui faisoit lui seul tout le Conseil secret de Fer-

 dinand

1620. *Ambassade d'Angoulême. pag. 191. 192. 193.* dinand, ne trouvoit pas bon que le Roi de France eût tant de credit dans l'Empire. On avoit dessein de se servir tout au plus du nom de sa Majesté Trés-Chretienne, pour tenter de faire entrer Bethlen Gabor dans quelque négociation avantageuse à la Maison d'Autriche & qui donnât le temps à Ferdinand de reduire la Bohéme & les Provinces incorporées à cette Couronne. Voici donc le Duc d'Angoulême & ses deux Collégues à Vienne en Autriche. Ils avoient vû Maximilien Duc de Baviére sur leur chemin. Le Bavarois leur fit de grans remercimens sur le Traité conclu à Ulm par leur entremise. Cela leur étoit bien dû. Maximilien avoit desormais la liberté de se joindre avec son Armée de vingt-quatre mille hommes au Comte de Buquoi, d'attaquer ensemble la haute Autriche soulevée contre l'Empereur, & de passer ensuite dans la Bohéme, pendant que l'Electeur de Saxe agiroit dans la Lusace. Tel étoit le projet formé dans le Conseil de l'Empereur, en conséquence du Traité d'Ulm. L'Armée des Princes de l'Union Protestante qui étoit en vuë de la Bavaroise pendant qu'on négocioit à Ulm, avoit pris le chemin du Palatinat. Elle devoit s'opposer au Marquis Spinola, en cas qu'il s'avançât pour y faire irruption.

Les Ambassadeurs de France ne furent pas long-temps à Vienne, sans s'appercevoir que celui d'Espagne disposoit de tout dans le Conseil Imperial. *On n'agit*

ici

Digitized by Google

ici, disent le Duc d'Angoulême & ses Collegues au Roi leur maître, *que par les seuls avis, ou pour mieux dire, par les ordres du Comte d'Ognate. Il aimeroit mieux que toute la Bohéme fut perduë que d'y voir l'autorité de l'Empereur rétablie par l'entremise de vôtre Majesté. Le Ministre Espagnol trouve son compte à faire durer la guerre. Tous les paiemens des soldats passent par ses mains. Il altére la monnoie d'Espagne en la faisant fondre en espéces du païs. La païe des soldats & des Officiers se regle à sa fantaisie. En un mot, la puissance que le Comte d'Ognate s'est acquise dans la necessité des affaires de l'Empereur, est si grande, que tous les Conseillers de sa Majesté Imperiale dependent absolument de l'Ambassadeur d'Espagne. Aucun d'eux n'ose le contredire.* Ferdinand avoit fort bien reçu le Duc d'Angoulême & ses Collégues: Il leur parla d'abord avec beaucoup d'ouverture & de franchise. Ses principaux Ministres vinrent conférer avec eux pour leur rendre raison de la conduite de Ferdinand dans les affaires de Bohéme & de Hongrie, & pour la leur justifier. De si grandes deférences donnérent de l'ombrage & de la jalousie au Ministre Espagnol.

1620. *Ambassade d'Angoulême. pag. 225. 226. &c.*

L'Empereur change incontinent de ton & de maniéres. Il parle aux François d'une air plus froid & plus reservé. Ferdinand même sembla les congédier honnétement, & leur faire entendre que leur maître assez occupé dans son Roiaume, auroit plûtôt besoin du secours de l'Empereur, que Ferdinand de l'assistance &

Digitized by Google

1620. des bons offices de Louïs. peut-être qu'on auroit laissé partir les Ambassadeurs, si sa Majesté Impériale n'avoit cru que leur entremise lui seroit de quelqu'utilité pour amuser Bethlen Gabor, & pour l'empécher de se rendre le maître de toute la Hongrie. Malgré les chagrins que la Maison d'Autriche donnoit à Louïs, & contre les plus grans interêts de sa Couronne, ce Prince s'opiniatre à servir des ingrats & des fourbes qui le joüent dans le temps même qu'ils emploient son nom & son autorité, pour se tirer du plus grand embaras que la Maison d'Autriche eut jamais. La genérosité de Louïs pouroit être louable, s'il avoit bien connu ce qu'il faisoit. Mais le jeune Roi se laissoit conduire aveuglement par un Favori que les Espagnols avoient corrompu. Ferdinand savoit fort bien les obligations qu'il avoit au Duc de Luines. *Assurez le*, dit sa Majesté Impériale aux Ambassadeurs de France, *que je n'ignore pas ce qu'il a fait pour moi par son credit & par ses conseils. J'en ai toute la reconnoissance possible; & je voudrois de bon cœur trouver l'occasion de témoigner à M. de Luines, que je conserve cherement le souvenir des bons offices qu'il m'a rendus.*

Ambassade d'Angoulême. *pag. 233.*

Bethlen Gabor se fait déclarer Roi de Hongrie.

Les Etats de Hongrie étoient assemblez à Neuhensol lors que les Ambassadeurs de France arriverent à Vienne. L'Empereur avoit fait des efforts inutiles pour obtenir la prolongation de la Tréve avec Bethlen Gabor. Les Hongrois virent trop bien que Ferdinand ne cherchoit qu'à gagner du

temps

temps pour réduire la Bohéme. Les Etats resolurent de recommencer la guerre contre l'Empereur dez que la tréve seroit expirée, & d'entrer dans une nouvelle & plus étroite confedération avec le Roi & les Etats de Bohéme. Dans cet embarras Ferdinand eut recours aux Ambassadeurs de France. On les pria d'agir auprés des Etats de Hongrie & de Bethlen Gabor, afin de les détourner par quelques propositions d'acommodement, de s'unir avec les Bohémiens. La continuation de la tréve étoit d'une extréme importance au rétablissement des affaires de l'Empereur. Si Bethlen Gabor se fût avancé du côté de Vienne en Autriche, une si grande diversion eût rompu les mesures que l'Empereur, l'Electeur de Saxe, & le Duc de Baviére avoit prises de concert pour chasser Frederic de la Bohéme. Le Duc d'Angoulême & ses collégues depéchent donc un de leurs Gentilshommes en Hongrie avec des lettres adressées à Bethlen Gabor & aux Etats du païs, pour leur offrir la mediation de sa Majesté Trés-Chretienne. L'Envoié François fut reçu avec de grans honneurs. Mais Gabor & les Etats eludérent adroitement les instances des Ambassadeurs. On leur repondit fort civilement que l'Assemblée qui duroit depuis quatre mois, étant dans la néceßité de se séparer au plûtôt, nommeroit quelques Députez pour écouter conjointement avec Gabor, qui ne prenoit encore que la qualité de Prince de Hongrie, les propositions que les Ambassadeurs feroient

1620. *Ambassade d'Angoulême.* *pag.* 217. 218. 241. 242. 243. 255. *Mercure François.* 1620.

1620. feroient de la part du Roi leur maître. Ceci n'étoit qu'une défaite. On ne vouloit pas se laisser amuser par une negociation, lorsque le temps étoit cher. Deux jours aprés l'expedition de l'Envoié François, Gabor sut si bien se prévaloir de la haine des Hongrois contre la Maison d'Autriche & surtout contre la domination des Espagnols dans le Conseil Impérial, que les Etats l'élurent Roi de Hongrie. Son couronnement fut fixé au cinquiéme Septembre dans la ville de Presbourg. Il se mit incontinent à la tête de dix-huit ou vingt mille hommes, dans le dessein d'aller recevoir la Couronne à Présbourg & de marcher ensuite tout droit à Vienne en Autriche.

Reduction entiére de l'Autriche à l'obeïssance de ce l'Empereur.

La Cour Impériale ne fut pas fort effraiée des projets de Bethlen Gabor; les affaires de Ferdinand commençoient d'être dans une bonne situation. Les Etats de la haute & de la basse Autriche s'étant mis sous son obeïssance lui avoient prété serment de fidélité. Les Ducs de Saxe & de Baviére étoient en campagne pour l'exécution du ban que l'Empereur avoit publié contre la Bohéme & les Provinces incorporées. De maniére que sa Majesté Imperiale avoit raison d'esperer de chasser Frederic de la Bohéme, avant que Bethlen Gabor pût entreprendre quelque chose de considerable du côté de la Hongrie. Les Etats de la basse Autriche renoncérent les premiers à leur confedération avec la Bohéme. Ils demandérent seulement que le libre exercice de la Religion Protestante fût conservé,

Mercure François. 1620.

tel

tel qu'il étoit ſous le regne du feu Empereur Mathias. On le leur acorda, & ils prêtérent ſerment de fidélité à Ferdinand. Ceux de la haute Autriche firent plus de reſiſtance. Mais ils ne purent pas tenir long-temps contre le Duc de Baviére qui entroit dans le païs à la tête d'une bonne Armée. Les Etats s'aſſemblérent donc à Lintz. On y reſolut de renoncer à la confedération avec les Bohémiens & de ſe ſoumettre à Ferdinand. Le voila donc reconnu Archiduc d'Autriche, en conſequence de la renonciation que l'Archiduc Albert avoit faite en ſa faveur. 1620.

Les Ducs de Saxe & de Baviére avoient accepté tout publiquement la commiſſion que l'Empereur leur avoit envoiée d'exécuter le ban qu'il avoit publié contre la Bohéme & les Provinces de la dependance de cette Couronne. Ce fut en vain que les Etats du Roiaume écrivirent à l'Electeur de Saxe, pour le prier de ne ſe rendre point l'exécuteur des ordres injuſtes & violens que les Eſpagnols lui faiſoient envoier. Jean George perſiſta dans la reſolution priſe à Mulhauſen, de reduire les Bohémiens à force ouverte, en cas qu'ils refuſaſſent de ſe ſoumettre à l'Empereur. Les lettres que les Etats de Bohéme écrivirent à ceux de Saxe, ne furent pas moins inutiles. Les Saxons n'eurent aucun égard à la priére que les Bohémiens leur faiſoient de détourner leur Prince de s'unir aux ennemis irréconciliables

L'Electeur de Saxe & le Duc de Baviére acceptent la commiſſion d'exécuter le ban Imperial contre les Bohémiens. *Mercure François.* 1620.

1620. bles de la Religion Proteſtante, que les Electeurs de Saxe faiſoient gloire de proteger & de défendre. Le Roi de Bohéme irrité de l'inflexibilité de Jean George, publia une declaration contre lui. C'étoit une eſpéce de confiſcation de certains fiefs que la Maiſon de Saxe tenoit de la Couronne de Bohéme Le pauvre Prince n'étoit preſque pas en état de ſe défendre lui même: comment eſpéroit-il de faire valoir ſes declarations contr'un ennemi plus puiſſant que lui? Le Duc de Baviére aiant joint le Comte de Buquoi, qui ſacrifia volontiers le point d'honneur ſur le commandement, au ſervice de l'Empereur; Maximilien, dis-je, fit ſommer les Bohémiens de ſe ſoumettre inceſſamment à Ferdinand, faute de quoi ſon Alteſſe entreroit dans leur païs pour l'exécution du ban publié contr'eux.

Frederic ne perdoit point courage, quoiqu'il ſe vît ſur le point d'être vigoureuſement attaqué par trois endroits differens, en Bohéme par le Duc de Baviére, dans la Luſace par l'Electeur de Saxe, & dans le Palatinat par le Marquis Spinola Genéral des troupes d'Eſpagne & des Païs-Bas. Il ſe reſerva le ſoin de conſerver la Bohéme. Le Marquis de Jagendorf de la Maiſon de Brandebourg s'étoit chargé d'aller en Luſace, & de defendre cette Province contre l'Electeur de Saxe. Pour ce qui eſt du Palatinat, Frederic crut que le Marquis d'Anſpach Genéral de l'Armée de l'Union Proteſtante, fortifié des troupes

pes

pes que les Etats Genéraux des Provinces-Unies devoient envoier dans le Palatinat, & du secours que sa Majesté Britannique faisoit espérer, arrêteroit Spinola. Le Roi de Bohéme ne se flattoit-il point encore que Jacques son beaupere auroit du moins le credit d'empécher que l'Armée Espagnole ne fit irruption dans le Palatinat? Mais que pouvoit-il attendre de sa Majesté Britannique: Ses Ambassadeurs desavouoient bassement à Vienne, à Madrid, à Bruxelles l'entreprise de Frederic. Dans ces trois Cours on amusoit Jacques de belles paroles: disons mieux; on le joüoit de la maniére du monde la plus grossiere & la plus méprisante. 1620.

Pendant que les Ambassadeurs du Roi Trés-Chrétien travailloient si utilement pour l'Empereur en Allemagne, Bentivoglio Nonce du Pape ne servoit pas moins bien la Maison d'Autriche en France. De peur que Louïs delivré des embaras que le parti de la Reine mere lui avoit causez, n'ouvrît les yeux, & ne s'apperçût combien il lui étoit important que le Roi de Bohéme conservât du moins ses Etats heréditaires; afin d'empécher que la Noblesse Réformée de France sans occupation chez elle, n'allât servir un Prince de sa Religion, que les Catholiques non contens de le chasser d'un Roiaume qui lui étoit légitimement acquis, entreprenoient encore de priver de son patrimoine; en un mot pour ôter à Frederic toute espérance de trouver la moindre ressource, du côté de

Le Roi de France prend la résolution d'aller dans le Bearn.

Vittorio Siri Mémorie recondite. Tom. V. pag. 148.

1620. de la France; le Ministre du Pape de concert avec les Espagnols, commença de proposer au Duc de Luines d'engager son maître à faire la guerre aux Protestans, immediatement aprés la réconciliation du Roi avec Marie de Medicis. Le Cardinal de Retz, du Vair Garde des Seaux, du Perron Archevêque de Sens, le Jesuite Arnoux Confesseur du Roi, & le P. de Berulle Genéral de l'Oratoire se joignirent au Nonce. Luines écoutoit volontiers la proposition. Elle lui paroissoit favorable à ses projets ambitieux. C'étoit bien la chose du monde la plus ridicule & la plus extravagante, qu'un homme sans expérience dans le métier des armes, pensât à se faire Connêtable de France. Mais il ne faut pas attendre que des gens enivrez de la faveur du Prince, étourdis de la fumée de l'encens que les flatteurs leur donnent de tous côtez, se conduisent par les lumiéres de la raison. Convaincu qu'il étoit capable de tout, le Duc de Luines s'imaginoit que son Cadet qui avoit certainement plus de mérite & d'esprit que l'aîné, avoit bien pû prendre le baton de Maréchal de France; mais que c'étoit trop peu de chose pour un Favori qui regnoit sous le nom de son maître. Il n'y avoit que l'épée de Connétable qui ne fût pas à son gré, au dessous de lui. Louïs n'avoit pas si peu de discernement, qu'il ne connût fort bien les mauvaises qualitez de son Favori. Mais c'est assez que la Reine mere & les premiers Seigneurs du Roiaume s'opposent à l'élevation

Digitized by Google

vation de Luines. Le Roi veut faire sentir 1620. qu'il est le maître. Plus le monde criera contre l'indignité du Favori ; plus sa Majesté le comblera de charges & d'honneurs. Et Luines qui connoit le foible de son Prince, aura l'adresse d'en profiter. Il réduira les Protestans à la nécessité de se défendre : Et pour finir la guerre civile qu'il aura lui même allumée, il obtiendra la premiére dignité de l'épée.

Le besoin d'abaisser les Ducs de Maïenne & d'Epernon ne fut que le prétexte du voiage du Roi en Guienne ; Je l'ai déja dit. Le dessein véritable, c'étoit de mettre le Bearn sous le joug & de le dépouiller de tous ses priviléges. Pour n'effaroucher pas trop les Protestans qui avoient les intentions plus pacifiques, un Secretaire d'Etat écrit à du Plessis-Mornai que le Roi ne pense qu'à contenter ses sujets Réformez, en mettant à Leitoure un Gouverneur de la même Religion, comme sa Majesté l'avoit promis, & à faire enrégitrer au Conseil Souverain de Pau, l'Edit pour la restitution des biens Ecclesiastiques dans le Bearn. Du Plessis repond fort judicieusement au Secretaire d'Etat, que le Roi a donné sa parole à l'Assemblée precedente de Loudun d'acorder prealablement certaines choses aux Réformez, & d'écouter ensuite les remontrances qu'ils avoient à lui faire sur son Edit pour la main levée des biens Ecclesiastiques du Bearn. C'étoit de mettre non seulement un Gouverneur Réformé à Leitoure, mais d'obliger encore le

Vie de M. du Plessis-Mornai. L. IV. Lettres & Mémoires du même. 1620.

1620. le Parlement de Paris à recevoir deux Conseillers de la même Religion, & de laisser aux Réformez les places de seureté qui leur avoient été données par le feu Roi. Du Plessis eut beau representer qu'il étoit de la derniére importance pour le bien de la paix, que sa Majesté fît premiérement exécuter ce qu'elle avoit promis à l'Assemblée de Loudun, & qu'en restituant les biens Ecclésiastiques du Bearn sans avoir donné satisfaction au corps des Eglises Réformées, cela pouroit causer un soulévement genéral de tout le parti Protestant, on n'écouta point les sages & justes remontrances d'un ancien & fidele Conseiller d'Etat. Dez que le Roi fut à Bourdeaux, Luines & le Garde des Seaux sa créature pressérent sa Majesté de se faire obeïr par les Bearnois, pendant qu'elle se trouvoit dans leur voisinage.

Memoires du Duc de Rohan. L. II. Journal de Bassompierre.

Ces gens qui, dit fort bien le Duc de Rohan, ne savoient ni obeïr de bonne grace, ni se défendre en gens de Cour, députérent à Bourdeaux le Marquis de la Force Gouverneur de la Province & le premier Président de Pau, sans leur donner la vérification de l'Edit, quoique le Roi la demandât d'un ton de maître. Le Gouverneur & le Président tachent d'appaiser la colére de Louïs irrité de ce qu'on ne lui obeït pas, en alleguant la parole donnée à l'Assemblée de Loudun, que sa Majesté écouteroit premiérement les remontrances que ses sujets de Bearn avoient à lui faire sur la restitution des biens Ecclesiastiques. *Nous avons ordre,*

ordre, Sire, disoit le Président de Pau, *de representer à vôtre Majesté les griefs de la Province. Que si vous voulez être obeï, nous voilà prêts à retourner sur nos pas, afin de faire enregitrer l'Edit, & nous en rapporterons la vérification à vôtre Majesté.* Louïs leur ordonna d'aller sur le champ à Pau & de revenir au plûtôt avec l'Edit enregîtré. La Chénaïe Gentilhomme ordinaire du Roi eut ordre d'acompagner le Marquis & le Président, & d'écrire d'heure en heure à sa Majesté la maniére dont les Bearnois exécuteroient la volonté du Souverain. Cependant Louïs s'avança encore plus prés du Bearn, pour témoigner à la Province qu'il iroit lui-même se faire obeïr, en cas d'une plus longue résistance. 1620.

Les Bearnois prirent des resolutions si secretes, que la Chénaïe s'en revint, sans pouvoir dire autre chose au Roi, sinon que les Députez du Conseil Souverain de Pau, le suivoient, & qu'ils rapportoient au Roi les derniéres délibérations de leur Compagnie. Ils arrivent en effet le lendemain, & ils supplient trés-humblement Louïs de les dispenser de recevoir un Edit si contraire aux anciens priviléges de leur patrie. *Puisque vous voulez me donner la peine d'aller faire vérifier moi-même mon Edit*, répond le Roi en colere sans vouloir consulter auparavant les gens de son Conseil; *j'irai à Pau; & je vous répons que l'Edit sera plus amplement verifié que vous ne vous l'imaginez.* On croioit que les Bearnois persistoient dans leur refus; persuadez que la sai-

Digitized by Google

1620. saison déja fort avancée ne permettroit pas au Roi de continuer son voiage, & que tout le bagage de sa Majesté aiant été conduit à Blaïe, elle n'avoit pas envie d'aller plus loin. Mais les bonnes gens ne connoissoient pas bien l'humeur impérieuse & opiniatre d'un jeune Roi, à qui le Duc de Luines, du Vair Garde des Seaux, & plusieurs autres flatteurs insinuoient sans cesse qu'il devoit commencer enfin de se faire craindre.

La Souveraineté de Bearn est dépouillée de ses privilé-ges & de sa liberté.

Louïs assemble donc son Conseil pour la forme seulement: il propose le dessein qu'il a d'aller en Bearn. Le Duc de Maïenne fit un long discours pour dissuader sa Majesté de continuer son voiage. Il represente l'incommodité de la saison, la disette des vivres dans les landes qu'il faut traverser avec une Armée, le danger de soulever tout le parti Protestant qui profitera de l'éloignement du Roi, en faisant de plus grans progrés dans le cœur du Roiaume, que sa Majesté n'en pouroit faire dans le Bearn. Enfin, Maïenne remontre que l'Armée ne pouvant passer la Garonne, en moins de douze jours, les chemins ne seront presque plus praticables, puisqu'on se trouveroit assez avant dans le mois d'Octobre. Tous les autres étant d'un avis contraire à celui du Duc de Maïenne, *je ne me mets en peine ni du temps ni des chemins*, dit Louïs: *& je ne crains point les Huguenots. Quant à mon Armée, je saurai bien lui faire passer la riviére en moins de douze jours. Voici Bassompierre. Il a sû m'amener*

Journal de Bassompierre.

Digitized by Google

mener en fort peu de temps l'Armée avec laquelle j'ai dissipé un puissant parti. Je lui donnerai le soin de conduire l'Armée au delà de la Garonne. Je me repose sur sa diligence; assuré que je suis qu'il ne me servira pas moins bien en cette occasion. Cela suffit pour donner du courage & de l'activité à Bassompierre. Il prit si bien ses mesures que l'Armée traversa la riviére en beaucoup moins de temps qu'on ne l'avoit esperé. Bassompierre se flattoit qu'un service de cette importance augmenteroit la bonne volonté que le Roi lui témoignoit depuis l'affaire du Pont de Cé. Mais ses espérances furent bien trompées. Le Duc de Luines plus jaloux que jamais, obligea son maître à ne regarder plus Bassompierre d'un si bon œil. 1620.

Cependant Louïs marche vers Pau qui lui ouvre les portes. Il va ensuite à Navarreins place forte du Bearn, en dépossède le Gouverneur Réformé, & la met entre les mains de Poyenne zelé Catholique. Louïs revenu à Pau donne la grande Eglise à ceux de sa Religion, rétablit les Evêques & les Abbez du Bearn, leur rend la séance qu'ils avoient dans les Etats du païs avant la Réformation, restituë les biens Ecclesiastiques. Enfin, en conséquence de la reünion du Bearn & de la basse Navarre à la Couronne, Louïs érige un nouveau Parlement à Pau sur le modéle des autres Parlemens de France. *Ce fut là*, dit le Duc de Rohan, *que la Cour commença de se mocquer de l'obligation de tenir sa parole. On avoit promis de maintenir les Bearnois dans* *Mercure François. 1620. Gramond Historiarum Galliæ. L. VI. 1620. Mémoires de Rohan. L. II.*

1620. *leurs privileges: ils en furent dépoüillez le lendemain en reüniſſant le Bearn à la Couronne: & le Gouverneur de Navarreins fut changé contre la foi donnée.* Je ne ſai ſi l'époque eſt bien juſte. Il y a plus de quatre-vingt-ans, à mon avis, que les Rois de France ſe ſont mis ſur le pied de ne rien tenir de ce qu'ils promettent à leurs ſujets. Quoiqu'il en ſoit, Louïs XIII. garda du moins les paroles qu'il donnoit aux Princes étrangers: la foi des traitez étoit reſpectée en apparence. Son fils a cru pouvoir ſe mettre encore au-deſſus de cette ſervitude. Il n'eſt ni plus religieux ni plus fidele obſervateur des paroles qu'il donne aux Puiſſances étrangeres, que des promeſſes faites à ſes ſujets. Nous en avons vû depuis quelques mois un exemple bien convaincant au regard du traité de partage fait pour la ſucceſſion du feu Roi d'Eſpagne.

Les Reformez convoquent une aſſemblée generale à la Rochelle.

Favas un des nouveaux Députez generaux des Egliſes Réformées de France, mouroit d'envie d'obtenir le Gouvernement de Leitoure pour ſon fils; & la Cour ne penſoit nullement à le lui donner. Il crut qu'en ſe rendant néceſſaire, il parviendroit peut-être à ſon but. Le voilà donc qui donne des avis ſecrets à la Rochelle, que la Cour ne paroiſſant pas diſpoſée à tenir les promeſſes faites à l'Aſſemblée de Loudun, il eſt à propos de penſer à une nouvelle convocation, à moins qu'on ne veuille être la duppe du Favori & des Miniſtres. Favas s'imaginoit que la Cour embaraſſée de ce mouvement

vement du parti Proteſtant, lui jetteroit le 1620.
Gouvernement de Leitoure à la tête, pourvû qu'il en empéchât les ſuites. Le Roi étoit encore à Poitiers, lorſque Favas donna ce premier avis. Les Magiſtrats de la Rochelle conſultérent du Pleſſis-Mornai ſur la propoſition du Député genéral. Le ſage Gentilhomme répondit, que les ſix mois marquez par ſa Majeſté pour l'exécution de ce qu'elle avoit promis, n'étant pas expirez, il falloit prendre patience & ſe contenter de faire ſes pourſuites. Aprés la réduction du Bearn, Favas écrit des lettres plus preſſantes à la Rochelle. Il avertit les Magiſtrats de penſer à leur ſeureté & de fortifier la ville, de peur que le Roi ne vienne fondre ſur eux avant que de s'en retourner à Paris.

Mémoires de Rohan. L. II. Vie de M. du Pleſſis-Mornai. L. IV. Lettres & Mémoires du même. 1620.

On prie encore du Pleſſis de dire ſon ſentiment là-deſſus : & il conſeille de ne rien précipiter. *M. le Prince & M. de Luines*, dit-il, *ſe ſont engagez à Mrs de Leſdiguiéres & de Châtillon qu'ils procureroient un brévet pour tenir une nouvelle aſſemblée, en cas que les choſes promiſes à celle de Loudun ne ſe fiſſent pas. Il faut prier Mrs de Leſdiguiéres & de Châtillon de ſommer M. le Prince & M. de Luines de preſſer l'expedition du brévet. S'ils le refuſent, la convocation d'une aſſemblée ſera plus legitime.* Pour ce qui eſt des nouvelles fortifications de la Rochelle, du Pleſſis fut d'avis que les Magiſtrats ſe tinſſent ſur leurs gardes, quoiqu'il ne crût pas que le Roi penſât à venir aſſiéger la ville. Il craignoit ſeulement

1620. qu'on ne voulût la bloquer en quelque maniére par les fortes garnisons que le Roi mettroit dans les places voisines. Pour détourner ce malheur, du Plessis conseilloit aux Rochelois d'adoucir l'esprit de sa Majesté autant qu'il leur seroit possible, de ne faire point une vaine ostentation de leurs forces, & d'en user honnétement avec leurs concitoiens de la Religion Romaine. Quelque chose que du Plessis, le Duc de Rohan, & plusieurs autres Seigneurs Réformez pussent dire, afin d'arrêter la convocation d'une assemblée, on ne les écouta pas. Le parti Protestant étoit trop allarmé du changement fait dans le Bearn ; on en craignoit les conséquences. Favas irrité de ce que le Gouvernement de Leitoure étoit donné à un autre, cherchoit à se venger, en faisant indiquer une assemblée à la Rochelle pour le 25. Novembre. *Voilà*, dit le Duc de Rohan, *comme les intérêts particuliers ruinent presque toûjours les affaires generales.*

Lettre de M. du Plessis-Mornai au Duc de Monbazon.

Les nouveaux sujets de mécontentement que la Cour donnoit aux Réformez, causérent une sensible douleur à du Plessis-Mornai. Il en voioit les suites funestes mieux qu'aucun autre. Dans le dessein de les prévenir s'il étoit possible, du Plessis écrivit une fort belle lettre au Duc de Monbazon beau-pere du Favori. L'affaire du Bearn & l'assemblée qui se convoqua ensuite à la Rochelle, sont la source véritable des malheurs des Eglises Reformées de France sous le regne dont j'écris l'Histoire. Et comme il est important de connoitre si les

les Protestants sont aussi coupables que leurs ennemis l'ont publié, voions ce que du Plessis pensoit de leur conduite. Il étoit de la même Religion : mais il avoit d'ailleurs tant de droiture, & de sincerité que son témoignage sera toûjours plus recevable parmi les honnêtes gens, que les recits & les déclamations d'une infinité d'auteurs de l'une & de l'autre communion. Voici comment il ouvre son cœur au Duc de Monbazon. *Vous vous souvenez, Monsieur, du commandement exprés que je reçus du Roi par vôtre bouche le dernier jour d'Avril, d'assurer ceux de nôtre assemblée qui se tenoit alors à Loudun par la permission de sa Majesté, que tout ce qui leur avoit été promis, seroit ponctuellement exécuté. Puisque ma parole y est intervenuë, ajoutoit M. le Duc de Luines, je la ferai valoir autant que des brévets. Ce sont ses propres termes, & je ne sai s'il n'y avoit point encore quelque chose de plus fort. Je dépéchai incontinent vers l'Assemblée, & je lui representai que nous devions faire un grand fonds sur la premiére parole que le Roi nous eût encore donnée de lui-même. Cette consideration l'emporta sur toutes les difficultez. On ne demanda plus d'autre sureté. Chacun s'en retourna dans sa Province, assez content d'y remporter la promesse du monde la plus inviolable.*

1620. *Vie de M. du Plessis-Mornai. L. IV. Lettres & Mémoires du même.*

Vous savez, Monsieur, qu'elle contenoit trois choses, la reception de deux Conseillers au Parlement de Paris, la restitution de Leitoure, & un état certain des places de seureté. Cela devoit être exécuté dans six mois

1620. *au plûtard, ſans que l'affaire du Bearn y dût apporter le moindre délai. Un mois aprés que ce terme ſeroit expiré, le Roi promettoit d'écouter les remontrances que nos Deputez avoient à lui faire ſur la main levée des biens Eccleſiaſtiques dans le Bearn. L'accommodement fut negocié par Mrs. de Leſdiguiéres & de Châtillon. M. le Prince & M. le Duc de Luines donnérent leur parole avec ſerment, que les choſes promiſes ſeroient acomplies dans les ſix mois. Ils ajouterent que ſi cela n'arivoit pas, l'Aſſemblée pouroit ſe renouer & ſe pourvoir là-deſſus devant ſa Majeſté. Et ces deux Meſſieurs s'engageoient en même temps à faire obtenir le brévet néceſſaire. Le Roi ratifia depuis de ſa propre bouche ce que M. le Prince & M. le Duc de Luines avoient promis: & ſa Majeſté témoigna qu'elle étoit fort contente de l'obeïſſance de nôtre Aſſemblée. Les ſix mois ſe ſont écoulez & rien n'eſt acompli: & le Roi s'en va dans le Bearn avec ſon Armée contre l'ordre qu'il s'eſt preſcrit à lui-même, ſans qu'il ſoit rien intervenu de la part de ſes ſujets Reformez de France ou du Bearn, qui oblige ſa Majeſté à changer de ſentiment. Jugez, Monſieur, ſi tous n'ont pas ſujet de ſe plaindre, & ſi pluſieurs ne doivent pas ſe défier, lorſqu'ils voient le Roi abandonner ſes plus grandes affaires & porter ſes armes dans un païs qui ne lui oppoſe que des priéres & des gemiſſemens, & contre des ſujets qui n'ont point d'autre rempart que la parole ſacrée de leur Prince. Ceux de la Rochelle chargez par l'Aſſemblée de Loudun d'en convoquer une autre dans ſix mois en ca d'in-*

Digitized by Google

d'inéxécution, ne sont-ils pas fondez sur la parole du Roi dans la convocation qu'ils ont faite? Permettez moi, Monsieur, d'ajouter, qu'ils peuvent alléguer encore pour leur justification la parole de M. le Duc de Luines, qui devoit nous valoir autant que les brevets de sa Majesté. Ce recit naïf & sincere du plus honnête Gentilhomme qui fut jamais, est une apologie plus que suffisante de la conduite des Réformez en cette occasion. 1620.

N'omettons point ici les remontrances que du Plessis fait ensuite au Duc de Monbazon: Elles son trop judicieuses & trop instructives. *J'ai servi le feu Roi trente-quatre ans,* poursuit-il, *& j'ai toujours observé que ce qui lui servoit le plus à se demêler des grandes affaires qu'il avoit au dedans & au dehors, c'étoit la reputation d'être ferme & invariable dans les paroles qu'il donnoit. Rien n'acquiert plus de credit à ceux qui ont le bonheur d'aprocher les grans Princes que la bonne foi, & le soin de la faire valoir par tout où ils s'emploient. Enfin c'est par là que les Souverains peuvent être la vive image de Dieu. Il a fait le monde par sa parole, & les Souverains le gouvernent en un sens par la leur. Cependant, Monsieur, pesez selon vôtre sincerité, si la parole de nôtre Roi est ménagée avec la veneration qui lui est duë.* Les décendans d'Henri le Grand ont souvent voulu se faire un mérite, en disant qu'ils le prenoient pour leur modele. Mais, helas! plusieurs d'entr'eux ne se sont pas mis en peine de lui ressembler par le bel endroit que du Plessis vient de marquer. Graces

1620. à Dieu, ils n'ont pas tous dégeneré de la vertu de leur aieul. Un Prince de son sang que la providence de Dieu a élevé sur le throne pour le salut de toute l'Europe, a gagné le cœur & la confiance de ses alliez & de tous ceux qui traitent avec lui par une fidelité inviolable à tenir sa parole. Il a fait connoître à ce siecle corrompu, qu'un Prince ne peut pas aspirer au surnom de *grand*, à moins qu'il n'ait encore plus de probité que de bonheur.

Du Plessis finit la lettre en representant au Duc de Monbazon les consequences pernicieuses des mauvais conseils qu'on donnoit à Louïs. *Sa Majesté*, disoit-il, *vient d'appaiser un grand mouvement. Mais si le feu se rallume une fois, il n'y aura que trop de gens qui jetteront de l'huile dessus. Chacun voudra être le maître, sous ombre de faire éxécuter les ordres du Roi. En leurrant les simples de l'ésperance de reünir les esprits divisez sur la Religion, les plus fins dissiperont l'Etat. Les remedes ont peu de force sur les fiévres qui attaquent le cerveau. Le moien le plus sûr de les guerir, c'est de faire évaporer peu à peu les fumées qui montent à la tête. On n'y parviendra jamais que par la paix; & la paix ne s'établira que par le maintien des Edits. Si vous ouvrez la porte aux troubles, vous reveillez l'ambition d'une infinité de gens. Quand ils seront armez dans les Provinces, ils travailleront à vôtre ruine. Que si vous les laissez sans emploi, ils en prendront d'eux mêmes, ils se declareront vos ennemis. Je ne vous*

Digitized by Google

vous dis pas ceci sans raison, Monsieur, on parle de conseils violens. Certaines gens pretendent pousser à bout ceux de nôtre Religion, en ne cessant point de les inquiéter. M. le Duc de Luines vôtre beaufils, doit prendre garde que ceux qui n'ont pu ébranler sa fortune en l'attaquant directement, ne trouvent le moien de le supplanter par des voies obliques & indirectes; c'est à dire, en allumant une guerre civile qui donnera plus credit & plus de puissance à ses ennemis. 1620.

Le Duc de Monbazon répondit d'abord en homme d'honneur & de probité à la lettre que du Plessis-Mornai lui avoit écrite. *Monsieur, aprés avoir bien lu & relu vôtre lettre,* disoit le Duc, *j'y trouve beaucoup de choses qui méritent d'être considerées avec attention. Et plût à Dieu que chacun les voulût peser. J'ai resolu de les representer comme il faut. Car enfin, Monsieur, il est fort vrai que je ne vous ai porté aucune parole du Roi, ni de M. de Luines, qui n'ait été prononcée plusieurs fois, & que sa Majesté ne m'ait commandé elle même en presence de M. le Prince de vous la porter. Ils doivent tous se rendre bien tôt à Paris. Ce sera pour lors que je m'étendrai davantage, & que je m'expliquerai mieux de tous côtez; non pour aigrir rien de part ou d'autre. Je suis trop bon François; & j'aime le Roi & le repos de son Etat. Je ne doute pas, Monsieur, que tous les gens de bien ne me reconnoissent à cette marque; & je vous prendrois volontiers pour un de mes Juges, s'il en étoit besoin. Mais je me contenterai de ne changer point ma vieille ma-*

Deux réponses, l'une veritable & l'autre feinte du Duc de Monbazon à la lettre precedente.

Vie de M. du Plessis-Mornai. L. IV. Lettres & Mémoires du même. 1620.

Digitized by Google

1620. *maniére de vivre pour en prendre une nouvelle. Ce bon maître que vous & moi avons servi en une infinité d'occasions perilleuses, étoit bien sage. Nous devons esperer que son successeur ne le sera pas moins, & que ses bons & fideles serviteurs le conseilleront aussi bien.* Les vœux de Monbazon ne furent pas éxaucez. Louïs XIII. fut exempt de certains vices qui ternirent la réputation de son pere. Mais il n'eut pas aussi le même discernement, ni autant de prudence & de modération. Henri écoutoit les conseils que des Ministres habiles & intelligens, lui donnoient; il les pesoit avec attention, & il ne manquoit pas de prendre le bon parti dans les affaires, où ses passions dominantes n'étoient pas interessées. Louïs au contraire suivoit aveuglement tout ce qu'une Favori nullement éclairé, ou un Ministre hautain & ambitieux lui suggéroient.

Bernard Histoire de Louïs XIII. L. V.

La lettre que du Plessis écrivit au Duc de Monbazon aiant été communiquée à plusieurs personnes, on en tira des copies. Et quelques Protestans zélez ne manquerent pas de faire imprimer une piéce si utile à la justification des demarches de leur parti. Le Duc de Luines étoit au desespoir de se voir accusé tout publiquement de mauvaise foi par un Gentilhomme aussi generalement estimé, que du Plessis-Mornai. Pour mettre son honneur à couvert, il fit recevoir promptement les deux Conseillers au Parlement de Paris; le Gouvernement de Leitoure fut donné à un de ces Protestans qui se devouoient à la

la Cour contre les interêts de leur Religion, & les Reformez obtinrent une satisfaction apparente sur les places de seureté. Aprés cela on publia une longue réponse à la lettre de Mornai sous le nom du Duc de Monbazon. Le beaupere eut la complaisance de permettre au Duc de Luines que sa piéce parut être de celui à qui du Plessis avoit adressé ses plaintes. Mais Monbazon disoit lui même que la reponse étudiée que Luines faisoit publier, n'étoit nullement du stile d'un Seigneur qui se picquoit plus de franchise & de probité, que de finesse dans le language & de subtilité dans le raisonnement. Le Duc de Luines eut la sote vanité de se dire l'auteur d'une piéce qu'il croioit admirablement belle. Mais on découvrit bientôt qu'elle étoit de la façon d'Arnoux Confesseur du Roi. 1620.

Jamais écrit ne sentit plus le Jesuite. On y chicane ridiculement sur les promesses du Roi. Les choses les plus connuës sont déguisées par de basses équivoques. L'Auteur nie avec une hardiesse digne de son caractere que le Prince de Condé & le Duc de Luines aient jamais promis ce que du Plessis prétend: il soutient que toutes les paroles données par l'un & par l'autre ont été religieusement tenuës. Le Jesuite ne fait pas scrupule d'emploier le blasphéme & les comparaisons prophanes. *La verité & la parole de M. Luines*, dit-il, *marchent du même pied. Les propheties ne sont pas mieux acomplies que ses promesses.* Enfin, la lettre étoit pleine d'aigreur, d'injures, &

Digitized by Google

1620. de menaces contre les Reformez. La reponse portant le nom du Duc de Monbazon, du Plessis-Mornai la reçut comme si elle fût venuë de la part de ce Seigneur. La replique fut respectueuse, sage, & moderée, quoique d'ailleurs du Plessis continuât de soutenir la verité de ce qu'il avoit avancé. Qu'il me soit permis de finir le recit de cette affaire en rapportant ce que du Plessis dit encore sur l'obligation des Rois à tenir leur parole. *Vous me representez, Monsieur, l'autorité & le pouvoir du Roi; vous soutenez qu'il peut faire toutes choses selon son bon plaisir. Il y a cinquante ans que je sers nos Rois. Je serois fort ignorant, si je ne connoissois pas l'étenduë de leur puissance, & un extravagant si je pensois à la restreindre. Mais cela n'empêche pas que je ne croie la verité de cette sentence du bon & grand Empereur Theodose inserée dans le Droit Romain: C'est, dit-il, une chose digne de la majesté de celui qui regne, que de se tenir obligé à l'observation des loix qu'il fait lui même. Et quelles sont les loix que le Prince s'impose? les paroles qu'il donne. Mesurer les Rois à leurs promesses; ce ne fut jamais un crime. C'est proprement les mesurer à eux mêmes.*

Irruption du Marquis Spinola dans le Palatinat.

Du Plessis avoit grande raison de dire que le monde s'étonnoit de voir le Roi abandonner ses plus grandes affaires pour tourner ses armes contre ses propres sujets. Sa Majesté reçoit en Guienne la nouvelle de l'irruption du Marquis Spinola dans le Palatinat à la tête d'une Armée de vingt mille hommes

de

de pied & de quatre mille chevaux : Et 1620.
Louïs ne paroit nullement allarmé de ce que la Maiſon d'Autriche ſe prépare à dépouiller de ſes Etats hereditaires, le premier Electeur de l'Empire ancien allié de la Couronne de France. La marche de l'Armée Eſpagnole fut une contravention manifeſte au traité d'Ulm conclu par la médiation du Roi de France. Car enfin la Couronne d'Eſpagne étoit entrée dans la ligue Catholique d'Allemagne : & par conſéquent Philippe ne devoit attaquer directement ni indirectement les païs hereditaires du Roi de Bohéme. Mais ſi les Eſpagnols ſe mocquoient ouvertement de pareils engagemens, la France ne ſe mettoit pas en peine de leur faire tenir la parole que le chef de la ligue Catholique avoit donnée. Trompé comme les autres par les artifices de la Cour de Madrid, le Roi de France croit bonnement, que la Maiſon d'Autriche fait ſeulement cette diverſion, afin de contraindre Frederic à venir défendre ſon patrimoine & à ſe deſiſter de ſes prétenſions ſur la Couronne de Bohéme. On veut bien ſe flatter que l'Empereur ſe contentera de recouvrer ce qu'il a perdu, ſans prendre le bien de ſon ennemi. Le Marquis d'Anſpach, le Duc de Virtemberg & les autres Princes de l'Union Proteſtante en Allemagne repreſentérent inutilement à la Cour de France, que l'entrepriſe de Spinola étoit contraire à la liberté de l'Empire, à la capitulation jurée par Ferdinand & au traité d'Ulm. Louïs n'eut

Digitized by Google

1620. aucun égard à ces remontrances, il aima mieux tourmenter ses sujets, & laisser à l'Empereur les moiens d'opprimer l'Allemagne, que de marcher sur les traces des Rois ses predecesseurs, qui avoient toûjours pris garde, que sous le prétexte specieux de conserver l'ancienne Religion, la Maison d'Autriche ne se fraiât le chemin à cette Monarchie universelle, dont Charles-Quint & Philippe II. avoient formé le projet. Entrons dans le détail de l'irruption dans le Palatinat. C'est une affaire qui eut de fort grandes suites.

Dez que les Princes de l'Union Protestante eurent des nouvelles certaines du dessein de Spinola, le Duc de Virtemberg écrivit au Duc d'Angoulême & aux deux autres Ambassadeurs de France à Vienne pour les prier de representer à l'Empereur, que si l'Armée Espagnole entreprenoit quelque chose contr'aucun des Princes de l'Union Protestante, ou contre leurs Etats, ils seroient dans la nécessité de se joindre aux Roiaumes de Hongrie & de Bohéme & aux autres Provinces declarées contre l'Empereur, afin de se garantir de l'oppression, dont une Armée étrangére sembloit les menacer tous. *Que si l'Empereur*, ajoutoit le Duc de Virtemberg, *appelle seulement les troupes des Païs-Bas au secours de la Bohéme, les Princes de l'Union leur donneront volontiers un passage libre. Ils persistent dans leur resolution de ne se mêler point de l'affaire de Bohéme, & de ne penser qu'à la conservation de la paix dans l'Em-*

Ambassade d'Angoulême. pag. 258. 267. 321. Mercure François 1620.

l'Empire. La propoſition étoit raiſonnable & pleine de franchiſe. On y répondit d'une maniere équivoque & ambiguë. 1620.
Pour ce qui eſt de l'Armée de l'Archiduc Albert, dit-on de la part de Ferdinand aux Ambaſſadeurs de France, *Sa Majeſté Imperiale n'a point d'autre deſſein que de la faire paſſer au ſecours de ſes Etats. C'eſt pour cela qu'elle a fait expedier des lettres patentes au plus ancien Archiduc de ſon illuſtre Maiſon. Il eſt encore Duc de Bourgogne & par conſequent premier Genéral de ce cercle qui eſt un des plus conſiderables de l'Empire. M. l'Archiduc a une commiſſion expreſſe de défendre ſa Majeſté Imperiale de toute violence, & de travailler de la maniére qu'il jugera la plus convenable au recouvrement des Etats uſurpez. Quant à la raiſon que ſa Majeſté Imperiale a de renforcer ſes troupes, on poura l'aprendre de M. l'Archiduc qui eſt chargé de ce ſoin. Cependant l'Armée ne fera pas le moindre tort aux Princes, aux villes, & aux Etats de l'Empire, à moins qu'ils n'aidaſſent d'armes, d'argent, & de conſeil les perturbateurs du repos public, & les ennemis de ſa Majeſté Imperiale.*

Quelque ſoin que les Miniſtres de la Cour de Vienne euſſent pris de rendre cette reponſe auſſi ambiguë que celles des anciens oracles, elle marquoit aſſez clairement que Spinola pouroit bien attaquer le Palatinat. Car enfin, on voioit que le Roi de Bohéme tirant du ſecours de ſes païs hereditaires, l'Empereur ſe reſervoit la liberté d'y faire paſſer l'Armée de Spinola.

Jacques

Digitized by Google

1620. Jacques Roi d'Angleterre fut plus ouvertement joué à la Cour de Bruxelles. A la premiere nouvelle des grans preparatifs de guerre qui se faisoient dans les Païs-Bas Catholiques, sa Majesté Britannique en fit demander la raison aux Archiducs. On lui repondit froidement que le Roi d'Espagne avoit ordonné ces levées extraordinaires, & que le Marquis Spinola Genéral des troupes, étoit mieux informé qu'aucun autre des intentions de sa Majesté Catholique. Le Ministre Anglois va donc à Spinola. *J'ai reçu ordre*, dit l'Italien, *de former une Armée & de la faire avancer vers l'Allemagne. Mais je ne sai rien davantage. Mes ordres sont cachetez, & je ne dois ouvrir le pacquet que lors que je serai au rendez-vous genéral.* Voila comme les Espagnols se mocquoient d'un Prince foible & indolent, qui laissa envahir le bien de ses petits-enfans, & qui crut beaucoup faire en souffrant plûtôt qu'en commandant, que deux ou trois mille Anglois allassent au secours du Palatinat sous la conduite d'Horace Veere de l'ancienne & illustre Maison des Comtes d'Oxford. *L'Espagne*, disoit Puisieux Secretaire d'Etat de France, *sait bien que le Roi d'Angleterre ne peut pas se venger de ce qu'on fait contre lui. Elle meprise un Prince plongé dans ses plaisirs & sans force.* Jacques se conduisoit si mal, qu'il perdit sa reputation dans toute l'Europe, quoi que d'ailleurs il eût pu se rendre redoutable en temoignant un peu de courage & de resolution.

Le

Digitized by Google

Le Ministre de sa Majesté Britannique à Bruxelles suivit Spinola jusques à Coblentz. Ce fut le rendez-vous genéral de l'Armée Espagnole. On ouvre là, dit-on, les pacquets envoiez de Madrid. L'Anglois impatient de savoir les ordres qu'ils renferment, reçoit pour toute reponse, que Philippe commande seulement d'attaquer ceux qui avoient pris des liaisons & des engagemens avec les Bohémiens rebelles à sa Majesté Imperiale. Les moins clairvoians ne doutoient pas que l'expédition ne regardât le Palatinat. Jacques lui seul persiste à croire que les Espagnols épargneront à sa recommendation les Etats heréditaires de Frederic. Les Princes de l'Union Protestante avoient une bonne Armée de vingt deux-mille hommes de pied & de quatre mille chevaux. Maurice Prince d'Orange s'avançoit encore vers le Rhin à la tête de dix mille hommes de pied & de trois mille chevaux, les Etats Genéraux des Provinces-Unies l'envoioient pour observer les démarches de Spinola dans leur voisinage, & le Prince Frederic Henri frere de Maurice en devoit conduire un détachement au secours du Palatinat, en cas que Spinola entreprît de l'attaquer. On crut que si l'Armée de l'Union Protestante eût pris le parti de couvrir le Palatinat, & d'en disputer l'entrée à Spinola, elle auroit embaraßé ce Genéral. Mais on se reposa mal à propos sur les nouvelles assurances que Jacques Roi d'Angleterre donnoit que le Marquis Spi-

1620.

Mercure François. 1620. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I. Memoires de Louïse Juliane. pag. 160. 161. 162. Nani Historia Veneta. L. IV. 1620.

1620. Spinola n'en vouloit ni au Palatinat, ni aux Etats des Princes de l'Union. Sa Majesté Britannique leur recommandoit de n'attaquer l'Armée Espagnole, qu'en cas que Spinola fît des actes d'hostilité contre le Palatinat.

Soit que le Marquis d'Anspach qui commandoit l'Armée de l'Union, beaucoup moins habile & moins experimenté que Spinola, ne sût pas bien decouvrir les ruses & les fausses marches de l'ennemi; soit que le Genéral Allemand se fût laissé gagner par les pistoles d'Espagne, comme les gens se l'imaginerent alors; soit enfin qu'il n'y eût pas assez de concert & de bonne intelligence entre des Princes liguez, dont chacun avoit ses interêts differens, Spinola trouva le moien d'entrer dans le Palatinat, aprés quelques mouvemens faits à propos, pour cacher ses desseins, & pour donner le change aux ennemis. Il prit à leurs yeux plusieurs places importantes. L'Armée des Princes unis, l'une des plus belles & des plus lestes que l'Allemagne eût vuës, ne servit qu'à manger le païs, & à ruiner davantage ceux qu'elle devoit defendre. Pendant que Spinola force toutes les barrieres qu'on lui oppose, les Princes unis s'accusent les uns les autres, ils s'entrebattent à coups de plume, au lieu repousser un Genéral qui savoit admirablement bien profiter de tous les avantages qu'on lui donnoit. Le Prince Frederic Henri avoit amené un corps d'élite au secours des Etats du Roi de Bohéme

me son néveu. Il eut le chagrin de s'être approché pour voir de plus prés le triomphe & le progrés du Genéral Espagnol. Tout le monde admira la prudence & l'habileté de Spinola dans cette campagne. Il passa le Rhin où ses ennemis l'attendoient le moins. Jamais les Princes unis ne purent le forcer à se battre. Enfin, non content de profiter de leur mesintelligence, il eut l'adresse de l'entretenir & de l'augmenter. 1620.

Jacques Roi d'Angleterre se plaint de l'irruption dans le Palatinat.

Ambassade d'Angouléme. pag. 345. 377. 378. 388. 401.

Si nous en croions Puisieux Secretaire d'Etat de France, Jacques Roi de la Grande Bretagne *regardoit sans s'émouvoir les prosperitez de Spinola dans le Palatinat, quoiqu'il y allât non seulement de l'honneur de sa Majesté Britannique; mais encore du patrimoine de ses petits-enfans.* Elle sembla pourtant se reveiller un peu de son assoupissement vers la fin de cette année. Jacques fit declarer au Roi d'Espagne & aux Archiducs des Païs-Bas que si le Marquis Spinola ne se desistoit pas incessamment de son entreprise, sa Majesté Britannique emploieroit les forces & les moiens que Dieu lui avoit mis en main, pour defendre les Etats hereditaires de son beau-fils. *Nous attendons les effets de cette declaration,* disoit Puisieux aux Ambassadeurs de France à Vienne. *Mais nous ne croions pas qu'ils soient fort considerables. On connoit l'humeur & la disette du Roi d'Angleterre. Il n'a point fait cette démarche de son propre mouvement. Les Puritains*, c'est à-dire dans le stile de la Cour de France, les Anglois zelez pour leur Religion, *y ont poussé leur*

Roi.

1620. *Roi.* Le Chevalier Woton Ambaſſadeur de ſa Majeſté Britannique à Vienne preſenta au mois de Novembre de cette année un mémoire à L'Empereur. Woton y remontre que la raiſon & les droits de la nature ne permettent pas au Roi ſon maître de laiſſer le patrimoine de ſes enfans entre les mains d'un uſurpateur étranger, & que les Etats heréditaires de Frederic n'ont rien de commun avec l'affaire de Bohéme, ſelon le traité fait à Ulm par la médiation des Ambaſſadeurs de France. *Le Roi mon maître*, ajoutoit Woton, *ne peut pas ſe perſuader que le Marquis Spinola ſoit entré dans le bas Palatinat par ordre & avec la commiſſion de ſa Majeſté Imperiale. Il n'y a pas d'apparence qu'elle vueille avouër une violence ſi injuſte, ni lui prêter ſon nom. Autrement le Roi mon maître ſeroit bien mal recompenſé de ſa conduite prudente & moderée dans les commencemens de tous ces troubles.* C'étoit par bienſéance que le Miniſtre d'Angleterre parloit ainſi de la neutralité que Jacques avoit affecté de garder. Il la blamoit ſans façon dans ſes entretiens particuliers avec les Ambaſſadeurs de France. Woton avoüoit que Jacques ſe laiſſoit tromper par les vaines eſpérances que les Eſpagnols lui donnoient, & qu'ils ne propoſoient le mariage du Prince de Galles avec l'Infante d'Eſpagne, que dans le deſſein d'amuſer ſa Majeſté Britannique.

L'Empereur répondit au mémoire de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, d'une maniére qui fit juger à ce Miniſtre, que la Cour

Cour de Vienne & celle de Madrid ne se mettoient pas autrement en peine des protestations, ni des menaces du Roi Jacques. Bien loin d'y avoir égard, Ferdinand se plaignit du secours plus que médiocre que l'Anglois avoit envoié à Frederic. *L'Empereur*, disoit-on, *auroit souhaité que sa Majesté Britannique, au lieu d'aider le Palatin de ses conseils & de ses forces, elle l'eût détourné d'usurper le bien d'autrui. Que si le beau-fils du Roi de la Grande Bretagne se plaint de ce qu'on a saisi des Etats heréditaires, qu'il tenoit pourtant à hommage lige de sa Majesté Imperiale & du S. Empire, le Palatin doit savoir que c'est la peine de sa revolte contre son maitre & contre son Empereur. Il ne doit blamer personne que lui même, puisqu'il a mieux aimé suivre sa passion & ses conseils imprudens, que déferer aux bons avis de sa Majesté Imperiale, des Rois, des Electeurs, des Princes, & même du Roi son beau-pere. Au reste toutes les personnes équitables jugeront qu'il est permis à un Souverain d'empécher que ses vassaux ne se servent contre lui des fiefs & des bienfaits qu'ils tiennent de sa main. L'Empereur a donc eu raison d'avoir recours suivant les constitutions & les ordonnances Imperiales à M. l'Archiduc Albert premier Prince de l'Empire, afin que son Altesse travaillât à remettre la paix dans les Etats qu'elle a cédez à sa Majesté Imperiale. C'est ensuite des justes instances de l'Empereur que M. l'Archiduc a envoié le Marquis Spinola avec une puissante Armée pour exécuter la commission de*

1620.

1620. *de sa Majesté Imperiale contr'un vassal qui a eu la temerité de prendre la défense des sujets rebelles à leur Roi, & d'usurper la Couronne Roiale de son Empereur & de son maître; entreprise que tous les Rois & tous les Princes devroient punir.*

Voilà comme la Cour de Vienne tâchoit de justifier l'irruption de l'Armée Espagnole dans le Palatinat. Mais il n'étoit pas question de ce qu'un Seigneur de fief peut faire contr'un vassal revolté, ni de savoir si Ferdinand avoit droit de punir l'acceptation que Frederic avoit faite de la Couronne de Bohéme, comme un crime de félonnie. Il y avoit beaucoup de choses à dire là-dessus en faveur de Frederic. On se plaignoit de ce que Spinola étoit entré à main armée dans le Palatinat, nonobstant l'accord fait à Ulm, que l'affaire de Bohéme se decideroit entre l'Empereur & le nouveau Roi, sans qu'il fût permis aux Princes de la Ligue Catholique, ni à ceux de l'Union Protestante d'attaquer les Etats heréditaires les uns des autres: & c'est à quoi l'Empereur ne répond point dans son mémoire. Sa Majesté Imperiale pouvoit bien appeller à son secours en Bohéme, en Hongrie, en Autriche, les troupes de l'Archiduc, & les Princes de l'Union Protestante offroient en ce cas de leur donner un passage libre. Mais en consequence du traité d'Ulm, Ferdinand ne pouvoit plus se saisir des Etats heréditaires de Frederic, quoique ce fussent des fiefs de l'Empire. Nous verrons dans

la

la ſuite de cette Hiſtoire qu'il en étoit de Ferdinand II. comme de pluſieurs autres Princes. Il ne fut jamais eſclave de ſa parole. Plus Eſpagnol qu'Allemand, le nouvel Empereur ne ſe picquoit ni de probité, ni de bonne foi: il violoit ſans ſcrupule les traitez les plus ſolennels. 1620.

Les affaires du Roi de Bohéme étoient entiérement deſeſperées, lorſque l'Ambaſſadeur d'Angleterre preſenta ſon mémoire à l'Empereur. C'eſt pourquoi Woton y propoſoit de la part dn Roi ſon maître un traité de paix & d'acommodement entre Ferdinand & Frederic. Sa Majeſté Imperiale éluda l'inſtance en répondant qu'elle devoit prendre premiérement l'avis des Princes de ſa Maiſon & des Electeurs qui l'avoient utilement ſervie. Le Duc d'Angoulême & les deux autres Ambaſſadeurs de France perſuadez qu'il étoit d'une extrême importance d'empécher la ruine entiére du Roi de Bohéme, ſe joignirent à Woton dans le deſſein de ſervir l'infortuné Frederic. Ils remontrérent judicieuſement à Louïs qu'il n'étoit plus temps de parler à l'Empereur d'entrer en négociation, & qu'il falloit deſormais agir par voie d'interceſſion auprés de Ferdinand enflé du ſuccés heureux de ſes armes victorieuſes de toutes parts, excepté dans la Hongrie. *Il n'y a plus lieu de traiter pour le Palatin*, diſent les Ambaſſadeurs de France au Roi leur maître. *C'eſt une choſe hors de toute apparence. Les choſes qui ſe paſſent ici, nous font juger, que ſi vôtre Majeſté ne s'en mêle*

1620. *mêle pas, le Palatin aura beaucoup de peine à conserver ses païs hereditaires, bien loin de se remettre en état de disputer encore une Couronne à l'Empereur.* Si Louïs eût été mieux conseillé, il auroit agi efficacement pour prevenir l'oppression d'un ancien allié de sa Couronne. Mais les Espagnols ne furent pas moins habiles à détourner sa Majesté Trés-Chrétienne de secourir Frederic, qu'à tromper le Roi d'Angleterre. Woton eut envie de se retirer de Vienne quand il reconnut que l'Empereur faisoit si peu de cas des instances de sa Majesté Britannique. Il y demeura néantmoins dans l'esperance que Bethlen Gabor avec qui l'Empereur entroit en négociation, pouroit obtenir quelque chose en faveur du Roi de Bohéme son allié. Mais la Cour de Vienne eut encore l'adresse de contenter Gabor sans qu'il stipulât la moindre chose pour Frederic. De maniére que nous le verrons bien-tôt abandonné de tout le monde. La seule Republique des Provinces-Unies lui tendra les bras avec une generosité digne de l'admiration de tous les siécles.

Raisons de la conduite de Jacques Roi d'Angleterre dans l'affaire de Bohéme & du Palatinat.

Donnons encore ici l'extrait d'une lettre que le Marquis de Buckingham favori de Jacques Roi d'Angleterre écrivit par ordre de sa Majesté au Comte de Gondomar Ambassadeur d'Espagne à Londres. On la publia peu de temps aprés l'invasion du Palatinat par Spinola; & ce fut comme le manifeste de la conduite de Jacques dans l'affaire de son beau-fils. Nous y lisons que sa Majesté Britannique assemble son Conseil

ſeil dez qu'elle apprend le progrés des armes Eſpagnoles dans le Palatinat. Jacques déclare enſuite que bien loin de conſeiller à Frederic d'accepter la Couronne de Bohéme, ſa Majeſté a fait tout ce qu'elle a pu pour en diſſuader ſon beau-fils. Pourquoi cela ? Jacques en donne les raiſons. Elles méritent d'être bien examinées. Il y en avoit trois principales, une de conſcience, l'autre d'honneur, & la derniere du bon exemple que Jacques croioit devoir donner à toute l'Europe. Voici la raiſon de conſcience. *La Religion que le Roi profeſſe*, diſoit Buckingham à Gondomar, *ne permet aucune tranſlation de Couronne ſous pretexte du ſervice de Dieu. C'eſt avec juſtice que nôtre Egliſe combat les Jeſuites qui mettent à leur fantaiſie les Rois ſur le thrône, & qui les en font deſcendre de la même maniére. La Théologie Proteſtante nous enſeigne d'obeïr à nos ſouverains temporels, quoiqu'ils ſoient Turcs ou Infidéles. Il ſemble que le monde vueille faire paſſer la guerre de Bohéme pour une guerre de Religion. Et c'eſt ce que ſa Majeſté condamne.* On fut ſurpris qu'un Prince qui ſe picquoit de ſavoir la plus fine Théologie, parût ſi mal informé des vrais & ſolides principes des Proteſtans. *Nous nous élevons contre les Jeſuites*, diſoient quelques-uns, *ſur ce qu'ils ſoutiennent que le Pape ou ſon Concile, peuvent dépoſer un ſouverain qui refuſeroit de recevoir aveuglement ce que des hommes ſujets à ſe tromper, érigent en articles de foi. Mais les Proteſtans éclairez ne diront jamais qu'un peuple, qui a mis la conſervation de la*

1620. *Mercure François.* 1620. *Rushworth's Hiſtorical collections.* 1620. *Wilſon's Hiſtory of Great Britain.* 1620.

Digitized by Google

1620. *Religion Chrétienne comme un point fondamental de sa confederation & de son gouvernement, soit obligé d'obeïr à son Roi s'il s'avisoit de renoncer au Christianisme. Il n'est pas même question de cela dans l'affaire presente de Bohéme :* ajoutoit-on. *Ce n'est point une guerre de Religion. Les Bohémiens prétendent que leur Etat est un Roiaume électif; & que Ferdinand en aiant violé les loix & les priviléges, ils ont pû le déclarer déchu de ses droits à la Couronne & choisir un autre Roi. La Religion Protestante oblige-t-elle les sujets d'un Etat électif, à demeurer soumis à un Prince qui contrevient manifestement à ce qu'il a promis au temps de son élection?*

La raison de l'honneur parut spécieuse: mais elle étoit peu solide dans le fonds. *Le Roi d'Espagne*, poursuit Buckingham, *avoit prié sa Majesté Britannique de s'entremettre pour accommoder les Bohémiens avec l'Empereur. Dans ces entrefaites, ils offrent leur Couronne à l'Electeur Palatin qui l'accepte. Le Roi mon maître crut que son honneur l'engageoit à publier incontinent qu'il n'avoit aucune part à l'entreprise de son beau-fils. C'est-pourquoi sa Majesté Britannique n'a pas voulu l'assister dans cette occasion. Cela paroissoit trop contraire à la réputation & à la bonne foi du Roi mon maître.* On reflechit diversement sur cette seconde raison. Les uns la trouvoient bonne: les autres la combattirent fortement. *Est-ce que le Roi Jacques*, disoient ceux-ci, *n'a pas vû que la Maison d'Autriche lui tendoit un piege en le*

priant

Digitized by Google

priant de négocier l'acommodement des Etats de Bohéme avec l'Empereur. La qualité de mediateur qu'elle deferoit au Roi, demandoit qu'il examinât avec soin les manifestes des Bohémiens & leurs raisons pour rejetter Ferdinand. Si elles sont solides & recevables, le Roi d'Angleterre a dû honnêtement presser Ferdinand de faire justice à ses sujets opprimez. Et en cas de refus, l'honneur n'obligeoit nullement sa Majesté Britannique à ne pas secourir un Prince à qui les Bohémiens pouvoient legitimement offrir leur Couronne. 1620.

Enfin le dernier motif tiré du bon exemple, étoit le moins raisonnable de tous. *Sa Majesté*, dit encore le favori de Jacques, *a declaré qu'il étoit d'une conséquence dangereuse pour tous les Rois, que le peuple se mette en droit de transporter les Couronnes. Quoique le Roiaume d'Angleterre soit hereditaire, l'exemple peut y être pernicieux : Beaucoup plus au Roi de Dannemark beau-frere de sa Majesté, dont la Couronne est élective. Pour ce qui est des raisons que les Bohémiens peuvent avoir selon les loix anciennes & fondamentales de leur Etat, le Roi mon maître ne touche point à une question, dont il n'est pas assez bien instruit. Avant que de la decider, il faudroit feuilleter l'histoire & les privileges du Roiaume de Bohéme. Et le Roi ne se regarde pas comme l'arbitre de cette contestation.* Ce que Jacques disoit de sa crainte pour le Roi de Dannemark parut allegué fort mal à propos. On se souvenoit encore de Frederic Duc d'Holstein que les Danois mirent à la place de Christienne son neveu

Digitized by Google

1620. qui les gouvernoit tiranniquement. *Sa Majesté Danoise*, disoit-on, *ne doit pas être scandalizée de ce que les sujets d'un Roiaume électif chassent un méchant Prince pour en prendre un bon. C'est par là que ses ancêtres ont obtenu la Couronne de Dannemarck. Le Roi Jacques*, disoit-on encore, *se donne bien la peine de lire les Peres de l'Eglise & les Conciles, afin de combattre les Cardinaux Bellarmin & du Perron. Ne seroit-il pas plus à propos qu'il parcourût l'Histoire de Bohéme, & qu'il lût les Ecrits publiez de part & d'autre? Cette étude est moins penible & plus digne d'un Roi que celle de la controverse. Sa Majesté Britannique ne se croit pas juge légitime du différend des Etats de Bohéme avec Ferdinand: à la bonne heure. Mais elle a de puissantes raisons d'examiner si son beau-fils a bien ou mal fait, en acceptant une Couronne ôtée à l'Empereur. D'où vient que le Roi d'Angleterre condamne Frederic sans savoir ce qu'on peut dire pour justifier la demarche d'un Prince qui touche sa Majesté de fort prés?*

Buckingham passoit ensuite à l'irruption de Spinola dans le Palatinat. L'Anglois y declaroit au Ministre d'Espagne, que Jacques ne souffriroit pas que ses petits-fils fussent dépouillez du bien de leurs Ancêtres, & que si dans l'hiver prochain, Frederic se rangeoit à la raison, en rendant ce qu'il avoit enlevé à l'Empereur, sa Majesté Britannique emploieroit ses forces pour conserver le Palatinat. *Voila de grans ménagemens pour la Maison d'Autriche*, dirent quelques personnes en lisant cet endroit.

Pour-

Digitized by Google

Pourquoi le Roi ne fait-il qu'une protestation conditionelle ? Quelle necessité y a-t-il de ne s'engager à secourir ses petits-fils, qu'en cas que Frederic leur pere se désiste de ses pretensions sur la Couronne de Bohéme. Il n'y est point obligé par le traité d'Ulm accepté par l'Empereur. Le Roi Jacques veut-il que son beau-fils fasse une chose que tous les Princes d'Allemagne Catholiques ou Protestans n'ont point exigée ? Les Anglois attribuerent cette conduite molle de leur Roi à l'argent que Gondomar avoit repandu à la Cour de Londres. On crioit hautement que le Marquis de Buckingham, le Comte d'Arondel, le Marquis de Worcester, le Baron d'Igby & plusieurs autres étoient pensionnaires d'Espagne. Le monde rendit justice au Duc de Lenox, au Marquis d'Hamilton, & au Comte de Pembrok. Ils demeurérent incorruptibles, sans vouloir se departir des veritables interêts de leur Prince & de la patrie. Le Chevalier Robert Cotton se signala dans cette rencontre. L'Ambassadeur d'Espagne par malice, ou autrement, avoit mis dans le memoire de sa dépense que Cotton avoit reçu mille livres sterling de lui. L'Agent d'Angleterre à Madrid en eut connoissance, & il avertit Cotton. Celui-ci se plaignit tout publiquement : il demanda réparation au Comte de Gondomar. Les poursuites furent si vives & si fortes, que l'Espagnol fut contraint à donner une declaration contraire. Il tâcha seulement de sauver son honneur & sa reputation, en disant que c'étoit une méprise de son Secretaire. 1620.

1620. Progrés de l'Electeur de Saxe, dans la Luſace, & pertes de l'Empereur en Hongrie.

Jagendorf que le Roi de Bohéme avoit envoié en Luſace pour defendre cette Province n'y fut pas plus heureux qu'Anſpach dans le Palatinat. Tout plie devant l'Electeur de Saxe dez qu'il entre en Luſace. Gorlitz & quelques autres places s'étant renduës, le Saxon aſſiége Bautſen. La ville reſiſta durant trois ſemaines : mais elle fut priſe au cinquiéme aſſaut. Jagendorf trop foible pour s'oppoſer à une pareille rapidité, ſe retire en Sileſie, & l'Electeur y marche aprés lui. La conquête de cette Province fut plus difficile que celle de l'autre. De ſi grans avantages conſolerent Ferdinand de la perte qu'il venoit de faire en Hongrie. La tréve avec Bethlen Gabor & les Etats de ce Roiaume étant expirée, Gabor parut avoir deſſein de s'approcher de Vienne & de porter la guerre dans la baſſe Autriche. Le Comte de Dampierre Genéral de l'Empereur propoſa de ſurprendre Presbourg & de rompre le pont de bateaux que Gabor y avoit ſur le Danube. Cela devoit empécher que Gabor qui étoit alors au de là de cette riviére, ne la paſſât pour faire irruption dans l'Autriche. L'avis du Comte de Dampierre fut trouvé bon. Mais les premiers commencemens de l'entrepriſe ne furent pas heureux Au lieu de ſe rebuter il la pourſuivit en homme de cœur & d'expérience. Le voila donc aux portes de Presbourg. Le pont de bateaux eſt rompu ; on force un fauxbourg de la ville, le fort bâti ſur le Danube ne peut reſiſter. Dampierre s'avan-

Puffendorf Commentar. Rerum Sueicarum. L. I. 1620. Nani Hiſtoria Veneta. L. IV. 1620. Mercure François. 1620.

vance incontinent vers le château, dans le deſſein de s'en ouvrir l'entrée à force de petards : La ville ne pouvoit pas tenir long-temps aprés la priſe du château. Tout alloit le mieux du monde, lors que le brave Genéral reçut deux coups de mouſquet, qui l'étendirent mort ſur la place. Ses ſoldats épouvantez prenent la fuite : Et les Hongrois ſortant à propos ſur eux les taillent en piéces. Gabor acourt promptement à Presbourg, & profitant de la déroute des troupes Imperiales & de la mort de leur Genéral, il prend la ville de Hainbourg qu'il avoit aſſiegée inutilement quelque temps avant l'entrepriſe du Comte de Dampierre. 1620.

Défaite entiére du Roi de Bohéme par le Duc de Baviére.

Les bonnes nouvelles que l'Empereur recevoit de Bohéme, le rendirent moins ſenſible à la perte qu'il avoit faite d'une ville & d'un excellent Genéral en Hongrie. Maximilien Duc de Baviére & le Comte de Buquoi étant entrez chacun de leur côté en Bohéme, de peur de s'incommoder l'un l'autre par la neceſſité du fourage & des vivres, ils ſe joignirent à Budovitz. Frederic avoit autant de troupes qu'eux: mais elles étoient moins aguerries & plus mal diſciplinées. Il cotoia quelque temps l'Armée ennemie, qu'il harceloit dans ſa marche. Mais les Generaux du Roi de Bohéme manquoient de credit & d'autorité. Embaraſſé lui même au milieu d'un grand nombre de gens dégoutez de ce qu'ils ſe voioient dechus des eſperances qu'ils s'étoient formées en ſe donnant à Frederic, il

Ambaſſade d'Angouléme. pag. 343. 346. 382. 383. 384. *Nani Hiſtoria Veneta.* L. IV. 1620.

Digitized by Google

1620. il ne ſavoit comment les conduire, & il hésitoit ſur tous les conſeils qu'on lui donnoit. On crut que dans une ſaiſon déja fort avancée, il auroit pû ruiner l'Armée Imperiale, en lui diſputant tantôt un paſſage & tantôt l'autre ; en l'incommodant ſans ceſſe dans la marche, & en ſe poſtant toûjours d'une maniére ſi avantageuſe, qu'on ne pût pas le forcer à combattre malgré lui. Mais pour bien imiter l'ancien Fabius, il faut avoir la prudence, la ſuperiorité de génie & l'autorité de ce General Romain. Ces choſes manquoient au Roi de Bohéme. L'adroit & brave Comte de Mansfeld tâcha d'arrêter quelque temps les Imperiaux devant Pilſen, où il commandoit. Il amuſa le Bavarois & Buquoi de l'eſperance de leur livrer la place, ſous prétexte qu'il avoit reçu quelque mécontentement de la part de Frederic. On crut aſſez volontiers qu'un homme qui faiſoit profeſſion de ſe vendre au plus offrant, ſe laiſſeroit gagner. Mais ſes artifices furent découverts trop tôt. Maximilien & Buquoi abandonnent Pilſen, & marchent vers Prague.

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I. 1620.

Les deux Armées ennemies furent prés d'un mois en vuë l'une de l'autre. Le païs étoit ſi coupé, & chacun craignoit tellement le ſuccés douteux d'une bataille, que tout ſe paſſoit en legéres eſcarmouches. Mais enfin les Bohémiens s'étant poſtez à Raconitz, l'Armeé Imperiale ſe campa ſi prés d'eux qu'elle les incommodoit extremement par ſon canon. Le

monde

Digitized by Google

ERNEST COMTE DE MANSFELD.

J. Lamsvelt: fec.

Digitized by Google

Digitized by Google

monde ne douta plus alors qu'il n'y eût bientôt un combat general. *Nous jugeames*, disent les Ambassadeurs de France dans la relation qu'ils envoierent au Roi leur maître, *qu'il falloit que le Palatin hazardât la bataille pour faire déloger les Imperiaux. Car enfin, s'ils savent la guerre, ils n'auroient pas manqué de le battre à sa retraite. Nôtre opinion étoit fondée sur ce que le païs est ouvert depuis Raconitz jusques à Prague, & que le plus fort y doit avoir tout l'avantage. Cependant, Sire, ni les uns ni les autres ne firent ce que nous pensions. Les Bohémiens décampérent à la vuë des Imperiaux, & prirent un autre poste, sans qu'il y eût de combat. Le Comte de Buquoi reçut une mousquetade quasi hors de portée dans un poste avancé. Il y faisoit dresser une batterie pour obliger les Hongrois à se retirer. Sa blessure dans un endroit douloureux, le contraignit à reculer lui même. Si les Bohémiens eussent pris ce temps là, comme plusieurs l'assurent, la victoire étoit entre les mains du Palatin mais le proverbe se trouva veritable : On ne sait pas ce qui se passe d'un camp à l'autre. Les Bohémiens tirérent ensuite droit vers Prague, & les Imperiaux les suivirent. Le Duc de Baviére s'étant trouvé prés d'eux avec un grand avantage à cause du desordre de leur marche, il crut pouvoir remporter la victoire. On mande promptement au Comte de Buquoi de s'avancer & il n'en veut rien faire. Le Duc de Baviére irrité ne put s'empécher de dire alors qu'il écriroit à Vienne que l'Empereur étoit trahi.* Ce ne fut qu'un premier mouvement 1620.

1620. de la colere du Bavarois. Il ne s'acorda jamais bien avec le Comte de Buquoi. Nonobstant l'inégalité du rang, il y avoit de l'émulation & de la jalousie entre l'un & l'autre.

Le Prince d'Anhalt Genéral de l'Armée Bohémienne avoit eu la precaution d'envoier le Comte de Thurn avec quelques compagnies à Prague pour la seureté de la ville, & d'occuper promptement le poste avantageux de Vaisemberg. C'est une espece de montagne, où l'on peut couvrir facilement Prague, ville d'une vaste enceinte, ouverte de plusieurs côtez, & dominée par quelques hauteurs voisines. L'Armée Bohémienne se retrancha là, & tout paroissoit si bien disposé qu'il n'y avoit gueres d'apparence de la forcer dans un si bon poste. Lors que les chefs de l'Armée Impériale assemblerent le conseil de guerre, plusieurs soutinrent qu'en attaquant des gens si bien retranchez, on s'exposeroit à une défaite presqu'inévitable. Cet avis auroit peut-être prevalu sans un Moine Espagnol dont la vie austere & l'exterieur mortifié en imposoient aux simples & aux superstitieux. Cet homme parloit d'un ton de Prophete aux Officiers de l'Armée Imperiale, il leur promettoit de la part de Dieu une victoire certaine. Si c'étoit un artifice du Duc de Baviére & du Comte de Buquoi pour animer les gens au combat, ou si ce fut seulement un fanatique & un visionnaire qui vouloit faire l'inspiré; je ne puis pas le dire certainement. Quoiqu'il en

Digitized by Google



J. Lamsvelt: del. fec

Digitized by Google

en soit, cette avanture inspira tant d'ardeur & de courage à des soldats prévenus qu'ils s'agissoit de la cause de Dieu & de la conservation de leur Religion, que les Imperiaux resolurent d'attaquer les ennemis le Dimanche 9. jour du mois de Novembre. 1620.

On se prépare donc de part & d'autre au combat. Le Prince d'Anhalt fait fermer les portes de la ville de Prague pour ôter aux soldats timides toute esperance de retraite. Il se met à la tête de l'aile droite; le Comte de Hollac prend la gauche, & le Roi Frederic se tient à quartier avec un corps de reserve pour attendre l'evénement du premier choc. Dans l'Armée ennemie, le Comte de Buquoi voulut commander nonobstant sa blessure l'aile droite composée des troupes de l'Empereur. Maximilien Duc de Baviére étoit à la gauche avec les siennes, où le Comte de Tilli commandoit sous lui. Les Bohémiens eurent d'abord un si grand avantage, qu'un vieux Officier courut promptement au Duc de Baviére, pour l'avertir que tout étoit perdu. Mais ce premier desordre fut bientôt réparé par la bravoure des vieilles troupes Valonnes qne l'Archiduc Albert avoit envoiées à l'Empereur. En moins d'une heure les Hongrois de l'Armée de Frederic furent enfoncez, & toute son Armée mise en déroute. La victoire, dit-on, ne coûta pas plus de quatre cens hommes aux Imperiaux. Il y en eut huit à neuf mille tuez du côté des Bohémiens. On leur en-

Digitized by Google

1620. leva dix canons, & cent treize enseignes ou cornettes. Enfin le jeune Prince d'Anhalt fils du Genéral tomba entre les mains des ennemis.

Tels furent les effets du traité d'Ulm, dirent fort bien les trois Ambassadeurs de France au Roi leur maître. *Sans cela les choses ne se seroient point passées de la sorte. Le Palatin & ses adherants le reconnoissent fort bien. Ils pestent contre nous, & l'Ambassadeur d'Angleterre nous l'a bien sû dire. L'Empereur tient cette victoire des mains de vôtre Majesté. Sans le traité d'Ulm, le Duc de Baviére ne pouvoit venir au secours de l'Empereur. En ce cas le Comte de Buquoi auroit été obligé de faire subsister ses troupes dans les fauxbourgs de Vienne; & l'Empereur se seroit vû reduit aux plus grandes extrémitez.* Si le Duc d'Angoulême & ses collegues ont raison d'applaudir à Louïs sur ces bons offices rendus à Ferdinand, je m'en rapporte au jugement des habiles Politiques. Dans le temps même que les Ambassadeurs de France flattoient de la sorte un jeune Roi fort mal conseillé, ils dressoient un long memoire pour lui representer le grand interêt qu'avoit sa Majesté, de prévenir le mal que la victoire de l'Empereur pouvoit causer à toute l'Europe. On veut couvrir du prétexte de la Religion, la faute insigne qu'un Favori & des Ministres, ou gagnez par l'Espagne, ou prévenus par la Cour de Rome firent commettre à Louïs. Ne pouvoit-on conserver la Religion Catholique en Allemagne, sans exposer

poser cette belle & vaste étenduë de païs au danger d'être entiérement subjuguée par la Maison d'Autriche? 1620.

Fuite du Roi de Bohéme.

Les Comtes de Thurn & d'Hohenlo s'étoient retirez à Prague avec Frederic, dez qu'ils virent le desordre genéral de l'Armée Bohémienne. Aprés quelque consultation avec ce Prince, les deux Seigneurs furent d'avis, qu'il proposât une tréve au Duc de Baviére pendant laquelle on parleroit d'acommodement. Frederic demande donc vingt-quatre heures de surséance; & Maximilien n'en veut acorder que huit, à condition que Frederic se retirera du Roiaume de Bohéme & des Provinces incorporées, & qu'il se mettra à la discretion de l'Empereur. La maniére haute dont Maximilien vouloit imposer la loi au chef de sa Maison malheureux, & la peur d'être livré à ses ennemis par les Bohémiens, firent prendre à Frederic la resolution de sortir la nuit même de Prague avec la Reine son épouse & le Prince son fils, & d'aller à Breslau en Silesie le plus vîte & le plus secretement qu'il seroit possible. Il écrivit de Breslau à Bethlen Gabor, pour lui donner avis de la perte de la bataille, & de la prise de la ville de Prague. Frederic n'avoit pas encore perdu courage. Il se flattoit que les Etats de Moravie & de Siléfie demeurant toûjours unis avec ceux de Hongrie, les pertes se pouroient réparer. Mais helas! ses espérances furent bien trompées. La Moravie se soumit incontinent à l'Empereur, & les Siléfiens se ren-

Puffendorf Commentar. rerum Suecicarum. L. I. 1620. Nani Historia Veneta. L. IV. 1620. Ambassade d'Angoulême. p. g. 371. 372.

1620. dirent sur la parole que l'Electeur de Saxe leur donna de la conservation de leurs privileges, & de s'en rendre le garant. Jean George eut le déplaisir de voir que Ferdinand s'étoit servi de lui pour tromper les Silesiens. On n'exécuta rien de ce que le Saxon avoit promis de la part de sa Majesté Imperiale. Frederic abandonné de tout le monde en un instant, n'eut plus d'autre ressource, que de se retirer au plûtôt chez l'Electeur de Brandebourg à Berlin.

Gabor étoit à Pessing ville distante d'une demie journée de Presbourg, lorsqu'il reçut la lettre de Frederic. Le Transilvain s'occupoit là des préparatifs pour le jour qu'il devoit être couronné Roi de Hongrie, selon la resolution prise dans la derniere assemblée des Etats du Roiaume. La nouvelle de la victoire remportée par l'Armée Impériale, fut un coup de foudre pour Gabor. Mais il revint bien-tôt de son étourdissement. Le voilà qui prend la plume pour exhorter les Etats de Hongrie à demeurer fermes dans leur confedération : il leur promet de faire ensorte que Ferdinand ne triomphe pas long-temps de ses avantages en Bohéme. *Entretenons le seulement de l'esperance d'un traité de paix*, ajoute le Transilvain : *& cependant nous mettrons une bonne Armée sur pied.* Le Comte de Mansfelt fut celui des Officiers & des amis de Frederic qui témoigna le plus de courage & de constance dans une déroute si generale. Soit que cet avanturier qui n'a-voit

voit rien à perdre que la vie, & dont tout 1620.
le revenu consistoit dans un corps de troupes ramassées, voulût faire sentir au Roi de Bohéme, qu'il n'avoit pas eu raison de lui preferer le Prince d'Anhalt pour le commandement genéral de l'Armée; soit que le desespoir le portât à tenter tout, afin de se venger de l'Empereur qui l'avoit proscrit deux fois, & mis sa tête à prix: Mansfelt, dis-je, recueillit les restes de l'Armée de Frederic. Quelques Nobles Bohémiens qui n'attendoient aucune grace de la Maison d'Autriche, se joignirent à Mansfelt qui se fortifioit dans les villes de Pilsen & de Tabor. Il y faisoit subsister sans argent un corps d'Armée. Superieur à toutes les disgraces de la fortune, ce guerrier s'imaginoit acquerir une gloire toute nouvelle, à cause des obstacles & des difficultez presqu'insurmontables qu'il trouvoit dans les choses extraordinaires qu'un autre que lui n'auroit jamais entreprises.

Reduction de la Bohéme à l'obeïssance de l'Empereur.

Maximilien Duc de Baviére écrivoit de son côté & à l'Empereur & au Pape pour leur donner avis, non seulement du gain de la bataille, mais encore de la réduction de Prague & du Roiaume de Bohéme, à quelques villes prés. Le lendemain de la victoire & de la fuite de Frederic, quelques compagnies d'infanterie escaladérent la petite Prague, & d'autres entrérent par les endroits ouverts. Le Duc eut soin d'arrêter le pillage & le desordre autant qu'il fut possible dans une si grande confusion. La garnison mise par Frederic & par les Etats

Ambassade

1620. Etats de Bohéme, s'étoit retirée dans la vieille Prague au delà de la riviere de Molde. Maximilien la fit sommer d'en sortir incessamment; faute de quoi il l'y contraindroit à force ouverte. Les Officiers & les soldats y consentirent, pourvû qu'on leur donnât un passeport. Cela leur fut acordé. Cependant les Barons & les Nobles de Bohéme qui avoient embrassé le parti de Frederic, y renoncerent. On prêta encore serment de fidelité à Ferdinand, comme *au seul veritable Roi de Boheme.* Les actes authentiques en furent mis entre les mains du Duc de Baviére *Commissaire de l'Empereur*, afin que son Altesse les lui envoiât. Le Prince de Lichtestein aiant été declaré Gouverneur du Roiaume pour sa Majesté Imperiale, Maximilien prit le chemin de la Baviére, & le Comte de Buquoi celui de la Moravie qu'il acheva de reduire. Ferdinand se préparoit alors à faire un voiage à Saltzbourg. Son dessein, c'étoit d'y voir le Duc de Baviére & de conférer avec quelques Princes de la Ligue Catholique. Mais le Duc fort mecontent du Comte de Buquoi évita l'entrevuë. Il pria sa Majesté Impériale de trouver bon qu'il allât prendre un peu de repos chez lui aprés une si longue & si pénible campagne. Le subtil & prévoiant Bavarois ne feignoit-il point ce mécontentement, dans la vuë de se faire acheter par Ferdinand, & de contraindre l'Empereur à donner la dépouille de Frederic à un Prince assez puissant, pour empécher sa Majesté Imperiale de profiter

d'Angoulême. pag. 378. 379. 380. 385. 401. 402. Nani Historia Veneta. L. IV. 1620.

fiter de ses victoires, si elle ne vouloit pas recompenser celui auquel la Maison d'Autriche étoit redevable du prompt & merveilleux retablissement de ses affaires? 1620.

Mémoire envoié par les Ambassadeurs de France au Roi leur maître sur les affaires d'Allemagne aprés la bataille de Prague.

Quelque distinguez que fussent les trois Ambassadeurs de France en Allemagne, par leur rang, ou par leur mérite, ils y faisoient de leur propre aveu, une assez mauvaise figure. Les Espagnols maîtres dans le Conseil de l'Empereur, usoient de mille artifices pour empécher qu'une Couronne rivale ne se rendît l'arbitre de la paix & de la guerre, & qu'elle n'acquît trop de crédit & d'autorité dans l'Empire. Contens que Louïs eût fait conclure le miserable traité d'Ulm; qui coupa, pour ainsi dire, la gorge au pauvre Roi de Bohéme, Ferdinand & le Comte d'Ognate Ambassadeur d'Espagne & premier Ministre de sa Majesté Imperiale firent venir le Duc d'Angoulême & ses deux collegues à Vienne. On eut grand soin de ne leur donner aucune connoissance des choses qui se tramoient, ni des projets que l'Empereur & le Roi Catholique formoient de concert. Leur lumiére & leur penetration n'acommodoient pas des Politiques raffinez, qui cherchoient à diminuer le crédit & l'autorité du Roi de France en Allemagne, dans le temps même qu'ils s'en servoient pour parvenir à leurs fins. On tâchoit seulement d'amuser les Ministres de France en les faisant entrer en négociation avec Bethlen Gabor & les Etats de Hongrie, que la Cour de Vienne vou-

Digitized by Google

1620. vouloit amener à un acommodement. L'Empereur craignoit de ne recouvrer pas si facilement son Roiaume de Hongrie que celui de Bohéme. Que savoit-on si Gabor & les Hongrois poussez à l'extremité, n'appelleroient point enfin les Turcs à leur secours? La menace s'en faisoit assez hautement. Il étoit donc plus à propos de ramener par la voie de la négociation un Prince ambitieux, & des gens irritez & amoureux de leur liberté qui s'étoient donnez à lui. Et c'est à quoi les Ambassadeurs de France pouvoient être d'un grand usage à l'Empereur.

Cependant, on ne se cachoit point si bien d'eux, qu'ils ne découvrissent une partie des projets de la Maison d'Autriche. La joie que Ferdinand & ses Espagnols eurent de la reduction de Prague, les rendoit moins impenétrables. Angoulême, Bethune, & Preaux jugerent incontinent que l'Empereur & le Roi d'Espagne pensoient tout de bon à profiter des ouvertures que les avantages remportez lui donnoient, pour se rendre maîtres absolus en Allemagne. Les trois Ministres de France crurent qu'il étoit de leur devoir, d'avertir Louïs & son Conseil des suites fâcheuses que la bataille & la prise de Prague auroient peut-être. Bethune se chargea de dresser un mémoire là-dessus. On nous l'a conservé. Le stile en est long & diffus. Mais la piéce est remplie de remarques judicieuses & instructives. Ceux qui lisent l'Histoire pour se former l'esprit & le jugement,

Ambassade d'Angoulême. pag. 348. 349. &c.

gement, ne seront pas fâchez d'en trouver ici l'extrait. Voici comme il débute. *Les petits Princes qui redoutent la puissance des autres, suivent ordinairement la fortune dans le cours des affaires du monde. Ils changent leurs alliances peu heureuses, & dont ils n'esperent pas de support pour prendre celle du victorieux, ou de ceux qui sont dans la prosperité. Un Monarque puissant par lui même, & qui n'appuie sa grandeur que sur ses propres forces, doit prendre une méthode tout à fait contraire. Bien loin d'abandonner ses anciens alliez dans le besoin, il leur tend la main comme à des amis affligez: il les retire du précipice, quand même ils s'y sont jettez par leur imprudence. En user de la sorte, c'est une generosité vraiment Roiale. Au lieu que les autres ne pensent qu'à flatter le victorieux, & à lui témoigner plûtôt leur crainte que leur bienveillance, un grand Prince a cet avantage qu'il abaisse l'insolence & les ambitieuses pretensions des uns, lors que par un secours donné à propos, il releve la mauvaise fortune des autres. C'est se dresser à soi-même un trophée glorieux, que de conserver par la defense des foibles contre les plus puissans, ce contrepoids de forces que les sages jugent si nécessaire pour le repos du monde, & dans lequel la prudence politique met avec raison tout le secret du gouvernement des Etats.* 1620.

Si le Roi, dit Bethune, *a dû jamais prendre de pareilles mesures, c'est dans la conjoncture presente des affaires d'Allemagne. Il est de l'intérêt & de la generosité de sa Majesté de ne souffrir pas que l'Electeur Palatin dépouillé*

1620. *pouillé d'une grande partie de ses Etats heréditaires, abandonné par la plûpart des Princes de l'Union Protestante, foiblement assisté par le Roi d'Angleterre son beau-pere, & sur le point d'être accablé des foudres du ban Imperial; foudres de nul, ou de fort petit effet, & souvent meprisées quand la fortune est favorable; mais extremément terribles aux Princes d'Allemagne en temps d'adversité; il est, dis-je, de la generosité du Roi de ne permettre pas que le Palatin soit entiérement accablé par la Maison d'Autriche, qui a resolu de perdre un Prince foible, afin d'intimider ceux qui voudroient desormais entreprendre de lui resister. Si on ne pourvoit promptement à la defense du Palatin, il tombera dans la même disgrace que Jean Frederic Electeur de Saxe, qui perdit sa dignité & la meilleure partie de ses Etats par l'animosité de Charles-Quint; changement qui augmenteroit les forces & la réputation de la Maison d'Autriche, & qui seroit d'une pernicieuse consequence aux Princes Protestans d'Allemagne. Secondez des villes Impériales de la même Religion, ils contrebalancent l'autorité de l'Empereur, en lui rendant les membres de l'Empire moins souples, en se roidissant contre lui dans les occasions, & en le reduisant aux termes d'une égalité & d'une moderation, necessaire aux Princes d'Allemagne, qui seroient sans cela dans une entiere dependance de l'Empereur, & utile aux autres Puissances de l'Europe, qui la doivent procurer autant qu'il leur est possible. Car enfin, si la Maison d'Autriche manioit à son aise & sans aucune contradiction le septre de l'Empire, elle*

Digitized by Google

elle répandroit la terreur par toute la Chretienté. Chacun devroit être en garde contre le projet ambitieux & chimerique de sa Monarchie Universelle. Il faut prevenir ce juste sujet de crainte par une resolution ferme & hardie de rompre l'entreprise sur le Palatin. Les Princes contre l'avis desquels il s'est engagé trop avant dans la querelle, ne peuvent se dispenser de le tirer de ce mauvais pas, le mieux qu'on poura. Il n'est plus question de crier contr'un Electeur qui s'est perdu lui-même. On doit considérer que ceux qui gagnent à sa ruine, se rendent redoutables par leur puissance déja grande & suspecte aux autres Souverains. L'exemple du Palatin puni d'une maniére si éclatante, imprimeroit dans l'esprit & dans le cœur abattu des Princes Protestans d'Allemagne trop de crainte & de respect pour la Maison d'Autriche. 1620.

Bethune appuioit son raisonnement en representant que les Princes de l'Union Protestante, effraiez de la rapidité des armes victorieuses du Roi d'Espagne, sous le commandement du Marquis Spinola, accepteroient les conditions que l'Empereur voudroit bien acorder, & que les villes Imperiales déja presque soumises, recevroient la loi, & se contenteroient de je ne sai quelle ombre de liberté. Puis venant au détail, Bethune remontroit que le Duc de Wirtemberg déja fort ébranlé dez le commencement de ces troubles, ou du moins depuis la victoire de l'Empereur, pouroit bien se soumettre à Ferdinand, & suivre l'exemple d'Ulric son predecesseur, qui demanda pardon à Charles-Quint pour

1620. ſe garantir du malheur dont l'Electeur de Saxe fut accablé; que Maurice Landgrave de Heſſe Prince prudent, & plus amoureux de la paix que de la guerre, s'acommoderoit auſſi, de peur d'irriter l'Empereur & de l'engager à ſoutenir le Landgrave de Darmſtat avec qui Maurice avoit un differend conſiderable; enfin que le Marquis de Bade foible par lui-même & environné de tous côtez par les armes de l'Archiduc Leopold Evêque de Strasbourg, prendroit la même réſolution, de peur que ſa Majeſté Imperiale ne ſe vengeât en appuiant les pretenſions des enfans du Marquis Fortunat, qui reclamoient la juſtice de l'Empire contre un parent qui les avoit dépouillez.

La France ne devoit pas ſeulement craindre que les Princes Proteſtans de l'Empire, ne ſe ſoumiſſent entiérement à Ferdinand, elle avoit encore un fort grand intérêt d'empécher, comme Bethune le remarque judicieuſement, que la dignité Electorale de Frederic, ne paſſât dans la Maiſon de Baviére, devoüée depuis long-temps à celle d'Autriche. *Ce nouveau bienfait*, dit Bethune, *uniroit plus que jamais les deux Maiſons. Il approprieroit l'Empire en quelque maniére à ceux d'Autriche. En donnant l'Electorat au Bavarois ſon ami & ſon allié, Ferdinand obligeroit la Maiſon de Baviére à conſerver l'Empire à ſes bienfaicteurs, afin de ſe maintenir elle même dans une dignité nouvellemement acquiſe. Les Electeurs de la branche qui regne maintenant en Saxe par la con-*

ceſſion

cession de Charles-Quint, ont constamment suivi cette maxime. Quoique ces Princes fassent profession de la Religion Protestante & qu'ils en soient les principaux protecteurs, ils ne se sont jamais separez de la Maison d'Autriche; prevenus que la conservation de la leur, dépend de la grandeur & de la puissance de ceux qui les ont élevez. Nous en avons vû un grand exemple dans la derniére Diéte de Francfort. Sans l'Electeur de Saxe, Ferdinand seroit-il jamais parvenu à l'Empire? Dez que le Duc de Baviére sera une fois revêtu de la dignité Electorale, l'Empereur aura surement cinq voix à sa devotion dans le Collége des Electeurs. La Maison d'Autriche sera non seulement maîtresse de l'élection à l'Empire, mais encore des resolutions sur les plus grandes affaires d'Allemagne, qui se déterminent par le concours des Electeurs avec l'Empereur. Avec quelle chaleur n'ont-ils pas épousé les passions & les intérêts de la Maison d'Autriche, dans l'assemblée de Mulhausen? Si l'Empereur reduit aux derniéres extrémitez, a trouvé une si grande ressource dans le Collége Electoral, quelle autorité n'y aura-t-il pas, aprés y avoir mis à la place de son ennemi, un Prince que la reconnoissance & des intérêts réciproques obligeront à dépendre de la Maison d'Autriche? Cela suffit pour faire sentir l'importance de ce changement; elle saute aux yeux de tout le monde. Dieu vueille qu'on ne la connoisse pas trop tard, par les inconveniens qui arriveront, à moins que la prudence des Souverains qui les doivent craindre, ne prête la main aux Allemans pour detourner le malheur. 1620.

Les

Digitized by Google

1620. Les trois Ambaſſadeurs de France connoiſſoient l'eſprit de bigotterie qui regnoit alors dans le Conſeil de leur maître : diſons mieux ; ils étoient perſuadez qu'un Favori & des Miniſtres d'Etat gagnez par l'Eſpagne, couvroient d'un faux zéle de religion leur honteuſe prévarication & les mauvais conſeils qu'ils donnoient à un jeune Roi, en faveur de ſes plus dangereux ennemis, auxquels ils s'étoient lachement vendus. C'eſt pourquoi Bethune refute au long dans ſon memoire une objection que qui que ce ſoit n'auroit oſé propoſer devant un Prince judicieux & éclairé ſur ſes veritables interêts. *Je croi*, dit Bethune, *entendre ceux qui veulent régler les affaires d'Etat par les ſeuls avantages de la Religion Catholique. Ils ne manqueront pas de nous objecter, que bien loin de travailler au rétabliſſement du Palatin dans ſa dignité, le Roi doit laiſſer Frederic dans le precipice, où il s'eſt jetté lui même. C'eſt un puiſſant chef, diront-ils, que les Proteſtans d'Allemagne & les Huguenots de France perdent. Les Princes de la Maiſon Palatine ont entretenu les guerres civiles ſur la Religion en France par les grans ſecours qu'ils ont envoiez, & ſouvent amenez eux mêmes aux Proteſtans.*

Bethune répond à cela, que les gens qui ne donnent pas dans ces fauſſes maximes, ont autant de zéle que les autres pour la Religion Romaine, & qu'ils aiment plus ſincérement la proſpérité de la France. Puis raiſonnant en Catholique habile & deſintereſſé, il établit ce principe, que la ſituation

tion presente des affaires de France, demandoit que le Roi entretint dans l'Empire un certain équilibre entre la Maison d'Autriche & les Princes Protestans d'Allemagne. La trop grande puissance de l'une seroit fatale à l'Europe, & les autres devenus trop forts, pourroient selon le sentiment de Bethune, ruiner la Religion Catholique, avec le temps, & incommoder la France en appuiant les Protestans. Il concluoit de là que Louïs avoit bien fait de ne permettre pas que le Roiaume de Bohéme tombât entre les mains d'un Prince Protestant, de peur que ce parti ne prévalût dans l'Empire, contre la Religion Catholique, & que par la même raison, sa Majesté ne devoit point souffrir que la Maison d'Autriche trop puissante par l'oppression du Palatin, ne fut en état de subjuguer l'Allemagne & de faire trembler toute l'Europe. On alleguoit ici fort à propos l'exemple de François I. & d'Henri II. qui soutinrent les Princes Protestans d'Allemagne contre la Maison d'Autriche, quoique ces deux Rois fussent d'ailleurs fort zélez pour la Religion Catholique. Bethune representoit encore qu'Henri III. avoit pris la ville de Genéve sous sa protection, & que son successeur pere de Louïs, secouroit les Provinces-Unies, & entretenoit exactement ses alliances avec les Princes & les Etats Protestans, auxquels il ne manqua jamais au besoin. 1620.

Ceux d'Autriche, dit fort bien Bethune, *font tout ce qu'ils jugent de plus utile à leur*

1620. *agrandissement. Ils usent de mille artifices pour tourner les affaires à leur avantage, sous le prétexte specieux de conserver l'ancienne Religion. Le zéle de la maison de Dieu les devore moins que celui de leur ambition. Ils abandonnent les interêts de la Religion, dez qu'ils ont mis les leurs à couvert. Charles-Quint dépouilla l'Electeur Jean Frederic de Saxe de sa dignité & de ses Etats. La Religion Catholique profita-t-elle des victoires de cet Empereur? Non sans doute. L'Electorat & les biens de Jean Frederic furent donnez à Maurice, qui defendit la Religion Protestante aussi vigoureusement que l'autre. Sous le même Charles-Quint, si Catholique en apparence, la ville de Rome fut abandonnée à la violence d'une Armée presque toute composée de soldats Protestans. S. Pierre fut mis une seconde fois aux liens dans la personne de Clement VII. Le Pape & les Cardinaux ne se rachetérent qu'en paiant une bonne rançon. Philippe II. fut sur le point de suivre l'exemple de son pere du temps de Paul IV. L'Armée Espagnole s'approcha des fauxbourgs de Rome sous la conduite du Duc d'Albe. La grandeur de leur Maison, est un motif plus puissant sur l'esprit des Princes d'Autriche, que l'avancement de leur Religion. S'ils prenent le titre de* Catholique, *ce n'est pas dans le sens de l'Eglise, dont l'interêt ne les touche pas fort. Ils pensent plus à l'Empire* Catholique *& universel du monde qu'à toute autre chose.*

Ce que Bethune remarque ici fort à propos de l'Empereur & du Roi d'Espagne de son temps, nous pouvons l'appliquer juste-

ſtement à Louïs XIV. Les Eccleſiaſtiques 1620.
de ſon Roiaume ont beau dire dans leurs harangues flateuſes, & dans leurs ſermons plus prophanes que Chrétiens, on ne croira jamais que *zéle de la maiſon de Dieu devorât leur grand Monarque*; lors qu'il vouloit ſe faire un merite de l'extirpation de l'heréſie prétenduë. Dans ce temps là même il ſoutenoit les Proteſtans de Hongrie. Que dis-je? Si ſa Majeſte Trés-Chrétienne n'a pas appellé les Turcs, elle aprenoit d'un air tranquile & content qu'ils ravageoient les Provinces de l'Empire, & qu'ils étoient ſur le point de changer les Egliſes de Vienne en Moſquées. Parlons franchement. Louis XIV. eſt bon *Catholique*, comme les Rois d'Eſpagne l'étoient dans la penſée de Bethune. Sa Majeſté aimeroit mieux l'Empire *Univerſel*, que de voir l'Egliſe de Jeſus-Chriſt generalement répanduë dans tout le monde. Ajoutons encore en paſſant, que les affaires ont bien changé de face depuis le regne dont j'écris l'hiſtoire. Il falloit alors chercher un contrepoids à la trop grande puiſſance de la Maiſon d'Autriche. Où le trouverons nous maintenant, cet équilibre ſi neceſſaire à la grandeur de celle de France? Son Cadet recueille ce qui reſte des vaſtes & riches Etats que Charles-Quint avoit laiſſez à Philippe II.

Les Ambaſſadeurs de Louïs lui remontroient encore dans leur mémoire que la conſidération ſeule de Frederic, & de l'alliance des Electeurs Palatins avec les predeceſſeurs de ſa Majeſté, l'engageoit à ſecourir

1620. courir ce Prince opprimé. *Tout le monde ſait*, pourſuit Béthune, *les bons offices & les devoirs d'amitié que les Electeurs & les Princes de la Maiſon Palatine, ont rendus au feu Roi Henri le Grand, avant ſon avénement à la Couronne, & au temps de ſon adverſité. Lors qu'il étoit aſſailli de tous côtez, au dedans & au dehors, ces Princes étrangers, mais bons François en ce point, l'ont ſecouru avec plus d'ardeur à la vérité, que de bon ſuccés. Cependant, nous devons leur rendre cette juſtice, qu'ils ont extrémement contribué de leurs moiens & de leurs forces aux victoires & aux proſperitez du feu Roi. Bien loin de ſavoir mauvais gré à la Maiſon Palatine des Armées qu'elle a envoiées en France durant nos premiéres guerres civiles, on doit lui en être obligé. Elle n'a point eu deſſein d'attaquer nos Rois, ni leur Etat. L'unique but des Palatins, c'étoit de défendre les Princes du ſang Roial, meſlez dans ces querelles comme chefs de parti. N'eſt-ce pas combattre pour la France, que d'aider des perſonnes ſi proches de la Couronne à conſerver leur dignité? L'Etat ne s'eſt garanti du naufrage durant toutes ces tempêtes que par le ſalut & par la victoire des Princes du ſang, qui parvinrent à la Couronne enſuite de l'aſſiſtance de leurs bons alliez, & de la fermeté de leurs fideles ſujets.*

Les raiſons tirées de la qualité d'arbitre de la Chretienté, dont Louïs étoit alors ſi jaloux, ne furent pas omiſes dans le mémoire. On y remontroit à ſa Majeſté, que ce titre éclatant la mettoit dans

dans la necessité de secourir & de défendre le Palatin. *Il n'appartient qu'à un grand Monarque*, disoit Bethune, *de réconcilier par une entremise pleine d'efficace & d'autorité des puissances ennemies, de faire mettre les armes bas à ses amis lors qu'ils s'entrefont la guerre, & d'empêcher que le plus fort n'opprime le plus foible. Quand un Prince assez puissant pour demander d'être l'arbitre d'une grande querelle, n'avance rien par la voie de l'intercession, il peut user alors de la puissance que Dieu lui a mise entre les mains. Charles-Quint fit la guerre à François premier pour le rétablissement du Duc de Milan chassé de ses Etats. Philippe II. eût l'honneur d'obliger Henri fils de François à rendre le Piémont & la Savoie à leur Souverain legitime. Il sera glorieux au Roi de proteger de même l'Electeur Palatin son allié. Sa Majesté gagnera par cette action genéreuse l'estime & l'amitié de tous les Princes qui plaignent celui que la Maison d'Autriche veut perdre, & qui seront bien-aises de voir rabattre l'insolence & la fierté du victorieux. Si le Roi est obligé d'entreprendre la guerre pour donner la paix & pour mettre les autres en seureté, il augmentera le lustre & l'éclat de sa Couronne, en obscurcissant la gloire & châtiant l'orgueil insupportable de la Maison d'Autriche.* On ne peut nier que toutes les raisons d'honneur & d'interêt, qui engageoient le Roi de France à soutenir puissamment celui de Bohéme, ne soient fort bien recueillies, & fort vivement representées dans le mémoire, dont je donne l'extrait. Cependant l'adresse du Nonce du Pape & des Ministres 1620.

 d'Espag-

1620. d'Espagne, ou plûtôt l'ambition demesurée du Duc de Luines rendit toutes ces remontrances inutiles. On fit en sorte que le Favori persuadât au Roi d'entreprendre la guerre contre ses propres sujets, pendant que la Maison d'Autriche travailloit à subjuger l'Allemagne en opprimant un ancien allié de la Couronne de France.

Longue & inutile négociation des Ambassadeurs de France avec Bethlen Gabor.

Ambassade d'Angoulême. pag. 300. 301. 302. &c.

Ferdinand avoit ce dessein si fort à cœur, que dans la vuë d'être plus libre du côté de l'Empire, il fit proposer à Bethlen Gabor, de lui laisser le gouvernement entier de la Hongrie, excepté deux ou trois places importantes, en se reservant presque le seul titre de Roi, & de donner encore au Transilvain quatre Comtez dans la Hongrie & une riche Seigneurie en Bohéme. L'Empereur faisoit des offres avantageuses, dans le temps que ses affaires n'étoient pas sur un si bon pied en Autriche & en Bohéme. Depuis qu'elles commencérent de s'y rétablir, la Cour de Vienne parut ne se mettre pas autrement en peine de rentrer en négociation avec Gabor. Mais le Comte de Dampierre qui valoit une Armée entiére, de l'aveu du Duc d'Angoulême & de ses Collegues, aiant été malheureusement tué dans l'entreprise sur Presbourg, les progrés de Gabor dans la basse Autriche jetterent l'épouvante à Vienne. On resolut donc d'accepter l'offre que les Ambassadeurs de France faisoient de s'aboucher avec Gabor, & de lui parler de paix & d'acommodement. Angoulême & les deux autres s'ennuioient d'être

d'être oisifs & inutiles à Vienne. Pour sauver en apparence l'honneur du Roi leur maître, qui avoit envoié une Ambassade magnifique en Allemagne, dont l'Empereur & les Espagnols s'étoient habilement servis pour le traité d'Ulm; les trois Ministres de France eussent bien voulu négocier du moins la paix de Hongrie. Ferdinand fit mine d'agréer ce dessein, soit qu'il voulût donner quelqu'occupation à ces Messieurs qui se chagrinoient, soit qu'il eût seulement envie d'amuser Gabor & les Etats de Hongrie, pendant que le Duc de Baviére & le Comte de Buquoi reduiroient la Bohéme. La bataille de Prague n'étoit pas encore gagnée & la Cour Imperiale craignoit l'evenement incertain d'une expedition entreprise dans une saison avancée. 1620.

Les Ambassadeurs de France partent donc de Vienne pour aller à Presbourg. Gabor y étoit revenu depuis la mort du Comte de Dampierre. Le Transilvain les reçut avec tant de magnificence, de politesse, & de civilité, que le Duc d'Angoulême & ses Collégues furent surpris de trouver là des maniéres plus grandes & plus nobles que dans les autres Cours de l'Europe. Aprés quelques conferences avec Gabor ou ses Officiers, les Ministres de France ne remportérent que des paroles generales. On accusoit Gabor à la Cour de Vienne, de n'avoir, ni probité, ni religion. Gabor se plaignoit de son côté, de ce que les Espagnols maîtres dans le Con-

1620. ſeil de l'Empereur, ne vouloient point ſincérement la paix, & de ce qu'ils ne penſoient qu'à diviſer ceux qui s'étoient conféderez pour la conſervation de leur liberté, afin de les opprimer les uns aprés les autres, & d'établir la domination univerſelle, à quoi la Maiſon d'Autriche aſpiroit depuis long-temps. Les Hongrois ſe défioient encore des François. On ne deguiſoit pas aux Ambaſſadeurs que le monde croioit que le Roi Trés-Chretien qui avoit pris des alliances ſi étroites avec la Maiſon d'Autriche, cherchoit à lui rendre de bons offices, & que c'étoit là le but de l'Ambaſſade envoiée en Allemagne. Ces reproches & ces ſoupçons n'étoient que trop bien fondez de part & d'autre. L'Empereur demandoit que Gabor & les Etats de Hongrie, fiſſent leur acommodement particulier independamment de la Bohéme & des Provinces qui s'étoient données à Frederic. Et c'eſt à quoi Gabor & les Hongrois ne vouloient pas conſentir. Dans cette diſpoſition des eſprits, l'entrevuë de Gabor & des Ambaſſadeurs de France ne devoit pas être d'une fort grande utilité.

Peu de temps aprés le retour de ceux-ci à Vienne, on reçut la nouvelle de la victoire remportée par le Duc de Baviére & par le Comte de Buquoi aux portes de Prague. Cela rendit l'Empereur & ſes Miniſtres plus difficiles ſur le chapitre de l'acommodement avec Gabor. On eſperoit de reduire la Hongrie à main armée, dez que la Bohéme & les autres Provinces ſeroient

Ambaſſade d'Angouléme. pag. 335. 336. &c.

roient

roient subjuguées. Nous lisons dans les dépeches des Ambassadeurs de France, que le Comte d'Ognate étoit si absolu dans le Conseil Imperial, qu'il repondoit sans façon & d'un ton de Souverain à ceux qui lui proposoient quelque chose sur les affaires d'Allemagne, ou de Hongrie, *je le veux, je ne le veux pas:* Cela donnoit un chagrin mortel aux Ministres de France. Ils se voioient dans une dépendance entiére du bon plaisir de l'Ambassadeur d'Espagne. Louïs méritoit bien cette mortification. Il avoit servi les plus grans ennemis de sa Couronne contre ses propres interêts. Quel avantage retira t-il d'une Ambassade extraordinaire & nombreuse qui lui coûta beaucoup d'argent? Sa Majesté reconnut trop tard, qu'elle avoit fourni à l'Empereur les moiens de subjuguer l'Allemagne. Louïs fut joué par les Espagnols à la vuë de toute l'Europe. 1620.

Le Comte de Thurn & quelques autres Seigneurs de Bohéme & de Moravie é-étoient venus trouver Bethlen Gabor aprés la malheureuse journée de Prague. Bien loin de perdre courage, il ordonna que ses troupes avançassent en Autriche. Elles firent le dégat jusques aux portes de Vienne. Cependant il eut la précaution de se retirer à Tirnau. Gabor emportoit avec lui la couronne & les ornemens Roiaux que les Hongrois conservent avec une superstition extraordinaire. Cela fit penser qu'il avoit toûjours en tête de soutenir son élection. Un Prince qui n'auroit pas re-

Ambassade d'Angouléme. *pag.* 111. 112. *&c.* 121. 122. *&c.* 123. 347. 348. 349. *&c.*

1620. çu cette même Couronne, & qui n'auroit pas été revêtu de ces mêmes ornemens, ne seroit pas regardé en Hongrie comme un Roi légitime. Gabor craignoit encore que l'Empereur profitant de la revolution arrivée en Bohéme, n'envoiât quelqu'un de ses Generaux vers Presbourg, & que certains Seigneurs de Hongrie effraiez des avantages remportez pas Ferdinand, ne lui ouvrissent les portes. L'artificieux Transilvain n'avoit point envie de faire la paix avec sa Majesté Imperiale. Cependant il temoignoit de la souhaiter: il entretenoit toûjours une grande correspondance avec les Ambassadeurs de France. L'Aubespine Abbé de Preaux alla conferer avec lui. Ce voiage fut autant inutile que l'autre. Gabor pensoit à gagner du temps. Il vouloit amasser de nouvelles forces, & voir si le Roi de Bohéme ne trouveroit point quelque ressource pour le rétablissement de ses affaires. L'Empereur plus fier que jamais publia de son côté un Edit pour casser l'élection de Gabor au Roiaume de Hongrie, & tout ce que les Etats du païs avoient fait dans leurs assemblées. Cependant on continua de parler de paix & d'acommodement, soit que la reduction de la Hongrie parût plus difficile que celle de la Bohéme, à cause du secours que les Hongrois pouvoient avoir de la part des Turcs & des Tartares; soit que Ferdinand & Gabor cherchassent également à gagner du temps; chacun dans le dessein de faire ses conditions meilleures.

Louïs

Digitized by Google

Louïs recevoit encore d'ailleurs que de Vienne, des avis pressans de s'opposer aux projets ambitieux & cachez de la Maison d'Autriche. Les nouveaux mouvemens excitez dans la Valteline par les artifices du Duc de Feria Gouverneur de Milan, allarmoient presqu'autant l'Italie, que la victoire de l'Empereur intimidoit les Princes Protestans d'Allemagne. La Republique de Venise toûjours attentive aux démarches des Espagnols faisoit de fortes instances au Conseil de France, sur la necessité de prevenir le dessein que la Cour de Madrid avoit de reünir la Valteline au Duché de Milan, ou du moins de la mettre dans une entiére dépendance de ses volontez. On connut bien en France les suites fâcheuses que cette affaire qui fera grand bruit dans quelque temps, étoit capable d'avoir. Louïs resolut d'envoier un Ambassadeur extraordinaire à Madrid. Il vouloit tenter premiérement d'assoupir par la voie de la négociation une revolte capable de mettre l'Italie en feu, & de causer une rupture ouverte entre les deux Couronnes. Car enfin la France ne pouvoit pas souffrir que le Roi d'Espagne se rendît maître de la Valteline.

1620. Mouvemens excitez dans la Valteline par les artifices du Duc de Feria Gouverneur de Milan.

Nani Historia Veneta. L. IV. 1620. *Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag.* 175. 176. 177. *Mercure François.* 1620.

Ce petit païs que la riviére d'Adda qui l'arrose, rend extremément fertile, étoit fort à la bienséance des Espagnols. Ils regardoient la Valteline, comme une galerie commode pour faire passer des troupes d'Allemagne en Italie, & d'Italie en Allemagne. Le Comté de Tirol est à l'O-

1620. rient de la Valteline, & le Duché de Milan à l'Occident. Elle en dependoit avant que les Grisons s'en saisissent à la sollicitation du Pape Jules II. qui entreprit de chasser les François d'Italie. Maximilien Sforce céda la proprieté de la Valteline aux Grisons, en reconnoissance du secours qu'ils lui donnerent pour rentrer dans son Duché de Milan. Et la donation en fut confirmée par François I. Roi de France lorsqu'il conquit le Milanois aprés la fameuse bataille de Marignan. Il y eut depuis ce temps là une alliance particuliere entre la Couronne de France & les Grisons. Leur Republique s'étoit engagée à ne donner passage par la Valteline qu'aux seules troupes de France, & à le refuser à tous les autres Souverains. Henri IV. renouvella l'alliance pour toute sa vie & pour celle de son fils. Le traité devoit méme subsister encore huit ans aprés la mort de celui-ci. Une si sage précaution servit beaucoup à rompre les mesures que les Espagnols prirent souvent pour reünir la Valteline au Duché de Milan, depuis que Charles-Quint en eût donné l'investiture à son fils.

L'habile Comte de Fuentes representoit sans cesse au Roi Philippe II. que le moïen le plus sûr de donner des entraves à l'Italie, c'étoit d'avoir Final, Monaco, & la Valteline. Le projet n'aiant pu s'exécuter qu'en partie, le Comte fit bâtir en attendant sur un rocher à l'extremité de la Valteline le fort de *Fuentes*, qui donna tant

Digitized by Google

tant à parler au monde. On jugeoit dez 162.
lors que le dessein des Espagnols, c'étoit d'obliger les Grisons à renoncer à leur alliance avec la France pour traiter avec sa Majesté Catholique, & de se saisir de la Valteline en cas de refus. Le nouveau fort allarmoit l'Italie: il donnoit de l'ombrage & de la jalousie à la France. Quoiqu'il fût bati sur les terres du Roi d'Espagne, il paroissoit si contraire à la conservation de la liberté des Princes d'Italie, qu'Henri IV. fut tenté de contraindre à force ouverte les Espagnols à démolir leur citadelle. Il auroit parlé plus haut, si la Republique de Venise & les Suisses eussent voulu seconder ses intentions. Mais ces deux Puissances agirent si foiblement en cette rencontre, qu'Henri ne crût pas devoir s'engager lui seul dans une guerre, dont ses alliez auroient tout le profit, sans porter du moins une partie des charges.

Le passage par la Valteline sembloit beaucoup moins important aux François qu'aux Espagnols & aux Venitiens. La maxime constante du Sénat, c'est de tenir le païs de terre ferme dans une extréme sujettion, & de ne se servir que de troupes étrangéres. C'est pourquoi la liberté de les faire entrer par la Valteline, étoit comme nécessaire aux Venitiens. Au temps de leur fameux differend avec le Pape Paul V, ils répandirent si à propos leurs sequins chez les Grisons & sur tout parmi les Protestans du païs, qu'il y eut une alliance concluë pour dix ans entre les deux Republiques.

Digitized by Google

1620. Les Griſons s'engagérent à donner paſſage par la Valteline aux troupes que les Venitiens feroient venir à leur ſervice. Le Roi d'Eſpagne ſe mit en tête d'obtenir le même privilege. Ses Miniſtres répandent des piſtoles de leur côté, afin que les troupes qui viennent d'Allemagne en Italie pour ſa Majeſté Catholique, ou qui vont d'Italie en Allemagne, puiſſent paſſer par la Valteline. Les Papiſtes du païs gagnez par les Eſpagnols, ſe déclarent pour eux. Les intrigues des Venitiens & des Eſpagnols cauſérent ainſi de la diviſion chez les Griſons: les uns & ſur tout les Proteſtans étoient pour la République, & les autres épouſérent les intérêts de la Maiſon d'Autriche.

La France avoit tâché durant la minorité de Louïs XIII. d'empécher que l'alliance entre les Venitiens & les Griſons, ne ſe renouvellât aprés que les dix ans furent expirez. Mais la guerre s'étant allumée entre la Republique & Ferdinand Archiduc de Gratz à l'occaſion des Uſcoques, les Venitiens ſe remuérent vivement chez les Griſons, afin d'obtenir que les troupes dont la Republique avoit beſoin pour la ſeureté de ſon païs de terre ferme, euſſent la liberté de paſſer par la Valteline. L'animoſité des deux partis devint plus grande à cette occaſion parmi les Griſons. Gueffier Reſident de France à Turin eut ordre d'aller à Coire, & de faire en ſorte que les Griſons n'entraſſent plus dans aucune alliance au préjudice de celle qu'ils avoient

depuis

depuis long-temps avec la France, & que le 1620.
Roi Trés-Chrétien demeurât lui seul dans le droit de faire passer des troupes par la Valteline. Selon cette commission Gueffier devoit travailler à la reconciliation des deux partis en remettant les choses sur leur ancien pied, & en écartant sans aucune distinction les Espagnols & les Venitiens, de ce qu'ils pretendoient obtenir à l'envi les uns des autres. Mais la Cour de France avoit alors de si grans égards pour celle d'Espagne, que Gueffier suivant les inclinations de Marie de Medicis, & peut-être conformément aux instructions qu'elle lui envoyoit, fut toûjours plus favorable au parti Espagnol, qu'à celui des Venitiens, sous prétexte de maintenir la Religion Catholique, au préjudice de laquelle, disoit-on, les Protestans du parti Venitien faisoient diverses entreprises. Tel est, dirai-je? le malheur, ou le renversement du Christianisme. Il n'enseigne que la douceur, la paix, & l'amour du prochain. Cependant depuis que ceux qui sont chargez d'inspirer ces bons sentimens au peuple, ont voulu se rendre riches & puissans, les intérêts de la Religion la plus propre à entretenir la tranquillité publique, sont le prétexte ou le sujet le plus ordinaire des seditions, des revoltes & des guerres. Les Venitiens aiant si bien ménagé leurs affaires parmi les Grisons, que certaines gens du parti qui leur étoit opposé, furent bannis ou châtiez comme des factieux, les Grisons Catholiques s'animérent encore plus. Ceux qui se plaignoient d'être

1620. d'être opprimez, eurent recours au Gouverneur de Milan, & demandérent la protection du Roi d'Espagne pour la Valteline, où les Grisons, disoient-ils, non contens d'exercer une domination tirannique, tâchoient encore d'introduire la Religion Protestante, pour la faire passer de là dans le Milanois, & peut-être plus avant dans l'Italie.

Le Duc de Feria, homme naturellement vain & ambitieux, cherchoit à brouiller & à faire parler de lui. L'occasion de se rendre maître de la Valteline, lui parut la plus belle du monde. Les Protestans se trouvoient fort embarassez en Allemagne. Le Roi de France avoit continuellement des guerres civiles sur les bras: & celui d'Angleterre amusé par l'esperance du mariage de son fils avec l'Infante d'Espagne, bien loin de secourir ceux de sa Religion & ses alliez, laissoit dépouiller ses propres enfans. Voici donc Feria qui s'intrigue avec quelques Grisons éxilez, & avec quelques mécontens de la Valteline sous prétexte de les tirer de l'oppression qu'ils souffrent, & d'empécher que les Ministres Protestans que les Grisons avoient établis dans la Valteline, n'y extirpent le Papisme. Le 19. Juillet de l'an 1620. un certain Pianta & le Chevalier Robustel entrent dans le païs avec quelques soldats ramassez dans le Tirol, ou dans le Duché de Milan. Les Ministres & les Officiers que les Grisons avoient mis dans la Valteline furent massacrez incontinent. Les revoltez avoient tâ-

ché de fermer encore tous les endroits par 1620.
où les Grisons pouvoient venir au secours de leurs gens dans la Valteline, mais ils ne prirent pas si bien leurs mesures, qu'un grand nombre de Grisons ne pussent entrer avec quelques soldats des Provinces-Unies, qui avoient servi la Republique de Venise. Le Duc de Feria levant pour lors le masque envoie promptement dans la Valteline des troupes Espagnoles, & de bons Officiers: son dessein, dit-il, c'est de maintenir la Religion Catholique, dans un païs où les Protestans ont entrepris de l'opprimer. Et de peur que les Venitiens ne secourent les Grisons, le Gouverneur de Milan fait avancer des troupes vers les frontiéres de la Republique, comme pour la menacer d'une guerre ouverte, en cas que le Sénat vueille se mêler des affaires de la Valteline.

Les Grisons se trouvoient alors dans une grande perplexité. L'appui de la Couronne de France étoit leur unique ressource: & Gueffier envoié de sa Majesté Trés-Chrétienne, s'étoit retiré de chez eux en Suisse, irrité de quelques insultes qu'il prétendoit avoir reçuës. Voici comment cela étoit arrivé. Gueffier surpris par les insinuations artificieuses des Ministres Espagnols, qui vouloient lui faire acroire que le Roi leur maître ne pensoit qu'à la conservation de la Religion Catholique, & à s'opposer au dessein que les Venitiens avoient de soutenir le parti Protestant, à la faveur duquel ils tâchoient de renou-

veller

Digitized by Google

1620. veller leur alliance avec les Grisons; Gueffier, dis-je, avoit secondé les Espagnols avec tant de chaleur, que les Grisons du parti contraire mécontens de son procedé, ne gardoient plus de mesures avec lui. L'Envoié de France est donc obligé de s'en aller chez les Suisses. Mais la face des affaires étant changée par la revolte de la Valteline, les Grisons priérent instamment Gueffier de revenir à Coire. Il y fut reçu avec toutes les marques possibles d'honneur & de distinction. Pendant que les Grisons Protestans s'efforcent de mériter les bonnes graces du Roi de France, dont la protection leur étoit desormais si nécessaire, une de leurs Ligues où les Papistes prevaloient, pense à se séparer de leur union, & à se cantonner avec les Suisses Catholiques, assurée qu'elle est de l'appui du Roi d'Espagne que le Gouverneur de Milan promettoit.

Voiage du Maréchal de Lesdiguiéres en Piémont à l'occasion des mouvemens de la Valteline.

Histoire du Connêtable

Son entreprise avoit également allarmé les Princes d'Italie & la Cour de France. Louïs occupé pour lors à dissiper le puissant parti formé par la Reine sa mere, fit ordonner au Maréchal de Lesdiguiéres qui étoit en Dauphiné, d'aviser aux affaires d'Italie, & de concerter avec le Duc de Savoie & avec la Republique de Venise les mesures nécessaires pour s'opposer aux desseins de la Cour de Madrid. Bullion Conseiller d'Etat fut chargé de porter les lettres & les ordres du Roi à Lesdiguiéres, & d'accompagner le Maréchal à Turin. On étoit bien aise qu'il y allât conferer avec Charles-Em-

Emmanuël. Ne ſemble-t-il pas que la 1620.
Cour de France vouloit alors que le Ma- de Leſdi-
réchal ſe montrât ſeulement dans le Pié- guiéres.
mont, dez qu'elle avoit envie de faire L. X. Chap. II.
peur aux Eſpagnols? Leſdiguiéres entre- Nani.
prit le voiage de bon cœur. Ce lui étoit Hiſtoria
une nouvelle occaſion d'acquerir de la Veneta.
gloire, & d'atrapper encore des ſequins de L. IV.
Veniſe. On eſperoit que le Sénat plus al- 1620.
larmé que les autres de l'invaſion de la Valteline augmenteroit les troupes de la Republique. Le Maréchal en avoit de toutes prêtes au ſervice des Venitiens, s'ils étoient d'humeur de les acheter à leur ordinaire. Le Savoiard toûjours inquiet, fut ravi de s'aboucher avec ſon *bon voiſin*, & de voir ſi les nouveaux mouvemens de la Valteline, ne lui fourniroient point quelqu'ouverture pour ſe venger des Eſpagnols, & pour exécuter du moins une partie des vaſtes projets, qu'il rouloit ſans ceſſe dans ſa tête.

Charles Emmanuël ordonna que Leſdiguiéres fût reçû dans toutes les villes de Savoie avec de fort grans honneurs: & ſon Alteſſe lui fit des civilitez extraordinaires à Turin. Le Duc de Savoie, Peſari Ambaſſadeur de Veniſe, le Maréchal, & Bullion eurent de fréquentes & longues conférences ſur l'affaire de la Valteline. Mais chacun avoit des vuës ſi diverſes & des intérêts ſi différens, qu'il fut impoſſible de prendre une reſolution fixe & certaine. Les Venitiens y alloient d'aſſez bonne foi. Peſari propoſa que toutes les Puiſſances alliées

1620. liées concourussent à contraindre les Espagnols par la voie de la négociation, ou par celle des armes à se désister de leur entreprise sur la Valteline. Charles Emmanuël ne pensoit qu'à trouver les moiens d'attirer les François en Italie & de profiter lui seul des mouvemens qui s'y feroient. Lesdiguiéres & Bullion suivant les instructions que la Cour de France leur avoit données, offroient d'entrer premiérement en négociation avec sa Majesté Catholique. Mais quand on vint à celle des armes, en cas que l'autre fût inutile, Lesdiguiéres parla de servir la Republique comme un simple particulier, & de lui amener dix mille hommes de pied & mille chevaux qu'elle prendroit à sa solde. Les Venitiens n'avoient point envie de se charger seuls des dépenses de la guerre. Leur Ministre répondit que la saison étoit desormais trop avancée pour faire venir si-tôt des troupes étrangéres en Italie; & il demanda que le Roi de France, le Duc de Savoie, le Senat de Venise, & les Suisses, contribuassent chacun à proportion de leurs moiens, à chasser les Espagnols d'un endroit, où toutes ces Puissances avoient un intérêt commun à ne leur laisser pas mettre le pied. Les conférences se terminérent donc à conclure que le Duc de Savoie écriroit à ceux du Canton de Berne, pour leur persuader d'en user avec un plus de modération dans la protection qu'ils donnoient aux Grisons. Les Cantons de la communion du Pape trompez par les

Espa-

Digitized by Google

Espagnols & par les Valtelins rebelles, s'imaginoient que les Grisons soutenus par ceux de Berne, vouloient établir la Réformation dans la Valteline. Or il étoit d'une extrême importance que tous les Cantons assemblez pour lors à Bade fussent bien convaincus que la Cour de Madrid se servoit du prétexte de la Religion pour venir à ses fins, & qu'ils prissent une resolution unanime d'aider les Grisons au recouvrement de la Valteline. Le voiage de Lesdiguiéres n'eut point d'autre fruit que de faire convenir les autres qu'il falloit travailler à reconcilier au plûtôt les Grisons entr'eux & faire en sorte que les Cantons Catholiques concourussent avec les Protestans à reprimer l'entreprise du Gouverneur de Milan. 1620.

La République de Venise avoit envoié Priuli en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en France, avec ordre de representer vivement au Roi la necessité de prévenir les mauvais dessein des Espagnols contre la liberté de l'Italie. Louïs delivré des embarras que le parti de sa mere, & la ressistance des Bearnois aux ordres de sa Majesté, lui avoient causez, écouta favorablement les sages remontrances du Sénat. Puisieux Secretaire d'Etat donna de bonnes paroles au Ministre Venitien. Il lui promit que si le Roi Catholique ne vouloit pas avoir égard aux instances que Bassompierre nommé Ambassadeur extraordinaire en Espagne devoit lui faire sur la restitution de la Valteline

Bassompierre est envoié Ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour l'affaire de la Valteline.

Nani Historia Veneta. L. IV. 1620.

Louïs

1620. *Journal de Bassompierre.*
Loüis useroit des forces que Dieu lui avoit mises entre les mains pour secourir les alliez de sa Couronne, & pour maintenir le repos & la liberté de l'Italie. Disons maintenant les raisons qu'eut Bassompierre d'accepter un emploi, qui l'éxiloit honnétement de la Cour de France, où il avoit plus de credit, & où il étoit plus consideré que jamais. Cela nous fera mieux connoitre la foiblesse & le génie du Prince dont j'écris l'histoire.

Bassompierre s'insinuoit fort agreablement dans les bonnes graces de Loüis, depuis l'affaire du Pont de Cé, & depuis le voiage de sa Majesté en Guienne. Le Duc de Luines qui craignoit un rival plus habile & plus estimé que lui, fit en sorte qu'au retour du Bearn, le Roi commença de recevoir Bassompierre d'un air froid & serieux. Un changement si subit l'étonna fort : mais il ne se déconcerta pas. *Est-ce tout de bon, Sire, ou pour vous mocquer de moi, que vous faites la mine?* dit-il un jour à Loüis avec son enjoûment ordinaire. *Je ne vous la fais point*, repondit le Roi d'un ton grave, & il se tourna promptement de l'autre côté. Bassompierre va voir ensuite le Duc de Luines, & il en est si mal reçû, qu'il ne peut plus douter qu'on ne trame quelque chose contre lui à la Cour. Tout ceci se passoit à Bourdeaux, lors que le Roi revenu de Pau, se préparoit à prendre la route de Paris. Le Cardinal de Retz, le Comte de Schomberg, & l'Abbé Ruccellaï avertirent alors Bas-

Baſſompierre que le Duc de Luines ſe plaignoit extrémement de lui. Quand il fallut venir au détail des griefs, on trouva que le plus grand de tous, c'étoit le progrés que Baſſompierre faiſoit chaque jour dans les bonnes graces du Roi. Cela donnoit trop d'inquietude au Favori: il avoit reſolu de perdre Baſſompierre, à moins qu'il ne prît le parti de ſe retirer de lui même de la Cour. Dans le mortel chagrin qu'un ſi facheux contretemps, devoit cauſer à un Courtiſan, Baſſompierre eut du moins la conſolation de reconnoitre, que c'étoit à contrecœur, que le Roi en uſoit de la ſorte avec lui. *Ne t'ennuie point*, dit un jour Louïs au deſolé Baſſompierre, *& ne fai ſemblant de rien.* 1620.

Cependant ſes amis l'avoient averti que le Favori ne pouvoit plus le ſouffrir à la Cour, & qu'il falloit s'en éloigner inceſſamment. Baſſompierre rejetta d'abord la propoſition avec beaucoup de hauteur & de fierté. Mais ſes amis lui aiant remontré vivement, qu'il valloit mieux céder pour un temps à un Favori impérieux & maître de l'eſprit du Prince, que de ſe perdre ſans reſſource, Baſſompierre voulut bien entrer en compoſition avec le Duc de Luines. Voila comme l'Ambaſſade extraordinaire en Eſpagne, fut le prétexte honnête qu'on fournit à Baſſompierre pour donner ſatiſtaction au Favori. Ils ſe virent enſuite l'un l'autre. *Je vous l'avouë franchement*, dit Luines d'une maniére baſſe & ridicule, *Je ſuis comme un mari qui craint d'être cocu. Je*

ne

1620. *ne puis pas souffrir qu'un galant homme fasse l'amour à ma femme. J'aurai toûjours de l'estime & de l'inclination pour vous. Mais c'est à condition que vous ne tâcherez pas de vous insinuer trop avant dans les bonnes graces du Roi.* Luines mena ensuite son rival reconcilié à l'appartement de sa Majesté. Bassompierre fut mieux reçu, depuis que le Favori temoigna qu'il étoit plus content de lui. Vit-on jamais une pareille foiblesse? Louïs XIII. n'osoit regarder qui que ce soit de bon œil, à moins que son premier Ministre, ou son Favori ne lui en eussent donné la permission.

FIN.



Digitized by Google